



Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized



# Stratégie pour le relèvement et la consolidation de la paix dans les régions du Septentrion et de l'Est du Cameroun

## 2018–2022







# Stratégie pour le relèvement et la consolidation de la paix dans les régions du Septentrion et de l'Est du Cameroun

2018–2022



La stratégie de relèvement et la consolidation de la paix dans les régions du Septentrion et de l'Est du Cameroun a été produite par le gouvernement du Cameroun avec l'appui technique du personnel du Groupe de la Banque mondiale, de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union européenne. Les constatations, conclusions et recommandations exprimées dans la Stratégie ne constituent pas nécessairement les points de vue ou les recommandations formelles des trois institutions sur toutes les questions et ne reflètent pas les points de vue des organes directeurs de ces institutions ou de leurs États membres.

*Photos : Odilia Hebga / Banque Mondiale*

*Édition : Beth Rabinowitz*

*Mise en page : Nita Congress*

# Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	<b>viii</b>
<b>Abréviations et sigles</b> .....	<b>ix</b>
<b>Equipe d'élaboration de la stratégie</b> .....	<b>x</b>
<b>Résumé exécutif</b> .....	<b>xii</b>
<b>1 : Contexte</b> .....	<b>2</b>
INTRODUCTION .....	3
LE PROCESSUS RCP ET SES OBJECTIFS .....	4
LES THÉMATIQUES PRIORITAIRES .....	5
MÉTHODOLOGIE ET APPROCHE .....	6
PRIORISATION .....	7
ORGANISATION DU RAPPORT .....	8
<b>2 : Analyse contextuelle</b> .....	<b>10</b>
VUE D'ENSEMBLE DU CONTEXTE .....	11
ANALYSE DE L'IMPACT DES CRISES, DE LA VULNÉRABILITÉ STRUCTURELLE ET DES FACTEURS DE RÉSILIENCE .....	16
<b>3 : Priorités et résultats stratégiques</b> .....	<b>34</b>
OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET RÉSULTATS ATTENDUS DU RCP .....	35
LES RÉFORMES ET ACTIONS STRATÉGIQUES CLÉS .....	35
PRIORITÉS THÉMATIQUES .....	36
SYNTHÈSE DES COÛTS .....	48
<b>4 : Mise en œuvre</b> .....	<b>50</b>
CADRE INSTITUTIONNEL DE PILOTAGE, DE SUIVI DU RCP ET DE COORDINATION .....	52
CONSIDÉRATIONS ET OPTIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE .....	55
OPTIONS POUR LE FINANCEMENT .....	58
<b>5 : Conclusion</b> .....	<b>66</b>

## **Annexes**

1 : LISTE DES RÉSULTATS STRATÉGIQUES PAR AXE THÉMATIQUE, COMPOSANTE ET SOUS-COMPOSANTE DU RCP . . . . .	69
2 : RÉSUMÉ DES PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET RÉSULTATS ATTENDUS . . . . .	74
3 : COÛTS DU RCP . . . . .	91
4 : PRINCIPES DU CADRE DE SUIVI ET CADRE DE SUIVI ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRIORITÉS DU RCP . . . . .	94
5 : RÉSUMÉ DE L'ENQUÊTE RCP EFFECTUÉE PAR INS. . . . .	101
6 : RÉSUMÉ DES DONNÉES QUALITATIVES . . . . .	113

## **Encadrés**

1.1 : L'APPROCHE DU RCP POUR FAIRE FACE AU DÉPLACEMENT FORCÉ ET ASSURER LA TRANSITION DE L'HUMANITAIRE AU RELÈVEMENT . . . . .	6
1.2 : LES ÉTAPES DE LA PRIORISATION . . . . .	7
2.1 : APERÇU DES CARACTÉRISTIQUES RÉGIONALES . . . . .	13
2.2 : L'IMPACT DES CRISES . . . . .	17
2.3 : PERCEPTION DE L'IMPACT DES CRISES PAR LES POPULATIONS . . . . .	19
2.4 : SATISFACTION VIS-À-VIS DES SERVICES PUBLICS. . . . .	25
2.5 : LES FEMMES ET LES FILLES SONT DISCRIMINÉES. . . . .	27
2.6 : LE RADICALISME VIOLENT À L'EXTRÊME-NORD . . . . .	32
4.1 : COMITÉ DE PILOTAGE . . . . .	52
4.2 : STRUCTURES NATIONALES ET PROCESSUS EXISTANTS POUR LA MISE EN ŒUVRE. . . . .	55
A2.1 : CHANGEMENT CLIMATIQUE (THÉMATIQUE TRANSVERSALE) . . . . .	76

## **Figures**

E.1 : VUE D'ENSEMBLE DU CADRE STRATÉGIQUE DU RCP . . . . .	xv
E.2 : APERÇU DES OPTIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE FINANCEMENT . . . . .	xvi
1.1 : CALENDRIER DE L'ÉVALUATION ET DU PROCESSUS DE CONCEPTION DE LA STRATÉGIE RCP . . . . .	7
2.1 : CARTOGRAPHIE DU NIVEAU DE RISQUE DANS LES QUATRE RÉGIONS. . . . .	11
2.2 : RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD — ZONES DE CONFLITS LIÉS À BOKO HARAM ET DÉPLACEMENTS FORCÉS . . . . .	18
2.3 : VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION DE DÉPLACEMENT FORCÉ . . . . .	20
2.4 : APERÇU DES BESOINS HUMANITAIRES 2018 (OCHA) . . . . .	21
4.1 : DOTATION DU BIP DÉCENTRALISÉ ET CENTRAL POUR L'ÉDUCATION DE BASE, L'ÉDUCATION SECONDAIRE, LA SANTÉ PUBLIQUE ET L'AGRICULTURE . . . . .	59
A4.1 : VUE D'ENSEMBLE DU CYCLE DE SUIVI ÉVALUATION . . . . .	99
A4.2 : ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS POUR LE SUIVI ÉVALUATION. . . . .	100
A5.1 : STRUCTURE DE LA POPULATION PAR ÂGE. . . . .	102
A5.2 : NOMBRE MOYEN D'ANNÉES D'ÉTUDES DES PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS. . . . .	103
A5.3 : PRINCIPALES ACTIVITÉS DES MÉNAGES . . . . .	104

A5.4 : MÉNAGES DONT AU MOINS UN MEMBRE A CHANGÉ DE DOMICILE ET NOMBRE MOYEN DE MEMBRES DU MÉNAGE QUI ONT CHANGÉ DE DOMICILE DEPUIS 2014 . . . . .	106
A5.5 : RAISONS DE CHANGEMENT DE DOMICILE . . . . .	106
A5.6 : MÉNAGES DANS LESQUELS AU MOINS UNE PERSONNE EST ARRIVÉE ET NOMBRE MOYEN D'ARRIVÉES DEPUIS 2014. . . . .	106
A5.7 : RAISONS D'ARRIVÉE DANS LE MÉNAGE . . . . .	106
A5.8 : CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS, ACCÈS AUX SERVICES DE BASE ET BIENS DURABLES . . . . .	107
A5.9 : PERCEPTION DU NIVEAU DE VIE ET SON ÉVOLUTION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS . . . . .	108
A5.10 : PROPORTION (EN %) DE MÉNAGES DONT AU MOINS UN MEMBRE A EU FAIM ET N'A PAS MANGÉ AU COURS DES 30 DERNIERS JOURS PAR MANQUE D'ARGENT OU DE RESSOURCES. . . . .	109
A6.1 : DISTRIBUTION DES CODES DE L'IMPACT DE LA CRISE SÉCURITAIRE (POURCENTAGE DE MOTS) . . . . .	115
A6.2 : DISTRIBUTION DES CODES SUR LA GOUVERNANCE (POURCENTAGE DE MOTS) . . . . .	117
A6.3 : DISTRIBUTION DES CODES SUR LA THÉMATIQUE INCLUSION ET ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE (POURCENTAGE DE MOTS) . . . . .	121

## **Tableaux**

2.1 : VUE D'ENSEMBLE DES FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ STRUCTURELLE ET DE L'IMPACT DES CRISES. . . . .	17
2.2 : COMPARATIF DES INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES ENTRE RÉGIONS . . . . .	24
3.1 : APERÇU DES PRIORITÉS DES AXES THÉMATIQUES . . . . .	37
3.2 : COÛTS DU RCP, EN MILLIARDS DE FCFA. . . . .	49
3.3 : COÛTS DU RCP, EN MILLIONS DE USD. . . . .	49
4.1 : LES FINANCEMENTS ACQUIS POUR LA PÉRIODE 2018-2022. . . . .	62
A1.1 : COMPOSANTES ET RÉSULTATS STRATÉGIQUES POUR L'AXE THÉMATIQUE 1 . . . . .	69
A1.2 : COMPOSANTES ET RÉSULTATS STRATÉGIQUES POUR L'AXE THÉMATIQUE 2. . . . .	70
A1.3 : COMPOSANTES ET RÉSULTATS STRATÉGIQUES POUR L'AXE THÉMATIQUE 3. . . . .	72
A1.4 : COMPOSANTES ET RÉSULTATS STRATÉGIQUES POUR L'AXE THÉMATIQUE 4. . . . .	73
A1.5 : COMPOSANTES ET RÉSULTATS STRATÉGIQUES POUR L'AXE THÉMATIQUE 5. . . . .	73
A3.1 : COÛTS DU RCP, EN FCFA . . . . .	92
A3.2 : COÛTS DU RCP, EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS . . . . .	93
A4.1 : CADRE STRATÉGIQUE DE SUIVI DES RÉSULTATS DU RCP. . . . .	95
A5.1 : DISTANCE MOYENNE (EN KM) À L'INFRASTRUCTURE LA PLUS PROCHE . . . . .	107
A5.2 : EXISTENCE DE GROUPES DE SÉCURITÉ . . . . .	110
A5.3 : ACTIONS PRIORITAIRES POUR AMÉLIORER LA SITUATION DES MÉNAGES ET DE LEUR LOCALITÉ . . . . .	111
A5.4 : ACTIONS PRIORITAIRES POUR AMÉLIORER LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET LA GOUVERNANCE . . . . .	112
A6.1 : LIEUX ET NOMBRES DES FOCUS GROUPES. . . . .	113
A6.2 : CORRÉLATIONS ENTRE LES RÉGIONS (%) . . . . .	114

# Avant-propos

Le Cameroun a voulu se doter d'un outil efficace et opérationnel lui permettant d'atteindre résolument les objectifs de son Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), en vue de la concrétisation de sa Vision 2035.

En effet, pour une accélération des actions de réduction de la pauvreté, concourant à la paix et, par conséquent, au développement durable, notamment dans le périmètre des régions Septentrionales et de l'Est, touchées par les effets négatifs des crises transfrontalières et sécuritaires, le Gouvernement, avec le concours de ses divers partenaires, a élaboré une Stratégie de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCP) au Cameroun, pour la période 2018–2022.

Le choix de cet outil d'envergure transregionale témoigne de la volonté de l'État d'améliorer durablement les conditions de vie des populations de l'Extrême-Nord, de l'Est, du Nord et de l'Adamaoua, dont les conséquences de la guerre contre la secte terroriste Boko Haram et celles de la guerre interne en République Centrafricaine ont aggravé considérablement la vulnérabilité, l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les épidémies.

Le mérite de cette Stratégie RCP est qu'elle constitue une réponse appropriée aux problèmes socio-économiques posés dans ces régions. L'accent mis sur le paradigme de la paix et la traduction des besoins des populations en actes, facilitée par un cadre de redevabilité mutuelle, fait son originalité.

Outre les questions d'éducation, de santé et de nutrition, plusieurs aspects du développement sont adressés dans cette Stratégie, en termes de besoins prioritaires. Il s'agit, notamment de l'accès des populations aux opportunités économiques et à la fourniture des services sociaux de base, de la nécessité d'amélioration du financement du développement local, de la qualité et de la rapidité de la passation des marchés publics, de la construction/réhabilitation et de l'entretien des infrastructures ou même de la promotion d'un environnement propice au développement du secteur privé et de la relance du commerce transfrontalier.

A ce titre, je voudrais féliciter les experts camerounais qui ont conduit cet important travail.

Enfin, je présente la gratitude du Gouvernement camerounais à tous les partenaires techniques et financiers, en général, qui se sont impliqués directement ou indirectement à l'élaboration de cette Stratégie et, en particulier, à la Banque Mondiale, à l'Union Européenne et au Système des Nations Unies.

**Le Ministre de l'Economie, de la Planification  
et de l'Aménagement du Territoire**

  
**Louis Paul MOTAZE**



# Abréviations et sigles

BIP	budget d'investissement public
CTSE	Comité Technique pour le Suivi et Évaluation
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DTM	Matrice du suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix)
ECAM	Enquête Camerounaise auprès des Ménages
ETFP	enseignement technique et formation professionnelle
FCFA	franc de la coopération financière en Afrique centrale
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
INS	Institut National de la Statistique
MICS	Enquête par grappes à indicateurs multiples (Multiple Indicator Cluster Surveys)
MINEPAT	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINTP	Ministère des Travaux Publics
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs)
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	organisation non gouvernementale
PME	petites et moyennes entreprises
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PRH	Plan de réponse humanitaire
Pro_ADP	Progiciel d'Aide au Développement Participatif
RCA	République Centrafricaine
RCP	Relèvement et Consolidation de la Paix
RIDEV	Institut de Recherche pour le Développement (Research Institute for Development)
SODECOTON	Société de développement du coton
TIC	technologies de l'information et de la communication
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance (United Nations Children's Fund)
USD	dollar des États-Unis

# Equipe d'élaboration de la stratégie

## Supervision

Louis Paul MOTAZE, Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)

Hans-Peter SCHADEK, Ambassadeur et Chef de Délégation de l'Union européenne

Elisabeth HUYBENS, Directrice des opérations pour le Cameroun, Banque Mondiale

Allegra Maria DEL PILAR BAIOCCHI,  
Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies

## Coordination

Charles ASSAMBA ONGODO, Directeur Général de la Coopération et de l'Intégration Régionale (DGCOOP/MINEPAT)

Donata GARRASI, Coordinatrice Internationale Principale, Banque Mondiale, Nations Unies, Union Européenne

## Secrétariat technique

Joseph NDOH NDZIE, MINEPAT

Marie-France DESJARDINS, Système des Nations Unies

Guy Ronel GUEMALEU, MINEPAT

Silvio GIROUD, Banque Mondiale, Nations Unies, Union Européenne

Harry BEKONO, MINEPAT

Asbjorn WEE, Banque Mondiale

Catherine DEFONTAINE, Banque Mondiale, Nations Unies, Union Européenne

Céline CHOQUER, Union Européenne

## Equipe technique nationale

Zoutene DOUFENE, Directeur des Infrastructures et de l'Appui au Développement Régional et Local, MINEPAT

Grégoire MEBADA, Secrétaire Permanent du Comité Technique de Suivi des Programmes Économiques, MINEPAT

Jean-Jacques YEMOU, Directeur de l'Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalières, MINEPAT

Mariatou YAP, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation

Thomas KINGUE NJIE, Directeur de la Coopération Nord-Sud et des Organisations Multilatérales, MINEPAT

Nelly BANAKEN, Ministère des Relations Extérieures

Clémentine WAPELWA, Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique

Martin MBA, Institut National de la Statistique  
Mahamat ABICHO, Sous-Directeur des  
Missions et Organismes d'Aménagement du  
Territoire, MINEPAT

Augustine Lapashia FOSSUNG, Personne-  
Ressource, MINEPAT

Felicia NGIDE née ASAHATANJONG, Cadre  
DGCOOP/MINEPAT

Lidwine ONGOLO, Cadre DIADRL/MINEPAT

## Equipe technique internationale

### GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Abel BOVE

Myriam CHAUDRON

Shahrzad MOBASHER FARD

Cyrille NGOUANA KENGE

Prospère BACKINY-YETNA

Sophie GRUMELARD

Stephan MASSING

Nicolas MAISTRE

Jake ROBIN

Pierre BOULENGER

Vincent PERROT

Claude Richard Linjuom MBOWOU

Jonas MBWANGUE

Zacharie NGUENG

Weiyi WANG

Emmanuelle SIOU

Olivier Maxime NKOUNGA KOUAM

Peter TANIFORM

Alassane AGALASSOU

Alphonsus ACHOMUMA

Alvin Etang NDIP

Rick Emery Tsouck IBOUNDE

### UNION EUROPÉENNE

Mats LIJEFELT

Karl RAWERT

Rickard LUNNERDAL

Nick GOETSCHALCKX

Delphine BUYSE

Rose ETAME

Clément BOUTILLIER

Elena FANETTI

Sergio OLIVETE-JOSA

Sebastien DIBLING

Kathrin RENNER

Claudi FERRER SAVALL

Ann-Charlotte SALLMANN

Eulogio MONTIJANO

### SYSTÈME DES NATIONS UNIES

Gregory CONNOR

Johannes ZECH

Solange BINDANG

Max SCHOTT

Mohamed EL BECHIR

Zephirin EMINI

Kemoral JADJOMBAYE

Adama MOUSSA

Philippe CHICHEREAU

Madeleine Julie MBALLA EBENGUE

Roger SODJNOU

Hubert ONIBON

Biikook Gideon KONLAN

Brigitte MATCHINDA

Belyse Ngum HALMATA

Grégoire KANANDA

Gabriel TCHOKOMAKWA

Jean-Baptiste MIKULU

Monica RIJAL

Anja BILLE BAHNCKE

Pierre FICHTER

## Consultants nationaux

Marius TALLA

Eric Ledoux NEGUEM FOSSI

Jules Simplicie KEMBOU

Jean-Marie NOIRAUD

Guillaume NZUKAM

# Résumé exécutif

Le Cameroun fait face à de multiples défis. En effet, des facteurs de vulnérabilité interne et l'impact d'un contexte sous régional volatil risquent de compromettre la paix et la stabilité relatives que le pays a essayées de préserver. Ces défis sont associés à l'état de marginalisation et de vulnérabilité que connaissent les régions du Septentrion (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua) et de l'Est, ainsi qu'aux conséquences des crises liées à Boko Haram et au conflit en République Centrafricaine, en particulier dans les zones transfrontalières. De plus, la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et aux épidémies s'est aggravée suite à la détérioration du paysage économique, aux événements climatiques et faute d'accès à des services sociaux de base adéquats. La crise macroéconomique consécutive à la chute des prix du pétrole à partir de 2014, qui a entraîné une baisse des taux de croissance et exigé un important assainissement budgétaire, a exacerbé ces défis.

Les crises récentes, dont les causes sont attribuables à des facteurs exogènes, ont exacerbé les faiblesses structurelles de développement préexistantes dans ces régions, qui comptent 41,3% de la population du Cameroun et plus de la moitié du territoire national, augmentant le risque d'instabilité dans les zones concernées et dans le reste du pays.

Reconnaissant la nécessité d'apporter des solutions aux problèmes structurels et une réponse efficace à l'impact des crises, le gouvernement, par l'entremise du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), a demandé l'assistance de l'Union Européenne, des Nations Unies et du Groupe de la Banque Mondiale pour mener un processus de Relèvement et Consolidation de la Paix (RCP). Ce processus vise à proposer une stratégie englobant des mesures de relèvement et de développement et à promouvoir un engagement national et international plus efficace pour répondre à la crise sous régionale.

Le processus RCP se focalise sur ces quatre régions du Cameroun car elles sont doublement marginalisées, du fait de l'impact des crises et du fait des vulnérabilités structurelles préexistantes. Toutefois, il reconnaît que la réduction du risque d'instabilité dans les régions concernées et dans l'ensemble du pays nécessite également une action aux niveaux local, national et international<sup>1</sup>.

Le processus RCP complète les efforts en cours du gouvernement et des partenaires internationaux pour relever les principaux défis de développement et répondre à la situation humanitaire dans les

---

<sup>1</sup> La portée convenue du processus RCP se limite aux quatre régions. Le processus RCP n'a pas été conçu pour traiter des autres crises en cours, y compris la crise anglophone, et ne les adresse donc pas.

régions ciblées. Enfin, le RCP s'aligne sur les programmes d'appui budgétaire entre le gouvernement et certains partenaires et d'autres réformes clés en cours, tel le processus de décentralisation.

## Processus et objectifs

Les objectifs du processus RCP étaient de :

- Développer une **compréhension commune** de l'impact des crises et des causes structurelles de vulnérabilité dans les régions concernées, ainsi que des risques et des défis pour le relèvement et la consolidation de la paix.
- Identifier les priorités et formuler une **stratégie** autour de ces priorités pour le relèvement et la consolidation de la paix (réformes prioritaires et interventions spécifiques).
- Élaborer un **cadre de redevabilité mutuelle** pour une réponse efficace et coordonnée aux priorités identifiées.

Cinq domaines thématiques ont été retenus comme prioritaires dans le cadre du RCP :

- Déplacement forcé, protection, sécurité humaine
- Gouvernance et services sociaux de base
- Intégration économique et territoriale
- Accès à la terre, élevage et production
- Jeunesse

Trois questions transversales ont également été traitées dans chaque domaine thématique : le genre, le changement climatique et l'extrémisme violent. En outre, le diagnostic a mis en évidence la nature transversale des solutions nécessaires pour répondre aux problèmes de déplacement forcé, de sécurité humaine et de la jeunesse.

Le processus de diagnostic et de préparation de la stratégie RCP, qui s'est déroulé entre novembre 2016 et novembre 2017, a été conçu et mené de manière participative. Il s'est décliné en quatre étapes principales :

- une mission exploratoire pour définir les objectifs et la portée de l'exercice ;
- un travail analytique et de diagnostic, incluant des enquêtes au niveau des communes et des groupes de discussions dans les régions concernées ;
- deux séries de consultations dans les régions concernées, un atelier avec le secteur privé et une validation de l'analyse et des priorités identifiées auprès des services sectoriels concernés ; et
- la préparation des notes thématiques, y compris les matrices de priorités incluant l'évaluation des coûts, ainsi que la finalisation de la stratégie RCP.

## Analyse contextuelle

Les principaux facteurs de vulnérabilité et l'impact des crises sont évalués sous l'angle de la gouvernance, de l'économie, des aspects sociaux, de la sécurité et des problématiques environnementales.

Le diagnostic qui en résulte a souligné la nécessité et l'urgence de trouver des réponses efficaces pour réduire la marginalisation socio-économique dont ces régions souffrent depuis longtemps, et qui est confirmé par les données. Par exemple, l'Extrême-Nord et le Nord enregistrent un taux de pauvreté de 74,3% et 67,9% respectivement, contre une moyenne nationale de 37,5%. Le taux d'alphabétisation est presque inférieur de moitié pour le Septentrion et l'Est (43%) comparé au reste du pays (72%) et le ratio approximatif du nombre d'habitants/personnel de santé est presque le double à l'Extrême-Nord et au Nord (1 170 et 1 798 respectivement), alors que le niveau national est de 579.

Le diagnostic a aussi montré la nécessité de renforcer les actions et capacités pour répondre de manière durable à l'impact des crises qui se manifeste, entre autres, par un nombre important de réfugiés nigériens et centrafricains (plus de 300 000) et de déplacés internes (plus de 200 000), par une augmentation des crimes graves (enlèvements, meurtres, attentats suicides) et par un climat de méfiance et de tension entre les populations déplacées et les communautés d'accueil.

Les régions limitrophes du Nigéria dans l'Extrême-Nord (les départements de Mayo Sava, Mayo Tsanaga, Logone-Chari) et de la République Centrafricaine à l'Est (les départements de Lom-Jérem, Kadei et Bouma-Ngoko) et de l'Adamaoua (les départements de Mbéré et de Vina) sont plus directement et plus sévèrement touchées par les crises. Dans ces zones, les destructions physiques (Extrême-Nord), le manque de services administratifs et sociaux, antérieur à la crise, le fort flux de populations déplacées et l'insécurité croissante, y compris de graves incidents sécuritaires (Extrême-Nord), et une augmentation de la criminalité rendent la vie des populations locales et déplacées particulièrement difficile.

Le diagnostic démontre aussi que malgré les défis identifiés, le Cameroun a l'opportunité de s'attaquer à ces facteurs de vulnérabilité en exploitant ses atouts et ses facteurs de résilience. Ceux-ci comprennent la détermination du gouvernement à répondre aux crises, le rôle des communes dans la gestion des besoins des communautés, dans le maintien de la paix et la gestion des conflits, la diversité sociale et culturelle, la richesse en ressources naturelles et le fort potentiel de développement économique dans les quatre régions.

## **Les résultats attendus, les réformes et actions clés, les priorités thématiques**

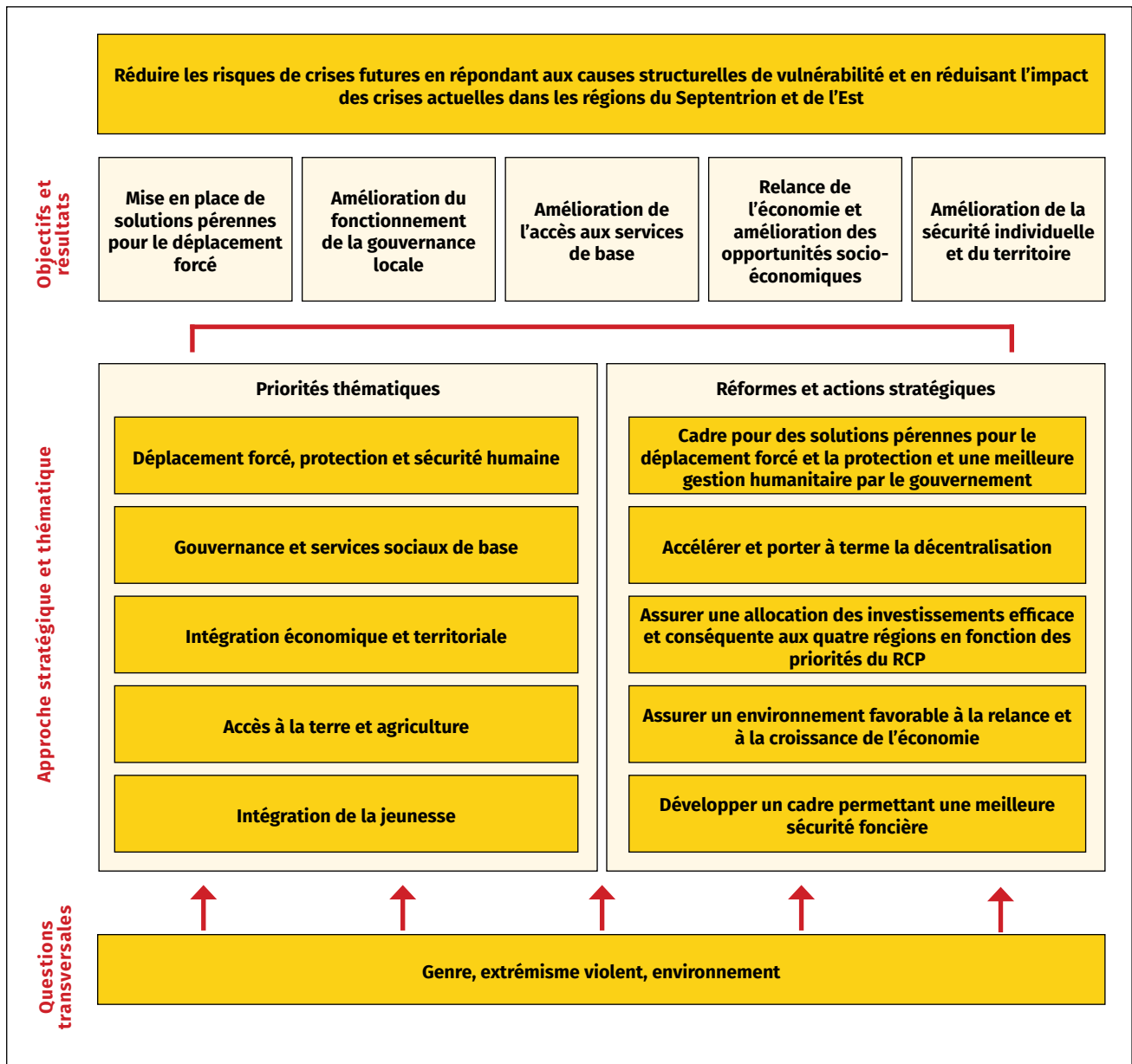
L'**objectif global** de la stratégie RCP est de réduire les risques de crises futures, en répondant aux causes structurelles de vulnérabilité et en réduisant l'impact des crises actuelles dans les régions du Septentrion et de l'Est.

Pour réaliser cet objectif, un certain nombre de **résultats** doivent être atteints pendant les cinq ans prévus pour le RCP à travers la mise en œuvre des initiatives et priorités thématiques décrites dans ce rapport. Le cadre de suivi évaluation permettra un suivi stratégique des progrès réalisés dans la mise en œuvre du RCP.

Des **réformes et actions stratégiques** clés seront nécessaires à l'atteinte de ces objectifs et résultats et à la mise en œuvre des **interventions prioritaires** dans les cinq domaines thématiques de la stratégie RCP.

Le cadre stratégique de la stratégie RCP est présenté dans la figure E.1.

Le coût estimé pour la mise en œuvre du RCP est approximativement de 4,6 milliards USD ou 2 700 milliards de FCFA sur 5 ans, pour la période 2018–2022. La majorité de ce montant devrait être déjà

**FIGURE E.1 : VUE D'ENSEMBLE DU CADRE STRATÉGIQUE DU RCP**

disponible ou pouvoir être rapidement mobilisé à partir des sources de financement nationales et internationales.

### **Assurer une mise en œuvre et un financement efficaces**

La mise en œuvre des priorités du RCP et l'atteinte des résultats attendus au niveau central et dans les régions demandent des mécanismes efficaces permettant un dialogue politique, une meilleure coordination, un suivi évaluation rigoureux et la résolution des blocages et défis persistants, avec une attention particulière portée à la nécessité d'une mise en œuvre locale. Ces mécanismes et les options pour le financement sont illustrés dans la figure E.2.

**FIGURE E.2 : APERÇU DES OPTIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE FINANCEMENT**

Dialogue de haut niveau et coordination	Mise en œuvre rapide et efficace, focus au niveau local	Stratégie de financement
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de pilotage central et plateformes régionales</li> <li>• Mécanisme de suivi-évaluation</li> <li>• Instances de coordination efficaces (Gouvernement-partenaires : comité multipartenaires)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacités et ressources pour une mise en œuvre locale</li> <li>• Intensification et accélération des programmes existants</li> <li>• Mise en place d'une modalité de mise en œuvre rapide si nécessaire</li> <li>• Participation citoyenne et redevabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure allocation et utilisation des ressources publiques (nationales et internationales) dans les 4 régions sur la base des besoins et priorités</li> <li>• Ressources additionnelles si nécessaire</li> </ul>

Il est essentiel d'assurer une allocation et un décaissement efficaces, transparents, suffisants et en temps opportun des financements publics existants aux quatre régions, en fonction des besoins et des priorités identifiées dans la stratégie RCP. Des modalités de financement additionnelles pourront être considérées pour combler des insuffisances éventuelles, permettre des investissements spécifiques et renforcer la flexibilité à court terme (par exemple pour répondre au contexte spécifique de chacune des quatre régions ou à des priorités qui demandent un décaissement rapide).

Les régions limitrophes du Nigéria dans l'Extrême-Nord et de la République Centrafricaine à l'Est et dans l'Adamaoua sont plus directement et plus sévèrement touchées par les crises. Elles nécessitent des actions urgentes et adéquates, afin d'éviter le risque de nouveaux conflits. Deux niveaux d'actions sont requis :

- Prioriser les interventions et les ressources ciblant ces zones et les populations les plus touchées.

- Utiliser des modalités d'intervention innovantes et assurer la disponibilité rapide et flexible des ressources, y compris : mettre en place une modalité de mise en œuvre rapide par les services du gouvernement en utilisant les projets existants et mettre en œuvre des mesures d'urgence utilisant les ressources budgétaires existantes ; donner la priorité et fournir les capacités et ressources nécessaires à la mise en œuvre par l'intermédiaire des autorités locales ; tirer parti de la présence d'acteurs humanitaires et de développement ; renforcer les interventions qui ont prouvé leur efficacité dans des zones d'insécurité ; envisager des partenariats innovants pour permettre la réalisation de projets structurants ; assurer la supervision par des tiers et l'utilisation de données satellites.

### **Cadre de redevabilité mutuelle**

Le cadre de redevabilité mutuelle établit un partenariat renforcé entre le Gouvernement et les partenaires internationaux autour d'un nombre restreint d'engagements et de jalons politiques pour assurer une mise en œuvre plus efficace des priorités du RCP et permettre ainsi l'atteinte des objectifs et résultats stratégiques convenus.

L'élaboration du cadre de redevabilité mutuelle et la définition des jalons politiques seront supervisées par le comité de pilotage du RCP et menées par une équipe de rédaction conjointe composée du gouvernement et des partenaires. Des consultations à la fois techniques et politiques seront menées pour finaliser les engagements mutuels et identifier les jalons. Au vu de la portée stratégique du cadre de redevabilité mutuelle, une validation par le comité de pilotage au niveau ministériel sera primordiale et devra intervenir au plus tard au début de 2018.





# 1 Contexte



# INTRODUCTION

Le Cameroun fait face à de multiples défis. En effet, des facteurs de vulnérabilité interne et l'impact d'un contexte sous régional volatil risquent de compromettre la paix et la stabilité relatives que le pays a essayées de préserver. Ces défis sont associés à l'état de marginalisation et de vulnérabilité que connaissent les régions du Septentrion (Extrême-Nord, Nord et Adamaoua) et de l'Est, ainsi qu'aux conséquences des crises liées à Boko Haram et au conflit centrafricain, en particulier dans les zones transfrontalières. De plus, la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et aux épidémies s'est aggravée suite à la détérioration du paysage économique, aux événements climatiques et faute d'accès à des services sociaux de base adéquats. Enfin, la crise macroéconomique consécutive à la forte baisse des prix du pétrole depuis 2014, qui a entraîné une baisse des taux de croissance et exigé un important assainissement budgétaire, a exacerbé ces défis.

Les crises récentes, dont les causes sont attribuables à des facteurs exogènes, ont exacerbé les faiblesses structurelles de développement préexistantes dans ces régions, qui comptent 41,3% de la population du Cameroun, augmentant ainsi le risque d'instabilité dans les zones concernées et dans le reste du pays.

Il est urgent de répondre à cette situation dans le cadre d'un effort national visant à réduire la vulnérabilité du pays, renforcer sa résilience et éviter une propagation de ces crises à l'ensemble du pays. À court terme, il est nécessaire d'atténuer l'impact des crises sur les populations les plus touchées. À moyen et long terme, il est important de réduire la vulnérabilité de ces régions en répondant à leurs causes structurelles. Ceci permettra de prévenir le risque de crises futures et d'éviter la pérennisation des conflits locaux, en créant une dynamique positive pour l'ensemble du pays.

Le Gouvernement du Cameroun a fait preuve de détermination pour répondre aux crises dans les quatre régions, en renforçant la sécurité et en permettant l'accueil d'un grand nombre de réfugiés<sup>1</sup>. Cet effort est fortement soutenu par les partenaires internationaux à travers une augmentation de l'aide humanitaire<sup>2</sup> et une attention accrue aux quatre régions dans les programmes de coopération avec le Gouvernement et une détermination à travailler ensemble pour promouvoir la paix et la stabilité dans tout le pays.

Reconnaissant la nécessité d'apporter des solutions aux problèmes structurels et une réponse efficace à l'impact des crises, le Gouvernement, par l'entremise du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Administration Territoriale (MINEPAT), a demandé l'assistance de l'Union Européenne, des Nations Unies et du Groupe de la Banque Mondiale pour mener un processus de Relèvement et Consolidation de la Paix (RCP) au Cameroun visant à proposer une stratégie englobant des mesures de relèvement et de développement et promouvoir un engagement national plus efficace pour répondre à la crise sous régionale.

Le processus RCP se focalise sur ces quatre régions du Cameroun, car elles sont doublement marginalisées, du fait de l'impact des crises et des vulnérabilités structurelles préexistantes. Cette situation, en plus d'affecter gravement les populations locales, pose un risque élevé pour l'ensemble du pays, si elle n'est pas prise en compte. Le RCP reconnaît toutefois que la réduction du risque d'instabilité

---

<sup>1</sup>A noter cependant qu'il y a eu des cas de refoulement et de rapatriements forcés à l'Extrême-Nord.

<sup>2</sup>Si l'aide humanitaire a fortement augmenté ces dernières années pour la région de l'Extrême-Nord, il faut cependant noter qu'elle a diminué pour les régions de l'Est, de l'Adamaoua et du Nord.

dans les régions concernées et dans l'ensemble du pays nécessite une action aux niveaux local, national et international. Ceci sera nécessaire pour s'attaquer aux facteurs de vulnérabilité qui sont exacerbés dans les quatre régions, mais qui touchent plus largement le pays, et dont les causes reposent sur la faiblesse des politiques et des systèmes de gouvernance au niveau national.

Le processus RCP reconnaît également la nécessité d'une coopération efficace avec les acteurs de la sous-région, notamment le Nigéria, la République Centrafricaine (RCA), le Niger et le Tchad, ainsi que les partenaires internationaux pour traiter notamment des questions liées à la sécurité et au déplacement forcé. Les modalités de cette coopération au niveau sous-régional ne constituaient cependant pas l'objet direct de la stratégie RCP.

## LE PROCESSUS RCP ET SES OBJECTIFS

Le processus RCP a permis au Gouvernement et à ses partenaires internationaux de développer une compréhension commune des défis et des risques liés aux crises et aux facteurs de vulnérabilité préexistante dans les quatre régions cibles et d'y répondre efficacement<sup>3</sup>. En recourant à la méthodologie en vigueur pour les évaluations de relèvement et de consolidation de la paix (*Recovery and Peace Building Assessments*, « RPBA »)<sup>4</sup>, il visait à :

- Développer une **compréhension commune** de l'impact des crises et des causes structurelles de vulnérabilité dans les régions concernées, ainsi que des risques et des défis pour le relèvement et la consolidation de la paix.
- Identifier les priorités et formuler une **stratégie autour des priorités** pour le relèvement et la consolidation de la paix (réformes prioritaires et interventions spécifiques).
- Élaborer un **cadre de redevabilité mutuelle** pour une réponse efficace et coordonnée aux priorités identifiées.

En identifiant des secteurs prioritaires d'intervention et de réformes à court et à moyen terme dans une stratégie priorisée et séquencée, qui cible les quatre régions, le processus RCP complète les efforts en cours du Gouvernement pour relever les principaux défis de développement. Il s'aligne notamment sur les orientations stratégiques nationales, comme la Vision 2035, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), la Stratégie Nationale de décentralisation (2017–2021) et les différentes stratégies sectorielles et leurs plans d'actions correspondants. Le RCP s'aligne sur les programmes d'appui budgétaire en cours de développement entre le Gouvernement et certains

---

<sup>3</sup> La portée géographique du RCP, convenue entre le Gouvernement du Cameroun, l'Union Européenne, les Nations Unies et la Banque Mondiale, est limitée aux régions du Septentrion et de l'Est. A ce titre, elle ne couvre pas la crise actuelle dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Cela ne reflète en aucun cas le niveau de gravité ou d'intensité des différentes crises, qui pourraient faire l'objet d'une évaluation distincte.

<sup>4</sup> Le RPBA est une méthodologie développée conjointement par l'Union Européenne, les Nations Unies et la Banque Mondiale pour mener des évaluations conjointes des priorités de relèvement et de consolidation de la paix dans les pays fragiles et touchés par les conflits. A ce jour, elle a été utilisée pour effectuer de telles évaluations dans plus de vingt pays.

partenaires. Il contribue à aligner et à compléter les stratégies développées par les partenaires humanitaires et de développement, selon les principes du « New Way of Working »<sup>5</sup>.

Le processus RCP et le document de stratégie afférant sont fondés sur la reconnaissance que des investissements sont nécessaires, mais qu'ils ne suffiront pas si des réformes ne sont pas entreprises au niveau national. À cette fin, la stratégie propose des innovations spécifiques en matière de modalités de financement et de mise en œuvre, qui devraient être considérées pour assurer l'efficacité des programmes et des projets dans les quatre régions, ainsi que la consolidation de la paix et la cohésion nationale.

## LES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

Cinq axes thématiques prioritaires sont retenus dans le cadre du RCP, pour lesquels des interventions prioritaires urgentes et à moyen terme sont nécessaires, afin de traiter l'impact des crises et les facteurs structurels de vulnérabilité :

- **Déplacement forcé, protection, sécurité humaine.** Cette thématique répond au besoin identifié par l'analyse contextuelle d'améliorer les conditions de vie, de protection, ainsi que la sécurité humaine des réfugiés, des populations déplacées internes, des retournés et des communautés hôtes.
- **Gouvernance et services sociaux de base.** Cette thématique répond au besoin d'améliorer la gouvernance locale et la fourniture des services sociaux de base.
- **Intégration économique et territoriale.** Cette thématique répond au besoin d'améliorer les opportunités économiques par le développement des infrastructures, du secteur privé, de l'inclusion financière et du commerce transfrontalier.
- **Accès à la terre, élevage et production.** Cette thématique répond au besoin de développer l'agriculture et l'élevage et de renforcer l'accès à la terre.
- **Jeunesse.** Cette thématique répond au besoin de faciliter l'inclusion et l'insertion socio-économique des jeunes marginalisés afin de réduire l'instabilité et la radicalisation.

Trois questions transversales ont également été identifiées et traitées dans chaque domaine thématique : le genre, le changement climatique et l'extrémisme violent. En outre, le diagnostic a mis en évidence la nature transversale des solutions nécessaires pour répondre aux problèmes de déplacement forcé, de sécurité humaine et liés à la jeunesse, qui sont donc abordés de manière spécifique, mais aussi transversale, dans les trois autres axes thématiques. Le traitement des déplacements forcés en particulier, qui nécessite à la fois des interventions humanitaires continues et des interventions de développement à plus grande échelle, est expliqué plus en détail dans l'encadré 1.1 et dans le chapitre 3.

<sup>5</sup> Le « New Way of Working » (« Nouvelle manière de travailler ») a pour objectif de travailler autour de résultats collectifs communs pour les acteurs de développement, les acteurs humanitaires et les bailleurs de fonds. Cet engagement a été adopté par de nombreux partenaires, y compris la Banque Mondiale et neuf agences des Nations Unies, dans le cadre du Sommet Humanitaire Mondial.

### ENCADRÉ 1.1 : L'APPROCHE DU RCP POUR FAIRE FACE AU DÉPLACEMENT FORCÉ ET ASSURER LA TRANSITION DE L'HUMANITAIRE AU RELÈVEMENT

La stratégie RCP propose une approche centrée sur l'identification et la mise en œuvre de solutions pérennes aux défis du déplacement forcé, qui affecte les réfugiés, les populations déplacées internes, les retournés et les communautés hôtes. Les solutions proposées impliquent d'intégrer progressivement des considérations spécifiques relatives au déplacement forcé dans les politiques, plans, budgets et programmes nationaux, et de proposer des options qui répondent aux besoins socio-économiques de ces populations de manière durable. Cette approche sera aussi la manière la plus efficace de soutenir la transition de l'aide humanitaire vers les interventions de développement.

Conformément à ce principe, le premier axe thématique du RCP, consacré « au déplacement forcé, à la protection et à la sécurité humaine », n'a pas vocation à se substituer à la réponse humanitaire en cours menée par le gouvernement et les acteurs humanitaires pour répondre au déplacement forcé. Au contraire, il vise à proposer des options en complément de ces efforts, en ligne avec les objectifs de relèvement et de consolidation de la paix du RCP. Le premier axe thématique en particulier, mais aussi le reste de la stratégie RCP, proposent des options pour s'assurer que certains aspects de la réponse immédiate et de la protection des populations déplacées, des rapatriés et des communautés hôtes soient pris en compte afin de réduire l'impact immédiat de la crise. D'autres actions de plus long terme — par exemple assurer l'accès aux services sociaux de base ou améliorer la sécurité alimentaire — sont couvertes dans d'autres axes thématiques du RCP.

Cela est également reflété dans les coûts et leur séquençage dans le temps tels que proposés par la stratégie RCP, qui suggère une allocation financière accrue aux quatre régions pour les domaines clés, notamment les services sociaux de base, les infrastructures et le développement des opportunités économiques. Cela devrait contribuer non seulement à renforcer les capacités en vue de réduire les vulnérabilités structurelles, mais aussi à promouvoir une meilleure intégration dans les politiques, plans, budgets et programmes nationaux d'une série de priorités visant à répondre à l'impact des crises, y compris en termes de déplacement forcé.

## MÉTHODOLOGIE ET APPROCHE

Le processus RCP, y compris l'identification des priorités et résultats stratégiques, a été dirigé par le gouvernement du Cameroun, avec le soutien de l'Union Européenne, des Nations Unies et de la Banque Mondiale. Il a été conçu et mené de manière participative. Il s'est décliné en **quatre étapes principales** :

- Une mission exploratoire pour définir les objectifs et la portée de l'exercice.
- Un travail analytique et de diagnostic incluant une revue documentaire ; des enquêtes au niveau des communes et des groupes de discussion visant à consulter les communautés les plus touchées, à collecter des données qualitatives dans les quatre régions cibles et à aider dans l'identification des priorités<sup>6</sup> ; la rédaction d'une analyse contextuelle de l'impact de la crise et des facteurs de vulnérabilité ; des évaluations sectorielles pour chacun des thèmes identifiés ; et un état des lieux des politiques, programmes et financements en cours dans les quatre régions.
- Deux séries de consultations dans les régions concernées, présidées par les gouverneurs, avec une large participation des représentants des collectivités territoriales et autorités

<sup>6</sup> Les enquêtes ont été effectuées par l'Institut national de statistiques (INS) et par l'Institut de Recherche pour le Développement (RIDEV). RIDEV a également organisé des groupes de discussion dans les zones les plus impactées par les crises afin de collecter des données qualitatives.

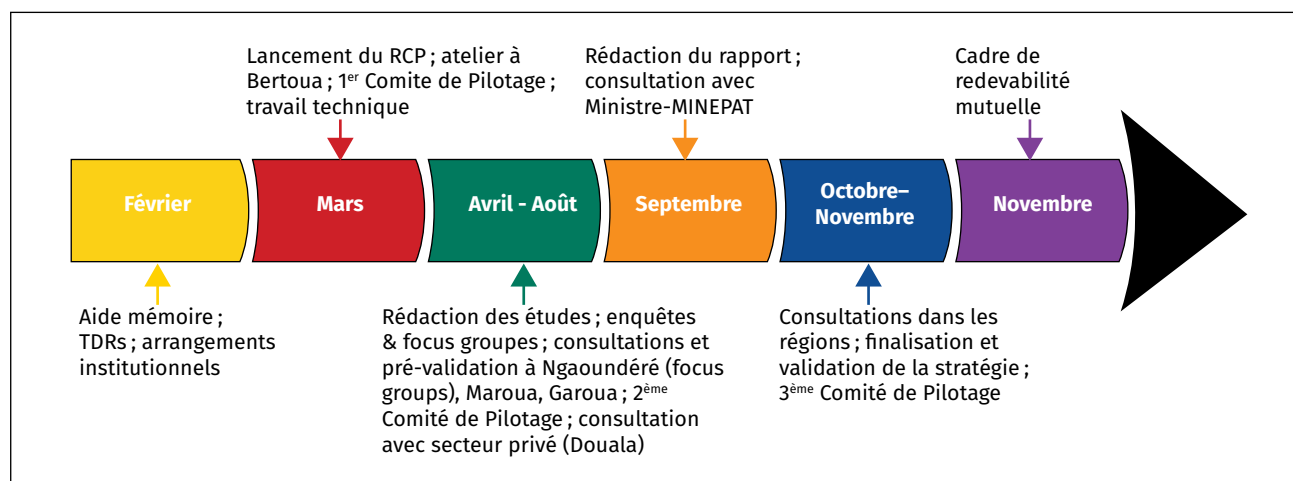
déconcentrées, de la société civile, du secteur privé<sup>7</sup>, ainsi qu'une validation de l'analyse et des priorités identifiées auprès des services sectoriels concernés.

- La préparation des notes thématiques, y compris les matrices de priorités incluant l'évaluation des coûts, ainsi que la finalisation de la stratégie RCP.

À toutes les étapes du processus RCP, notamment lors du diagnostic sectoriel, de la priorisation et de l'évaluation des coûts, une attention particulière a été portée à l'identification des synergies entre les différentes thématiques, afin d'éviter des duplications, mais également afin d'assurer que les besoins identifiés soient pris en compte dans l'axe thématique le plus approprié. Par exemple, des interventions proposant des solutions pérennes pour les déplacements forcés ou pour la jeunesse sont en partie intégrées dans les axes thématiques traitant de la gouvernance, des services sociaux de base et de l'intégration économique.

La réalisation de ces étapes a suivi le calendrier général indiqué dans la figure 1.1.

**FIGURE 1.1 : CALENDRIER DE L'ÉVALUATION ET DU PROCESSUS DE CONCEPTION DE LA STRATÉGIE RCP**



## PRIORISATION

Le RCP identifie des priorités stratégiques dans des secteurs clés, comprenant des réformes de politiques et des interventions à mettre en œuvre au niveau national et dans les quatre régions sur les cinq prochaines années. L'encadré 1.2 présente les étapes de la priorisation. Les équipes thématiques ont été invitées à aller au-delà des besoins sectoriels pour identifier clairement les priorités en fonction des critères suivants :

### ENCADRÉ 1.2 : LES ÉTAPES DE LA PRIORISATION

- L'analyse de la situation (analyse contextuelle et travail thématique)
- Consultations par axes thématiques avec les ministères sectoriels et les partenaires
- Consultations dans les régions et au niveau national
- Enquêtes et groupes de discussions (INS et RIDEV)
- Sélection des priorités, identifiées sur la base des critères du RCP
- Dialogue itératif avec les parties prenantes clés à tous les niveaux, notamment politique

<sup>7</sup> Ateliers de consultations à Bertoua, Maroua, Ngaoundéré et Garoua au début et vers la fin du processus RCP ; atelier de consultation avec le secteur privé à Douala.

- **Gestion des risques.** Les interventions contribueront directement et de la manière la plus efficace au relèvement, à la consolidation de la paix et à la prévention des risques de crises futures.
- **Réalisme.** Elles tiennent compte des capacités de mise en œuvre, des conditions de sécurité et d'accès et du séquençage dans le temps.
- **Cohérence.** Elles combinent des actions immédiates et de long terme, favorisant l'inclusion et la coordination de différents acteurs.
- **Effet transformateur.** Elles enclenchent une dynamique positive et contribuent au changement nécessaire pour remédier à une situation de crise et de fragilité.

De plus, dans la mesure du possible, les priorités identifiées ont été ventilées entre secteurs, par zone géographique<sup>8</sup>, dans le temps et par groupe de population<sup>9</sup>.

## ORGANISATION DU RAPPORT

Le reste du rapport présente l'analyse contextuelle qui sert de base à une compréhension commune et guide l'identification des priorités (chapitre 2), les résultats stratégiques attendus et les actions prioritaires pour y parvenir (chapitre 3) et les considérations pour la mise en œuvre, y compris le financement, la coordination et le suivi évaluation du RCP (chapitre 4). Le chapitre 5 présente les principales conclusions de la stratégie.

Les annexes présentent de manière plus détaillée les priorités identifiées (annexes 1 et 2), un résumé des coûts (annexe 3), le cadre de suivi évaluation (annexe 4) et les résultats des enquêtes et des groupes de discussions (annexes 5 et 6). Un rapport technique, publié séparément, contient les notes thématiques pour chaque axe thématique, les matrices de priorités et l'évaluation des coûts.

Un cadre de redevabilité mutuelle sera développé sur la base de cette stratégie. Il présentera les engagements respectifs du Gouvernement et des partenaires pour la mise en œuvre de la stratégie RCP, ainsi que le cadre de pilotage, de financement et de suivi évaluation qui sera mis en place pour superviser la phase de mise en œuvre.

---

<sup>8</sup> L'analyse et la sélection des priorités tient compte des différences inter- et intra-régionales pour refléter des besoins spécifiques et des contextes socio-économiques, culturels, géographiques et climatiques différents.

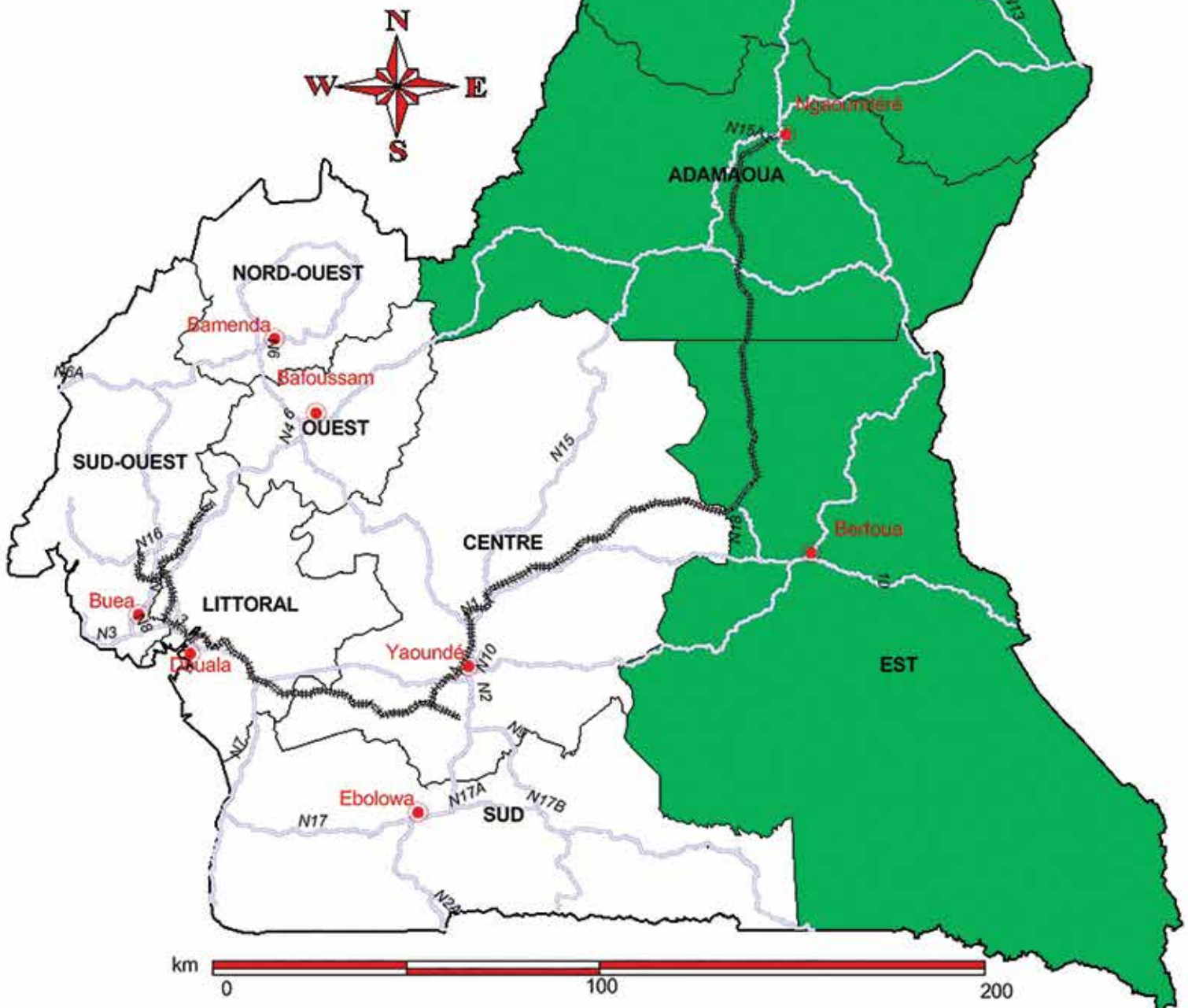
<sup>9</sup> Réfugiés, populations déplacées internes, retournés, communautés hôtes, jeunes, femmes, etc.



# CARTE DES REGIONS DU CAMEROUN

**LEGENDE**

-  Chef-lieu de Région
-  Chemin de fer
-  Routes nationales
-  Zone couverte par le RCP
-  Limites des Régions
-  Limites Nationales



# 2 Analyse contextuelle

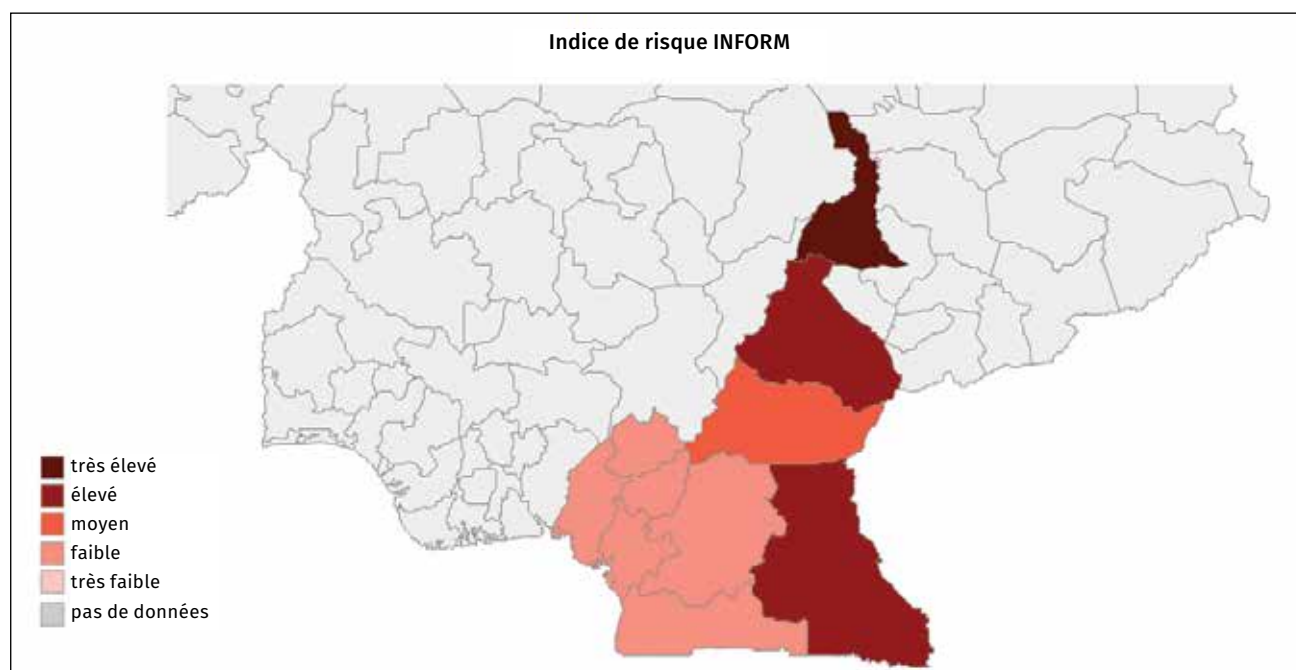


## VUE D'ENSEMBLE DU CONTEXTE

Les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est accueillent 41,3% de la population camerounaise (9,1 millions de personnes) avec une densité de population variant de 7/km<sup>2</sup> à l'Est à 127/km<sup>2</sup> à l'Extrême-Nord. La croissance démographique élevée fait peser une pression considérable sur ces régions comme sur le reste du pays. Ces régions représentent plus de la moitié du territoire national et présentent un profil culturel, socio-économique et climatique diversifié. L'agriculture et le pastoralisme sont les principales activités économiques pour la plus grande partie de la population rurale, alors que le commerce se trouve à la base de l'activité économique des zones urbaines et le long des voies de transport les plus importantes. Le stress environnemental, accentué par le changement climatique et les déplacements de populations, est sévère, surtout dans les régions du Septentrion.

**Depuis 2013–2014, les zones frontalières de l'Extrême-Nord et de l'Est du Cameroun sont l'objet d'une intensification des conflits existants, qui s'étendent au-delà de ces territoires.** La présence de Boko Haram, groupe extrémiste violent, constitue une menace directe pour la sécurité et les moyens de subsistance de la population. Les combattants de Boko Haram ont traversé la frontière, tué et enlevé des centaines de civils, attaqué et incendié des villes et villages de l'Extrême-Nord. La crise de Boko Haram s'accompagne d'un débordement du conflit centrafricain à la frontière orientale du Cameroun depuis 2013. Malgré une certaine amélioration de la situation sécuritaire dans la région du Nord et une stabilisation relative de la crise en RCA, les quatre régions concernées présentent, comme le montre la figure 2.1, des profils de risque moyen à élevé, l'Extrême-Nord conservant un profil de risque très élevé en 2017<sup>1</sup>.

**FIGURE 2.1 : CARTOGRAPHIE DU NIVEAU DE RISQUE DANS LES QUATRE RÉGIONS**



Source : INFORM, <http://www.inform-index.org/Subnational/Sahel>.

<sup>1</sup>INFORM, extrait de la Sahel Interactive Map, 2017.

**Ces régions sont affectées par les déplacements de population**, comme les réfugiés provenant des zones de guerre dans les pays voisins qui ont été reçus et enregistrés par le gouvernement du Cameroun et les organisations humanitaires. Il y a aussi un grand nombre de réfugiés non enregistrés qui sont allés plus loin dans les régions intérieures de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est. Les personnes déplacées internes viennent principalement de l'Extrême-Nord. Elles fuient temporairement leur foyer pour se réfugier dans les communautés voisines afin d'échapper au conflit et à la violence.

Les opérations contre Boko Haram menées conjointement par les gouvernements du Cameroun, du Nigéria, du Niger et du Tchad, se sont révélées efficaces et ont produit une baisse globale du nombre de morts au Cameroun. En réponse à l'action du gouvernement, cependant, Boko Haram a changé de tactique et est entré dans la clandestinité pour éviter une confrontation directe avec l'armée, menant des attaques indiscriminées contre les civils<sup>2</sup>. Par conséquent, alors que le nombre de personnes tuées au combat a diminué au cours des dernières années, le nombre de civils tués au cours de violences a augmenté. En 2017, la violence reste omniprésente dans l'Extrême-Nord, ciblant principalement les villageois non armés, avec des attentats suicides, des raids et l'utilisation de mines<sup>3</sup>.

Les déplacements internes et transfrontaliers se poursuivent, à l'Est à cause de l'instabilité persistante en RCA, à l'Extrême-Nord à cause des attaques continues de Boko Haram dans les zones rurales des régions frontalières. En raison de la fermeture d'écoles, de la destruction des infrastructures matérielles et des villages, des vols de bétail et d'autres formes de violence, le groupe extrémiste violent a un impact négatif sur les groupes les plus pauvres et vulnérables de la région, en particulier les jeunes, les femmes et les enfants<sup>4</sup>.

**Les quatre régions présentent des indicateurs de développement humain faibles et souffrent de pauvreté chronique.** Elles abritent 65,8% des ménages pauvres du pays et présentent les taux de malnutrition les plus élevés du pays. Les disparités socio-économiques entre les quatre régions et le reste du pays sont frappantes. On peut noter qu'il existe également une division Nord-Sud croissante dans le pays.

Pour élaborer une stratégie qui réponde à la crise et puisse contribuer à réduire les risques de conflits futurs dans les quatre régions, il est important d'en comprendre l'impact et les vulnérabilités structurelles sous-jacentes.

Un profil des régions est présenté dans l'encadré 2.1. Les différences régionales sont examinées tout au long de l'analyse et dans le reste du rapport.

---

<sup>2</sup> International Crisis Group, « Cameroun : faire face à Boko Haram », 16 novembre 2016, rapport n°214, disponible sur : <http://www.cnn.com/2015/09/03/africa/boko-haram-cameroon-violence/>.

<sup>3</sup> ACLED (Armed Conflict Location and Event Data Project) données sur les violences politiques, mis à jour le 19 novembre 2016. Consulté sur : <http://www.acleddata.com/data/realtime-data-2016/>. La lutte du gouvernement contre Boko Haram a également soulevé des préoccupations au sujet de violations des droits de l'homme, selon Amnesty International, « Bonne cause, mauvais moyens : atteinte aux droits humains et à la justice dans le cadre de la lutte contre Boko Haram au Cameroun », juillet 2016.

<sup>4</sup> RCP Notes thématiques, 2017.

## ENCADRÉ 2.1 : APERÇU DES CARACTÉRISTIQUES RÉGIONALES

EST	
<b>Vue d'ensemble</b>	L'Est est fortement impacté par l'insécurité en RCA et l'afflux de réfugiés. Le défi est de répondre de manière durable à l'impact de la crise en zone frontalière et d'éviter le débordement de l'insécurité, mais aussi de réduire l'enclavement économique et territorial.
<b>Population</b>	806 935 (7 h/km <sup>2</sup> )
<b>Groupes ethniques</b>	Gbayas, Peuls Mbororos, Fang, Baka
<b>Groupes religieux</b>	Chrétiens, animistes, musulmans
<b>Déplacements forcés</b>	152 000 réfugiés, 115 800 populations hôtes
<b>Départements accueillants les réfugiés</b>	Lom-et- Djerem, Kadei, Boumba-et-Ngoko
<b>Données structurelles</b>	Le développement économique et social à l'Est est plus avancé que dans les autres régions ciblées par le RCP, avec des indicateurs proches de la moyenne nationale. L'Est a une faible densité de population, inégalement répartie sur le territoire. Elle reste néanmoins pauvre en infrastructure (à l'exception de quelques routes forestières privées, la circulation dans la province n'est réalisable que sur les trois routes principales qui couvrent le territoire autour desquelles est concentrée la majorité de la population), contribuant notamment à limiter l'accès aux services sociaux dans les zones reculées. La région est riche en ressources naturelles (bois). Les activités économiques principales sont l'agriculture de subsistance et l'exploitation forestière et minière. Le secteur privé et l'industrie sont peu développés.
<b>Impact des crises</b>	L'insécurité en RCA, une frontière poreuse et les mouvements transfrontaliers exposent les populations à des défis sécuritaires importants : afflux de réfugiés centrafricains en diverses vagues (au total environ 42 000 réfugiés de 2004 et 170 000 « nouveaux réfugiés » entre 2013 et 2016, la plupart concentrés dans la région de l'Est), augmentation des crimes et autres formes de tension et conflit, notamment agro-pastoraux. Les tensions entre Peuls et Gbayas dues à des différences culturelles traditionnelles se sont renforcées. Dans des zones « à risque », les forces de sécurité et de maintien de l'ordre qui s'étaient déployées au plus fort de la crise ont diminué leurs effectifs. Cinq sites aménagés (Gado Badzere, Mbile, Lolo, Timangolo, Ngarisingo) accueillent des réfugiés, mais plus de la moitié des réfugiés vivent en dehors des camps. L'instabilité en RCA n'offre pas à ce jour de conditions propices au retour. Cette situation accentue les faiblesses structurelles de développement. L'accès à la terre reste conflictuel. A cela s'ajoute l'aggravation des conflits entre agriculteurs et éleveurs qui migrent dans la région suite à la modification des couloirs de transhumance induite par le changement climatique et les crises. La crise sécuritaire a aussi affecté les activités économiques : fuite des commerçants, des éleveurs et de certains opérateurs économiques de la région.

ADAMAOUA	
<b>Vue d'ensemble</b>	L'impact de la crise se fait surtout ressentir dans la bande de territoire frontalière de la RCA. Le défi est d'éviter un débordement de la crise, dans un contexte d'augmentation de la criminalité, de conflits latents et de faiblesse de la présence de l'État, tout en réduisant la marginalisation socio-économique.
<b>Population</b>	1 083 022 (17h/km <sup>2</sup> )
<b>Groupes ethniques</b>	Peul, Peul Mbororo, Houda, Gbayas
<b>Groupes religieux</b>	Majoritairement musulmans, animistes, chrétiens
<b>Déplacements forcés</b>	53 600 réfugiés, 43 400 populations hôtes
<b>Départements accueillants les réfugiés</b>	Vina, Mbere, Djerem
<b>Données structurelles</b>	L'Adamaoua présente des indicateurs socio-économiques faibles. L'économie repose presque entièrement sur l'élevage, prenant notamment la forme du ranching, en raison de sa végétation de type savane offrant des conditions idéales pour l'élevage. Le boom animalier qui en a résulté a cependant créé des problèmes environnementaux, faute de mesures d'accompagnement suffisantes. Il y a peu d'industries, toutes situées à Ngaoundéré, la capitale régionale, et liées à la transformation des sous-produits de l'élevage. Ngaoundéré est l'une des villes à la croissance la plus forte du Cameroun grâce à son emplacement à l'extrémité de la voie de chemin de fer provenant du sud du Cameroun. Des pratiques culturelles, comme le fait que les nomades envoient rarement leurs enfants à l'école, expliquent le niveau d'éducation très faible.
<b>Impact des crises</b>	La plupart des réfugiés se trouvent dans les départements du Mbéré et de la Vina. La région est marquée par un niveau élevé d'insécurité, caractérisé par les enlèvements contre rançon principalement en zone rurale et le phénomène des coupeurs de routes et des mouvements de bandes armées (souvent originaires du Tchad, du Soudan ou de la RCA), qui ciblent en majorité les troupeaux transhumants. Les nomades Mbororos s'arment en réaction ou sont poussés à un exode rural forcé. D'un point de vue économique, les échanges commerciaux et le commerce du bétail, très développé dans le département du Mbéré, ont subi une réduction importante.
NORD	
<b>Vue d'ensemble</b>	Dans le Nord l'impact des crises se fait ressentir surtout au niveau de l'économie et des tensions croissantes entre populations. Les indicateurs socio-économiques suggèrent l'urgence d'adresser les facteurs structurels de vulnérabilités. Le défi principal sera de relancer l'intégration économique, réduire la marginalisation socio-économique et éviter le débordement des crises.
<b>Population</b>	2 888 199 (43 h/km <sup>2</sup> )
<b>Groupes ethniques</b>	Peuls et autres groupes
<b>Groupes religieux</b>	Majoritairement musulmans, animistes, chrétiens
<b>Déplacements forcés</b>	19 500 réfugiés, 18 400 populations hôtes
<b>Départements accueillants les réfugiés</b>	Mayo Rey

<b>Données structurelles</b>	Le Nord est une région de savane. L'économie dépend principalement de la filière du coton, l'agriculture de subsistance et le commerce, y compris transfrontalier (Nigéria). Le troisième port du Cameroun, Garoua, est un centre industriel et un carrefour des marchandises en provenance et au départ du Cameroun, du Tchad et du Nigéria. Le Nord présente des indicateurs socio-économiques très faibles et des allocations budgétaires par habitant parmi les moins élevées du pays. Les structures traditionnelles de pouvoir contribuent à renforcer l'exclusion des femmes et des jeunes des structures de gouvernance locale. L'accès aux services sociaux de base reste limité, l'accès à l'eau potable est critique et l'incapacité des administrations locales à gérer les événements climatiques (inondations, sécheresse) impactent négativement la résilience des populations. Enfin l'accès à la terre reste problématique, car la chefferie coutumière contrôle l'accès à la terre agricole et pastorale et n'accorde le plus souvent aux producteurs que des droits précaires. Le problème de l'accès à la terre pour les jeunes et le passage à un mode d'agriculture et d'élevage intensifs constituent des défis majeurs.
<b>Impact des crises</b>	La région du Nord est doublement impactée par les crises liées à Boko Haram et en RCA. Le nombre de réfugiés au Nord est très inférieur comparé aux autres régions. L'impact de la crise se fait surtout ressentir sur les activités économiques et commerciales (échanges commerciaux réduits, volatilité des prix, réduction des investissements, chute du tourisme). Tout comme dans l'Adamaoua, les enlèvements et les vols des bétails exacerbent les tensions et les conflits.

EXTRÊME-NORD	
<b>Vue d'ensemble</b>	C'est la région la plus impactée par la crise liée à Boko Haram et par des défis structurels plus accentués. Le défi principal est de diminuer l'impact de la crise et la marginalisation de la région en traitant des vulnérabilités structurelles.
<b>Population</b>	4 364 870 (127 h/km <sup>2</sup> )
<b>Groupes ethniques</b>	Plus de 50 groupes ethniques, dont les Peuls, Kanuris, Arabes Shuwas
<b>Groupes religieux</b>	Chrétiens, musulmans, animistes
<b>Déplacements forcés</b>	88 500 réfugiés, 400 000 populations hôtes
<b>Départements accueillants les réfugiés</b>	Diamare, Logone-Et-Chari, Mayo-Danay, Mayo-Kani, et Mayo-Tsanaga
<b>Données structurelles</b>	Le développement économique et social à l'Extrême-Nord est le plus faible des quatre régions ciblées par le RCP et c'est la région la plus pauvre du Cameroun. Elle est le théâtre de très fortes rivalités historiques inter-ethniques, qui peuvent constituer une fenêtre d'opportunité pour des actions de dés-stabilisation par le groupe Boko Haram, tout comme la vulnérabilité de certains groupes comme les jeunes. L'agriculture de subsistance est l'activité économique principale, en parallèle du commerce. Le climat soudano-sahélien est contraignant pour l'agriculture et le changement climatique s'y fait ressentir de manière notable, accentuant la sécheresse et augmentant les risques d'inondations subites. L'accès à la terre y est particulièrement difficile, notamment pour les jeunes, car les terres arables sont limitées et leur propriété est gérée par les anciens. L'Extrême-Nord est situé sur une route commerciale importante, entre le Nigéria et le Tchad, qui explique l'importance du commerce transfrontalier, mais aussi les trafics illicites de la région du Lac Tchad.
<b>Impact des crises</b>	Cette approche se reflète également dans le budget et les options de financement proposés pour la stratégie RCP, qui suggère une allocation financière accrue aux quatre régions pour les domaines clés, notamment les services de base, les infrastructures, la relance économique et économique. Opportunités. Cela devrait contribuer non seulement à une plus grande capacité à réduire les vulnérabilités structurelles, mais aussi à promouvoir une meilleure intégration d'une série de priorités liées à l'impact de la crise, y compris le déplacement forcé, dans les politiques, plans, budgets et programmes.

## ANALYSE DE L'IMPACT DES CRISES, DE LA VULNÉRABILITÉ STRUCTURELLE ET DES FACTEURS DE RÉSILIENCE

Cette partie de l'analyse présente un aperçu plus détaillé des facteurs clés de fragilité et de résilience<sup>5</sup>. L'impact de la crise et les vulnérabilités structurelles ont été examinés à travers les dimensions suivantes de la fragilité :

- Les facteurs de gouvernance liés à la faible performance des institutions publiques, au faible accès aux services sociaux de base (éducation et santé), à la justice et à l'état de droit, à la protection sociale, ainsi que le manque d'investissements publics et d'infrastructure dans ces domaines.
- Les facteurs économiques liés à la pauvreté, aux inégalités, à l'épuisement des ressources naturelles et aux difficultés croissantes à mener des activités agricoles et pastorales dues aux conflits et aux crises, au changement climatique, ainsi qu'à une mobilité réduite pour accéder aux marchés.
- Les facteurs sociaux, y compris la pression démographique, l'affaiblissement de la cohésion sociale résultant de la marginalisation et de l'exclusion de groupes spécifiques — en particulier les jeunes et les femmes — aux opportunités sociales et économiques, et des tensions croissantes pour accéder à la terre et aux ressources naturelles, y compris entre les personnes déplacées et les communautés d'accueil.
- Les facteurs de sécurité, notamment la forte criminalité, les incidents de sécurité et les abus.
- Les facteurs environnementaux liés au changement climatique et aux pressions accrues sur les ressources naturelles.

Les tableaux 2.1 et encadré 2.2 présentent des données clés, qui illustrent l'impact de la crise et la vulnérabilité structurelle des quatre régions.

### Impact des crises

**Les crises sous régionales liées à Boko Haram et au conflit en RCA, ainsi que la vulnérabilité induite par des chocs externes, ont des conséquences directes et graves sur les quatre régions.** Elles comprennent une dégradation de la situation sécuritaire, des besoins humanitaires accrues et une crise de protection, qui affectent les populations déplacées et les communautés d'accueil, des tensions entre et au sein des communautés, un ralentissement des activités économiques et une perturbation des circuits commerciaux, l'affaiblissement des institutions et des services de base, une pression accrue sur les ressources naturelles et l'accès à la terre.

---

<sup>5</sup> L'analyse prend en compte les différences existantes : (i) entre les quatre régions ; (ii) au sein de chaque région ; et (iii) entre les zones impactées directement par les crises et les autres zones (voir tableaux 2.1 et 2.2 et encadré 2.1).



**TABLEAU 2.1 : VUE D'ENSEMBLE DES FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ STRUCTURELLE ET DE L'IMPACT DES CRISES**

Facteurs	Impact des crises	Facteurs de vulnérabilité structurelle
Gouvernance	Dépôts de certains agents de l'État ; pression sur les services administratifs et services sociaux de base, avec cas de fermeture de certaines structures	Marginalisation des quatre régions ; processus de décentralisation inachevé avec investissements publics insuffisants ; retard dans les transferts budgétaires aux régions et faible capacité d'exécution (communes) ; manque d'inclusion, de participation à la prise de décision, de redevabilité et de transparence ; faiblesse du système judiciaire, des services sociaux de base et de l'état civil
Économiques	Destruction d'emplois ; limitation du commerce transfrontalier (couvre-feu, interruption partielle des marchés) ; diminution du tourisme ; fluctuation du prix des denrées de base	Pauvreté extrême et chronique ; enclavement avec insuffisance des infrastructures de réseau et connectivité limitée ; climat des affaires défavorable (prédominance de l'économie informelle, faiblesse du secteur privé) ; faible productivité, sous-emploi et manque de perspectives économiques ; insécurité foncière
Sociaux	Déplacements forcés avec augmentation des besoins humanitaires ; cas de radicalisation	Forte croissance démographique ; société fortement hiérarchisée ; exclusion des jeunes et fossé intergénérationnel ; insécurité alimentaire et nutritionnelle ; tensions ethno-religieuses
Sécuritaires	Attaques, attentats suicides et crimes graves (enlèvements, meurtres) ; crise de protection des déplacés dans un contexte d'insécurité croissante ; recrutement de jeunes par Boko Haram et rôle croissant des comités de vigilance	Présence limitée des forces de l'ordre ; frontières poreuses ; trafics illicites
Environnementaux	Pression sur les ressources locales (eau, bois de chauffe, halieutique, etc.)	Mouvements de population liés au changement climatique (désertification, sécheresse, inondation) ; pratiques dommageables à l'environnement avec dégradation des sols, déforestation, etc. ; mécanisme inapproprié d'affectation des terres

Note : L'impact et les facteurs structurels illustrés dans ce tableau sont généralement communs aux quatre régions. D'autres facteurs propres à des régions spécifiques sont illustrés dans l'encadré 2.1 et dans le reste de ce chapitre.

### ENCADRÉ 2.2 : L'IMPACT DES CRISES

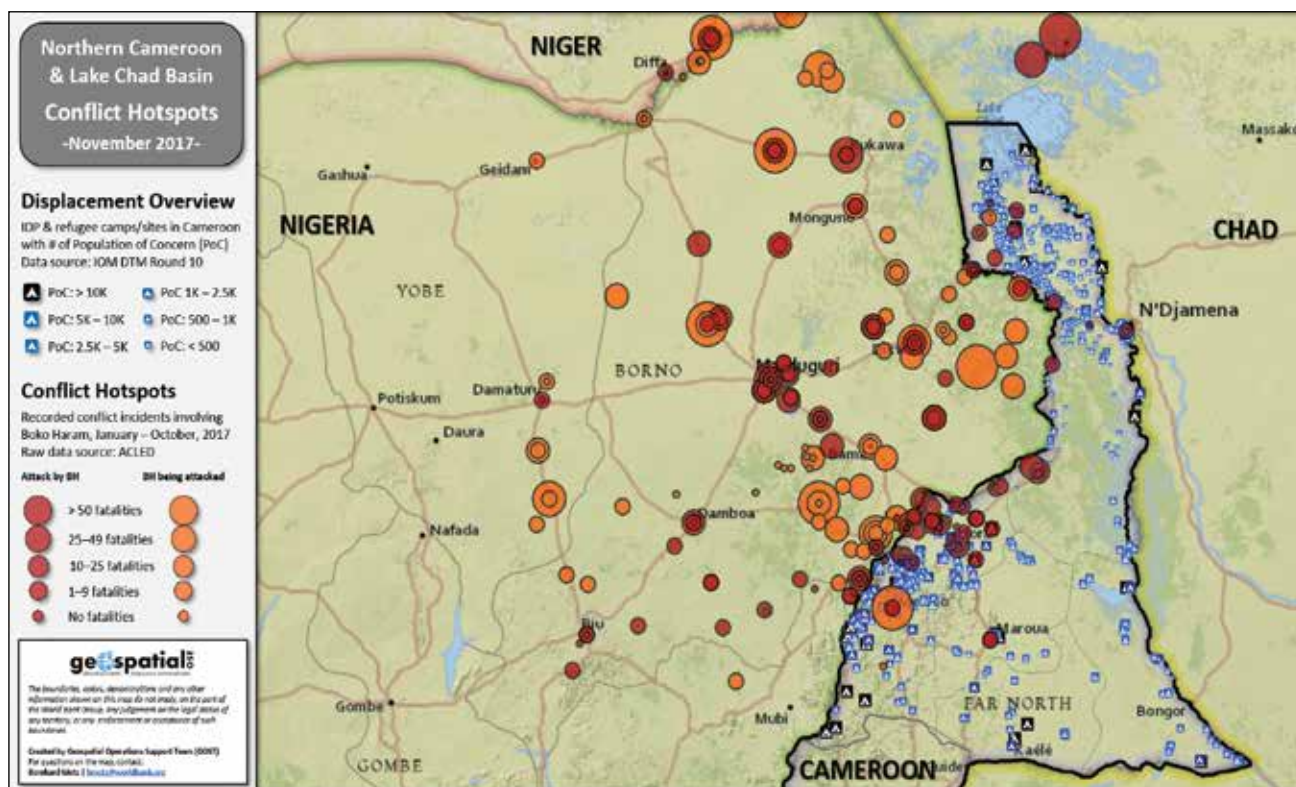
- Nombre de personnes vivant dans les zones affectées par les crises : 9,6 millions
- Nombre de personnes ayant besoin de l'assistance humanitaire : 3,3 millions
- Nombre de personnes déplacées (réfugiés, personnes déplacées internes et retournés) : 640 000
- Nombre d'enfants souffrant de la malnutrition aiguë et sévère : 12 000
- Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire (niveau de crise et d'urgence) : 1,5 millions
- Nombre total de réfugiés : 341 000
  - Nigériens : 91 000
  - Centrafricains : 246 000
  - Réfugiés en zones urbaines : 27 000 (dont 21 000 venus de RCA et 2 000 venus du Nigéria)
- Personnes déplacées internes : 238 000
- Retournés (anciens déplacés internes) : 61 000
- Communautés accueillant les réfugiés/déplacés et ayant besoin de l'assistance humanitaire : 584 000 (Adamaoua : 43 000 ; Est : 116 000 ; Nord : 18 000 ; Extrême-Nord : 407 000)

Source : OCHA, Aperçu des besoins humanitaires, octobre 2017 ; HCR, novembre 2017.

## LA SITUATION SÉCURITAIRE RESTE PRÉOCCUPANTE

L'impact sécuritaire de la crise liée à Boko Haram se manifeste dans les régions de l'Extrême-Nord par des attaques fréquentes contre l'armée, des attentats suicides et des crimes graves, tels que prises d'otages et meurtres. Les attaques de Boko Haram ont donné lieu au recrutement forcé de jeunes, aux viols et rapt de jeunes filles souvent offertes en mariage aux combattants et à leur embrigadement dans l'organisation d'attentats suicide. Bien qu'il n'existe pas de nombre officiel, on estime qu'entre 7 000 et 10 000 nationaux ont rallié Boko Haram<sup>6</sup>. Le groupe extrémiste a mené environ 500 attaques dans l'Extrême-Nord entre janvier 2013 et janvier 2017. Le plus grand nombre d'attaques – 250 entre janvier 2013 et janvier 2017 – s'est produit dans le département de Mayo-Sava, dont 157 dans le seul district de Kolofata. En 2016 et début 2017, le groupe a mené environ 150 attentats, dont 22 attentats suicides au cours desquels au moins 260 civils ont été tués<sup>7</sup>. Dans les régions de l'Est, de l'Adamaoua et du Nord, l'impact de la crise centrafricaine se fait surtout ressentir dans les zones frontalières, par une augmentation de la criminalité et du niveau de violence et le développement du trafic humain. La Figure 2.2 présente un aperçu des déplacements forcés et des concentrations d'incidents sécuritaires.

FIGURE 2.2 : RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD — ZONES DE CONFLITS LIÉS À BOKO HARAM ET DÉPLACEMENTS FORCÉS



Source : Banque mondiale en se basant sur les données d'ACLED et du DTM d'OIM.

<sup>6</sup> Banque Mondiale, « Note d'informations et d'analyses », Claude Mbowou, mars 2017 ; International Crisis Group, « Cameroun : faire face à Boko Haram », *Rapport Afrique* N°241, 16 novembre 2016.

<sup>7</sup> Base de données ACLED ; International Crisis Group, « Cameroun : faire face à Boko Haram, 2016 » ; Africa Research Institute, « Boko Haram's shifting tactics in Cameroon: what does the data tell us? » février 2017 ; *Amnesty International rapport 2016-17 : Cameroun*.

**Cette situation d'insécurité généralisée est fortement ressentie par les populations.**

Plus de la moitié des personnes consultées lors d'une enquête conduite dans le cadre du processus RCP confirment que la situation sécuritaire dans leur région est inchangée (encadré 2.3)<sup>8</sup>. Dans un contexte d'insécurité, lié notamment à la difficulté de sécuriser durablement chaque localité et à cause d'une présence souvent insuffisante des postes de police ou de gendarmerie, des comités de vigilance ont été activés par les autorités ou à l'initiative des populations. Ce sont des organes relais de sécurité au niveau des villages et des quartiers. Dans l'Extrême-Nord, 61% des personnes citent les comités de vigilance comme les structures assurant principalement la sécurité<sup>9</sup>, alors que 3% mentionnent la police, 4% la gendarmerie et 4% l'armée. Néanmoins, ces comités, parfois mal formés, peuvent être responsable de crimes et d'abus.

**LES DÉPLACEMENTS FORCÉS PERSISTENT ET PROVOQUENT UNE AUGMENTATION DES BESOINS HUMANITAIRES**

Les crises conduisent à **une forte augmentation du nombre de déplacés forcés**, affectant de manière différente les quatre régions et prolongeant ainsi la crise humanitaire. L'Extrême-Nord, avec les zones du Logone-et-Chari, Mayo-Sava et Mayo-Tsanaga proches de la frontière nigérienne, où le niveau d'insécurité est particulièrement élevé et dont une partie du territoire est une zone de conflit caractérisée par l'abandon de villages<sup>10</sup>, et d'autres zones, qui accueillent une forte concentration de réfugiés et de personnes déplacées internes, où la nature du déplacement semblerait plus temporaire, mais pour lesquelles les intentions de retours sont faibles<sup>11</sup>. Cette situation affecte aussi les communautés hôtes.

**Des zones de l'Est, de l'Adamaoua et du Nord frontalières avec la RCA**, qui accueillent une forte concentration de réfugiés centrafricains, en particulier dans 22 communes de l'Est caractérisées par des besoins accrus pour les communautés hôtes et les réfugiés, notamment en termes de mise à échelle des infrastructures sociales et une pression accrue sur les ressources naturelles. La durée des déplacements semble plus longue dans ces zones, comme l'atteste le nombre de réfugiés centrafricains arrivés lors de crises précédentes et toujours présents, ce qui produit des

**ENCADRÉ 2.3 : PERCEPTION DE L'IMPACT DES CRISES PAR LES POPULATIONS**

**En matière de sécurité :** « La ville [de Batouri, à l'Est] vit une insécurité totale qui s'explique par les fréquentes agressions, les assassinats et le banditisme, le nombre très insuffisant des éléments de forces de sécurité et de maintien de l'ordre. » —Un habitant

**En matière d'accès aux services :** « Quand nous déclarons les naissances à la mairie, on ne nous délivre jamais l'acte de naissance. J'ai 3 enfants nés ici à Mbé [Adamaoua] depuis 2005 et ils n'ont pas d'actes. En conséquence, ils ne fréquentent pas [les écoles]. » —Un déplacé

« Pour faire ta carte d'identité, il faut aller jusqu'à Kousseri. Et si vous n'avez pas de pièces pour aller à Kousseri, vous êtes bloqués. » —Un habitant de Fotokol, Extrême-Nord

**En matière d'agriculture et d'élevage :** « Les Peuls ont fait entrer leurs bœufs dans mon champ. Ils ont tout brouté. Je n'ai rien eu. Les bergers ont disparu et j'ai même eu peur d'être [tué ou] capturé. » —Un agriculteur du Nord

Source : RIDEV, *Synthèse des données qualitatives*, 2017.

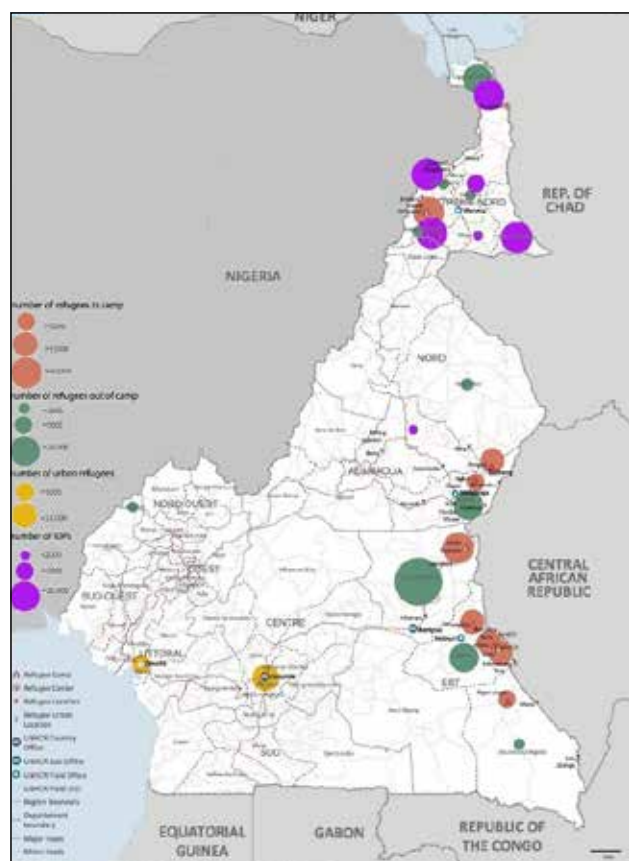
<sup>8</sup> Extrême-Nord 50,4% ; Nord 68,8% ; Adamaoua 52% ; Est 66,2%. INS enquête RCP, 2017, tableau 4.14.

<sup>9</sup> Nord 41% ; Adamaoua 19% ; Est 36%. INS enquête RCP, 2017, tableau 4.4.1.

<sup>10</sup> Sur 674 villages recensés par Organisation internationale pour les migrations (OIM) [Matrice du suivi des déplacements (DTM) 8], comprenant 56 nouveaux villages, 42 villages se sont révélés totalement inhabités.

<sup>11</sup> Selon les derniers round du DTM (OIM, Août 2017), 24% des déplacés (y compris ceux qui se sont déplacés en raison des inondations), indiquent vouloir retourner dans leurs lieux d'origine.

**FIGURE 2.3 : VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION DE DÉPLACEMENT FORCÉ**



Source : HCR, novembre 2017.

conséquences à long terme. L'instabilité continue en RCA ne semble pas offrir des conditions propices à un retour rapide de ces réfugiés.

**Ces déplacements forcés, qui impactent aussi fortement les communautés hôtes, ont entraîné une augmentation importante des besoins humanitaires,** notamment en eau, nourriture et abri, et produit une pression considérable sur les structures sociales, économiques et de gouvernance, déjà peu performantes, de même que sur les ressources naturelles. Les taux d'insécurité alimentaire sont de 34% dans l'Extrême-Nord, de 15% dans l'Adamaoua et le Nord. Actuellement, près de 3,9 millions de personnes dans les quatre régions se trouvent en situation d'insécurité alimentaire. Parmi eux, plus de 200 000 se trouvent en situation d'urgence (figures 2.3 et 2.4)<sup>12</sup>.

### LA SITUATION EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE SÉCURITÉ HUMAINE RESTE PRÉOCCUPANTE

Dans ce contexte, **des problèmes de protection et de sécurité humaine affectent les populations,** particulièrement les réfugiés et les déplacés internes, mais aussi les communautés hôtes. La situation est alarmante, surtout pour les femmes, particulièrement exposées à la violence sexuelle basée sur le genre<sup>13</sup>.

La situation est très alarmante aussi pour les jeunes et les enfants, rendus plus vulnérables, notamment à cause de

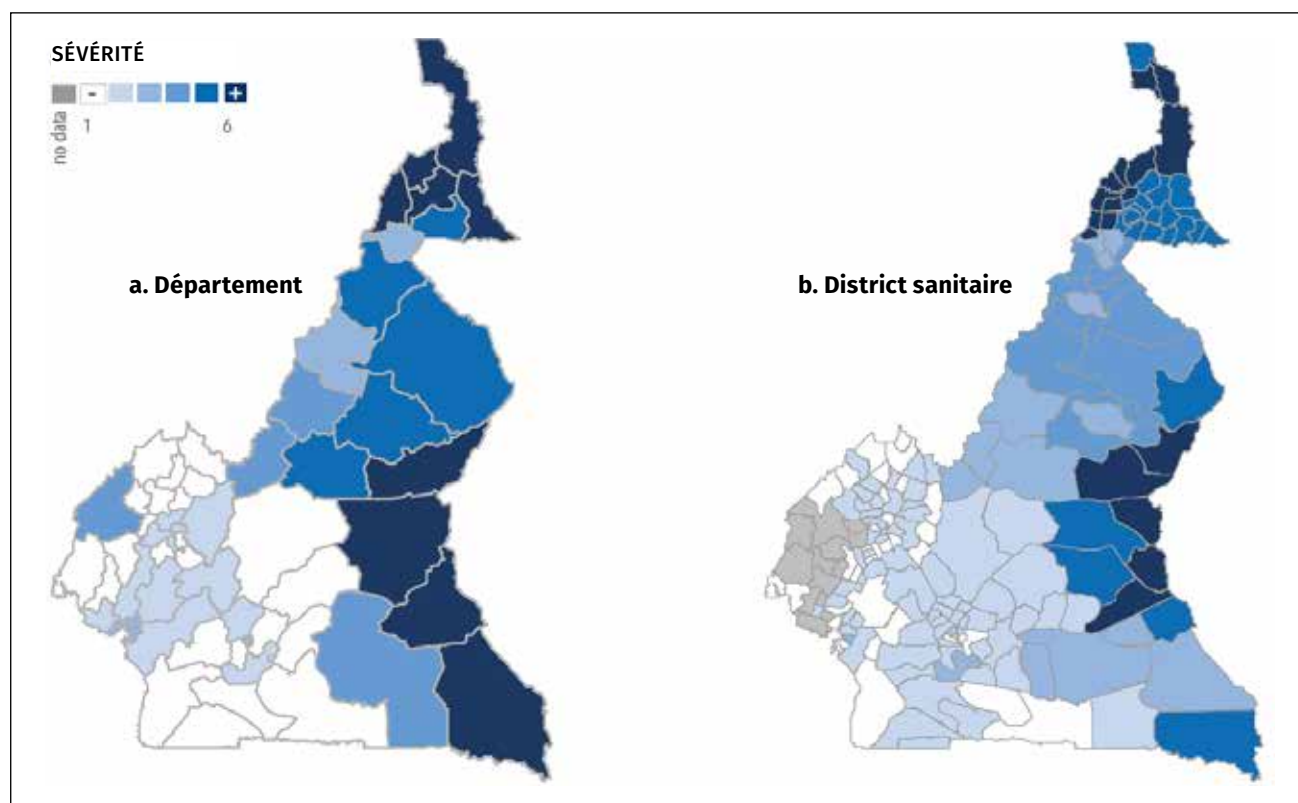
l'abandon scolaire et du manque d'emplois (pour les jeunes), à l'exploitation, au recrutement forcé au sein des groupes armés et au trafic d'êtres humains. Dans l'Extrême-Nord, les réfugiés et les populations déplacées internes sont exposés à de multiples risques de protection, y compris aux risques de retours non volontaires (pour les réfugiés) et d'apatridie. L'abandon scolaire et le manque d'emploi rendent les jeunes plus susceptibles d'être recrutés par Boko Haram<sup>14</sup>. Dans ce contexte d'insécurité et d'urgence, il demeure parfois difficile de faire la distinction entre les sympathisants de Boko Haram, les jeunes marginalisés et les personnes déplacées, ce qui crée un climat de suspicion qui génère des tensions. Le système judiciaire n'arrive pas à traiter suffisamment rapidement les nombreux cas de personnes arrêtées pour suspicion d'appartenance à Boko Haram et placées en détention préventive, ce qui conduit à une surpopulation carcérale et à un nombre conséquent de détenus en attente de jugement et n'ayant parfois pas accès à un avocat.

<sup>12</sup> Enquête Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural appuyée par le Programme alimentaire mondial (PAM), réalisée en mai 2017.

<sup>13</sup> Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), « Aperçu des besoins humanitaires, Cameroun », décembre 2016.

<sup>14</sup> Au Nord, 65% des jeunes interrogés lors d'une étude sur l'enrôlement des jeunes dans les groupes armés au Cameroun mentionnent comme motivation principale à rejoindre un groupe armé la frustration par rapport à la situation générale du pays. *World Dynamics of Young People, Recruitment of Young People in Armed Groups in Cameroon*, 2016.

FIGURE 2.4 : APERÇU DES BESOINS HUMANITAIRES 2018 (OCHA)



Source : OCHA 2018.

Cette situation contribue également à **augmenter les tensions entre communautés et à réduire la cohésion sociale**, parfois déjà fragilisée par des facteurs de stress préexistants. Dans de nombreux cas, les communautés hôtes apportent leur soutien aux déplacés et réfugiés<sup>15</sup>. Plus de la moitié des personnes déplacées internes sont hébergées auprès de familles d'accueil. Dans certaines communes, leur nombre est même supérieur à celui des populations locales<sup>16</sup>. Cependant, les communes manquent de moyens et les déplacements forcés créent des tensions croissantes entre populations réfugiées, déplacées internes, retournées et communautés hôtes autour de l'accès aux ressources et de la perception d'inégalités dans l'accès à l'aide humanitaire<sup>17</sup>. Ceci entraîne aussi une pression localisée mais importante sur l'environnement et sur les ressources naturelles, tandis que les capacités des institutions pour assurer leur bonne gestion sont affaiblies.

<sup>15</sup> En décembre 2016, près de 63% des personnes déplacées internes ont été recueillies auprès de famille d'accueil. OCHA, Aperçu des besoins humanitaires, décembre 2017. 58% des personnes interrogées (personnes déplacées internes, retournées et réfugiés non enregistrés se trouvant dans l'Extrême-Nord) affirment que les communautés hôtes ont la volonté de les aider, mais qu'elles manquent de moyens ; et que 33% ont la volonté d'apporter leur soutien mais pendant une durée déterminée. OIM, DTM 7, mars 2017.

<sup>16</sup> OCHA, « Aperçu des besoins humanitaires, Cameroun », décembre 2016 ; OIM, DTM 7, mars 2017. En mai 2017, 47% des communes consultées par l'INS à l'Extrême-Nord, 43% au Nord, 62% dans l'Adamaoua et 68% à l'Est accueillent des réfugiés, INS Enquête RCP, 2017.

<sup>17</sup> Consultations régionales, octobre 2017 ; RIDEV, *Diagnostic pour le relèvement et la consolidation de la paix au Cameroun. Synthèse des données qualitatives collectées auprès des populations des régions de l'Adamaoua, de l'Est, du Nord et de l'Extrême-Nord*, octobre 2017.

## LES MOYENS DE SUBSISTANCE DES POPULATIONS SONT AFFECTÉS

### L'impact économique des crises est dévastateur et a diminué les moyens de subsistance.

Les zones frontalières sont particulièrement affectées du fait de la fermeture ponctuelle des frontières avec le Nigéria dans l'Extrême-Nord et avec la RCA dans le Nord, l'Adamaoua et, parfois, l'Est. Les attaques et l'insécurité ont conduit à l'interruption d'une grande partie des marchés locaux, du commerce frontalier et du tourisme. Ainsi, les exportations officielles du Cameroun vers le Nigeria sont passées de 107 millions USD en 2014 à 42 millions USD en 2015<sup>18</sup>. La crise sécuritaire a entraîné dans certaines zones l'abandon des exploitations par les agriculteurs, notamment à l'Extrême-Nord, où 4 500 hectares de cultures en champs ont été abandonnés par des agriculteurs déplacés internes. A cela s'ajoute l'interdiction de la mobilité des motocyclettes dans certaines zones rurales qui a rendu difficile la circulation des biens et l'accès aux engrais. Les producteurs ont davantage de mal à vendre leurs produits au Nigéria, car les prix y sont trop bas, ce qui a aussi fait baisser les prix sur les marchés locaux du Septentrion<sup>19</sup>. Le déplacement forcé a entraîné des pertes d'emplois pour les personnes déplacées. Les coupeurs de route à l'Est et dans l'Adamaoua multiplient les vols de troupeaux, poussant les éleveurs à s'armer et à modifier leurs couloirs traditionnels de transhumance, empiétant sur des terres agricoles autres que celles prévues et saccageant les cultures. Ceci a conduit à l'intensification du conflit traditionnel entre agriculteurs et éleveurs, entraînant une diminution de la production.

## LA GOUVERNANCE ET LES SERVICES SOCIAUX DE BASE SONT AFFAIBLIS

En raison de l'insécurité et des besoins humanitaires croissants, **les institutions sont sous forte pression et manquent des capacités et des moyens nécessaires** pour faire face à la situation. Certains représentants publics et fonctionnaires ont fui leurs zones d'affectation, en particulier à l'Extrême-Nord. De même, certains bâtiments publics sont fermés ou ont été endommagés<sup>20</sup>. Cela rend plus difficile la gestion administrative des localités et la fourniture des services sociaux de base. Les difficultés administratives affectent les services d'état civil, rendant difficile la délivrance des documents d'identité ou le remplacement des documents perdus, ce qui fragilise les populations déplacées et complique leur accès aux services sociaux de base et à la protection<sup>21</sup>. En matière de santé, un grand nombre de personnes n'a plus accès aux soins, alors que les besoins augmentent, notamment au sein des communautés hôtes. Le personnel, l'équipement médical et les médicaments font souvent défaut. Dans le domaine de l'éducation, l'insécurité a causé la fermeture de nombreuses écoles et la surpopulation des écoles restées ouvertes dans les zones directement impactées. Dans les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est, 53% des enfants réfugiés âgés de 6 à 13 ans ne sont pas inscrits à l'école primaire et 95% des adolescents (réfugiés et communautés hôtes), âgés de 14 à 17 ans, ne fréquentent pas d'établissement d'enseignement secondaire<sup>22</sup>.

<sup>18</sup> Cette diminution s'explique aussi par le ralentissement de l'économie nigériane et la dévaluation du naira, sans qu'il soit possible de quantifier leur part respective (UNCOMTRADE).

<sup>19</sup> Note thématique 4, Accès à la terre, élevage et production. Cependant, il est aussi possible d'assister de manière localisée à un phénomène contraire de hausse des prix des denrées alimentaires dans certaines localités, reportée comme une des conséquences des crises dans les autres régions. « On assiste à une flambée des prix. En cette année 2017 par exemple, le prix du sac de maïs est monté à 17.000 FCFA, seuil qui n'a jamais été atteint par le passé. » Région du Nord, RIDEV, *Synthèse des données qualitatives*, 2017, p. 74.

<sup>20</sup> A l'Extrême-Nord, 133 écoles sont fermées et 89 partiellement endommagées. *HNO révisé*, novembre 2017, OCHA.

<sup>21</sup> 69% des personnes interrogées (personnes déplacées internes, retournés et réfugiés non enregistrés se trouvant dans l'Extrême-Nord) confirmaient avoir emporté leurs papiers d'identité avec eux. OIM, DTM 8, juin 2017.

<sup>22</sup> RCP, « Note thématique sur la sécurité, les déplacements forcés et la protection ».

## Facteurs de vulnérabilité structurelle

Les régions du Septentrion et de l'Est sont caractérisées par une vulnérabilité et une marginalisation prononcées.

Elles souffrent depuis longtemps d'une présence relativement faible de l'État, d'investissements publics et de capacités d'exécution ne répondant pas aux besoins locaux, d'une faible performance de l'administration publique et des services sociaux de base, d'un manque de redevabilité des institutions et d'une participation limitée des populations. Ceci, combiné avec l'enclavement et la marginalisation économique, une sous région instable, un contexte socio-économique et culturel particulier, ainsi que d'autres problèmes structurels, tels la dégradation environnementale et le changement climatique, a réduit l'accès des populations aux services et opportunités socio-économiques, augmenté les tensions et ainsi contribué aux faibles indicateurs de développement humain dans ces régions. Cette situation, ainsi que les différences entre les quatre régions, sont illustrées dans le tableau 2.2 listant les principaux indicateurs socio-économiques et de gouvernance.

### FAIBLE GOUVERNANCE

**La gouvernance reste problématique** au Cameroun et cela se manifeste de plusieurs façons dans les quatre régions. Le gouvernement montre une faible capacité à délivrer divers services publics. Le sous-investissement dans les services sociaux de base et les infrastructures nuit à l'efficacité et à l'équité dans la fourniture des services. L'incapacité à exécuter le budget d'investissement annuel approuvé et le manque de crédibilité de la comptabilité publique reflètent un système de gestion des finances publiques faible. Une bureaucratie inefficace, la corruption et une infrastructure insuffisante, ainsi que des obstacles fiscaux et réglementaires constituent des goulets d'étranglement majeurs pour le secteur privé. En conséquence, une partie de la population du pays, en particulier la population rurale et du nord, est mal desservie et vit dans des conditions de pauvreté chronique.

Les quatre régions sont particulièrement marquées par une forte marginalisation et une très faible performance des institutions. Des investissements insuffisants et ne correspondant pas aux besoins locaux, une gestion inefficace des ressources, une faible présence des institutions dans certaines zones et une faible redevabilité et participation citoyenne expliquent cette situation. Le processus de décentralisation et du transfert des ressources et des compétences au niveau local n'a pas encore produit les résultats attendus.

Le **processus de décentralisation**<sup>23</sup>, qui aurait dû débloquer et permettre le transfert des capacités et des ressources au niveau local, reste inachevé avec des réformes clés qu'il reste à mettre en œuvre<sup>24</sup> : le transfert des responsabilités aux communes ne s'accompagne pas des ressources humaines ou financières adéquates, ce qui résulte en de faibles capacités d'investissement au niveau local<sup>25</sup>. La part du budget transféré aux conseils est déterminée automatiquement ou par for-

<sup>23</sup> Le document de stratégie pour la croissance et l'emploi du Cameroun 2010–2035 stipule que « la décentralisation est axée sur l'amélioration de la prestation des services et des responsabilités locales, une répartition plus équitable des ressources, une réduction des tensions régionales, une utilisation plus efficace des ressources naturelles et des services plus efficaces pour les groupes les plus vulnérables et marginalisés ».

<sup>24</sup> La réforme de la décentralisation de 1996 n'a pas été mise en œuvre, en particulier au niveau régional.

<sup>25</sup> Les autorités locales comptent encore principalement sur le transfert des recettes (subventions et prêts) du gouvernement central par l'intermédiaire du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation

**TABLEAU 2.2 : TABLEAU COMPARATIF DES INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES ENTRE RÉGIONS**

Indicateurs	Extrême-Nord	Nord	Adamaoua	Est	Moyenne nationale
<b>Population et pauvreté</b>					
Nombre d'habitants en 2017 <sup>a</sup>	4 364 870	2 888 199	1 083 022	806 935	22 132 978
Densité de population en 2017 <sup>b</sup> (par km <sup>2</sup> )	127	43	17	7	46
Taux de pauvreté <sup>c</sup> (%)	74,3	67,9	47,1	30	37,5
<b>Services sociaux de base</b>					
Taux net de scolarisation <sup>d</sup> (%)	23,5	24	25,2	43,7	44,4
Taux d'achèvement dans l'enseignement primaire <sup>e</sup> (%)	63,0	71,5	60,7	67,2	76,3
Ratio élèves/maîtres <sup>f</sup> (nombre d'élèves pour un maître)	130,4	121,4	91,9	99,0	81,2
Mortalité infantile en 2014 <sup>g</sup> (no. de morts d'enfants de moins de 5 ans)	154	173	127	127	99
Malnutrition aiguë sévère chez les enfants de 0 à 5 ans <sup>h</sup> (%)	1,1	1,0	0,8	—	—
Ratio approximatif nombre d'habitants/personnel de santé <sup>i</sup>	1 170	1 798	904	559	579
Accès à l'eau potable <sup>a</sup> (% de la population)	62,7	50,7	73,9	64,9	74,1
Accès aux installations d'assainissement <sup>j</sup> (% de la population)	14,3	32,8	58,2	45,4	52
<b>Infrastructures de réseau</b>					
Distance moyenne à une routée bitumée <sup>k</sup> (km)	15	26,9	24,4	36	10,1
Taux d'accès à l'électricité <sup>l</sup> (%)	46	46	52	71	74
Proportion des ménages ayant un téléphone mobile <sup>a</sup> (%)	30,6	54,8	66,3	43,4	64,9
<b>Inclusion financière</b>					
% de gens interrogés ayant obtenu un crédit dans les 12 derniers mois <sup>c</sup>	6,6	5,5	6,2	3,9	10,1
<b>Justice</b>					
Ratio habitants/magistrat (no. de personnes pour un magistrat) <sup>m</sup>	44 539	36 102	13 048	10 345	14 409

a. ECAM4, Enquête complémentaire, 2017.

b. Calcul de la Banque mondiale, arrondi à l'unité inférieure, effectué à partir des données de population de l'ECAM4, Enquête complémentaire, 2017 et des données de surface du territoire de l'INS, Annuaire Statistique du Cameroun, 2015.

c. ECAM4, 2014.

d. Ministère des Enseignements Secondaires, Rapport d'analyse des données statistiques, 2014–2015.

e. Ministère de l'Éducation de Base, Rapport d'analyse des données du recensement scolaire 2014–2015.

f. Ministère de l'Éducation de Base, Annuaire Statistiques 2015–2016. Le ratio est calculé pour le primaire et ne prend en compte que les maîtres payés par l'État (donc sans les maîtres de parents).

g. Calculs effectués par la Banque Mondiale pour le Diagnostic systématique pays pour le Cameroun, 2016.

h. UNICEF, enquête SMART, octobre 2017, résultats préliminaires.

i. Calcul de la Banque mondiale arrondi à l'unité inférieure, effectué à partir des données sur le personnel de santé du Ministère de la Santé Publique, Recensement général des personnels du secteur de la santé, 2011 et sur la population de l'INS, ECAM4, Enquête complémentaire, 2017.

j. MICS, 2014.

k. Arrondi à l'unité supérieure. INS, ECAM4, Enquête complémentaire, 2017.

l. Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Plan directeur d'électrification rurale, 2015.

m. Calcul de la Banque mondiale, arrondi à l'unité inférieure, effectué sur la base du nombre de magistrats indiqué par la Direction de l'Administration Pénitentiaire/Ministère de la Justice, décembre 2015 et de la population donnée par INS, ECAM4, Enquête complémentaire, 2017.



mule, et n'est pas soumise au contrôle des autorités locales qui ne sont pas en mesure d'augmenter ce montant en cas de besoin.

La **répartition des ressources** entre les régions est inégale et inefficace. L'allocation du budget central aux collectivités locales demeure faible, avec un budget des communes correspondant à environ 1% du PIB et leurs dépenses à 5,56% des dépenses publiques nationales<sup>26</sup>. Le Septentrion, aux indicateurs de développement socio-économique inférieurs à la moyenne nationale, est cependant moins favorisé en termes d'investissement public par habitant. Les transferts budgétaires sont effectués avec du retard et ne correspondent pas systématiquement aux besoins, tels que définis dans les Plans Communaux de Développement. Il existe un déséquilibre important dans la répartition des ressources humaines entre les communes, qui ne sont pas corrélées aux besoins. Cela nuit au développement équitable et au fonctionnement des services publics dans ces régions. En plus, la faiblesse des mécanismes de redevabilité et de gestion transparente du budget des collectivités renforce les inégalités<sup>27</sup>.

Du côté de la demande, **le manque de redevabilité** se manifeste de deux manières : premièrement, les conseils élus localement en tant que prestataires directs de la plupart des services sociaux ne participent guère au processus décisionnel de l'allocation budgétaire centrale. Le pouvoir de décision pour le transfert du budget d'investissement est centralisé dans les ministères et ne tient pas compte des besoins spécifiques des différentes régions. Deuxièmement, les citoyens ont peu de moyens de participer à la formulation de la politique locale et à la supervision du budget, ce qui explique que leur confiance dans les institutions publiques soit très faible (encadré 2.4)<sup>28</sup>.

#### ENCADRÉ 2.4 : SATISFACTION VIS-À-VIS DES SERVICES PUBLICS

La satisfaction des populations des quatre régions vis-à-vis des services offerts est faible : mairie (40,3%), école primaire publique (49,8%), formation sanitaire publique (43,6%), état civil (30,3%), justice (11,7%), douanes (8,7%).

Sources : INS 2017, enquête RCP.

Un exemple du mauvais état des capacités de l'administration locale est mis en exergue par le manque de ressources humaines et matérielles des services d'état civil, leur éloignement de la population et le manque d'information sur l'importance de ces documents et des procédures d'enregistrement. Cette situation rend difficile le recensement de la population et la délivrance des documents d'identité<sup>29</sup>, pouvant limiter l'accès des populations aux services sociaux de base et à leurs droits fondamentaux.

---

via son Fonds spécial d'appui à l'assistance mutuelle (FEICOM). Les conseils locaux sont habilités à prélever des taxes et des frais, mais leur capacité à collecter des recettes locales reste faible.

<sup>26</sup> Budget général de la République du Cameroun pour l'exercice 2017.

<sup>27</sup> RCP, Note Thématique : Gouvernance et services sociaux de base, 2017.

<sup>28</sup> « En termes de satisfaction des populations vis-à-vis des élus locaux, les populations jugent [négativement] l'action des maires qui brillent par peu d'actions, quand ceux-ci sont sollicités. » RIDEV, *Synthèse des données qualitatives*, 2017, p. 44.

<sup>29</sup> En 2014, l'Extrême-Nord possède le taux d'enregistrement des naissances des enfants de moins de cinq ans le plus faible du pays, soit 42%. Il est de 58% à l'Est, 61% au Nord et 70% dans l'Adamaoua. La moyenne nationale est de 66%. (INS-MICS 5 (2014).

## FAIBLE DÉLIVRANCE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE

Les contraintes en matière de gouvernance ont des implications profondes sur les aspects de l'offre et de la demande de prestation de services. Les ressources consacrées aux services sociaux sont inadéquates et insuffisantes. En outre, elles n'atteignent souvent pas les fournisseurs de services de première ligne. La corruption, la fragmentation fonctionnelle au sein des ministères et une fonction publique mal gérée contribuent à cette situation. Dans les quatre régions, **les services sociaux de base ne répondent pas aux besoins et aux attentes des populations**, dans un contexte de crise et alors que la croissance démographique reste importante.

Tous les secteurs clés (éducation, santé, nutrition, eau et assainissement) sont affectés de manière identique par ces problèmes de gouvernance. En particulier, les régions sont affectées par la faiblesse des investissements et de la prestation de services, ainsi que par une infrastructure et un équipement médiocres. Le coût élevé des services et les pratiques culturelles traditionnelles limitent l'accès aux services clés, en particulier pour les filles et les femmes, tout particulièrement dans les régions du Septentrion.

Au niveau de l'**éducation**, par exemple, malgré un taux d'inscription dans les écoles proche de la moyenne nationale, le taux de rétention au secondaire demeure faible et le taux d'analphabétisme élevé<sup>30</sup>. Cela est dû au coût élevé des études à partir du secondaire, aux mariages et aux grossesses précoces des jeunes filles, à la distance entre le ménage et l'école, ainsi qu'au manque de perspectives d'emploi formel qui pousse les jeunes à quitter l'école pour des emplois informels. La qualité du secteur de l'éducation reste faible, du fait notamment du manque d'enseignants et de matériels didactiques (encadré 2.5).

En matière de **santé**, les coûts sont relativement élevés et les centres de santé peu nombreux et parfois éloignés des populations. Il existe un manque généralisé de personnel et leur répartition n'est pas proportionnelle à la densité de population. La qualité des soins et la disponibilité des médicaments demeurent insuffisantes. En conséquence, le taux de mortalité néonatale et des enfants de moins de 5 ans est supérieur à la moyenne nationale. En matière **d'eau et d'assainissement**, la situation est problématique du fait d'un accès à l'eau potable et la mise en place d'installations sanitaires limitées, aggravés par l'insalubrité de l'environnement dans les zones les plus vulnérables et certaines pratiques socio-culturelles ayant un effet néfaste sur l'hygiène. La malnutrition aigüe sévère dépasse le seuil d'urgence à l'Extrême-Nord et au Nord et s'en approche dans l'Adamaoua. De plus, le taux de malnutrition chronique est très élevé dans les quatre régions, notamment à l'Extrême-Nord qui se trouve en situation d'urgence avec 320 000 cas recensés, soit une prévalence de 41%<sup>31</sup>.

**La justice et l'état de droit ne sont pas assurés.** La justice formelle est peu efficace et, dans certaines régions éloignées, il n'existe pas d'institutions judiciaires formelles. Les problèmes majeurs sont l'accès limité à l'information judiciaire, une qualité de service insuffisante, une assistance judiciaire inopérante, des coûts élevés des prestations et des procédures judiciaires, l'éloignement des tribunaux et de nombreuses lenteurs dans le traitement des dossiers. Le système judiciaire est

<sup>30</sup> Le taux d'alphabétisme des 18 ans et plus n'atteint que 33.1% dans l'Extrême-Nord, 43.8% dans le Nord, 48.8% dans l'Adamaoua et 74.1% dans l'Est, alors que la moyenne nationale pour les hommes correspond à 78.2% et pour les femmes à 65.5%. INS, ECAM4, Enquête complémentaire, 2017.

<sup>31</sup> UNICEF, enquête SMART, octobre 2017, résultats préliminaires.

### ENCADRÉ 2.5 : LES FEMMES ET LES FILLES SONT DISCRIMINÉES

Les femmes et les filles restent discriminées, en particulier celles des groupes défavorisés sur le plan socioéconomique et du nord du Cameroun. L'écart entre le nombre d'années d'études terminées (6,7 pour les femmes contre 8,2 pour les hommes en 2014) et les taux d'alphabétisation (74% contre 87%, respectivement, en 2014) affecte négativement le bien-être économique, la fécondité, la survie des enfants et l'accès aux services de santé reproductive. Alors que la parité entre les sexes dans l'enseignement secondaire est de l'ordre de 0,9, ce qui signifie que les filles s'inscrivent à l'école secondaire à un taux légèrement inférieur à celui des garçons, seulement 30 à 40% des inscriptions brutes et nettes dans le quintile le plus pauvre sont des femmes, 23,5% dans la région de l'Extrême-Nord et 24% dans la région du Nord.

En conséquence, le nombre médian d'années de scolarisation des femmes âgées de 15 à 49 ans dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord et dans le quintile le plus pauvre est nul, ce qui implique que la majorité de ces femmes n'ont pas d'instruction. Le nombre médian d'années de scolarité de leurs pairs dans d'autres régions est de plus de cinq ans ; il est de 9 ans à Yaoundé et de 9,5 ans dans le quintile le plus riche. Seulement 25 et 33% des femmes en âge de procréer dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord obtiennent une aide qualifiée. Le Nord et l'Extrême-Nord sont les deux seules régions du Cameroun qui affichent des taux à un chiffre pour l'utilisation d'une méthode contraceptive par les femmes mariées ; seulement 3,7% utilisent la contraception à l'Extrême-Nord et 4,9% dans le Nord. L'âge médian du premier mariage est de 19 ans pour le Cameroun et de 16 ans pour le Nord et l'Extrême-Nord.

Les femmes sont plus susceptibles de cultiver des cultures vivrières et moins susceptibles de cultiver des cultures de rente. Lorsqu'elles cultivent des cultures de rente, les rendements des femmes ont tendance à être plus faibles, car elles ont généralement moins d'outils et doivent diviser leur temps entre les tâches agricoles et les tâches ménagères. Alors que les femmes représentent 75% de la main-d'œuvre agricole, elles ne possèdent que 2% de la terre. Cela prive les femmes de garanties, ce qui représente l'un des principaux obstacles à l'obtention de financement, freinant l'expansion de leurs activités agricoles. Les difficultés des femmes à produire suffisamment de nourriture sont exacerbées par le travail physiquement épuisant associé aux pratiques agricoles restées inchangées. Beaucoup de ces disparités trouvent leur explication dans les pratiques sociales, y compris le fait d'attacher moins de valeur à l'éducation des filles que des garçons, les mariages précoces et l'interdiction faite aux femmes d'hériter lors de la mort de leurs maris. Les taux de violence sexuelle et basée sur le genre au Cameroun sont extrêmement élevés : 55% des femmes âgées de plus de 15 ans ont subi des violences physiques ; 60% des femmes mariées ont subi des violences physiques, sexuelles ou émotionnelles. Les femmes camerounaises dans les communautés d'accueil sont particulièrement désavantagées.

Source : RCP Analyse préliminaire, 2016.

également critiqué dans les sondages pour des pratiques de corruption et de trafic d'influence<sup>32</sup>. Ceci incite les populations locales pauvres à se tourner vers les tribunaux coutumiers, souvent plus accessibles. En effet, dans le domaine de la justice, le droit national coexiste avec le droit coutumier. Le recours des usagers au droit coutumier permet de désengorger les tribunaux classiques. Cependant, les acteurs du droit coutumier ne sont pas toujours bien formés et rémunérés pour assumer leurs responsabilités de manière efficace. De plus, les décisions du droit coutumier ne sont pas sys-

<sup>32</sup> « Les décisions de justice ne sont pas satisfaisantes à cause des pratiques de corruption. Un officier de police, chef traditionnel, déclare : j'ai conduit une enquête relative au vol ; les preuves étaient réunies, après la présentation [du prévenu] au Procureur, il a relaxé [celui-ci] et à peine à mon lieu de service, le monsieur m'attendait pour récupérer ses pièces [d'identité] ». RIDEV, *Synthèse des données qualitatives*, 2017, p. 43. 55% des personnes interrogées ont déclaré avoir versé un pot de vin à quelqu'un dans le système judiciaire au cours des 12 derniers mois, ce qui en fait la deuxième administration la plus corrompue, après la police (69%) (Global Corruption Barometer, 2013). L'indicateur de redevabilité judiciaire du Cameroun est très faible (28,1 sur une échelle de 100), en particulier par rapport à la moyenne de l'Afrique subsaharienne de 47 (Global Integrity Index, 2010).

tématiquement reconnues par le droit national, créant des conflits de droit et des tensions entre les usagers, notamment pour le droit foncier. Cette situation tend à pénaliser les populations les plus marginalisées, qui peinent à faire valoir leurs droits. Les institutions judiciaires, formelles ou informelles, ne semblent pas jouer un rôle significatif dans les résolutions de conflits au niveau local<sup>33</sup>.

Dans le domaine de la **sécurité, les quatre régions connaissent un déficit structurel** depuis plusieurs années. Dans l'Extrême-Nord et le Nord, la grande porosité des frontières a facilité les trafics illicites avec le Nigéria et le Tchad, et dans l'Est, l'Adamaoua et le Nord, avec la RCA. La faible présence de la police et de la gendarmerie, surtout dans les zones rurales enclavées, ne permet pas de venir à bout de la criminalité et des trafics organisés. Seulement 27% des ménages rapportent la présence d'un poste de gendarmerie dans l'Adamaoua, 25% dans l'Est, 21% dans l'Extrême-Nord, 6% dans le Nord<sup>34</sup>. La distance moyenne du poste de police le plus proche est de 8,8 kilomètres à l'Extrême-Nord, 12,4 kilomètres au Nord, 11,5 kilomètres dans l'Adamaoua et 12,8 kilomètres à l'Est, contre 6,6 kilomètres en moyenne nationale<sup>35</sup>.

## LES DÉFIS POUR L'ÉCONOMIE ET L'ACCÈS À LA TERRE

**L'économie des quatre régions<sup>36</sup> n'est pas performante et n'exploite pas pleinement le potentiel économique de ces zones**, du fait de l'enclavement et du manque d'infrastructures adéquates, d'un climat des affaires défavorable et d'un accès limité au financement, ce qui freine la croissance. Elle est fortement impactée par des facteurs climatiques défavorables et par des politiques ne favorisant pas l'accès aux moyens de production comme la terre. L'économie se limite en grande partie à une agriculture et à un élevage faiblement productifs, avec un développement restreint des chaînes de valeurs en aval et un commerce frontalier très localisé. Le coût élevé, la faible qualité et le manque d'infrastructures de transport, d'électricité et de télécommunication ont économiquement isolé ces régions et fortement restreint leur développement économique<sup>37</sup>. Les activités agro-pastorales sont particulièrement limitées par le faible accès aux intrants, le manque de routes rurales, qui rend difficile l'acheminement de la production depuis les bassins de production agricole, et le faible taux d'accès à l'électricité, qui freine les activités de transformation. Les circuits de commercialisation peu performants limitent la rémunération des producteurs, alors que l'accès restreint à une formation et à un matériel plus modernes entrave le développement d'une économie plus sophistiquée. En conséquence, il y a peu d'entrepreneurs agricoles et l'alimentation est principalement assurée par l'agriculture familiale. Les agro-pasteurs et les éleveurs sont aussi très vulnérables aux chocs externes. Des incidents tels que les catastrophes naturelles, l'insécurité, la maladie et le décès dans la famille peuvent facilement mettre les ménages dans une situation dramatique<sup>38</sup>. En outre, les éleveurs sont également vulnérables aux fluctuations des prix des marchés (encadré 2.5).

<sup>33</sup> RIDEV, *Synthèse des données qualitatives*, 2017.

<sup>34</sup> INS, Enquête RCP, 2017.

<sup>35</sup> INS 2017, ECAM4.

<sup>36</sup> Elle est caractérisée par des similitudes structurelles, mais également des différences en termes de secteurs d'activités et de modes de production, en raison des différences géographiques et de climat. Voir encadré sur les différences régionales.

<sup>37</sup> Banque mondiale, *Doing Business*, 2017. Selon le *Global Competitiveness Report du World Economic Forum de 2016–2017*, Cameroun.

<sup>38</sup> Banque mondiale, « Diagnostic systématique pays pour le Cameroun », 2016.

**Cette vulnérabilité économique structurelle se caractérise aussi par le manque d'emplois décent et un taux de pauvreté élevé.**

A l'enclavement s'ajoutent la difficulté à accéder au financement et un climat des affaires défavorable<sup>39</sup>, qui expliquent le nombre très limité d'entreprises du secteur privé formel dans les quatre régions. Il en résulte une prévalence de l'emploi informel et du sous-emploi, qui affecte particulièrement les jeunes et les femmes. Leurs difficultés d'insertion professionnelle sont renforcées par l'inadéquation en quantité et en qualité de l'enseignement technique et de la formation professionnelle avec les besoins du marché du travail. Dans ces conditions, le commerce transfrontalier, souvent informel, représente une source de revenus importante, mais vulnérable à des chocs externes, comme la détérioration de la sécurité dans l'Extrême-Nord, les mesures restreignant l'activité commerciale transfrontalière pour faire face à la menace de Boko Haram, la dévaluation du naira ou la perte de pouvoir d'achat au Tchad liées à la baisse du cours mondial du pétrole, qui ont conduit à une importante diminution des échanges commerciaux frontaliers. En conséquence, les taux de pauvreté demeurent très élevés dans l'Extrême-Nord et le Nord, élevés dans l'Adamaoua et modérés à l'Est.

**La question du régime foncier et de l'accès à la terre** constitue depuis longtemps une source de tension et a un impact sur la performance économique et l'accès aux opportunités économiques. Le manque de transparence dans la gestion du territoire et l'accès aux terres produit des tensions, avec des populations locales qui s'estiment dépossédées de leurs terres. Ceci s'explique par : (i) une affectation non concertée et non contrôlée des terres, qui est la conséquence de l'absence d'une politique nationale d'utilisation des terres<sup>40</sup>, (ii) la dualité entre les droits fonciers formels et coutumiers, qui augmente souvent l'insécurité foncière, et (iii) le pouvoir non contrôlé des chefs coutumiers, notamment des « lamidos » dans les régions du Septentrion<sup>41</sup>. Cette insécurité foncière rend les agriculteurs vulnérables aux accaparements de terres par les élites et les investisseurs étrangers qui revendiquent des titres fonciers en vertu du droit civil<sup>42</sup>. Elle constitue un frein à l'investissement pour les petits exploitants, les incitant à privilégier une agriculture de subsistance, qui les maintient dans un piège de pauvreté et à opter pour l'agriculture itinérante sur brûlis qui contribue à la dégradation environnementale. A cela s'ajoute le fait que les mécanismes de médiation pour les conflits fonciers ne sont pas efficaces. Les communautés qui protestent contre l'accaparement des terres sont également victimes de harcèlement ou de poursuites<sup>43</sup>.

<sup>39</sup> Banque mondiale, *Doing Business*, 2017.

<sup>40</sup> La pression sur les terres agricoles et pastorales dont dépendent les ménages agro-pastoraux et les populations vulnérables pour l'amélioration de leurs conditions de vie augmente avec l'attribution des permis miniers ou pétroliers selon le cas, l'accaparement d'importantes superficies de terres par les élites et l'acquisition publique de grandes surfaces pour les investissements notamment dans les secteurs de l'énergie et de l'agro-industrie. Ce phénomène est accentué par le manque de concertation entre différents départements ministériels sur les affectations des terres.

<sup>41</sup> Il est important de noter que dans certains cas ce sont aussi eux qui allouent des terres aux réfugiés et aux déplacés forcés, ce qui dans un contexte d'afflux important de ces populations représente une opportunité.

<sup>42</sup> Centre for Environment and Development, Okani Réseau Recherche Actions Concertées Pygmées, Association pour le développement social et culturel des Mbororo, International Working Group for Indigenous Affairs, et Forest Peoples Programme, « The Rights of Indigenous Peoples in Cameroon : Supplementary Report Submitted Further to Cameroon's Third Periodic Report, 54th ordinary session » (2014).

<sup>43</sup> « The Rights of Indigenous Peoples in Cameroon ».

**Les tensions entre les agriculteurs et les éleveurs pour l'accès à la terre ont depuis toujours existé<sup>44</sup>.** Le conflit agro-pastoral s'est exacerbé au cours des dernières années en raison de l'expansion des terres agricoles associée à une forte croissance démographique, de la demande accrue de nourriture provenant des zones urbaines, de la dégradation des sols et de la pression supplémentaire exercée sur les ressources naturelles par l'afflux de populations déplacées<sup>45</sup>.

**Enfin, le changement climatique et les dégradations environnementales** affectent les communautés locales et leurs moyens de subsistance, menaçant la disponibilité des ressources naturelles et alimentant les conflits. Il manque une vision stratégique et des mécanismes de réponse coordonnés pour faire face au changement climatique. Dans l'Extrême-Nord, l'élevage et l'agriculture pluviale sont impactés par la sécheresse, de même qu'une pluviométrie plus irrégulière avec des inondations importantes lors de rares épisodes pluvieux intenses. Ces phénomènes climatiques entraînent une forte dégradation des sols, forçant certaines personnes à abandonner leurs terres et réduisant la surface des terres arables disponibles<sup>46</sup>. Les variations climatiques ont également contribué à la modification des couloirs de transhumance, provoquant des conflits. Dans les zones de savane de l'Adamaoua et de l'Est, la hausse du nombre de têtes de bétail conduit à un surpâturage et à la déforestation. Enfin, la zone forestière de l'Est est victime d'une déforestation rapide et de conflits d'usage entre les exploitants agricoles, forestiers et miniers. L'activité minière se caractérise par d'importants dégâts environnementaux, en particulier la pollution des cours d'eau par les produits chimiques utilisés.

## **LES JEUNES ET LES FEMMES SONT PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLES ET MARGINALISÉS**

Le Cameroun connaît une forte augmentation de la population jeune. L'âge moyen est de 19 ans, la croissance démographique est d'environ 2,5% par an et le taux de fécondité est d'environ 5 enfants par femme<sup>47</sup>. Cette croissance démographique pourrait représenter un atout, à condition que les

<sup>44</sup> Natali Kossoumna Liba'a. *Étude sur les conflits agro-pastoraux dans les régions Camerounaises du Nord, Adamaoua et Est* (2016).

<sup>45</sup> E.L. Molua et C.M. Lambi, *Climate, Hydrology and Water Resources in Cameroon* (Pretoria : Centre for Environmental Economics and Policy in Africa, University of Pretoria South Africa, 2006). De plus, les éleveurs transhumants ont également perdu leurs terres au profit de l'État lorsque le Gouvernement a établi des zones protégées, comme la division Poli, dans la région du Nord (« The Rights of Indigenous Peoples in Cameroon »). Lorsque les réfugiés s'installent dans le village, ils peuvent soit demander un terrain au chef traditionnel, soit acheter des terres aux communautés locales. Dans le premier scénario, les réfugiés ne sont pas autorisés à transférer la terre à d'autres personnes sans la concession du chef traditionnel, et la terre peut être reprise à tout moment. Dans le second cas, en raison de l'absence de titres fonciers dans les zones rurales, les réfugiés peuvent facilement devenir victimes de l'accapement des terres, sans protection du droit civil ou coutumier, même s'ils ont acheté la terre. En outre, certains réfugiés pastoraux de RCA ont amené du bétail dans le pays lorsqu'ils ont traversé la frontière (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, « Cameroon and FAO : Partnering for Sustainable Food and Nutrition Security », <http://www.fao.org/3/a-az143e.pdf>).

<sup>46</sup> En 2017, 6 853 personnes ont été déplacées à cause d'inondations et d'événements climatiques (OIM, DTM 8, juin 2017).

<sup>47</sup> Les jeunes âgés de 15 à 34 ans représentent 35% de la population totale dans les quatre régions (tandis que les moins de 15 ans en représentent 40%), avec un âge médian entre 18 et 20 ans. (INS, structures étatiques et démographiques, indicateurs démographiques, 2010). La proportion de jeunes sans instruction atteint 37,9% dans l'Extrême-Nord, 35,4% dans le Nord, 23% dans l'Adamaoua et 17,5% dans l'Est, alors que la moyenne nationale n'est que de 13,7%. Ces taux sont plus élevés dans les zones rurales et pour les femmes (INS, ECAM4, 2014. Banque mondiale, Diagnostic systématique pays pour le Cameroun, 2016).

jeunes aient accès à des opportunités économiques. A l'inverse, cette croissance démographique pourrait menacer la stabilité si les aspirations légitimes des jeunes ne sont pas satisfaites.

Un facteur clé qui entrave **l'inclusion des jeunes dans la société est l'accès limité à l'emploi et la prévalence du sous-emploi, surtout pour les jeunes femmes**, ce qui peut être attribué à des compétences qui ne correspondent pas aux besoins du marché. Cette situation est particulièrement préoccupante dans les régions du Septentrion, où les jeunes ont des opportunités de revenus très limitées. Les jeunes sont également largement exclus de l'accès aux services financiers : seulement 0,1% des jeunes empruntent auprès d'une institution financière et à peine plus de 5% détiennent un compte bancaire.

La population jeune, en particulier les jeunes femmes, ont **peu de possibilités de participer à la vie publique et au processus de prise de décision**. Ceci est lié aux traditions culturelles et à un fossé générationnel, car bien souvent, les personnes plus âgées ont la charge exclusive des décisions dans les structures traditionnelles et officielles, surtout dans les régions du Septentrion. Il en résulte un fort sentiment d'injustice et d'exclusion chez les jeunes qui se sentent incompris par les élites et leur reprochent de ne pas prendre en compte leurs revendications socio-économiques, pouvant ainsi accroître le risque d'agitation sociale<sup>48</sup>.

En outre, la jeunesse dans les régions du Septentrion est **vulnérable à la radicalisation** (encadré 2.6) et, dans les autres régions, à la criminalité. Caractérisés par des niveaux élevés de pauvreté et de chômage ainsi que l'absence de services de santé et d'éducation adéquats, outre la proximité des zones d'opérations de Boko Haram, les régions de l'Extrême-Nord constituent un vivier pour le recrutement et la mobilisation des jeunes par le groupe extrémiste<sup>49</sup>. Les incitations économiques sont de plus en plus utilisées pour persuader les jeunes chômeurs ou les jeunes victimes d'intimidation par les autorités locales, ou soupçonnés d'être des membres de Boko Haram, de se joindre à leur cause<sup>50</sup>.

## Facteurs de résilience

Malgré les défis identifiés par l'analyse contextuelle, il existe au Cameroun des facteurs de résilience et des opportunités que le pays peut exploiter afin de remédier efficacement aux causes de fragilité.

**Le Gouvernement a fait preuve de détermination pour répondre aux crises.** Le Gouvernement a pris ses responsabilités pour faire face à la menace de Boko Haram en déployant l'armée à la frontière de l'Extrême-Nord et en collaborant étroitement avec les pays voisins. Le Gouvernement a également permis l'accueil d'un grand nombre de réfugiés et l'intervention des acteurs humanitaires dans les régions affectées. Le Gouvernement est aussi engagé dans le dialogue d'urgence et

<sup>48</sup> RIDEV, *Synthèse des données qualitatives*, 2017.

<sup>49</sup> Banque mondiale et Agence française de développement, « Cameroon : Fragility Assessment, 2016 » ; Banque mondiale, *Diagnostic systématique pays pour le Cameroun*, 2016.

<sup>50</sup> Reconnaissant qu'il existe de grandes variations dans les forces qui sous-tendent la radicalisation et l'extrémisme chez les jeunes, en fonction du contexte et de l'engagement personnel spécifique, les études récentes révèlent certains facteurs principaux qui y contribuent. Parmi eux, le chômage et la pauvreté, les niveaux élevés d'analphabétisme et la corruption généralisée sont fréquemment cités. Voir United States Institute for Peace, « Special Report on Why Do Youth Join Boko Haram? », juin 2014 ; Mercy Corps, « Motivations and Empty Promises: Voices from Former Boko Haram Combatants and Nigerian Youth », avril 2016 ; IRIN, « No Shortage of Recruits for Boko Haram in Cameroon's Far North », mars 2015.

### ENCADRÉ 2.6 : LE RADICALISME VIOLENT À L'EXTRÊME-NORD

L'expansion de Boko Haram à l'Extrême-Nord du Cameroun et du radicalisme violent a été favorisée par plusieurs facteurs, qui sont analysés dans ce rapport et qui sont plus accentués dans cette région. Ils sont renforcés par la proximité ethno-religieuse des populations des régions frontalières touchées par la crise. Les facteurs principaux comprennent :

- Les tensions et conflits préexistants liés à l'accès aux ressources et à la crise de légitimité sociale et morale qui touche l'élite locale. On assiste à une « islamisation » de ces conflits, qui n'étaient pas de nature religieuse.
- La marginalisation accrue de la région en général et des jeunes en particulier. Exclus et désœuvrés, ils pensent trouver dans l'islam radical une réponse à leurs frustrations et sont plus facilement attirés par les perspectives économiques et de pouvoir offertes par Boko Haram.
- Les frontières poreuses et l'insécurité qui ont facilité la circulation des personnes et des armes.

La situation de crise et l'extrémisme violent promu par Boko Haram ont renforcé cette situation de vulnérabilité en créant un cycle vicieux qui voit, en plus du recrutement forcé des jeunes :

- L'émergence d'une véritable économie de guerre reliant le Nigéria et le Cameroun
- Une méfiance croissante entre communautés et envers l'État
- Des violences continues
- Une difficulté marquée à déradicaliser et réintégrer les jeunes qui avaient rejoint Boko Haram ou qui s'étaient rapprochés du radicalisme.

Sources : RCP Ateliers de consultation à Maroua, mai 2017 ; International Crisis Group, Cameroun : faire face à Boko Haram, 2016 ; Claude Mbowou, Note d'informations et d'analyses, mars 2017.

soutient la coordination entre les acteurs humanitaires et de développement, afin d'assurer la consolidation de la paix et le relèvement.

**L'histoire du Cameroun a été marquée, depuis l'indépendance, par une volonté d'unir le pays et de maintenir la paix.** Ainsi, avant les attaques de Boko Haram, le pays enregistrait un faible taux d'homicide annuel. Aujourd'hui, cette résilience au conflit violent se traduit par un soutien populaire fort au Président et au Gouvernement dans la lutte contre Boko Haram. Cela montre que les quatre régions ont la possibilité de retrouver l'état de stabilité antérieur aux crises, à condition que des investissements nécessaires pour maintenir la sécurité et la paix soient assurés.

**A ce titre, il est important de souligner le rôle clé joué par les communes pour maintenir la paix et gérer les conflits en répondant aux besoins des communautés.** Malgré des ressources insuffisantes, les communes ont assuré une certaine continuité des services sociaux lorsque cela était possible et ont répondu à une partie des besoins de la population. Dans beaucoup de communautés, sous la direction des chefs traditionnels et religieux, les mécanismes traditionnels de solidarité et de résolution des conflits sont toujours utilisés. Des comités de vigilance formés par les habitants des villages se sont mis en place pour assurer la sécurité dans les zones les plus sensibles. Le rôle essentiel des femmes et des jeunes dans la consolidation de la paix est également un facteur important de résilience.

**Le Cameroun fait preuve d'une grande diversité sociale et culturelle,** sur laquelle repose le dynamisme des échanges économiques. Le Cameroun regroupe environ une vingtaine de groupes et sous-groupes ethniques, deux religions principales avec des courants divers et deux langues officielles. Cette diversité a permis au Cameroun de développer une forte résilience sociale. Les populations locales se sont ainsi organisées en fonction de leurs affiliations sociales, ethniques et religieuses, qui souvent déterminent l'emploi et le rôle que chacun joue au sein de la société de manière pacifique. Cette forte interdépendance a permis de forger au cours des dernières décennies la complémentarité entre agriculteurs et éleveurs et un commerce

transfrontalier très dynamique. Ainsi, il est possible de penser qu'avec un système judiciaire, de prévention et de gestion des conflits amélioré, la sortie de crise pourrait permettre à ces différents groupes de retrouver une coexistence plus pacifique.



**Le Cameroun dispose d'une grande richesse en ressources naturelles** et d'un fort potentiel de développement économique dans les quatre régions. Souvent appelé « Afrique en miniature », le pays et les quatre régions concernées par le RCP bénéficient de cinq zones climatiques différentes, de nombreuses ressources naturelles et d'une riche biodiversité. Les industries agricoles sont variées (légumes, coton, céréales, etc.) et la main d'œuvre importante. En sécurisant mieux l'accès à la terre et en investissant davantage dans la lutte contre le changement climatique, le développement des petites et moyennes entreprises (PME) et la formalisation de l'économie, ainsi que dans une éducation de qualité, la productivité locale pourrait augmenter de manière importante et les chaînes de valeurs pourraient être développées. Grâce aux longues frontières avec les pays voisins qui offrent de fortes opportunités d'échanges et de désenclavement, ces régions pourraient devenir plus autonomes et ouvrir davantage le pays au commerce sous-régional et international. Cela permettrait également de réduire les inégalités entre ces régions et le reste du pays.

En tirant profit de ces facteurs de résilience, le Cameroun possède d'importantes opportunités pour remédier aux facteurs de vulnérabilité et maintenir la paix.

Cette analyse contextuelle confirme que si l'impact des crises et les vulnérabilités structurelles créent une situation à haut risque dans l'Extrême-Nord et à risque dans les trois autres régions, le gouvernement du Cameroun et ses partenaires internationaux ont une opportunité unique de prévenir de potentiels conflits futurs et d'éviter une fragilisation accrue de ces régions, en s'attaquant rapidement à ces risques, ceci de manière conjointe.

# 3 Priorités et résultats stratégiques



a situation illustrée au chapitre 2 demande un double effort visant d'un côté à faire en sorte que les causes structurelles de vulnérabilité et de marginalisation dans les quatre régions soient traitées, de l'autre à remédier à l'impact des crises

La stratégie RCP repose sur la conviction qu'une action ciblant uniquement les régions affectées ne suffira pas à elle seule à assurer le relèvement et à consolider la paix. Au contraire, des réformes et des actions au niveau national sont également nécessaires pour faciliter la mise en œuvre des priorités des cinq axes thématique du RCP et remédier aux insuffisances structurelles dans la manière dont le gouvernement a jusqu'à présent répondu aux besoins de ces régions.

La stratégie RCP établit également le constat qu'un dialogue avec les pays voisins sera nécessaire pour trouver des solutions en matière de déplacement forcé et de sécurité.

Ce chapitre résume les objectifs stratégiques et résultats attendus dans le cadre du RCP, les réformes et actions stratégiques clés requises, ainsi que les priorités identifiées pour chacun des cinq axes thématiques du RCP<sup>1</sup>.

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET RÉSULTATS ATTENDUS DU RCP

L'objectif global de la stratégie RCP est de réduire les risques de crise future en répondant aux causes structurelles de vulnérabilité et en réduisant l'impact des crises actuelles.

Un certain nombre de résultats attendus ont été identifiés et serviront de base à un suivi stratégique régulier des progrès de mise en œuvre de la stratégie RCP au cours des cinq prochaines années (voir le cadre de suivi dans l'annexe 6). Ces résultats, qui sont transversaux aux nombreuses initiatives et priorités thématiques décrites ci-dessous, sont :

- Mise en place de solutions pérennes pour les déplacements forcés
- Amélioration du fonctionnement de la gouvernance locale
- Amélioration de la fourniture des services de base
- Relance de l'économie et amélioration des opportunités socio-économiques
- Sécurité du territoire et individuelle améliorée

## LES RÉFORMES ET ACTIONS STRATÉGIQUES CLÉS

L'atteinte de ces résultats stratégiques dépendra fondamentalement de la capacité du gouvernement et de ses partenaires à accélérer les réformes clés requises pour améliorer la mise en œuvre

---

<sup>1</sup> Les priorités et résultats spécifiques par axe thématique à court et moyen terme sont résumés en annexes 1 et 2. De plus, pour chaque axe thématique, une matrice d'activités prioritaires, avec des coûts associés et un calendrier détaillé pour la mise en œuvre, y compris des orientations sur le séquençage des interventions (immédiates, à moyen terme et à plus long terme) a été élaborée. Le texte intégral des notes thématiques et les matrices d'activités prioritaires sont disponibles dans un document séparé.

dans les quatre régions des priorités identifiées par le RCP. Les réformes prioritaires suivantes ont été jugées nécessaires afin de produire les résultats attendus :

- Développer et mettre en œuvre un cadre pour la mise en place de solutions pérennes pour le déplacement forcé, la protection, ainsi qu'une meilleure appropriation de la prise en charge humanitaire par le gouvernement.
- Accélérer et parachever la décentralisation, en améliorant la dotation en ressources humaines et en transférant davantage de ressources et de capacités en fonction des besoins, pour permettre une mise en œuvre plus efficace au niveau local.
- Assurer une allocation des investissements plus conséquente aux quatre régions en fonction des priorités du RCP, en réduisant les délais dans les transferts et en améliorant la transparence et l'efficacité de leur utilisation.
- Assurer un environnement favorable à la relance et à la croissance de l'économie par une amélioration du climat des affaires, une meilleure intégration des régions avec le reste du Cameroun et la sous-région et une meilleure efficacité des investissements en infrastructures.
- Développer un cadre permettant une meilleure sécurité foncière en clarifiant les règles en vigueur et en assurant leur application effective.

La plupart de ces réformes ne visent pas exclusivement les régions du Septentrion et de l'Est du Cameroun. Elles font partie du programme de réformes en cours du gouvernement. Plusieurs de ces réformes ont déjà bien progressé, alors que d'autres trouvent leur origine dans la coopération existante entre le gouvernement et les partenaires, notamment dans le cadre des opérations d'appui budgétaire et de réponse au déplacement forcé.

L'expérience internationale montre que les mesures prises pour répondre à une crise infranationale peuvent constituer une opportunité pour accélérer les efforts de réforme au niveau national. Dans ce cas, les bénéfices résultant de ces réformes pourront profiter au pays dans son ensemble et pas uniquement aux régions affectées par la crise à l'origine des réformes.

## PRIORITÉS THÉMATIQUES

Les diagnostics sectoriels réalisés pour chacun des cinq axes thématiques du processus RCP, ainsi que les consultations avec les services gouvernementaux compétents et dans les quatre régions, ont permis d'identifier les priorités thématiques qui constituent le cœur de la stratégie RCP. Celles-ci sont structurées autour des thèmes et des sous-thèmes listés dans le tableau 3.1. Elles sont détaillées dans le reste de ce chapitre, ainsi que dans les annexes.

Les sections suivantes présentent un résumé de la situation et des principaux défis pour chaque axe thématique et décrivent les priorités qui devront être mises en œuvre pour assurer le relèvement et la consolidation de la paix dans les quatre régions.

**TABLEAU 3.1 : APERÇU DES PRIORITÉS DES AXES THÉMATIQUES**

Axes thématiques	Objectifs et priorités
1 : Déplacement forcé, protection et sécurité humaine	Amélioration des conditions de vie et de protection des réfugiés, des populations déplacées et des communautés hôtes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Solutions envisagées par rapport aux déplacements forcés</li> <li>• Assurer la protection</li> <li>• Promouvoir l'autonomisation et la cohésion sociale</li> </ul>
2 : Gouvernance et services sociaux de base	Amélioration de la gouvernance locale et de la délivrance des services sociaux de base <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance locale et décentralisation</li> <li>• Services sociaux de base (éducation, santé et nutrition, eau et assainissement)</li> <li>• Accès à la justice et à l'État de droit</li> </ul>
3 : Intégration économique et territoriale	Amélioration des opportunités économiques par le développement des infrastructures, du secteur privé, de l'inclusion financière et du commerce transfrontalier <ul style="list-style-type: none"> <li>• Infrastructures de réseau (transport, électricité, technologie de l'information et de la communication)</li> <li>• Appui au secteur privé et inclusion financière</li> <li>• Commerce transfrontalier</li> </ul>
4 : Accès à la terre, élevage et production	Développement de l'agriculture et de l'élevage et amélioration de l'accès à la terre <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relance et amélioration de la production et de la productivité agro-pastorales</li> <li>• Amélioration de la gestion durable des ressources naturelles</li> <li>• Infrastructures rurales et désenclavement des bassins de production</li> </ul>
5 : Jeunesse	Promotion de l'inclusion et de l'insertion socio-économique des jeunes marginalisés <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclusion sociale des jeunes</li> <li>• Enseignement technique et formation professionnelle</li> <li>• Emploi et entrepreneuriat</li> </ul>

### **Axe thématique 1 : Déplacements forcés, protection et sécurité humaine**

Cet axe répond aux besoins identifiés d'améliorer les conditions de vie et de protection des réfugiés, des populations déplacées internes, des retournés et des communautés hôtes, avec une attention particulière prêté aux populations les plus exposées, comme les femmes, les jeunes filles et les jeunes garçons.

Comme mentionné au chapitre 1 de ce rapport et illustré dans l'analyse contextuelle, la thématique du déplacement forcé est traitée de manière transversale dans le RCP. Cet axe identifie des interventions spécifiques visant à améliorer les conditions de vie des réfugiés, des populations déplacées internes, des retournés et des communautés hôtes. Des solutions à plus long terme, y compris le renforcement des systèmes nationaux permettant aux personnes déplacées d'accéder à des services essentiels et la nécessité de créer de nouvelles opportunités socio-économiques pour ces populations, sont abordées dans les autres axes thématiques.

## SITUATION ET DÉFIS MAJEURS

Comme mentionné dans le chapitre 2, l'impact des crises et l'insécurité ont créé des besoins humanitaires significatifs, et ont augmenté les besoins de protection et en sécurité humaine des populations réfugiées, des personnes déplacées internes, des retournés et des communautés hôtes, en particulier pour les groupes les plus vulnérables. Les dynamiques entre impacts et causes structurelles de vulnérabilité (capacités déjà faibles des institutions et des services sociaux de base, vulnérabilité préexistante des communautés et pression sur les ressources économiques, naturelles et sur l'environnement), rendent la réponse encore plus difficile. Cela est surtout le cas dans les zones frontalières, où l'impact est sévère mais possiblement de nature plus temporaire (Extrême-Nord) ; ou également important, mais plus durable (Est), région où des tensions sont signalées entre les populations déplacées et les communautés d'accueil (voir la section sur les zones fortement impactées, au chapitre 4). Les défis principaux au niveau des déplacements forcés, de la protection et de la sécurité humaine peuvent être résumés ainsi :

- Complexité des mécanismes de gestion, de coordination et de prise en charge des déplacements forcés aux niveaux national et local, qui ne sont pas encore intégrés par tous les acteurs.
- Absence d'une stratégie ou politique nationale visant à promouvoir des solutions à long terme et combler les limites d'une réponse purement humanitaire.
- Instabilité continue au Nigéria et en RCA, qui rend difficile d'envisager un retour des réfugiés sur le court terme.
- Accès limité des réfugiés au statut de réfugié en raison des capacités limitées des institutions et de la faiblesse des procédures dans les zones abritant des réfugiés<sup>2</sup>.
- Accès limité des personnes déplacées internes et des retournés aux documents d'état civil en raison des capacités limitées des services d'état civil.
- Persistance de l'insécurité, crise de protection et risque de conflits localisés pour l'accès aux ressources.
- Forte pression sur les services, infrastructures de base et ressources naturelles.
- Stigmatisation des réfugiés et personnes déplacées internes, et tensions liées à la perception d'un traitement préférentiel des réfugiés en termes de prise en charge.
- Manque de moyens de subsistance et d'accès à la terre pour les réfugiés, déplacés, retournés et populations hôtes dans un contexte de crise et de vulnérabilité structurelle préexistante.

---

<sup>2</sup> Le statut et le traitement des réfugiés au Cameroun sont régis par la loi n°2005/006 du 27 juillet 2005 portant sur le statut des réfugiés au Cameroun, mais son application reste partielle. Le HCR continue de suivre les procédures d'asile. Alors qu'un Secrétariat technique des organes de gestion du statut de réfugiés a été créé en 2016, les instruments de travail que sont la Commission d'éligibilité au statut de réfugié et la Commission des recours des réfugiés ne sont pas entièrement opérationnels. Le Cameroun ne dispose donc pas encore d'une structure étatique efficace en charge de la protection des réfugiés.

## PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Une meilleure prise en charge, protection et autonomisation des réfugiés, des personnes déplacées internes, des retournés et des communautés hôtes nécessiteront des solutions pérennes, notamment afin de créer un environnement propice au retour volontaire et dans la dignité des personnes déplacées internes, qui passeront par la mise en œuvre de politiques et engagements nationaux.

Une priorité clé consistera à faire progresser les engagements pris par le Gouvernement, avec l'appui des partenaires humanitaires et autres partenaires internationaux concernés, pour élaborer et mettre en œuvre un cadre pour des solutions pérennes pour les réfugiés et les personnes déplacées. Il sera aussi nécessaire d'engager un dialogue avec les pays voisins pour identifier et promouvoir des initiatives et des solutions transfrontalières face au défi du déplacement et à l'insécurité persistante.

Les autres priorités clés et complémentaires comprennent notamment :

- **Une prise en compte des besoins des réfugiés, des personnes déplacées internes, des retournés et des populations hôtes dans les plans et budgets** des institutions gouvernementales, des autorités locales (plans communaux de développement) et des agences humanitaires et de développement, en particulier en ce qui concerne l'accès aux services sociaux de base et aux services administratifs. Ceci demandera la promotion de la participation de ces populations dans les mécanismes de dialogue et de prise de décision communautaire.
- Un engagement à appliquer et à **respecter les lois nationales et internationales qui assurent le respect des droits humains et la protection** de ces populations, notamment en assurant l'accès aux documents d'identité, la mise en place de procédures simplifiées pour la reproduction des documents perdus, l'accès à l'asile et au retour volontaire, l'élimination des entraves à la liberté de circulation et les risques d'arrestations arbitraires. Un effort important de sensibilisation et de renforcement des capacités institutionnelles au niveau local est aussi nécessaire, y compris par une formation des forces de l'ordre aux droits humains et à l'égalité de genre, de même que par l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de gestion des comités de vigilance dans les zones affectées par les conflits.
- **Des politiques et interventions favorisant l'accès aux opportunités économiques** (développement des moyens de subsistance, des aptitudes à l'entrepreneuriat, des opportunités d'emplois et des activités génératrices de revenus) en tenant compte des besoins spécifiques d'autonomisation des réfugiés, des populations déplacées internes, des retournés et des communautés hôtes.

Les autres priorités comprendront notamment le **renforcement des moyens de prise en charge** des réfugiés, personnes déplacées internes, retournés et communautés hôtes, ainsi que des moyens de prise en charge des victimes de violences basées sur le genre et pour la protection de l'enfant ; le **renforcement des mécanismes traditionnels et des capacités des communautés à gérer les conflits** et le renforcement des mécanismes de réponse aux catastrophes naturelles, qui sont aggravées par le changement climatique.

## ESTIMATION DES COÛTS ET CONSIDÉRATIONS

Le coût estimé pour l'atteinte des objectifs de cet axe thématique est approximativement de 88 milliards FCFA (soit environ 153 millions USD).

Ce montant, qui complète le budget humanitaire du Plan de réponse humanitaire (PRH), couvre principalement les priorités en matière de protection et la mise en place de solutions pour l'autonomisation socio-économique des populations déplacées, tout en reconnaissant que le besoin de financement humanitaire continuera de diminuer tout au long de la durée de la mise en œuvre du RCP.

En outre, les coûts relatifs aux solutions pérennes pour répondre au déplacement forcé sont couverts dans les autres axes thématiques, en particulier l'axe thématique 2 consacré à la gouvernance et aux services sociaux de base, comme expliqué dans l'annexe 3.

Plus de détails relatifs aux priorités, aux résultats attendus et aux coûts relatifs à cet axe thématique se trouvent dans les tableaux 3.2 et 3.3 et en annexes 1, 2, et 3.

## **Axe thématique 2 : Gouvernance et services sociaux de base**

Cet axe thématique répond au besoin d'améliorer la gouvernance locale et la fourniture des services sociaux de base.

### **SITUATION ET DÉFIS MAJEURS**

La faible présence de l'État, surtout dans les zones les plus marginalisées à l'Extrême-Nord, le fonctionnement peu efficace de l'administration locale, le manque de redevabilité des institutions et de participation citoyenne, de même que le faible accès aux services administratifs et sociaux de base, restent des défis considérables, ainsi que le montrent les très faibles indicateurs socio-économiques. Ils sont à la fois une cause structurelle majeure de fragilité des quatre régions et une conséquence de l'impact des crises, en particulier lié à l'insécurité et au nombre croissant de réfugiés et personnes déplacées internes dans certaines zones, comme illustré dans le chapitre 2. Ceci réduit, entre autres, la confiance des populations envers l'État<sup>3</sup>, ce qui peut créer localement de l'instabilité et exposer certains groupes vulnérables, en particulier les jeunes, aux influences radicales (Extrême-Nord) ou au crime, et augmenter la marginalisation des femmes. Il faut aussi mentionner parmi les défis le progrès limité de certaines réformes clés au niveau central, comme mentionné en introduction de ce chapitre.

Les défis spécifiques dans cet axe thématique comprennent :

- Des allocations budgétaires insuffisantes par rapport aux besoins et inférieures aux autres régions, causées entre autres par la lenteur de la mise en œuvre du processus de décentralisation, des délais dans la mise à disposition des budgets et des faibles capacités d'exécution au niveau local, qui réduisent les capacités des institutions à répondre à une situation difficile.
- La planification et la gestion inadéquates des services sociaux de base, qui ne correspondent pas aux besoins, et la faible mise en œuvre des politiques et programmes nationaux sectoriels.
- Le manque de personnel qualifié, d'infrastructures et d'équipements adéquats génère des problèmes d'accès et de qualité des services sociaux de base, de la justice et de l'état civil, surtout dans les zones les plus marginalisées et pour les populations les plus vulnérables.

<sup>3</sup> INS, Enquête RCP 2017 ; RIDEV, *Synthèse des données qualitatives*, 2017.



- Les services administratifs, y compris l'état civil, les services sociaux de base et le système judiciaire et carcéral, déjà faibles, sont engorgés dans les zones fortement impactées par les crises et les déplacements de populations. Des infrastructures publiques (écoles, centres de santé, etc.) sont détruites ou non fonctionnelles, faute d'entretien ou suite à l'abandon des localités par les populations, dans les zones affectées par la crise à l'Extrême-Nord<sup>4</sup>.
- L'absence de mise en œuvre de la réforme de décentralisation de 1996.

## PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Une administration publique plus efficace et redevable au niveau local et un meilleur accès à des services sociaux de base de qualité et à la justice, surtout dans les zones les plus touchées par les crises et celles qui souffrent d'une marginalisation structurelle au sein des quatre régions, passeront par la mise en œuvre plus rapide et efficace de priorités clés au niveau de la gouvernance et par la mise en œuvre accélérée de programmes et politiques nationales.

Dans la pratique, cela nécessitera des progrès urgents dans les réformes politiques et les actions visant à lever les principaux obstacles à la performance du secteur public et à permettre une gouvernance locale efficace, la délivrance des services, y compris la justice, ainsi qu'une meilleure sécurité pour les citoyens, y compris dans les zones les plus vulnérables et les plus affectées par l'impact des crises.

Une accélération et un achèvement du processus de décentralisation et le transfert des ressources et des capacités vers les régions et les communes seront essentiels pour progresser dans ce domaine et assurer une mise en œuvre plus efficace au niveau local.

Il sera également nécessaire d'allouer davantage d'investissements dans les quatre régions pour répondre aux priorités spécifiques de la stratégie RCP, tout en garantissant des transferts rapides et en améliorant la transparence et l'efficacité des dépenses réelles.

Les priorités spécifiques pour permettre l'atteinte des résultats dans ce domaine comprennent :

- **L'amélioration du financement du développement local** par la redéfinition des critères de répartition et d'allocation des impôts communaux, la prise en compte effective des Plans Communaux de Développement dans le budget d'investissement public (BIP) décentralisé, le transfert plus rapide des fonds alloués aux communes en rapprochant leur allocation par habitant de la moyenne nationale et la revalorisation des ressources allouées aux services déconcentrés afin de faciliter un meilleur suivi de la mise en œuvre des activités sous leur tutelle. Il s'agira aussi d'améliorer les conditions et délais de reddition des comptes par les communes et d'améliorer l'effectivité du soutien des services déconcentrés aux communes en relisant, validant et appliquant le texte encadrant le mécanisme de financement de cet appui.
- **L'amélioration de la qualité et de la rapidité des procédures de passation de marchés** pour répondre aux besoins dans les zones de crise.
- **Le redéploiement dans les zones de crise et marginalisées** des fonctionnaires, en fonction des besoins et sur la base des organigrammes existants, en déterminant des mécanismes

<sup>4</sup> L'état des lieux exact n'est pas encore disponible.

d'incitation pour les zones difficiles et en procédant aux réhabilitations nécessaires. Ceci sera nécessaire pour assurer des capacités adéquates de mise en œuvre des priorités au niveau local. Assurer le déploiement et la présence adéquate de la police et de la gendarmerie dans les zones les plus touchées par l'insécurité devrait compléter les efforts visant à gérer efficacement les groupes de vigilance.

- **Un engagement clair et fort pour assurer la participation des citoyens**, y compris des jeunes et des femmes, dans la gestion des affaires communales, en assurant le renforcement des mécanismes existants, tels que les comités villageois de développement.

Les autres résultats attendus comprendront la **construction et la réhabilitation des infrastructures clés** pour la délivrance des services sociaux de base et l'accès à la justice et aux services d'état civil dans les zones touchées par les crises, mais aussi dans celles souffrant d'une marginalisation structurelle accrue ; **l'amélioration de l'accès** notamment dans les zones les plus marginalisées, **de la qualité et de la gouvernance des secteurs de l'éducation, de la santé et de la nutrition, de l'eau et de l'assainissement, ainsi que de la justice** notamment en termes d'infrastructure, d'équipements et de formation du personnel.

## ESTIMATION DES COÛTS ET CONSIDÉRATIONS

Le coût estimé pour la réalisation des objectifs de cet axe thématique est approximativement de 791 milliards FCFA (soit 1,3 milliards USD).

La plus grande partie des coûts couvre les interventions visant à améliorer la fourniture des services sociaux de base pour répondre à l'impact des crises, mais également pour améliorer l'accès et la qualité des services de manière durable, notamment dans les zones affectées par le déplacement forcé.

Plus de détails relatifs aux priorités, aux résultats attendus et aux coûts relatifs à cet axe thématique se trouvent dans les tableaux 3.2 et 3.3 et en annexes 1, 2, et 3.

## Axe thématique 3 : intégration économique et territoriale

Cet axe thématique répond au besoin d'améliorer les opportunités économiques par le développement des infrastructures, du secteur privé, de l'inclusion financière et du commerce transfrontalier.

### SITUATION ET DÉFIS MAJEURS

Les zones directement impactées par les crises des quatre régions ciblées par le RCP subissent un choc économique consécutif à l'insécurité, à la fermeture des frontières et à la perturbation des circuits économiques qui viennent s'ajouter à une situation préexistante d'enclavement dû au sous-développement des infrastructures et à un environnement peu favorable au développement du secteur privé et à l'investissement. La région de l'Extrême-Nord, de par sa situation géographique, joue un rôle capital dans le commerce transfrontalier entre le Nigéria et le Tchad. L'activité économique du Nord dépend largement des activités de transformation du coton et des services associés, alors que les activités forestières et minières coexistent avec les activités agro-pastorales dans l'Est. Parmi les défis majeurs on trouve :

- La situation sécuritaire consécutive aux crises, marquée par la fermeture de certaines routes commerciales, se traduit par une diminution des flux de commerce transfrontalier et une interruption d'une grande partie des marchés locaux et du tourisme.
- Les infrastructures — transport, électricité, technologies de l'information et de la communication (TIC) — sont mal intégrées avec le reste du Cameroun et la sous-région, leur développement et entretien sont sous-financés et mal planifiés, les coûts sont élevés, ce qui renforce l'enclavement des quatre régions et constitue une contrainte importante au développement du secteur privé. Les zones rurales sont particulièrement isolées.
- Le secteur privé est peu développé, entre autres à cause du manque de services d'appui aux PME et à la création d'entreprises, aux difficultés d'accès au financement, en particulier pour les jeunes et les femmes entrepreneurs, les agriculteurs et les éleveurs, de même qu'en raison de l'insécurité foncière. La prévalence du secteur informel et du sous-emploi est très forte.
- Le commerce transfrontalier est fortement entravé par de lourdes procédures administratives, le coût élevé du transport et de multiples points de contrôles.

## PRIORITÉS STRATÉGIQUES

La relance de l'économie et une meilleure intégration territoriale sont indispensables pour réduire la marginalisation et l'enclavement des quatre régions. Ceci nécessitera la mise en place d'un environnement favorable au relèvement économique et à la croissance.

Pour atteindre ces résultats il sera nécessaire de progresser dans les réformes permettant une amélioration du climat des affaires, favorisant l'intégration des régions avec le reste du Cameroun et la sous-région, garantissant une meilleure efficacité de la gestion et de l'investissement dans les infrastructures et visant à créer un environnement propice au développement de l'économie formelle. Les mesures nécessaires comprendront notamment :

- **Une meilleure gestion de la planification, de l'investissement et de l'entretien des infrastructures** clés au niveau du transport, de l'électricité et des TIC, basée sur les besoins et les priorités socio-économiques des régions concernées. Il s'agira de mettre en place un système de maintenance routière efficace en transférant suffisamment de moyens financiers au Fonds d'Entretien Routier et en effectuant une passation des marchés basée sur les contrats de performance, ainsi que de développer un mécanisme de planification routière pluriannuelle. Des mesures devront aussi être prises pour améliorer l'équilibre financier du secteur de l'électricité, découpler les fonctions de gestion de réseau de transports et de distribution, ainsi qu'encourager l'investissement privé dans le secteur. La mise à niveau et la meilleure intégration des infrastructures avec le reste du pays passeront aussi par des interventions prioritaires de construction et d'entretien dans les quatre régions, qui sont résumées en annexe 1.
- **La promotion d'un environnement propice au développement du secteur privé**, focalisé sur l'amélioration des conditions-cadres permettant le renforcement et la création des entreprises, avec une attention spéciale portée à l'appui aux jeunes entrepreneurs (voir aussi axes thématiques 4 et 5), un soutien ciblé aux PME et la promotion de l'accès aux financements par la création de mécanismes spécifiques de garantie facilitant l'élargissement de l'offre financière aux agriculteurs, aux éleveurs et aux jeunes entrepreneurs, avec des mesures

spéciales de soutien à l'entrepreneuriat féminin. Aborder la question du régime foncier contribuera également à un meilleur environnement pour le développement du secteur privé (voir l'axe thématique 4).

- **La relance du commerce transfrontalier** par des mesures et réformes garantissant la simplification et la dématérialisation des procédures douanières, ainsi qu'une amélioration de la qualité et une baisse des coûts du transport par une dérégulation et une augmentation de la compétitivité du secteur du camionnage et par une diminution du nombre de points de contrôle.

## ESTIMATION DES COÛTS ET CONSIDÉRATIONS

Le coût estimé pour l'atteinte des objectifs de cet axe thématique est approximativement de 926 milliards FCFA (soit 1,6 milliards USD).

Ce montant couvre principalement les besoins en amélioration des infrastructures de réseau (1,56 milliards USD). Le montant budgété annuellement augmente tout au long des cinq années du RCP, selon l'hypothèse d'une normalisation de la situation dans les quatre régions et d'une capacité progressive d'attirer, de gérer et d'exécuter les investissements nécessaires au développement et à la relance des activités économiques et commerciales dans ces régions.

Plus de détails relatifs aux priorités, aux résultats attendus et aux coûts relatifs à cet axe thématique se trouvent dans les tableaux 3.2 et 3.3 et en annexes 1, 2, et 3.

## Axe thématique 4 : Accès à la terre, élevage et production

Cet axe thématique répond au besoin de développer l'agriculture et l'élevage et d'améliorer l'accès à la terre.

### SITUATION ET DÉFIS MAJEURS

L'agriculture au sens large (agriculture, élevage, pêche, production forestière) est un secteur clé dans les quatre régions ciblées par le RCP, avec des effets d'entraînement positifs sur les autres secteurs. La diversité des zones agro-écologiques et l'inégale répartition des populations traduisent des situations agricoles très variées et une fragilité croissante en allant vers le nord.

Le secteur fait face à de nombreux défis structurels notamment un problème de gouvernance au sein du secteur<sup>5</sup>, un accès limité aux intrants, une faible productivité et un développement limité des chaînes de valeurs et de l'entrepreneuriat agricole, l'insuffisance des investissements publics et privés, un processus de planification et d'aménagement du territoire très limité ayant pour conséquence un réseau routier peu développé et peu entretenu, l'absence de plan de gestion des ressources en eau, des aménagements hydro-agricoles très limités, une affectation des terres qui ne reflète pas les priorités des communautés (surtout au Nord et à l'Extrême-Nord), une insécurité foncière<sup>6</sup> qui impacte fortement les investissements et l'aménagement durable des espaces agricoles,

<sup>5</sup> Notamment, une abondance d'opérateurs et de programmes/projets ne favorise pas l'efficacité dans l'utilisation des ressources financières disponibles.

<sup>6</sup> Les problèmes au niveau de l'insécurité foncière se manifestent notamment par : (i) une pression foncière qui s'intensifie avec la croissance démographique et se manifeste par des conflits (entre agriculteurs et éleveurs,

une forte dégradation des ressources naturelles et un secteur très vulnérable aux changements climatiques (pluviométrie annuelle faible et décroissante et risque croissant d'événements climatiques extrêmes, sécheresse et inondations). L'impact des crises s'ajoute à cette situation, créant des défis supplémentaires, y compris :

- Une diminution de la production due à l'abandon des cultures en champs par les personnes déplacées internes.
- Une insécurité alimentaire et nutritionnelle accentuée par le flux de réfugiés et de personnes déplacées internes.
- De nouveaux types de conflits autour de l'accès à la terre.

### PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Compte tenu du fait qu'une grande partie de la population dans les quatre régions dépend, directement ou indirectement, de l'agriculture, la relance et le développement durable du secteur sont un impératif majeur pour réduire les vulnérabilités existantes et créer des opportunités économiques et d'emplois, y compris pour les jeunes et les populations directement affectées par les crises. Cela contribuera à réduire les tensions, créant ainsi les conditions propices au relèvement et à la consolidation de la paix.

Ceci demandera une amélioration de la gouvernance, de la planification, de la coordination et des politiques d'appui au secteur.

Un facteur déclencheur critique sera le développement d'un cadre pour l'amélioration de la sécurité foncière qui clarifie les règles et prévoit des dispositions efficaces pour leur mise en œuvre effective.

D'autres priorités comprendront :

- **La relance et l'amélioration de la production et de la productivité agro-pastorales** par un meilleur accès aux intrants, une recapitalisation et facilitation de l'accès à la terre des ménages vulnérables (réfugiés en dehors des camps, personnes déplacées internes loin de chez elles et retournés), un appui aux investissements dans la production, la transformation et la commercialisation des produits et un appui à l'entrepreneuriat agro-pastoral. Une attention particulière devra être apportée à la filière coton qui constitue un moteur de l'économie agricole dans le Nord et l'Extrême-Nord.
- **L'amélioration de la gestion durable des ressources naturelles et la réduction des conflits** liées aux ressources par le renforcement du processus de planification et d'aménagement du territoire au niveau régional, le développement de plans d'aménagement concertés au niveau des communes, ciblant en priorité les zones conflictuelles, un appui à la gestion durable de l'eau, des sols et des forêts et la mise en place de mécanismes de résolution des conflits entre usagers de l'espace agro-sylvo-pastoral. La sécurisation foncière

---

entre les nouveaux arrivants et les anciens exploitants, etc.) ; (ii) l'État qui n'a pas réussi dans le grand nord à imposer la loi foncière nationale et à éliminer les droits fonciers traditionnels. L'insécurité foncière constitue un frein à l'adoption des innovations agricoles et pastorales à caractère durable, qui impliquent un investissement de base. (RCP Note thématique 4 : Relancer et développer l'agriculture et l'élevage de manière durable). Elle affecte particulièrement les femmes, qui sont généralement exclues de la propriété foncière.

permettrait de réduire les conflits autour de la terre et de donner des perspectives d'investissement à long terme.

- **L'amélioration des infrastructures rurales et le désenclavement des bassins de production** par le renforcement du processus d'identification des infrastructures rurales prioritaires (notamment l'alimentation de la base de données des routes rurales), un renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale et l'allocation de ressources budgétaires adaptées, la réhabilitation et l'entretien des routes et pistes rurales prioritaires et la construction d'aménagements hydro-agricoles.
- Pour répondre aux **défis spécifiques affectant les femmes**, des coopératives communautaires pourraient être créées pour fournir aux femmes des outils agricoles et des semences pour soutenir leur production agricole. Un programme d'achat de leur production pourrait également être mis en place, la production pouvant être achetée pour des programmes d'alimentation scolaire, les hôpitaux, les personnes âgées ou les personnes déplacées.

## ESTIMATION DES COÛTS ET CONSIDÉRATIONS

Le coût estimé pour l'atteinte des objectifs de cet axe thématique est approximativement de 843 milliards FCFA (soit 1,4 milliards USD).

Plus de détails relatifs aux priorités, aux résultats attendus et aux coûts relatifs à cet axe thématique se trouvent dans les tableaux 3.2 et 3.3 et en annexes 1, 2, et 3.

## Axe thématique 5 : Jeunesse

Cet axe thématique répond au besoin de faciliter l'inclusion et l'insertion socio-économique des jeunes marginalisés. Il a été jugé nécessaire de consacrer un axe thématique distinct à la jeunesse, compte tenu des problèmes considérables d'exclusion et de radicalisation affectant les jeunes. La question de la jeunesse et les priorités connexes sont aussi prises en compte de manière transversale dans les autres axes thématiques.

## SITUATION ET DÉFIS MAJEURS

Comme mentionné au chapitre 2, la population jeune âgée de 15 à 34 ans représente environ 35% de la population et elle est en augmentation dans un contexte de forte croissance démographique. Les jeunes en général, et une part importante de jeunes marginalisés et déscolarisés en particulier, sont confrontés à des défis liés à l'exclusion, au manque d'opportunités économiques et à une faible participation à la gouvernance locale. En effet, les indicateurs d'accès à l'emploi et à la formation des jeunes sont inférieurs dans les quatre régions comparé au reste du pays. De plus, et en partie à cause de cette vulnérabilité préexistante, les jeunes sont particulièrement exposés aux conséquences des crises (aggravation de la délinquance juvénile, risque de radicalisation et d'enrôlement des jeunes vulnérables et faiblement scolarisés par Boko Haram et difficultés de réinsertion, notamment pour les jeunes anciennes recrues de Boko Haram). Les jeunes filles sont d'avantage vulnérables du fait du contexte socio-culturel et de la fécondité précoce.

D'autres défis comprennent :

- Une abondance de politiques et de programmes traitant de la jeunesse, de l'emploi et de l'entrepreneuriat qui ne favorise pas la coordination et l'efficacité, y compris dans l'utilisation des ressources.
- Le manque de capacités organisationnelles et de représentativité des structures de dialogue et des nombreuses associations de jeunes.
- La vulnérabilité accrue d'une frange importante de jeunes marginalisés en raison de leur faible scolarisation, ou parce que le fait qu'ils habitent dans des zones particulièrement enclavées ou affectées par les crises impacte négativement leur situation socio-économique.
- Le manque de structures d'enseignement technique et formation professionnelle (ETFP), la faible qualité de l'enseignement dispensé, en décalage avec les besoins du marché du travail, le manque d'opportunités d'emplois et la difficulté de développer des activités d'entrepreneuriat.
- Un décalage entre la formation professionnelle, les compétences des jeunes et les opportunités sur le marché de l'emploi.

### PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Une action efficace visant à réduire la marginalisation et la vulnérabilité des jeunes et à promouvoir leur rôle en tant qu'acteurs clés pour le relèvement et la consolidation de la paix, demande une approche focalisée en particulier sur les plus marginalisés et sur les jeunes femmes. Il s'agira de promouvoir une meilleure inclusion des jeunes, une formation professionnelle efficace et un soutien ciblé à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes. Il faudra prêter une attention particulière aux zones les plus affectées par les crises ou les plus marginalisées en termes de pauvreté, de déscolarisation, d'analphabétisme et de chômage, et à la situation spécifique des jeunes exposés au risque de radicalisation, de recrutement par Boko Haram ou qui sont les plus exposés à la criminalité.

Ceci demandera tout d'abord de mettre l'accent sur la coordination et les synergies entre les différentes politiques et programmes traitant de la jeunesse, de la formation, de l'emploi et de l'entrepreneuriat, en adoptant une approche globale.

Il sera aussi nécessaire de mettre en place des interventions qui permettront d'atteindre les résultats suivants :

- **La promotion de l'inclusion sociale des jeunes** par leur participation dans les structures décisionnaires communales et villageoises et une meilleure formation civique. Une stratégie visant à prévenir la délinquance juvénile et à faciliter la réinsertion des jeunes en conflit avec la loi sera nécessaire. Il sera également nécessaire de mettre en place un mécanisme de prévention et de lutte contre la radicalisation des jeunes et pour prévenir leur recrutement dans des groupes extrémistes, ainsi que des dispositions pour faciliter la réintégration des anciennes recrues de Boko Haram.
- **Un meilleur accès à l'enseignement technique et à la formation professionnelle** formelle, mais aussi extrascolaire de courte durée, y compris pour les jeunes filles, les réfugiés, les personnes déplacées internes et les jeunes des zones les plus affectées par les crises, ainsi qu'une amélioration de la qualité et de l'adéquation avec les besoins en associant le

secteur privé pour définir les filières et les cursus. Ces programmes devraient inclure des leçons pratiques sur la façon de créer et de gérer une petite entreprise.

- **Un appui renforcé à l'emploi et l'entrepreneuriat** en développant les possibilités d'entrepreneuriat pour les jeunes à tous niveaux de formation et en mettant l'accent sur la pérennisation des activités et les nécessaires synergies avec les services d'appui aux PME (par exemple, établir des partenariats avec des PME pour des stages pour les femmes et les jeunes afin d'acquérir des compétences professionnelles et de l'expérience), les établissements de financement (axe thématique 3) et les filières agro-pastorales (axe thématique 4), ainsi qu'en améliorant l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes et le système d'intermédiation entre formation et marché du travail. Des programmes pourront également envisager de lier ces activités de renforcement des compétences aux grandes entreprises opérant dans les régions afin que les diplômés puissent être employés par ces entreprises.
- **Des programmes « vivres contre travail » et « cash contre travail »** seraient utiles pour des groupes particulièrement vulnérables de jeunes et de femmes.

La thématique jeunesse étant une dimension transversale, la mise en œuvre des priorités des autres axes thématiques du RCP contribuera à assurer une meilleure inclusion et un meilleur accès des jeunes aux opportunités socio-économiques.

## ESTIMATION DES COÛTS ET CONSIDÉRATIONS

Le coût estimé pour l'atteinte des objectifs de cet axe thématique est estimé approximativement à 48 milliards FCFA (soit 84 millions USD). D'autres montants couvrant des besoins en formation, emploi et entrepreneuriat des jeunes sont également pris en compte dans les axes thématiques 2, 3 et 4.

Plus de détails relatifs aux priorités, aux résultats attendus et aux coûts relatifs à cet axe thématique se trouvent dans les tableaux 3.2 et 3.3 et en annexes 1, 2, et 3.

## SYNTHÈSE DES COÛTS

Les coûts de tous les besoins prioritaires identifiés par le RCP ont été estimés. Ils sont présentés dans les tableaux 3.2 et 3.3 (en FCFA et USD). Les coûts sont calculés sur la base des chiffres fournis par les ministères compétents ou tirés des documents officiels existants (stratégies sectorielles, etc.) ou fournis par les bailleurs de fonds et les agences humanitaires. Dans la mesure du possible, les coûts unitaires et le nombre de bénéficiaires / unités ont été utilisés dans la décomposition des coûts afin de pouvoir rapidement actualiser les chiffres, si nécessaire. Les coûts des projets ne sont inclus que lorsque ceux-ci répondent directement à une priorité identifiée, et seulement pour les composantes pertinentes des projets. En l'absence de chiffres disponibles, des estimations ont été effectuées. Pour ce qui est des activités censées se prolonger au-delà du plan quinquennal, notamment les projets d'infrastructure, seule la part des coûts devant être décaissée pendant les cinq années en question a été prise en compte. Enfin, les coûts incluent les frais estimatifs de mise en œuvre, qui pourront varier en fonction de la structure d'exécution sélectionnée et des conditions sécuritaires sur le terrain, le tout reposant nécessairement sur des suppositions à ce stade.



Les coûts du RCP contiennent aussi les coûts humanitaires pour répondre aux crises. Les coûts pour faire face aux déplacements forcés se trouvent dans l'axe thématique 1, mais aussi dans l'axe thématique 2 (accès aux services), 3 et 4 (autonomisation et opportunités socio-économiques)<sup>7</sup>. De même, les coûts pour la thématique jeunesse se trouvent dans l'axe thématique 5, mais aussi dans l'axe thématique 2 (notamment en ce qui concerne la santé reproductive), l'axe thématique 3 (pour le soutien à la création d'entreprises et l'inclusion financière) et l'axe thématique 4 (en termes de soutien au développement des entreprises agricoles pourvoyeuses d'emplois pour les jeunes).

**TABLEAU 3.2 : COÛTS DU RCP, EN MILLIARDS DE FCFA**

Axes thématiques	2018	2019	2020	2021-2022	Total
1 : Déplacement forcé, protection et sécurité humaine	24,9	24,2	17,4	21,5	88,0
2 : Gouvernance et services sociaux de base	182,0	193,5	198,7	217,6	791,8
3 : Intégration économique et territoriale	158,0	167,9	203,4	399,8	929,1
4 : Accès à la terre, élevage et production	188,8	183,7	161,7	308,8	843,0
5 : Jeunesse	8,8	9,9	12,9	16,9	48,5
Total	562,5	579,1	594,2	964,7	2 700,4

**TABLEAU 3.3 : COÛTS DU RCP, EN MILLIONS DE USD**

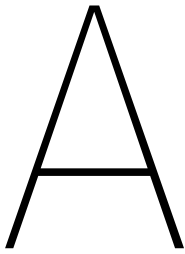
Axes thématiques	2018	2019	2020	2021-2022	Total
1 : Déplacement forcé, protection et sécurité humaine	43,3	42,0	30,3	37,5	153,1
2 : Gouvernance et services sociaux de base	316,6	336,5	345,6	378,4	1 377,1
3 : Intégration économique et territoriale	274,8	291,9	353,8	695,3	1 615,8
4 : Accès à la terre, élevage et production	328,4	319,5	281,2	537,1	1 466,2
5 : Jeunesse	15,2	17,2	22,4	29,5	84,3
Total	978,3	1 007,1	1 033,4	1 677,6	4 696,5

Note : Le taux de change retenu est de 575 FCFA pour 1 USD.

<sup>7</sup> En particulier, les coûts pour faire face aux déplacements forcés se trouvent dans le axe thématique 1, mais aussi dans le axe thématique 2 pour : (i) les activités humanitaires d'éducation (4,4 milliards FCFA ; 7,7 millions USD) ; (ii) les activités humanitaires de santé (dont 10,9 milliards FCFA ; 19 millions USD pour subventionner l'accès aux soins des réfugiés) ; (iii) les activités humanitaires de nutrition et de distribution de vivres (66,5 milliards FCFA ; 115 millions USD) ; (iv) les activités humanitaires en matière d'eau et d'assainissement (3 milliards FCFA ; 5,3 millions USD) ; et (v) les activités de transferts conditionnels pour les ménages vulnérables (15 milliards FCFA ; 26 millions USD). L'axe thématique 2 prévoit aussi le renforcement des services sociaux de base, qui permettra de prendre en charge durablement les réfugiés, les déplacés internes et les communautés hôtes sans avoir recours à l'aide humanitaire.

# 4 Mise en œuvre





fin de mettre en œuvre les priorités du RCP et atteindre les résultats présentés dans le chapitre précédent, des mécanismes pour permettre un dialogue politique de haut niveau, le suivi évaluation et une meilleure coordination doivent être mis en place. En parallèle, les blocages et défis à la mise en œuvre aux niveaux national et local doivent être résolus, avec un accent particulier porté à la mise en œuvre au niveau local.

Ce chapitre propose des mécanismes et options pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie RCP, à savoir :

- Un cadre institutionnel efficace de pilotage, de suivi évaluation de la stratégie RCP au niveau central et dans les régions, ainsi que de coordination intergouvernementale, avec les partenaires et entre partenaires
- Des considérations pour la mise en œuvre permettant de lever les blocages à la mise en œuvre aux niveaux central et local, de renforcer les capacités de mise en œuvre au niveau local ainsi que pour les zones particulièrement difficiles
- Des options réalistes et efficaces pour le financement, qui assurent une maximisation des investissements existants<sup>1</sup>

Trois principes devraient guider la mise en œuvre et ont été pris en compte dans les options proposées ci-après :

- Ces options reposent dans la mesure du possible sur les structures existantes. De nouveaux mécanismes seront proposés uniquement lorsqu'aucune structure existante n'a pu être identifiée.
- Les interventions du Gouvernement et des partenaires dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie RCP devront anticiper de potentielles conséquences négatives et éviter de renforcer involontairement des situations problématiques (telles que, par exemple, le risque de renforcement des inégalités, le manque de cohésion sociale).
- Les efforts de mise en œuvre, à tous les niveaux, s'efforceront d'inclure des mécanismes de redevabilité, ainsi que des mécanismes et des fora pour impliquer la population, en particulier les femmes et les jeunes, dans les discussions et les décisions relatives à la mise en œuvre des priorités du RCP.

Le cadre de redevabilité mutuelle, qui sera établi entre le Gouvernement et les partenaires et dont les éléments principaux sont exposés à la fin de ce chapitre, présentera des engagements communs accompagnés de jalons clés et permettra ainsi de fournir un cadre de partenariat stratégique et un point d'ancrage pour le dialogue entre le gouvernement et les partenaires.

---

<sup>1</sup> Les éléments proposés s'appuient sur l'Aide-Mémoire de la Mission pour la stratégie de mise en œuvre et de financement (Yaoundé du 29 mai au 9 juin 2017), dont les conclusions ont été approuvées le 31 août 2017 par le gouvernement. Il est important de souligner que ce chapitre ne traite pas des aspects opérationnels de la mise en œuvre des projets et programmes éventuels relevant du RCP. Voir les annexes pour plus de détails.

## CADRE INSTITUTIONNEL DE PILOTAGE, DE SUIVI DU RCP ET DE COORDINATION

Le pilotage et le suivi du RCP nécessiteront un cadre de concertation de haut niveau (comité de pilotage) et des mécanismes de suivi évaluation au niveau national et dans les régions, ainsi que des mécanismes efficaces de coordination.

### Cadre de pilotage

Le **comité de pilotage** qui a été créé pour superviser le processus du RCP, sera renforcé et adapté au contexte de mise en œuvre. Sa représentation et sa participation seront élargies. Son mandat, sa structure et ses méthodes de travail sont décrits dans l'encadré 4.1<sup>2</sup>.

#### ENCADRÉ 4.1 : COMITÉ DE PILOTAGE

**Mandat :** Prise de décisions, orientation stratégique, supervision globale, coordination et pilotage du RCP.

##### Composition :

- **Présidence :** MINEPAT ; Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Ministère des Finances (vice ou co-présidents)
- Secrétaires Généraux du Ministère des Relations Extérieures, Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Ministère des Travaux Publics, Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et Développement Durable, Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
- Directeurs Généraux de l'INS, MINEPAT (Planification, économie et Investissements publics)
- 4 gouverneurs des régions
- Représentants des Services du Premier Ministre et du Secrétaire Général de la Présidence
- **Partenaires :** Responsables de la Banque Mondiale, du Système des Nations Unies, de l'Union Européenne et d'autres partenaires

**Fréquence :** Réunions semestrielles au niveau des Secrétaires Généraux et des chefs de coopération — aspects opérationnels ; Réunion annuelle sous une présidence et vice-présidence ministérielles — questions d'ordre politique ou financier.

- Les réunions pourront se tenir de manière tournante dans les chefs-lieux des régions.
- La tenue de réunions exceptionnelles pourra être sollicitée auprès des plus hautes instances de l'État ou du gouvernement.

**Appui :** Un secrétariat technique assurera la fonction de secrétariat du comité de pilotage. Le secrétariat technique facilitera les travaux du Comité ; suivra la mise en œuvre de la stratégie RCP au niveau technique, notamment en établissant des liens avec les mécanismes de mise en œuvre au niveau régional ; travaillera avec les équipes de suivi évaluation et produira les rapports annuels sur la mise en œuvre ; suivra les progrès accomplis dans les étapes convenues du cadre de redevabilité mutuelle ; assurera une communication appropriée sur tous les aspects de la mise en œuvre du RCP; et facilitera le suivi des ressources allouées aux quatre régions dans le contexte de la mise en œuvre de la stratégie RCP.

Le cadre de pilotage au niveau régional comprendra **quatre plateformes régionales**, une dans chaque région. Leur mandat sera d'assurer le pilotage, la coordination et le suivi évaluation (voir section suivante) de la mise en œuvre des priorités du RCP. Ces plateformes pourront être présidées par

<sup>2</sup> La structure de pilotage du RCP a été créée par le MINEPAT en mars 2017 (Décision MINEPAT/SG/DGCOOP portant création, organisation et fonctionnement du Comité de pilotage du RCP).

le Gouverneur avec l'appui du délégué régional du MINEPAT et comprendront les délégués régionaux des ministères et les représentants des collectivités territoriales décentralisées. Des représentants des partenaires basés dans les régions pourraient aussi en faire partie. Il sera aussi primordial de mettre en place ou de renforcer les mécanismes de redevabilité, ainsi que les mécanismes et fora de participation et d'inclusion des populations, en particulier pour les femmes et les jeunes.

## Arrangements pour le suivi évaluation

Un cadre de suivi a été élaboré pour guider le suivi évaluation de la stratégie RCP. L'objectif du cadre de suivi du RCP sera de fournir un aperçu de l'avancement et des défis dans la mise en œuvre du RCP pour informer les prises de décisions, communiquer aux citoyens les résultats atteints et mesurer les perceptions des citoyens. Il permettra la mise en place d'un cycle itératif pour le suivi évaluation des projets et programmes relevant du RCP, de tirer des enseignements et de prendre des mesures correctives dans la mise en œuvre, si nécessaire.

Le cadre devrait garantir que le système de suivi et les rapports puissent être consultés par toutes les parties prenantes, surtout les citoyens, afin de promouvoir l'engagement citoyen et de favoriser le dialogue et la communication entre l'État et ses citoyens, de même qu'assurer la transparence de l'information.

Le cadre proposé pour le suivi évaluation repose sur les structures existantes assurant cette fonction au Cameroun, notamment le Comité Technique pour le Suivi et Évaluation (CTSE), établi dans le cadre du DSCE.

Les arrangements pour le suivi évaluation pourront être composés comme suit<sup>3</sup> :

- Au niveau central, le suivi évaluation sera coordonné par le Secrétariat technique du CTSE avec un rapportage direct au Comité de pilotage du RCP (rapports semestriels et annuels)<sup>4</sup>.
- Au niveau des régions : un groupe technique de suivi évaluation sera rattaché aux plateformes régionales. Ces groupes rapporteront directement au gouverneur et au Secrétariat technique du CTSE. Ils se réuniront sur une base semestrielle. Leur rôle sera d'établir un diagnostic des projets et programmes mis en œuvre, assurer le suivi et évaluer la mise en œuvre des activités. Ce travail permettra d'informer la planification, la programmation et la pré-budgétisation des activités au niveau central<sup>5</sup>.

<sup>3</sup> Voir la figure A4.3 (annexe 4).

<sup>4</sup> À cette fin, il sera important de : (i) Lier le suivi du RCP avec le suivi du DSCE ; (ii) élargir le mandat du CTSE pour inclure le RCP (par exemple, inclure des thématiques du RCP non incluses dans le DSCE, désagréger les données pour les 4 régions du RCP); (iii) mettre à disposition du CTSE une assistance technique ; (iv) renforcer les capacités humaines et techniques du CTSE; et (v) mettre en place des activités de communication pour favoriser le partage d'information, la sensibilisation, la participation et l'appropriation du RCP par l'ensemble des acteurs.

<sup>5</sup> La composition de ces groupes s'inspirera de celle du Secrétariat technique du CTSE national et prendra en compte le paysage institutionnel existant au niveau des régions. Les services déconcentrés des autres ministères seront représentés sous l'autorité du délégué régional du MINEPAT. D'autres organes et structures seront représentés au niveau régional comme la Division du Développement Régional (DDR), les collectivités territoriales décentralisées et les organisations de la société civile. La présence des partenaires pourra varier en fonction des régions.

Les arrangements proposés permettront de rationaliser, clarifier et simplifier la chaîne de transmission et de remontée des données du niveau régional au niveau national.

L'expertise technique en matière de collecte et d'analyse des données relèvera des services déconcentrés des ministères, de l'Institut National de la Statistique (INS) et des comités de suivi du BIP. Les données collectées seront complétées par les rapports produits par les partenaires, la base de données Progiel d'Aide au Développement Participatif (Pro\_ADP) du Programme National de Développement Participatif (PNDP), le suivi participatif organisé par le CTSE, des enquêtes périodiques de perception, des groupes de discussion (focus groupes), des mécanismes de rétroaction des acteurs (mécanisme de feedback) et les résultats des discussions du Comité de Pilotage.

Des rapports annuels serviront de principaux outils de suivi présentant l'état des lieux de la mise en œuvre du RCP et décrivant les principaux avancements et défis. Les rapports annuels seront produits par le Secrétariat technique du RCP, avec la participation des plateformes sectorielles et sur la base des conclusions préliminaires produites par le CTSE.

## Mécanismes de coordination

La coordination au niveau des différents services du gouvernement, entre le gouvernement et les partenaires et entre les partenaires, ainsi qu'entre les acteurs humanitaires et de développement, au niveau central et dans les régions, présente un défi important pour l'optimisation des ressources et capacités nécessaires pour assurer une mise en œuvre efficace du RCP.

Il sera nécessaire d'assurer une coordination beaucoup plus efficace, en se basant, dans la mesure du possible, sur les structures existantes mais en optimisant leur fonctionnement.

Les options à prendre en compte incluent :

- La redynamisation du comité multipartenaires et le recours à celui-ci comme forum élargi de dialogue, coordination et partage d'informations sur la mise en œuvre du RCP, y compris sur les priorités qui ont un caractère transversal, tel le déplacement forcé, le genre, la jeunesse et l'environnement.
- L'utilisation des plateformes sectorielles du comité multipartenaires pour un partage de l'information et la coordination au niveau des secteurs, en les adaptant pour permettre un débat sur les priorités du RCP qui ont un caractère transversal, comme indiqué précédemment.
- L'harmonisation des structures (ad hoc) existantes de dialogue, et/ou de coordination pertinentes ciblées sur les quatre régions et leur articulation claire autour de la structure de pilotage du RCP, notamment le Comité de Pilotage et les plateformes régionales.

Afin d'aborder la question des déplacements forcés de manière efficace, en plus de veiller à ce qu'elle soient traitée de manière transversale, il sera nécessaire de créer une plateforme sectorielle dédiée, intégrant notamment les mécanismes existants : (i) concernant spécifiquement la réponse aux réfugiés, il est suggéré d'adapter et d'utiliser le mécanisme de coordination créé en octobre 2016 dans le cadre de la Convention entre le MINEPAT et le HCR, en lui assignant le suivi et la coordination de la mise en œuvre des programmes inclus dans l'axe thématique 1 (sécurité, déplacement forcé et protection) du RCP, (ii) Comité interministériel pour la gestion des réfugiés sous l'égide du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.

## CONSIDÉRATIONS ET OPTIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE

**La mise en œuvre reposera dans la mesure du possible sur les structures et processus nationaux existants**, c'est-à-dire l'ensemble des ministères, organismes publics, administrations publiques locales et collectivités territoriales décentralisées (encadré 4.2). Le pilotage de la mise en œuvre sera coordonné au niveau régional par les plateformes régionales. Le secteur privé et la société civile seraient pleinement impliqués dans la définition et la réalisation des interventions.

Ainsi qu'indiqué au début de ce chapitre, les options pour la mise en œuvre devraient permettre de lever les blocages aux niveaux central et local, de renforcer et d'accélérer les capacités de mise en œuvre au niveau local et de faciliter la mise en œuvre dans les zones particulièrement difficiles.

### Mise en œuvre à travers les systèmes existants

La mise en œuvre dépend avant tout de l'efficacité des systèmes existants. Elle devrait être atteinte dans le temps par l'opérationnalisation du processus de décentralisation et le transfert de capacités et de ressources. Il s'agira de prendre en compte les mécanismes et principes suivants :

- Renforcer l'efficacité des services décentralisés de l'État, dont le fonctionnement est marqué par des lenteurs dans la délivrance des services aux usagers et aux communes, un manque de transparence, un cloisonnement et un manque de coordination avec les collectivités territoriales décentralisées.
- Renforcer l'efficacité des collectivités territoriales décentralisées, affectées par un manque de compétences (par exemple en passation de marchés et en maîtrise d'ouvrage déléguée) et de moyens, ainsi qu'un soutien limité des services décentralisés de l'État.
- Assurer la prise en compte effective des priorités et critères du RCP dans les projets et programmes à venir financés sur fonds extérieurs (partenaires) et mis en œuvre par des équipes projets dédiées.
- Renforcer les capacités de mise en œuvre du secteur privé qui est caractérisé dans les quatre régions du

#### ENCADRÉ 4.2 : STRUCTURES NATIONALES ET PROCESSUS EXISTANTS POUR LA MISE EN ŒUVRE

- Au niveau de la programmation, la prise en compte des priorités du RCP relève de la compétence du MINEPAT et des départements sectoriels concernés.
- Au niveau central de l'État, la mise en œuvre du RCP devra s'appuyer sur les Cadres de Dépenses à Moyen Terme sectoriels et ministériels. Cela facilitera les arbitrages intersectoriels dans l'allocation des moyens de l'État, en particulier vers les Programmes d'investissements publics à moyen terme, une bonne utilisation des budgets-programmes et une meilleure prise en compte des projets élaborés avec les partenaires en relation avec les populations locales.
- Au niveau des collectivités territoriales décentralisées, les plans communaux de développement devront prendre en compte les priorités identifiées dans le RCP lors de leur actualisation.
- Pour la mise en œuvre des priorités dans les communes, les interventions choisies devront passer à travers des contrats de plans négociés entre l'État, les Régions et les Communes, et occasionnellement avec des partenaires. Ces contrats définiront autour de projets concrets la nature et le niveau de participation de chacun des partenaires.
- L'assistance humanitaire sera apportée par les entités gouvernementales et des acteurs humanitaires (Nations Unies). Il faudra assurer une articulation harmonieuse des modalités d'interventions humanitaires, de relèvement et de développement, selon les principes du New Way of Working, tout en facilitant la transition progressive de l'humanitaire au relèvement puis au développement afin d'assurer des solutions de long-terme.

RCP par un nombre extrêmement limité d'entreprises capables de mener à bien des projets d'infrastructures, y compris de petite dimension<sup>6</sup>.

- Renforcer la participation citoyenne et la redevabilité en assurant le fonctionnement efficace des comités existants chargés de suivre l'exécution physico-financière de l'investissement public<sup>7</sup>.

A court terme et pour assurer le relèvement dans les zones impactées par les crises, qui nécessitent une flexibilité et une rapidité difficiles à assurer avec les mécanismes habituels, un mécanisme dédié pourra être envisagé et pourrait prendre la forme d'une unité spéciale de mise en œuvre, sous la direction du MINEPAT et du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. Cette unité sera structurée de manière à permettre la flexibilité nécessaire pour adapter les interventions selon les besoins, y compris pour mieux répondre aux changements éventuels sur le terrain et faciliter la transition entre activités de relèvement à court terme et interventions à moyen et long terme.

### Considérations spécifiques pour les zones fortement impactées

Les régions limitrophes du Nigéria dans l'Extrême-Nord (départements de Mayo Sava, Mayo Tsanaga, Logone-Chari) et de la RCA à l'Est (départements de Lom-Jérem, Kadei et Bouma-Ngoko) et dans l'Adamaoua (départements de Mbéré et de Vina) sont plus directement et plus sévèrement touchés par les crises. Dans ces zones, la destruction physique (Extrême-Nord), l'insuffisance de services administratifs et sociaux déjà avant les crises, l'important flux de populations déplacées, l'insécurité croissante, y compris de graves incidents sécuritaires et une augmentation de la criminalité, rendent la vie des populations locales et déplacées particulièrement difficile. Un climat de méfiance croissant et des tensions entre les populations déplacées et les communautés d'accueil créent une situation délicate. Cet état de fait est clairement présenté dans l'analyse contextuelle exposée au chapitre 2 et a été confirmé par les consultations menées à différentes étapes du processus RCP dans les quatre régions.

Des mesures à plus long terme visant à remédier aux facteurs structurels de vulnérabilité et de marginalisation de ces départements et des quatre régions contribueront à réduire les risques et à répondre sur le long terme aux besoins des populations concernées. De même, une collaboration étroite avec la sous-région, notamment avec le Nigéria et la RCA, permettra de faire face, avec le temps, à certains problèmes de sécurité et d'identifier des solutions aux situations de déplacement.

Dans l'immédiat, cependant, la situation suggère la nécessité d'une action urgente et adéquate, si l'on veut éviter le risque de nouveaux conflits. Deux niveaux d'actions sont requis :

- **Prioriser les interventions et les ressources ciblant ces zones et les populations les plus touchées.** Pour les priorités identifiées dans chacun des cinq axes thématiques de la stratégie RCP, une attention particulière devrait être accordée aux capacités et aux ressources

<sup>6</sup> Cet état de fait crée les problèmes suivants : des retards dans l'exécution des travaux, une faible qualité et le recours fréquent à des entreprises venant du reste du Cameroun ou de l'étranger qui connaissent peu l'environnement local et sont peu flexibles pour les marchés de petite taille. Cela entraîne également des difficultés pour les collectivités territoriales décentralisées à trouver des prestataires.

<sup>7</sup> Création, Organisation et Fonctionnement des Comités de Suivi de l'Exécution Physico-Financière de l'Investissement Publique. Document de vulgarisation du Décret N° 2013/7989/PM du 13 Septembre 2013.



disponibles pour répondre aux besoins les plus urgents de ces zones, avec l'objectif clairement affirmé de réduire immédiatement leur vulnérabilité et de gérer les tensions existantes. De manière pratique, cela signifie d'accélérer le transfert de ressources et de capacités pour permettre la mise en œuvre de projets prioritaires dans ces zones, mais aussi de développer et de mettre en œuvre des plans détaillés pour répondre aux besoins immédiats et spécifiques des populations les plus touchées de ces départements.

- **Utiliser des modalités d'intervention innovantes et assurer la disponibilité de ressources rapides et flexibles.** Des modalités innovantes et différentes seront nécessaires, compte tenu de la situation instable en matière de sécurité et, dans certains cas, de l'isolement des zones et des populations dans le besoin, pour assurer une mise en œuvre rapide. Celles-ci comprendront :
  - **Faciliter une capacité de mise en œuvre rapide par les services du gouvernement en utilisant les projets existants et mettre en œuvre des mesures d'urgence utilisant les ressources budgétaires existantes.**
  - **Donner la priorité à la mise en œuvre par l'intermédiaire des autorités locales et leur fournir les capacités et ressources nécessaires.** Les autorités locales connaissent les réalités locales et sont au fait des évolutions sécuritaires en temps réel. La mobilisation des populations locales, par exemple par l'entremise de travaux à haute intensité de main-d'œuvre, peut accompagner cette mobilisation. Le renforcement ou la création d'un mécanisme local de règlement des différends peut accompagner ces mesures.
  - **Profiter de la présence d'acteurs humanitaires et de développement**, en particulier les organisations ayant un mandat humanitaire, de relèvement et de développement – organisations non gouvernementales (ONG), agences des Nations Unies, partenaires internationaux – pour faciliter la mise en œuvre d'interventions rapides dans les zones de tension entre communautés d'accueil et populations déplacées, y compris les retournés, en particulier dans les zones les plus inaccessibles.
  - **Amplifier les interventions capables d'opérer dans des zones d'insécurité**, y compris les projets communautaires, les programmes de transferts monétaires et les projets mis en œuvre par des ONG locales.
  - **Envisager des partenariats innovants pour permettre la réalisation de projets structurants.** La réalisation de projets d'infrastructures dans un environnement peu sécurisé peut être nécessaire pour certains projets stratégiques, afin de produire des dividendes de la paix et d'améliorer l'accès. Une mise en œuvre ou une protection par l'armée, si elle est accompagnée de mécanismes de sauvegarde, peut y contribuer. Réorienter les partenariats public-privé afin de fournir des ressources pour des projets urgents d'infrastructure à petite échelle, tels que la fourniture d'électricité hors réseau ou les services TIC.
  - **Supervision par des tiers et utilisation de données satellites.** Les missions de supervision peuvent être en grande partie réduites par l'utilisation d'images satellites ou en consultant les bénéficiaires sur l'effectivité et la qualité de la mise en œuvre, par exemple par des enquêtes téléphoniques régulières.

## OPTIONS POUR LE FINANCEMENT

Les modalités de financement devront permettre une disponibilité, une allocation et un décaissement des financements efficace, transparent, suffisant et en temps opportun afin de permettre les investissements nécessaires selon les priorités du RCP dans les quatre régions.

La stratégie de financement pour la mise en œuvre des priorités du RCP devrait principalement viser à maximiser les investissements publics nationaux et internationaux existants dans les quatre régions. Elle devrait prévoir :

- Une augmentation de l'allocation budgétaire aux quatre régions.
- L'utilisation plus efficace des investissements publics existants (nationaux et internationaux) dans les quatre régions en réponse aux priorités du RCP.
- Un alignement de l'appui international aux efforts du gouvernement, visant à augmenter les dépenses publiques dans les quatre régions et à accélérer les décaissements.
- L'identification de modalités de financement additionnelles pour combler les insuffisances éventuelles ou pour permettre des investissements spécifiques et renforcer la flexibilité à court terme (par exemple pour répondre au contexte spécifique de chacune des quatre régions ou à des priorités spécifiques, ou encore nécessitant un décaissement rapide).

La définition des modalités de financement dans le cadre de RCP nécessite :

- l'identification des financements existants (finances publiques nationales et internationales) dans les quatre régions
- l'identification des insuffisances de financement, sur la base de la cartographie des financements existants et des coûts estimés pour mettre en œuvre les priorités du RCP

### Aperçu des financements existants

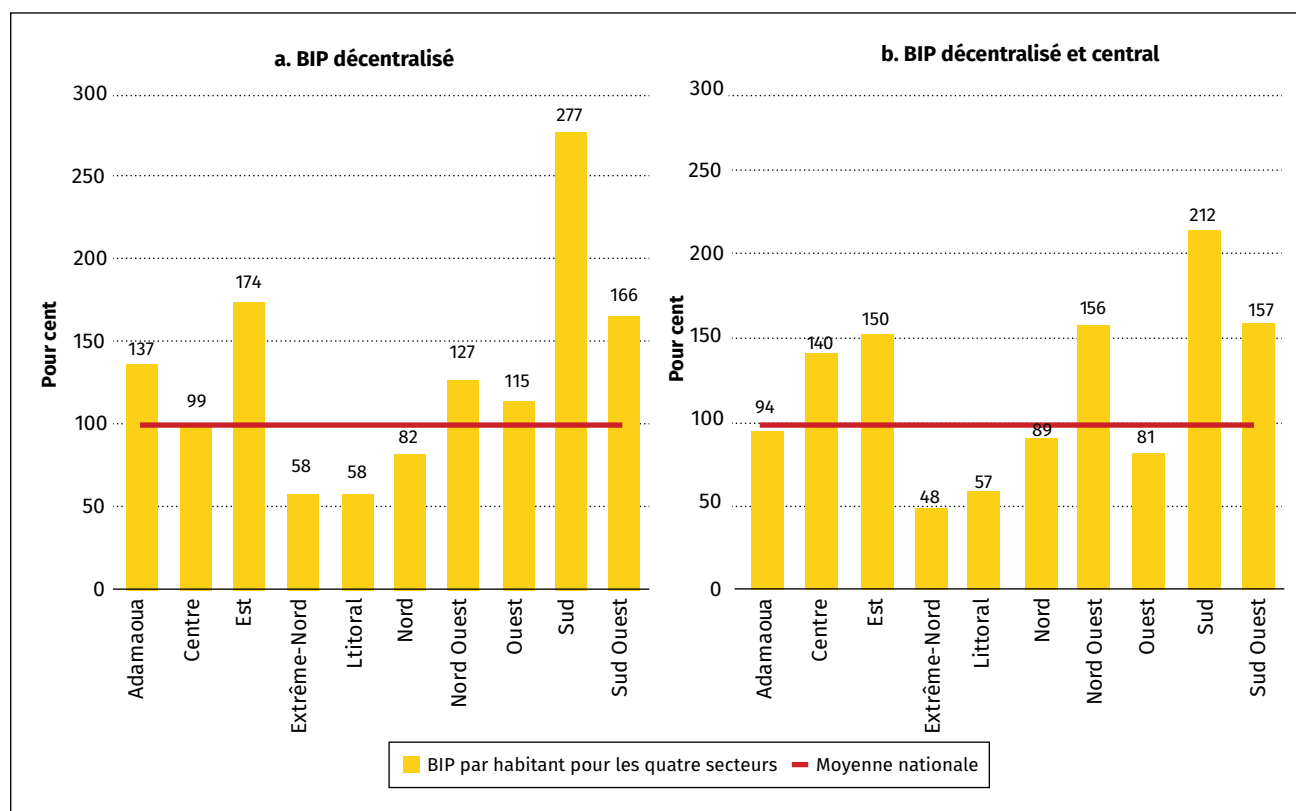
#### TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUX QUATRE RÉGIONS

**Le retard de développement, voire la marginalisation des quatre régions du RCP, se reflète dans les transferts budgétaires qui leurs sont alloués.** L'Extrême-Nord, qui a les indicateurs socio-économiques les plus faibles, reçoit nettement moins de fonds par habitant que la moyenne nationale ; le Nord, et dans une moindre mesure l'Adamaoua, ont des indicateurs légèrement meilleurs et reçoivent également un peu plus de fonds que l'Extrême-Nord, mais toujours moins que la moyenne nationale ; enfin, l'Est, qui est dans la moyenne nationale pour certains indicateurs socio-économiques, reçoit plus de transferts par habitant que la moyenne nationale.

**L'allocation du budget d'investissement décentralisé (BIP décentralisé) pour quatre secteurs clés** (éducation de base, enseignement secondaire, santé et agriculture) est nettement inférieur en montant par habitant par rapport à la moyenne nationale pour l'Extrême-Nord (-42%) et le Nord (-18%), mais nettement supérieur pour l'Adamaoua (+37%) et l'Est (+74%), sur la base

des budgets moyens sur la période 2014–2016 (figure 4.1)<sup>8</sup>. Cette tendance se confirme si on élargit l'analyse au BIP décentralisé des 19 principaux ministères<sup>9</sup> qui ont des activités significatives dans les régions. Enfin, une comparaison dans le temps pour les quatre secteurs clés confirme cette tendance, avec cependant un rattrapage faible pour l'Extrême-Nord et le Nord : de -51% sur la période 2006–2009 -42% sur la période 2014–2016 pour l'Extrême-Nord, de -35% à -18% pour le Nord.

**FIGURE 4.1 : DOTATION DU BIP DÉCENTRALISÉ ET CENTRAL POUR L'ÉDUCATION DE BASE, L'ÉDUCATION SECONDAIRE, LA SANTÉ PUBLIQUE ET L'AGRICULTURE**



Source : Calculs du secrétariat technique du RCP, basés sur les données du BIP 2014-2016.

**En ajoutant la part du budget d'investissement géré au niveau central (BIP central) qui peut être explicitement tracé vers les régions**, la tendance est moins favorable pour l'Adamaoua mais se confirme pour les autres régions. Pour les quatre secteurs clés de l'éducation de base, de l'enseignement secondaire, de la santé et de l'agriculture, le montant par habitant sur la

<sup>8</sup> Ces quatre secteurs ont été choisis car ils ont un impact direct sur les principaux indicateurs de développement humain et ne sont pas susceptibles de présenter des variations annuelles importantes, ce qui est le cas de secteurs tels que les travaux publics ou l'énergie. Pour ces secteurs, la réalisation d'un grand projet de route ou de barrage peut énormément augmenter la moyenne une année, avant de redescendre presque à zéro l'année suivante en l'absence de projets.

<sup>9</sup> Administration territoriale et décentralisation ; Justice ; Éducation de base ; Économie, planification et aménagement du territoire ; Enseignements secondaires ; Jeunesse et éducation civique ; Environnement, protection de la nature et développement durable ; Agriculture et développement rural ; Élevage, pêches et industries animales ; Forêts et faune ; Emploi et formation professionnelle ; Domaine, cadastres et affaires foncières ; Habitat et développement urbain ; Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat ; Santé publique ; Affaires sociales ; Promotion de la femme et de la famille ; Postes et télécommunication.

période 2014–2016 est toujours nettement inférieur à la moyenne nationale pour l'Extrême-Nord (-52%), le Nord (-11%), et l'Adamaoua (-6%), alors qu'il reste supérieur pour l'Est (+50%).

**Seule une partie du BIP central peut être tracée explicitement vers les régions<sup>10</sup>.** En l'absence de plus d'informations, on peut supposer que l'intégralité ou une partie très conséquente en est dépensée à Yaoundé pour des investissements au niveau central, réduisant d'autant les disponibilités budgétaires pour les régions. De même, la part des salaires (dépenses de fonctionnement) ou les projets et programmes nationaux sur financement extérieur ne peuvent pas être tracés explicitement. Une image plus complète des flux financiers permettrait de déterminer exactement les fonds reçus par les quatre régions et leur augmentation souhaitable.

**Allouer le même montant du BIP décentralisé par habitant que la moyenne nationale pour le Septentrion générerait des ressources importantes pour ces régions marginalisées.** Pour les quatre secteurs clés énumérés ci-dessus, en se basant sur la moyenne pour 2013–2016, ce montant atteindrait 3 milliards de FCFA par an pour l'Extrême-Nord (ou 5,2 USD) et 1,5 milliard de FCFA par an pour le Nord (ou 2,6 millions USD). S'assurer que cette réaffectation de fonds vers l'Extrême-Nord et le Nord se reflète également dans le BIP central affecté aux projets dans les régions générerait encore plus de ressources : ainsi, si l'allocation du budget d'investissement décentralisé et central par habitant était égal à la moyenne nationale pour le Septentrion pour les 19 secteurs cités ci-dessus, cela générerait un montant supplémentaire annuel d'investissement de 76 milliards de FCFA (132 millions USD) pour l'Extrême-Nord, 11 milliards de FCFA (18 millions USD) pour le Nord et 2 milliards de FCFA (4 millions USD) pour l'Adamaoua<sup>11</sup>. Viser une augmentation de + 20% par rapport à la moyenne nationale, comme une mesure temporaire pour permettre à ces deux régions d'effectuer un rattrapage en termes de développement, générerait encore plus de ressources.

## CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES AUX QUATRE RÉGIONS

**Les partenaires au développement apportent un soutien important au Cameroun en s'alignant sur les stratégies gouvernementales.** Les programmes en cours et planifiés abordent un large éventail de priorités. Une partie de cet engagement est assurée par le biais d'appuis budgétaires et de programmes de coopération pluriannuels. Reconnaisant l'impact des crises et du contexte de vulnérabilité préexistant dans les quatre régions, les partenaires ont renforcé leur soutien aux interventions, à la fois pour répondre aux besoins de développement et pour faire face à l'urgence humanitaire. Il s'agit notamment du Cadre d'aide au développement des Nations Unies (2018–2020) et d'accords de coopération entre le gouvernement, l'Union européenne, la Banque mondiale et d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Une cartographie sommaire des financements acquis sur fonds extérieurs pour les quatre régions pour la période 2018–2022 se monte à 1 179 milliards de FCFA (2,21 milliards USD)<sup>12</sup>. Un suivi de l'aide plus systématique sous l'égide du gouvernement permettra de préciser ces montants.

<sup>10</sup> 51% du budget d'investissement pour l'éducation de base ne peut pas être tracé, 11% pour l'enseignement secondaire, 76% pour l'agriculture et 79% pour la santé (année 2014).

<sup>11</sup> En fonction de la moyenne d'allocation de BIP décentralisé et central traçable pour 2014–2016 pour les 4 secteurs clés, cela signifierait qu'un budget d'investissement supplémentaire de 52% devrait être alloué à l'Extrême-Nord, 11% au Nord et 6% à Adamaoua. Sur la base de la population de ces régions et des montants de BIP par ministères tel qu'inscrits dans le budget 2016 du Cameroun (Répartition des charges du budget général).

<sup>12</sup> L'estimation de la contribution des partenaires repose sur une cartographie rapide du financement des principaux partenaires au développement, sur la base des informations fournies par les partenaires entre mai et

Un mécanisme assurant une cartographie constamment mise à jour des ressources existantes et disponibles allouées aux quatre régions sera nécessaire pour assurer une vision complète des ressources disponibles. Des mécanismes à prendre en compte comprennent le DAD (données d'assistance au développement), qui fait couramment un état des lieux de l'aide publique au développement et qui peut être ventilé par secteur ou par région. Le RCP pourra également s'appuyer sur la carte/matrice « 4W »<sup>13</sup>.

**Les partenaires humanitaires sont fortement impliqués dans la réponse à l'impact des crises.** Les Nations Unies ont adopté un PRH pluriannuel pour la période 2017–2020, qui met en cohérence les interventions des différents acteurs humanitaires dans les régions ciblées. Pour 2017, le PRH vise 1,6 millions de personnes parmi les 3,3 millions de personnes identifiées comme nécessitant une aide, pour un besoin identifié de 237 millions USD<sup>14</sup>. De nombreux partenaires contribuent à la réponse humanitaire, dont les besoins sont déterminés chaque année et ne sont pas compris dans les montants présentés ci-dessus.

## FINANCEMENT ACQUIS POUR LA STRATÉGIE RCP

L'analyse ci-dessus, bien qu'incomplète, fait ressortir que des fonds conséquents du gouvernement sont déjà alloués aux quatre régions du RCP et qu'un transfert plus important des fonds gouvernementaux pourrait accroître de manière importante les montants à disposition pour financer les priorités du RCP. De même, les fonds extérieurs acquis pour ces régions sont déjà très élevés. Les coûts du RCP, qui s'élèvent à 2 700 milliards de FCFA (4 696 milliards USD) devraient être largement couverts par ces financements déjà acquis et les transferts gouvernementaux supplémentaires recommandés ci-dessus.

Une identification claire des insuffisances de financement exigera toutefois des chiffres plus précis sur l'allocation des investissements publics aux quatre régions, qui devront être fournis par le gouvernement.

Le tableau 4.1 résume les financements acquis qui ont pu être tracés par une analyse sommaire.

---

septembre 2017. Il s'agit de : Banque Mondiale, Union Européenne, les Nations Unies (uniquement pour contribution sur fonds propres de les Nations Unies), Agence française de développement, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit et Kreditanstalt für Wiederaufbau (GIZ-KfW), Banque africaine de développement, qui couvre environ 90% des fonds des partenaires au développement. L'aide budgétaire a été incluse dans les montants présentés, proportionnellement à la population (40%), étant entendu que les quatre régions doivent en bénéficier également. L'appui budgétaire du Fond Monétaire International n'a pas été inclus, mais a été inclus celui des autres partenaires (Banque Mondiale, Union Européenne, Banque africaine de développement, Agence française de développement).

<sup>13</sup> Le 4W (*who does what where when* / qui fait quoi où et quand) est un effort de cartographie qui existe déjà pour les acteurs humanitaires et qui est en cours de déploiement pour les acteurs de développement. Il s'inscrit dans l'ambition plus large de mettre en œuvre le « New Way of Working » autour de résultats collectifs communs pour les acteurs de développement, les acteurs humanitaires et les bailleurs. Cet engagement a été adopté par un nombre de partenaires, y compris la Banque mondiale et neuf agences des Nations Unies, dans le cadre du Sommet Humanitaire Mondial.

<sup>14</sup> OCHA, Août–Septembre 2017.

TABLEAU 4.1 : LES FINANCEMENTS ACQUIS POUR LA PÉRIODE 2018–2022

Unit	Financements nationaux			Financements des partenaires		Total
	BIP décentralisé (21 secteurs) <sup>a</sup>	BIP central affecté aux 4 régions	Budget de fonctionnement	Développement	Humanitaire <sup>b</sup>	
Milliards FCFA	574	Non déterminé	Non déterminé	1 179		1 753
Milliards USD	1			2,214		3,214

a. Cette projection est basée sur le budget 2016, sans adaptation pour l'inflation et la croissance.

b. Le montant du financement humanitaire n'est disponible que sur une base annuelle. Pour 2017, environ 138 millions USD du PRH ont été financés.

### VERS UNE STRATÉGIE POUR LE FINANCEMENT DE LA STRATÉGIE RCP

Compte tenu des priorités identifiées dans le RCP et des sources existantes de financement et au vu des contraintes actuelles pesant sur les financements nationaux et internationaux, les options qui peuvent être envisagées pour financer le RCP sont les suivantes :

#### Mieux orienter le financement public national aux quatre régions et aux priorités du RCP

- Accroître les allocations du BIP aux quatre régions et aux priorités identifiées.
- Réorienter certains engagements existants du BIP pour combler les insuffisances identifiées en termes d'investissements publics dans les régions ou dans des zones spécifiques, ainsi que pour s'assurer qu'ils sont bien alignés aux priorités identifiées.
- Accélérer le décaissement des projets en cours pour apporter une réponse plus rapide aux priorités sur les court et moyen termes

#### Veillez à ce que le financement public international soit aligné sur les défis et priorités des régions et encourage une meilleure utilisation du financement public national dans le cadre du RCP<sup>15</sup>

- Réorienter certains engagements existants des partenaires et assurer un alignement entre le financement des partenaires et les priorités du RCP<sup>16</sup>.
- Lier les engagements financiers en cours et à venir aux engagements du gouvernement à augmenter les dépenses publiques dans les quatre régions, soutenir l'accélération des décaissements et renforcer la flexibilité à court terme afin que les investissements urgents puissent être financés plus rapidement.

<sup>15</sup> Bien que l'Aide Publique au Développement ne représente environ que 3% du PIB, elle constitue encore près de 15% de la formation brute de capital fixe, et la majorité des ressources humanitaires, essentielles pour le RCP.

<sup>16</sup> Un exemple d'alignement des partenaires sur les priorités du RCP est le nouveau financement mis à disposition pour le déplacement forcé dans le cadre du guichet IDA18 (Association internationale de développement) pour le déplacement forcé, qui prévoit l'attribution de plus de 100 million USD pour une période variable d'environ 4 ans, selon les détails du projet.

### Attirer l'investissement privé de manière innovante pour assurer une meilleure diversification des financements et renforcer les efforts visant à relancer l'économie, générer l'emploi et offrir des services

- Exercer des effets de levier sur des engagements financiers jugés risqués, par un financement à coût partagé ou des mécanismes de garantie.
- Encourager les partenariats publics-privés.
- Mobiliser des mécanismes de financement dédiés au secteur privé comme la facilité IDA18 (Association internationale de développement) pour le secteur privé (*Private Sector Window*).
- Mieux soutenir les fonds territoriaux gérés dans le cadre des finances publiques domestiques.

### Explorer des sources et mécanismes de financement supplémentaires

- Pour financer des insuffisances de financement spécifiques identifiées par le RCP.
- Pour assurer au besoin une meilleure coordination dans certains secteurs (y compris pour le renforcement des capacités au niveau des collectivités locales).
- Pour résoudre ou contourner les goulets d'étranglement grâce à l'utilisation de mécanismes ad-hoc (lignes budgétaires, procédures d'urgence, fonds communs, etc.).
- Recourir à des mécanismes innovants comme les fonds de la diaspora ou la renégociation de dettes.

### Cadre de redevabilité mutuelle

Le cadre de redevabilité mutuelle, qui sera établi entre le Gouvernement et les partenaires, permettra ainsi de fournir un cadre de partenariat stratégique et un point d'ancrage pour le dialogue entre le gouvernement et les partenaires. Il permettra d'assurer une mise en œuvre plus efficace des priorités du RCP.

Les éléments clés du cadre de redevabilité mutuelle seront :

- Un accord sur les modalités de mise en œuvre et de financement (sur la base des options présentées dans ce rapport)
- Un nombre restreint d'engagements autour de politiques ou de réformes essentielles :
  - Du côté du Gouvernement, pour procéder à des réformes de haut niveau et prendre les mesures nécessaires pour la mise en œuvre des priorités du RCP, lever les obstacles et obtenir des résultats
  - Du côté des partenaires, pour améliorer l'efficacité et l'impact de leur appui financier. Il s'agira de susciter l'alignement des partenaires derrière les priorités du RCP et de s'assurer que le financement international complète d'autres sources de financement, soutienne et aide à accélérer la mise en œuvre par le gouvernement des interventions dans les régions, conformément aux priorités du RCP

- Des engagements mutuels pour assurer une meilleure coordination et suivre les progrès
- Une matrice incluant des jalons détaillant les engagements politiques ou les réformes identifiés complètera ce cadre.

Les engagements et jalons proposés devront compléter ou être coordonnés, entre autres, avec les programmes de réformes proposés dans le cadre de l'appui budgétaire en cours de développement (avec la Banque mondiale, l'Union Européenne, la Banque africaine de développement, la France et le Fonds monétaire international).

L'élaboration du cadre de redevabilité mutuelle et la définition des jalons politiques seront pilotées par le comité de pilotage du RCP et menées par une équipe de rédaction conjointe composée du gouvernement et des partenaires. Des consultations à la fois techniques et politiques pour finaliser les engagements mutuels et identifier les jalons seront menées. Considérant le niveau stratégique des jalons, une validation par le comité de pilotage au niveau ministériel sera primordiale et devra intervenir dans un délai convenu entre le gouvernement et les partenaires, au plus tard au début de 2018.





# 5 Conclusion



Le processus RCP a souligné l'importance d'une action efficace et conjointe entre le Gouvernement du Cameroun et les partenaires internationaux afin d'atténuer l'impact des crises sur les populations les plus touchées à court terme et de réduire la vulnérabilité et la marginalisation des quatre régions du Septentrion et de l'Est en remédiant aux causes structurelles. Ceci permettra de prévenir le risque de crises futures et d'éviter la pérennisation des conflits locaux, en créant une dynamique positive pour l'ensemble du pays.

La stratégie proposée dans ce rapport souligne le besoin de concentrer tous les efforts sur l'atteinte de résultats concrets autour des objectifs suivants :

- La mise en place de solutions pérennes pour les déplacements forcés
- L'amélioration du fonctionnement de la gouvernance locale
- L'amélioration de la fourniture des services de base
- La relance de l'économie et l'amélioration des opportunités économiques
- L'amélioration de la sécurité individuelle et du territoire

Le cadre de suivi évaluation permettra un suivi stratégique des progrès de mise en œuvre des activités relevant du RCP.

La stratégie RCP souligne l'importance et l'urgence de procéder ou d'accélérer des réformes et actions clés nécessaires afin de créer un environnement propice au changement et à l'atteinte des résultats du RCP.

Finalement, la stratégie présente les priorités spécifiques dans les cinq axes thématiques retenus pour le RCP et dont la mise en œuvre permettra de réduire la marginalisation et la vulnérabilité structurelle, ainsi que d'atténuer l'impact des crises.

L'analyse technique et le travail de priorisation, de même que les consultations aux niveaux politique et technique, ont démontré la nécessité de veiller à ce que les modalités et les capacités de pilotage, de mise en œuvre et de financement soient efficaces, rapides et innovantes. Celles-ci devront proposer des solutions concrètes pour lever les contraintes de mise en œuvre, surtout au niveau local. Assurer la redevabilité et une meilleure participation des citoyens devrait être une préoccupation prioritaire durant la phase de mise en œuvre de la stratégie RCP.

Le travail de diagnostic, de priorisation et de consultation a aussi mis en évidence l'importance d'assurer une meilleure allocation et utilisation des financements publics nationaux et internationaux existants pour couvrir le coût estimé de la stratégie, qui est approximativement de 2 700 milliards de FCFA (4,6 milliards USD) pour les cinq ans de la stratégie (2018 à 2022).

Le cadre de redevabilité mutuelle constituera la plateforme et le cadre de partenariat politique de haut niveau nécessaire pour déclencher un changement positif et permettre l'atteinte des résultats attendus. Il définira les engagements et les jalons clés, confirmant ainsi la volonté du gouvernement d'atteindre les objectifs fixés, ainsi que la volonté des partenaires de soutenir cet effort.

Le Gouvernement du Cameroun et les partenaires internationaux ont une opportunité unique de changer de manière durable la situation de marginalisation et de vulnérabilité dont souffrent les régions du Septentrion et de l'Est et d'atténuer en même temps leur vulnérabilité face aux crises de la sous région.

Cette stratégie et le cadre de redevabilité qui l'accompagnera constituent un moyen efficace pour l'atteinte collective de ces résultats.



# Annexe 1 : Liste des résultats stratégiques par axe thématique, composante et sous-composante du RCP

Les tableaux A1-1 à A1-5 présentent les composantes et les résultats stratégiques de chacun des cinq axes thématiques.

**TABLEAU A1.1 : COMPOSANTES ET RÉSULTATS STRATÉGIQUES POUR L'AXE THÉMATIQUE 1**

Axe thématique 1 : Déplacements forcés, protection et sécurité humaine	
Composantes	Résultats stratégiques
Solutions envisagées par rapport aux déplacements forcés	Les besoins des réfugiés, personnes déplacées internes, retournés et populations hôtes sont pris en compte dans les plans et budgets des institutions gouvernementales, des collectivités territoriales et des agences humanitaires et de développement, et leur participation aux affaires locales assurée.
	Les services sociaux de base ont les capacités de répondre aux besoins des réfugiés, PDI, retournés et populations hôtes selon les standards internationaux.
	La pression sur les ressources naturelles (eau, bois, terre) est réduite et les sources potentielles de conflits sont identifiées et mieux gérées.
	La résilience des populations face aux événements climatiques et aux mouvements de populations est renforcée.
Assurer la protection	Les réfugiés, les déplacés internes et les populations hôtes vivent dans un environnement où leurs droits sont respectés conformément aux lois nationales et internationales.
	Les autorités camerounaises et les acteurs locaux de la société civile s'approprient la problématique de la gestion et de la protection des réfugiés et communautés hôtes.
	La sécurisation des zones affectées par l'insécurité et les déplacements forcés se font dans le respect des droits humains.
Promouvoir l'autonomisation et la cohésion sociale	La cohésion sociale est améliorée et les mécanismes traditionnels et les capacités des communautés pour gérer les conflits sont renforcés.
	Les moyens de subsistance, les aptitudes à l'entrepreneuriat et les opportunités d'emplois et d'activités génératrices de revenus sont développés.

TABLEAU A1.2 : COMPOSANTES ET RÉSULTATS STRATÉGIQUES POUR L'AXE THÉMATIQUE 2

Axe thématique 2 : Gouvernance et services sociaux de base	
Composantes et sous-composantes	Résultats stratégiques
<b>Gouvernance/ Décentralisation</b>	
	Les citoyens sont impliqués dans la gestion des affaires communales.
	L'action des communes contribue à améliorer effectivement les conditions de vie des populations
	Les services décentralisés soutiennent effectivement les initiatives des communes en matière de développement local.
	Le recrutement et le déploiement des fonctionnaires sont fonction des besoins et prévoient des mécanismes d'incitation pour les zones difficiles.
	Le financement du développement local est amélioré.
	La passation de marché est simplifiée et facilitée pour répondre aux besoins dans les zones de crise.
	La qualité et la rapidité de la passation de marché sont simplifiées et les projets sont sélectionnés sur la base de leur impact en matière de réduction de la pauvreté.
	Les documents d'état civil sont délivrés rapidement à toutes les catégories de population.
<b>Services sociaux de base</b>	
Sous-composante Éducation	Les capacités d'accueil des établissements scolaires sont améliorées et renforcées.
	Les conditions d'apprentissage sont améliorées et la sécurisation des espaces est renforcée.
	Des mesures incitatives pour une meilleure rétention des jeunes (notamment les jeunes filles) dans le système scolaire jusqu'à l'obtention du diplôme sont développées.
	Des modèles alternatifs d'éducation ciblant les enfants, adolescents et jeunes à risque de déscolarisation, déscolarisés, non scolarisés et marginalisés sont développés et mis en œuvre.
	La formation continue (des enseignants et des parents-maîtres) et le cadre de suivi pédagogique sont renforcés.
	Les supports d'enseignement et d'apprentissage sont disponibles.
	Un taux d'encadrement favorable des élèves dans les régions ciblées est assuré.
	Les budgets régionaux de l'éducation sont alloués selon les besoins.
	Un soutien effectif est apporté à la communauté éducative (élèves, enseignants, familles, etc.) des régions ciblées.
	La promotion de la paix est renforcée dans les établissements scolaires des zones ciblées.
Sous-composante Santé	Les capacités institutionnelles, la coordination et la participation de la communauté dans le domaine de la promotion de la santé sont renforcées dans les districts sanitaires ciblés.
	Les pratiques familiales essentielles et notamment la planification familiale sont adoptées par 25% au moins des familles.
	La prévalence/incidence des principales maladies transmissibles (VIH, paludisme, tuberculose) est réduite d'au moins 10%.
	La couverture en interventions à haut impact sur l'amélioration de la santé de la reproduction, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent(e) (SRMNEA) est accrue d'au moins 70% dans 60% des districts sanitaires au moins par le renforcement des capacités institutionnelles (formations sanitaires) et communautaires dans le domaine de la SRMNEA.
	La prévalence des principales maladies transmissibles est réduite d'au moins 5%.
	Les principales maladies transmissibles et non transmissibles ainsi que leurs complications sont prises en charge selon les normes dans les formations sanitaires.

Axe thématique 2 : Gouvernance et services sociaux de base	
Composantes et sous-composantes	Résultats stratégiques
Sous-composante Santé	La prise en charge globale et selon les normes des problèmes de santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent au niveau communautaire et dans au moins 60% des structures sanitaires est assurée.
	La prise en charge des urgences médico-chirurgicales et des événements de santé publique suivant les procédures opératoires standards (POS) est assurée dans les districts de santé.
	Le développement des mécanismes de partage du risque maladie par l'amélioration de la performance et de l'efficacité du système de santé.
	Les infrastructures, les équipements et la qualité des soins de santé sont disponibles selon les normes dans les formations sanitaires de 3ème, 4ème, 5ème et 6ème catégories.
	Amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité des services et de soins de qualité dans les formations sanitaires à tous les niveaux : développement des districts de santé et des pôles.
	La disponibilité et l'utilisation des médicaments et des autres produits pharmaceutiques de qualité dans tous les districts de santé sont renforcées dans le secteur pharmaceutique, de la biologie médicale et de la transfusion sanguine.
	Les mécanismes d'assurance qualité et de disponibilité des médicaments et autres produits pharmaceutiques sont renforcés.
	Promotion de l'usage rationnel des médicaments de qualité.
	Le développement de la recherche en santé et la disponibilité d'une information sanitaire de qualité pour une prise de décision basée sur les évidences sont assurés à tous les niveaux.
	Le cadre législatif et réglementaire du secteur, le respect des normes, la régulation et la redevabilité sont renforcés dans 80% des formations sanitaires au niveau opérationnel.
	La planification, la supervision et la coordination ainsi que le suivi stratégique et sanitaire sont renforcés dans 80% des districts sanitaires et des direction régionale de la santé publique ciblés.
	Santé sexuelle et reproductive.
	Programme étendu de vaccination.
	Renforcement de la prévention du Paludisme.
Renforcer l'accessibilité aux services de santé pour les réfugiés, personnes déplacées internes et communautés hôtes.	
Sous-composante Nutrition	Le dépistage actif de la malnutrition aigüe et sévère et un référencement assuré vers les structures de prise en charge.
	La prise en charge de qualité de la malnutrition aigüe et sévère est assurée.
	Les pratiques adéquates en matière d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant sont promues.
	La prévention des carences en micronutriments est effective.
	Les convergences avec les secteurs de la santé, du WASH, de la sécurité alimentaire, de la protection sociale et des autres secteurs sensibles sont établies.
	L'appui alimentaire aux personnes vulnérables est réalisé.
Sous-composante Eau et assainissement	Les populations ont un accès durable et équitable à l'eau potable et aux services d'hygiène et d'assainissement de base.
	Les bonnes pratiques d'hygiène dans les zones hôtes et les localités impactées par les crises humanitaires sont promues.
	Les capacités sont renforcées et la gouvernance est améliorée dans le secteur WASH.
Sous-composante protection sociale	La protection sociale pour les personnes vulnérables est renforcée.

Axe thématique 2 : Gouvernance et services sociaux de base	
Composantes et sous-composantes	Résultats stratégiques
Justice et état de droit	
	L'infrastructure de la justice est améliorée et développée.
	Les services judiciaires sont accessibles et efficaces.
	Les avantages du système coutumier sont capitalisés.
	La perception des justiciables sur le système judiciaire est améliorée.
	Les conditions de détention sont améliorées.

TABLEAU A1.3 : COMPOSANTES ET RÉSULTATS STRATÉGIQUES POUR L'AXE THÉMATIQUE 3

Axe thématique 3 : Intégration économique et territoriale	
Composantes et sous-composantes	Résultats stratégiques
Infrastructures de réseau	
Sous-composante transport	L'achèvement des sections des corridors routiers nécessitant encore une mise à niveau permet un désenclavement des régions.
	L'identification des principaux bassins agricoles et touristiques et leur connexion aux corridors routiers soutiennent l'activité économique.
	Le développement d'autres corridors routiers stratégiques accroît le désenclavement des régions.
	La mise en place d'un système de maintenance routière efficace garantit la pérennité des routes.
	Le développement d'un mécanisme de planification pluriannuel basé sur les priorités permet le séquençage des interventions dans le secteur.
Sous-composante électricité	L'amélioration des infrastructures de transport électrique permet un approvisionnement de meilleure qualité et un désenclavement des régions.
	L'électrification rurale permet le désenclavement des quatre régions.
	Les réformes institutionnelles et la promotion des investissements favorisent le développement durable des infrastructures électriques.
Sous-composante TIC	L'accès large bande aux TIC est généralisé pour les citoyens et les entreprises et les prix sont réduits.
	La qualité de vie du citoyen est améliorée par un meilleur usage du numérique.
Appui au secteur privé et inclusion financière	
Sous-composante secteur privé	Un appui à la création d'entreprise favorise le développement de PME.
	Un appui aux entreprises en activité permet leur développement et leur structuration.
Sous-composante inclusion financière	Les besoins en services financiers des populations sont satisfaits grâce à une amélioration de la qualité et de la disponibilité de l'offre.
	Les performances sociales des établissements de microfinance et la protection des membres/clients sont améliorées.
Commerce transfrontalier	Le commerce transfrontalier est dynamisé grâce à une simplification des procédures administratives frontalières.
	La compétitivité du secteur des transports est améliorée.



TABLEAU A1.4 : COMPOSANTES ET RÉSULTATS STRATÉGIQUES POUR L'AXE THÉMATIQUE 4

Axe thématique 4 : Accès à la terre, élevage et production	
Composantes	Résultats stratégiques
Relance et amélioration de la production et de la productivité agro-pastorales	Les ménages vulnérables ont accès aux facteurs de production.
	Les ménages les plus vulnérables bénéficient d'une aide alimentaire.
	Les producteurs ont accès aux intrants agricoles et d'élevage.
	Les producteurs ont accès aux services d'encadrement.
	Les capacités de traitement des usines SODECOTON pour l'égrenage et la trituration sont augmentées.
	Les investissements privés dans la production et la transformation agricole et d'élevage sont multipliés.
	Les projets d'investissement coopératif sont développés.
	L'entrepreneuriat agro-pastoral se développe dans toutes les régions.
Amélioration de la gestion durable des ressources naturelles	Les schémas régionaux d'aménagement du territoire valident un mezzozonage équitable.
	Les communes disposent d'un plan de zonage équitable.
	Les méthodes de gestion durable des terroirs sont vulgarisées.
	Chaque zone conflictuelle dispose d'un plan de micro-zonage équitable et consensuel.
Infrastructures rurales et désenclavement des bassins de production	Les possibilités d'aménagement hydroagricoles des bas-fonds sont identifiées et documentées.
	Les possibilités d'aménagement des bassins versants sont identifiées et documentées.
	Les routes rurales prioritaires sont identifiées et documentées.
	Les capacités des communes sont renforcées.
	Les routes rurales prioritaires sont réhabilitées et/ou construites.
	Les aménagements ruraux et hydroagricoles prioritaires sont réalisés.

TABLEAU A1.5 : COMPOSANTES ET RÉSULTATS STRATÉGIQUES POUR L'AXE THÉMATIQUE 5

Axe thématique 4 : Jeunesse	
Composantes	Résultats stratégiques
Inclusion sociale des jeunes	La participation citoyenne à la gouvernance locale des jeunes est améliorée.
	Le dispositif de lutte contre la délinquance juvénile et l'incivisme est renforcé.
	Le dispositif de lutte contre la radicalisation et l'enrôlement des jeunes dans les groupes extrémistes est mis en place et opérationnel.
Enseignement technique et formation professionnelle	L'accès des jeunes à l'ETFP est amélioré, y compris pour les jeunes filles et les réfugiés/ déplacés internes.
	L'accès à la formation professionnelle extrascolaire est renforcé.
	La qualité de l'ETFP est améliorée.
	La gouvernance de l'ETFP est améliorée.
Emploi et entrepreneuriat	Le soutien à l'entrepreneuriat et au travail permet une insertion réussie des jeunes, y compris l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes marginalisés.
	Le système d'orientation scolaire et professionnelle est adapté aux besoins des jeunes et du marché du travail.
	Un système d'intermédiation efficace existe entre la formation et le marché du travail permettant une insertion réussie des jeunes.

## Annexe 2 : Résumé des priorités stratégiques et résultats attendus

Cette annexe présente les priorités stratégiques à court et moyen termes identifiés pour chacun des cinq axes thématiques du RCP qui permettront de répondre aux crises et d'en atténuer l'impact, ainsi que de réduire la vulnérabilité structurelle des quatre régions. Ces priorités sont résumées dans le chapitre 3 du rapport.

Les priorités thématiques ont été déterminées sur la base d'un processus d'analyse approfondi et de nombreuses consultations, tel que détaillé dans les chapitres précédents, et conduit sous la supervision du gouvernement. Une matrice de résultats attendus et d'activités prioritaires, avec les coûts associés, a été développée pour chaque axe thématique<sup>1</sup>.

Il est important de noter que plusieurs actions stratégiques suggérées sont déjà en cours. Elles doivent être accélérées ou mieux ciblées pour répondre aux défis caractérisant les quatre régions. Aussi, certaines des priorités spécifiques proposées s'appuient sur des programmes ou projets existants et il s'agira de mettre à échelle ou de mieux cibler les efforts actuels. D'autres nécessiteront de nouvelles interventions.

### Axe thématique 1 : Déplacements forcés, protection et sécurité humaine

#### SITUATION ET DÉFIS MAJEURS

Ainsi que mentionné au chapitre 2, l'impact des crises et l'insécurité ont causé l'apparition de besoins humanitaires significatifs, diminué la sécurité humaine et augmenté les besoins de protection des populations réfugiées, personnes déplacées internes et hôtes, en particulier pour les groupes les plus vulnérables. Des tensions entre communautés persistent. La dynamique entre impacts et causes structurelles de vulnérabilité, particulièrement les capacités déjà faibles des institutions et des services sociaux de base, la vulnérabilité préexistante des communautés et la pression sur les ressources économiques, naturelles et sur l'environnement, rendent la solution encore plus difficile, surtout dans les zones frontalières où l'impact est sévère (Extrême-Nord), ou important et durable (Est). Les différences régionales, également soulignées plus tôt, suggèrent la nécessité d'une réponse différenciée. Ces défis multiples peuvent être résumés ainsi :

- Complexité des mécanismes de gestion, de coordination et de prise en charge des déplacements forcés aux niveaux national et local, mécanismes pas encore intégrés par tous les acteurs.
- Forte pression sur les services et infrastructures de base, les ressources naturelles, l'environnement.

---

<sup>1</sup> Les notes thématiques et les matrices d'activités prioritaires sont disponibles en intégralité dans un document séparé.

- Accès limité des réfugiés au statut de réfugié et des personnes déplacées internes et des retournés aux documents d'état civil, ce qui peut limiter leur liberté de circulation, l'accès aux services, aux opportunités socio-économiques, et générer des risques d'apatridie.
- Engorgement du système judiciaire et carcéral dans l'Extrême-Nord et cas possibles d'arrestations arbitraires.
- Persistance de l'insécurité, crise de protection et risque de conflits localisés pour l'accès aux ressources fragilisant les populations les plus vulnérables.
- Stigmatisation des réfugiés et personnes déplacées internes, et tensions liées à la perception d'un traitement préférentiel des réfugiés en termes de prise en charge.
- Manque de moyens de subsistance et d'accès à la terre pour les réfugiés, déplacés, retournés et populations hôtes dans un contexte de crise et de vulnérabilité structurelle préexistante.

## PRIORITÉS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Le gouvernement aux niveaux central et local, les partenaires et les communautés concernées ont entrepris de nombreuses actions pour répondre à l'impact immédiat de la crise humanitaire dans les régions cibles. Celles-ci comprennent la politique d'accueil du gouvernement et des populations hôtes. Cependant, face à l'étendue et à la persistance des besoins, des solutions pérennes devront être envisagées. Les priorités proposées et les résultats attendus visent à améliorer le cadre institutionnel, juridique et de planification de la prise en charge des réfugiés, personnes déplacées internes, retournés et communautés hôtes, améliorer leurs conditions de vie dans les localités d'accueil ainsi que dans les zones de retour, assurer la protection des groupes vulnérables, réduire les tensions croissantes dues à cette situation et proposer des solutions d'autonomisation qui viendront appuyer le passage de l'aide d'urgence au relèvement.

Les résultats attendus par rapport aux **déplacements forcés** comprendront :

- **Les besoins des réfugiés, personnes déplacées internes, retournés et populations hôtes sont pris en compte dans les plans et budgets des institutions gouvernementales, des autorités locales et des agences humanitaires et de développement.** Cela impliquera à court terme de fournir un appui aux réfugiés, aux personnes déplacées internes retournés et populations hôtes par le gouvernement et les partenaires humanitaires, mais également de réévaluer les besoins sectoriels des communautés hôtes qui devront être intégrés dans les budgets. Les Plans Communaux de Développement des communes impactées devront continuer à être adaptés en conséquence. Dans le cadre de la gouvernance locale (voir aussi axe thématique 2), il s'agira d'intégrer les représentants des réfugiés et des personnes déplacées internes dans les comités, qui existent au niveau communal, et de les sensibiliser aux affaires locales.
- **Les services sociaux de base ont les capacités de répondre aux besoins des réfugiés, personnes déplacées internes, retournés et populations hôtes selon les standards internationaux.** Dans le cadre de l'amélioration de l'accès et de la qualité des services sociaux de base (voir axe thématique 2), il sera nécessaire de tenir compte de manière spécifique des besoins des réfugiés, personnes déplacées internes et retournés en renforçant les capacités de prise en charge et en sensibilisant les autorités et responsables des services aux droits d'accès des réfugiés et des personnes déplacées internes.

- **La pression sur les ressources naturelles (eau, bois, terre) est réduite et les sources potentielles de conflits sont identifiées et mieux gérées.** En termes d'accès à la terre, thème traité de manière générale dans l'axe thématique 4, il s'agira plus spécifiquement de mettre en place des mécanismes de gestion de l'accès à la terre et de renforcer les mécanismes existants pour la gestion des conflits agro-sylvo-pastoraux, en tenant compte des réfugiés et personnes déplacées internes, notamment dans les 22 communes de l'Est accueillant des réfugiés éleveurs. Concernant la pression sur les ressources, il s'agira notamment de mettre en place des solutions pour remédier à la surexploitation du bois de chauffe.

Les résultats attendus ont directement été intégrés dans les axes thématiques. De manière spécifique, ils comprendront :

- **La résilience des populations face aux événements climatiques et aux mouvements de populations est renforcée.** Il s'agira d'assurer une meilleure compréhension, connaissance et surveillance des risques climatiques en mettant l'accent sur la collecte des données ; de mettre en place des mécanismes de préparation et de réponse aux catastrophes et désastres climatiques, notamment en termes de systèmes d'alerte, de plans de contingence et de secours et de moyens logistiques, surtout dans les zones d'afflux des réfugiés et déplacés ; de réduire les risques climatiques et leur impact sur les différents secteurs ; et d'institutionnaliser la réponse au changement climatique en renforçant la coordination et les institutions en charge (l'encadré A2.1).

En termes de **protection**, les résultats attendus comprendront :

- **Les droits des réfugiés, des personnes déplacées internes, et des populations hôtes sont respectés conformément aux lois nationales et internationales.** Il s'agira tout d'abord d'assurer un accès aux documents d'identité pour ces personnes. Outre le renforcement de l'état civil (voir axe thématique 2) et la mise en place de procédures simplifiées pour la reproduction des documents perdus, cela passera par une formation continue des autorités à la protection internationale des réfugiés et déplacés, ainsi qu'une sensibilisation de ces derniers aux risques d'apatridie et à l'importance des pièces d'identité.

#### ENCADRÉ A2.1 : CHANGEMENT CLIMATIQUE (THÉMATIQUE TRANSVERSALE)

Le changement climatique affecte de manière conséquente les quatre régions, en suivant un gradient décroissant du nord vers le sud, similaire au gradient décroissant de pluviométrie. L'Extrême-Nord est ainsi la région la plus affectée. Le changement climatique présente des défis importants, notamment : sécheresse qui impacte directement la production agro-pastorale et menace les moyens de subsistance, conflit autour de ressources qui deviennent plus rares (axe thématique 4), difficulté majeure pour les jeunes à accéder à la terre dans ce contexte (axe thématique 5), risque de pertes importantes de récolte ou de bétail lors des épisodes de sécheresse, qui dissuade les établissements bancaires de prêter aux agriculteurs et éleveurs (axe thématique 3), inondations subites qui peuvent conduire à la perte des moyens de subsistance et à des déplacements de population (axe thématique 1).

Outre le renforcement de l'état civil (voir axe thématique 2) et la mise en place de procédures simplifiées pour la reproduction des documents perdus, cela passera par une formation continue des autorités à la protection internationale des réfugiés et déplacés, ainsi qu'une sensibilisation de ces derniers aux risques d'apatridie et à l'importance des pièces d'identité. L'accès à l'asile et au retour volontaire continuera d'être garanti par un renforcement de l'application des lois nationales et internationales relatives à la protection des réfugiés et personnes déplacées internes, et la promotion et la facilitation du retour librement consenti des réfugiés. Étant donné leur vulnérabilité particulière, les personnes victimes de violence basée sur le genre bénéficieront d'une prise en charge médicale, psychosociale, légale et socio-économique, alors que la protection de l'enfant consistera avant tout à prévenir la séparation familiale par des activités de prise en charge et d'identification, de recherche et de réunification familiale des enfants non accompagnés et séparés. Enfin, il faudra remédier aux entraves à la liberté de circulation, risques d'arrestation et faiblesses du système judiciaire en renforçant le système judiciaire et carcéral (voir axe thématique 2), en sensibilisant les autorités judiciaires, locales

et administratives, tout comme les populations hôtes, aux droits des réfugiés et personnes déplacées internes, et en sensibilisant ceux-ci aux lois nationales et à leur respect.

- **Les autorités et les acteurs locaux de la société civile s'approprient la problématique de la gestion et de la protection des réfugiés et communautés hôtes** à travers des programmes de sensibilisation et de renforcement des capacités institutionnelles au niveau local.
- **La sécurisation des zones affectées par l'insécurité et les déplacements forcés se fait dans le respect des droits humains** par une formation des forces de l'ordre aux droits humains, à l'égalité de genre et aux violences sexuelles basées sur le genre, ainsi que par à l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de gestion des comités de vigilance dans les zones affectées par les conflits.

Les résultats concernant **la promotion de l'autonomisation et de la cohésion sociale** comprendront :

- **Les mécanismes traditionnels et les capacités des communautés pour identifier, prévenir et gérer les conflits sont renforcés et intègrent les réfugiés et personnes déplacées internes.** Il s'agira de mettre en place ou de renforcer les mécanismes de concertation communautaire et les plateformes de dialogue intercommunautaire en incluant les réfugiés et les déplacés, associé à des formations à la résolution des conflits et au règlement pacifique des différends. Des radios communautaires multilingues seront établies ou renforcées afin de soutenir le dialogue entre populations locales et populations déplacées/réfugiées, ainsi que la collaboration entre communautés.
- **Les conditions de vie des réfugiés, personnes déplacées internes, retournés et populations hôtes et leur cohésion sont promues** à travers la création d'emplois temporaires via des travaux à haute intensité de main-d'œuvre, notamment de réhabilitation d'infrastructures sociales de base, qui prépareront à l'insertion socio-économique de ces personnes. En choisissant, organisant et réalisant collectivement des projets qui bénéficient à toute la communauté, les populations établissent des bases essentielles à la relance économique et à la cohésion sociale. Des transferts monétaires conditionnels et inconditionnels, sur une durée déterminée, viseront les plus vulnérables des régions cibles du RCP.
- **Les moyens de subsistance, les aptitudes à l'entrepreneuriat et les opportunités d'emplois et d'activités génératrices de revenus sont développés** afin d'assurer l'autonomisation des réfugiés, personnes déplacées internes, retournés et vulnérables des communautés hôtes, contribuant aussi significativement à favoriser leur intégration socio-économique et renforcer la cohésion sociale de la communauté dans son ensemble. Après l'identification des filières porteuses et le profilage socio-économique des bénéficiaires, il faudra apporter des appuis divers permettant le développement de moyens de subsistance et d'activités économiques productives et durables. Il s'agira entre autres de dispenser des formations techniques et professionnelles qualifiantes selon les besoins du marché ; des appuis techniques et matériels combinés à des services d'accompagnement et conseils ; des assistances au placement dans le secteur privé ; des appuis à la promotion de l'entrepreneuriat (voir aussi axe thématique 5) et à la création, la structuration et le renforcement de groupements d'épargne et la promotion de l'accès aux services financiers (voir axe thématique 3). Il s'agira aussi d'identifier et de développer les chaînes de valeur et de soutenir les activités

agricoles et d'élevage des réfugiés et personnes déplacées internes en encourageant, par exemple, les coopératives mixtes avec les populations hôtes (voir aussi axe thématique 4).

## Axe thématique 2 : Gouvernance et services sociaux de base

### SITUATION ET DÉFIS MAJEURS

La faible présence de l'État, surtout dans les zones les plus marginalisées à l'Extrême-Nord, le fonctionnement peu efficace de l'administration locale, le manque de redevabilité des institutions et de participation citoyenne, ainsi que le faible accès aux services administratifs et sociaux de base sont des défis considérables. Ils sont à la fois une cause structurelle majeure de fragilité des quatre régions et une conséquence de l'impact des crises, en particulier lié à l'insécurité et au nombre croissant de réfugiés et personnes déplacées internes dans certaines zones, comme illustré dans le chapitre 2. Ceci réduit, entre autres, la confiance des populations dans l'État, ce qui peut créer de l'instabilité locale et exposer certains groupes vulnérables, en particulier les jeunes, aux influences radicales (Extrême-Nord) ou au crime.

Les défis spécifiques dans cet axe thématique sont les suivants :

- Des allocations budgétaires insuffisantes par rapport aux besoins et inférieures aux autres régions, causées entre autres par la lenteur de la mise en œuvre du processus de décentralisation, des délais dans la mise à disposition des budgets et des faibles capacités d'exécution au niveau local, qui réduisent les capacités des institutions à répondre à une situation difficile.
- La planification et la gestion inadéquates des services sociaux de base ne correspondant pas aux besoins.
- Le manque de personnel qualifié, d'infrastructures et d'équipements adéquats génère des problèmes d'accès et de qualité des services sociaux de base, de la justice et de l'état civil, surtout dans les zones les plus marginalisées et pour les populations les plus vulnérables.
- Les services administratifs, y compris l'état civil, les services sociaux de base et le système judiciaire et carcéral, déjà faibles, sont engorgés dans les zones fortement impactées par les crises et les déplacements de populations. Des infrastructures publiques (écoles, centres de santé, etc.) sont détruites ou non fonctionnelles, faute d'entretien ou suite à l'abandon des localités par les populations, dans les zones affectées par la crise à l'Extrême-Nord<sup>2</sup>.

### PRIORITÉS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus dans le domaine de la **gouvernance locale** comprendront :

- **Le financement du développement local est amélioré.** Pour ce faire, il s'agira de redéfinir les critères de répartition et d'allocation des impôts communaux soumis à péréquation. En application des textes, il faudra prendre en compte de manière effective les Plans Communaux de Développement dans le BIP décentralisé, transférer les fonds alloués aux communes dans les temps et améliorer les conditions et délais de reddition des comptes par les communes.

---

<sup>2</sup> L'état des lieux exact n'est pas encore disponible.

- **La qualité et la rapidité de la passation de marché sont simplifiées pour répondre aux besoins dans les zones de crise**, notamment en appuyant les services communaux dans la rédaction des dossiers d'appels d'offres et en capitalisant et généralisant l'expérience pilote du PNDP en matière d'accélération du processus de passation des marchés dans les communes à travers le « Guichet Unique ».
- **Le recrutement et le déploiement des fonctionnaires sont fonction des besoins et prévoient des mécanismes d'incitation pour les zones difficiles**. Il s'agira d'aligner l'affectation des personnels aux besoins identifiés dans les zones cibles en effectuant un état des lieux multisectoriel des besoins et en définissant les profils types des personnels. Il s'agira aussi de mettre en place des mécanismes d'incitation à l'attention des fonctionnaires affectés dans les zones difficiles, en réalisant au préalable une étude pour déterminer ces zones prioritaires.
- **Les services déconcentrés soutiennent effectivement les initiatives des communes en matière de développement local**. Le déploiement des services déconcentrés sera rendu plus effectif en relisant, validant et appliquant le texte encadrant le mécanisme de financement de l'appui des services déconcentrés aux communes.
- **L'action des communes contribue à améliorer effectivement les conditions de vie des populations**. Il s'agira d'appuyer le redéploiement communal dans les zones de crise à l'Extrême-Nord, en effectuant tout d'abord un état des lieux communal multisecteur des dégâts et besoins essentiels et sur cette base de procéder aux réhabilitations nécessaires. Les comités de concertation, composés de citoyens et chargés de l'identification et du suivi de la mise en œuvre des activités de développement local, seront redynamisés. Il s'agira dans les quatre régions, de renforcer les capacités et l'implication des conseillers municipaux dans le cadre des commissions sectorielles communales. Il faudra également s'assurer d'une meilleure adéquation des profils des personnels des communes avec les organigrammes et textes existants.
- **Les documents d'état civil sont délivrés rapidement à toutes les catégories de la population**. Des centres secondaires d'état civil seront créés afin de faciliter l'établissement des actes ; les officiers et secrétaires d'état civil seront formés sur la tenue des registres, et les populations seront sensibilisées à l'utilité de faire établir des actes d'état civil, notamment pour accéder aux services sociaux de base. Une attention particulière sera portée aux régions avec une forte concentration de réfugiés et personnes déplacées internes, car ceux-ci ont besoin de remplacer ou d'établir des documents d'identité (voir axe thématique 1).
- **Les citoyens sont impliqués dans la gestion des affaires communales**. Il s'agira de sensibiliser les citoyens aux rôles des élus locaux et à la gestion des affaires locales et de responsabiliser les conseillers municipaux à leur obligation à rendre des comptes. Une planification participative périodique du budget communal sera effectuée, d'abord en phase pilote puis généralisée à toutes les communes.

**L'accès et la qualité des différents services sociaux de base** sont améliorés grâce à l'atteinte des résultats suivants :

- **Éducation**. (i) *L'accès et l'équité* sont améliorés par la construction et la réhabilitation de salles de classes, blocs latrines et points d'eau, l'équipement en matériel des écoles,

le développement de mesures incitatives pour améliorer le taux de rétention des jeunes, notamment des filles, et la mise en œuvre de curricula accélérés pour les jeunes à risque de déscolarisation, déscolarisés, non scolarisés et marginalisés, notamment dans les zones affectées par les crises ; (ii) *la qualité de l'éducation* est renforcée par la formation continue des enseignants et des maîtres des parents, l'amélioration du cadre de suivi pédagogique et la mise à disposition de supports d'enseignement et d'apprentissage (kits pédagogiques, guides pour les enseignants, manuels scolaires) ; (iii) *la planification, la gouvernance et le financement du secteur* sont renforcés en assurant un taux d'encadrement favorable des élèves par le recrutement d'enseignants contractualisés, le versement de primes mensuelles et en allouant les budgets régionaux de l'éducation selon les besoins ; (iv) *des activités humanitaires dans les zones impactées par les crises* sont mises en œuvre et apportent un soutien effectif à la communauté éducative des régions à forte concentration de réfugiés et personnes déplacées internes.

- **Santé.** (i) *L'utilisation des services et des soins continus de qualité est accrue* par des activités de sensibilisation des communautés à l'importance des soins de santé ; (ii) *l'offre de soins et services est renforcée* par la construction et la réhabilitation de centres de santé et hôpitaux, le renforcement de la logistique, la disponibilité et la formation du personnel médical et des agents de santé et la mise à disposition de médicaments et d'équipements, en particulier dans les régions marginalisées et particulièrement affectées par les crises ; (iii) *le système de santé sera renforcé pour fournir les interventions à haut impact* par l'accélération de la mise en œuvre du Plan de Développement des ressources humaines en faveur des couches les plus vulnérables. Également, le système d'information et la recherche opérationnelle seront renforcés et la disponibilité des médicaments et des produits médicaux de qualité sera améliorée ; (iv) *la gouvernance et gestion du secteur sont améliorées*, notamment par le renforcement de la gestion logistique des médicaments, vaccins, consommables médicaux et les activités de suivi.
- **Nutrition.** (i) *Améliorer l'utilisation des services de prise en charge de la malnutrition aigüe et sévère*, en renforçant le dépistage actif et la prise en charge de qualité de la malnutrition aigüe et sévère intégré au Paquet Minimum d'Activités ; (ii) *améliorer l'utilisation des services de prévention de la malnutrition*. Les pratiques adéquates en matière d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant seront promues et la prévention des carences sera effective avec des activités de supplémentation en micronutriments ; (iii) *renforcer le système multisectoriel de nutrition* en assurant des synergies avec les secteurs de la santé, du WASH, de la sécurité alimentaire, de l'élevage, de la production agricole, de la protection sociale et des autres secteurs sensibles, et (iv) *distribuer des vivres aux ménages les plus vulnérables*, notamment les réfugiés, personnes déplacées internes, retournés et communautés-hôtes, dans le cadre de distributions saisonnières ciblées, le temps que les activités agro-pastorales puissent être relancées et développées pour ces groupes (voir axe thématique 4).
- **Accès à l'eau et à l'assainissement (WASH).** (i) *L'accès durable et équitable à l'eau potable et services d'hygiène et d'assainissement de base est assuré* par la construction et réhabilitation des points d'eau, des systèmes d'alimentation en eau potable et des équipements d'assainissement, en ciblant prioritairement les zones affectées par les crises ; (ii) *la promotion des bonnes pratiques d'hygiène est assurée* par la mise en œuvre de l'assainissement total piloté par la communauté et en milieu scolaire, des activités de prévention et de renforcement des capacités des agents des services communaux chargés de l'hygiène ; (iii) *les capacités sont renforcées et la gouvernance du secteur améliorée* en terminant l'inventaire



des infrastructures et en actualisant régulièrement la base de données, en appuyant la gestion durable des ouvrages, notamment en mettant en place ou en redynamisant les comités de gestion et en renforçant les capacités des communes en matière de planification et de fourniture de services WASH.

Les résultats attendus en ce qui concerne **l'état de droit et le meilleur accès à la justice** comprendront :

- **Le renforcement du système judiciaire et carcéral**, particulièrement dans les zones les moins bien couvertes et où l'impact des crises et les vulnérabilités préexistantes demandent des efforts et génèrent des problématiques plus importantes au niveau de la justice : (i) *les infrastructures de la justice sont améliorées* par leur construction, réhabilitation et en équipant les greffes et les services de documentation des services judiciaires ; (ii) *l'accessibilité et l'efficacité des services judiciaires est renforcé* en redéployant le personnel judiciaire dans les zones affectées par les crises et en évaluant les besoins en formation des personnels chargés de la production des actes de justice ; (iii) *le fonctionnement du système carcéral et les conditions de détention sont améliorées* par la réhabilitation et la construction des infrastructures pénitentiaires, l'augmentation des rations des détenus, la séparation entre détenus en quartiers de détention et la mise en œuvre de mécanismes pour accélérer les procédures préventives dans les zones impactées par les crises (voir axe thématique 1) ; (iv) *le système coutumier est revitalisé* en réorganisant les tribunaux coutumiers, en dispensant des formations continues aux magistrats des tribunaux coutumiers et en organisant des campagnes de sensibilisation des populations sur le rôle et les avantages des tribunaux coutumiers ; et (v) *améliorer la perception des justiciables sur le système judiciaire* en créant une unité anticorruption dans chaque cour d'appel et en sensibilisant les justiciables sur les voies de dénonciation des pratiques de corruption subies dans le système judiciaire.

### **Axe Thématique 3 : intégration économique et territoriale**

#### **SITUATION ET DÉFIS MAJEURS**

Les zones directement impactées par les crises des quatre régions ciblées par le RCP subissent un choc économique consécutif notamment à l'insécurité, à la fermeture des frontières et à la perturbation des circuits économiques, qui viennent s'ajouter au sous-développement des infrastructures et du secteur privé. Ces régions n'en disposent pas moins de potentialités économiques importantes, grâce à des productions agro-pastorales diversifiées qui approvisionnent le commerce et présentent un potentiel pour l'industrie locale de transformation. Ainsi, la région de l'Extrême-Nord, de par sa situation géographique, joue un rôle capital dans le commerce transfrontalier entre le Nigéria et le Tchad. L'activité économique du Nord dépend largement des activités de transformation du coton et des services supports associés, alors que les activités forestières et minières coexistent avec les activités agro-pastorales dans l'Est. Ces régions disposent d'une main d'œuvre considérable et de longues frontières avec les pays voisins qui constituent des marchés naturels. Parmi les défis majeurs on trouve :

- Infrastructure de transport mal intégrée avec le reste du Cameroun et la sous-région, dont l'entretien est sous-financé et mal planifié, ce qui cause un mauvais état de nombreuses sections des corridors routiers.

- Coût élevé et faible qualité des infrastructures de réseau, qui renforcent l'enclavement des quatre régions et constituent des contraintes importantes au développement du secteur privé.
- Zones rurales des quatre régions particulièrement isolées, avec un manque de routes entre les bassins de production agricoles et les corridors routiers.
- Faible taux d'accès à l'électricité caractérisé par un nombre important de localités non-électrifiées, dans lesquelles vivent une partie conséquente de la population, et où les activités de transformation sont rendues impossibles en l'absence d'électricité.
- Taux de pénétration des TIC inférieur à la moyenne nationale dans le Septentrion et l'Est, et tarifs peu abordables au Cameroun, qui limitent de fait l'accès aux TIC pour les populations les plus vulnérables.
- Faible développement du secteur privé, manque d'appui aux PME et très forte prévalence du secteur informel.
- Difficulté d'accès au financement, notamment pour les jeunes entrepreneurs, les agriculteurs et les éleveurs, car les banques et les établissements de microfinance sont réticents à leur consentir des prêts, car ceux-ci ne disposent pas de garantie.
- Commerce transfrontalier fortement entravé par de lourdes procédures administratives, un coût de transport très élevé et de multiples points de contrôles. La situation sécuritaire consécutive aux crises, avec la fermeture de certaines routes commerciales, s'ajoute à ces défis structurels.

## PRIORITÉS ET RÉSULTATS ATTENDUS

La relance et le développement de l'activité économique et une meilleure intégration territoriale sont indispensables pour réduire la marginalisation et l'enclavement des quatre régions, en particulier dans les zones les plus vulnérables et marginalisées, améliorer la sécurité, et générer des opportunités socio-économiques pour les populations les plus vulnérables. Cela passera par un développement des infrastructures de réseau et leur meilleure intégration avec le reste du Cameroun, mais aussi les pays frontaliers, où se trouvent les marchés les plus importants pour les quatre régions. Cette contribution au commerce transfrontalier devra aller de pair avec un appui au secteur privé focalisé sur l'entrepreneuriat et le développement de mécanismes favorisant l'inclusion financière.

Les résultats attendus en ce qui concerne le **développement des infrastructures** comprendront :

- **Les infrastructures routières** sont développées pour permettre une meilleure circulation des biens et des personnes, indispensable au développement économique. Cela passera tout d'abord par l'achèvement des sections des corridors routiers Douala-Bangui et Douala-N'Djamena nécessitant encore une mise à niveau, avec en particulier la réhabilitation des sections dégradées. Il s'agira ensuite d'assurer la connexion des principaux bassins agricoles aux corridors routiers, en réhabilitant ou en construisant les routes régionales de connexion. Il faudra aussi développer d'autres corridors routiers stratégiques afin d'accroître le désenclavement des régions, en donnant la priorité aux axes menant au Nigéria mais aussi au Tchad, vu leur importance pour le commerce transfrontalier. La mise en place d'un système

de maintenance routière efficace passera par le transfert d'un niveau de fonds adéquat au Fonds d'Entretien Routier, basé sur la liste des besoins prioritaires établis par le Ministère des Travaux Publics (MINTP), et le recours à des contrats de maintenance multi-annuels. Enfin, le développement d'un mécanisme de planification pluriannuel, basé sur les priorités socio-économiques, permettra un meilleur séquençage des interventions dans le secteur, y compris en termes de programmation de l'entretien.

- **Les infrastructures d'électricité** sont développées avant tout par l'amélioration des infrastructures de transport électrique du Réseau Intégré Nord et du Réseau Intégré Est pour réduire les coupures de courant. Il s'agira en particulier d'assurer l'interconnexion électrique du Réseau Intégré Nord au Réseau Intégré Sud, de manière à pouvoir approvisionner le Septentrion à partir des grandes unités de production électrique du Réseau Intégré Sud. La priorité ira aussi à l'électrification rurale, qui se fera à 80% par l'extension du réseau et à 20% par l'investissement dans des mini-réseau *off-grid*, et permettra de faire passer le taux d'accès à 74% (régions du Septentrion) et 84% (Est) en 2022. En matière institutionnelle, il sera nécessaire de poursuivre l'amélioration des opérations de la SONATREL et celle de l'équilibre financier du secteur, ainsi que d'inciter l'investissement privé dans le secteur.
- **Les infrastructures des TIC** sont développées pour élargir l'accès. Cela passera par la finalisation du backbone de fibre optique, l'élargissement de l'accès par la construction de centres communautaires supplémentaires en zones rurales, la construction de poteaux-relais solaires dans les zones très enclavées et par des incitations et une sensibilisation des utilisateurs, notamment aux bénéficiaires économiques (services de banque mobile, information sur les prix et les techniques pour les agriculteurs et éleveurs) qu'ils peuvent en retirer. Une série de mesures réglementaires et l'amélioration de la concurrence permettront de faire baisser les coûts pour les consommateurs. Une attention particulière se portera sur la fonctionnalité des émetteurs et de l'accès dans les zones impactées par les crises.

Les résultats attendus en ce qui concerne le **développement du secteur privé** comprennent :

- **Les entreprises existantes sont appuyées et de nouvelles entreprises sont créées.** L'appui à la création d'entreprise capitalisera sur les programmes de soutien à l'entrepreneuriat (voir axes thématiques 4 et 5). Pour prendre le relais du soutien initial fourni par ces programmes, il s'agira ensuite d'accompagner ces jeunes entreprises dans la structuration de leurs activités, l'accès au crédit bancaire et leur mise en réseau dans le cadre d'organisations professionnelles. Les entreprises déjà en activité seront appuyées par le développement des associations professionnelles au niveau local et la mise en place de centres d'accompagnement d'entreprises dans les régions. Ces centres fourniront un appui ciblé sous forme de formations de cadres, d'appui-conseil pour la structuration des PME en termes de gestion, de plan d'affaire et de modernisation des processus et de vulgarisation des dispositifs d'incitation à l'investissement.
- **L'inclusion financière est promue** afin de permettre un financement plus aisé des activités entrepreneuriales. La professionnalisation des établissements de microfinance passera par un soutien au ANEMCAM (Association Nationale des Établissements de Microfinance du Cameroun), qui est l'association dispensant déjà des formations et des activités de suivi à ses membres. L'élargissement de l'offre financière aux agriculteurs, aux éleveurs et aux jeunes entrepreneurs nécessitera de développer et de mettre en place des mécanismes pour diminuer les risques relatifs aux prêts à ces catégories socio-professionnelles, notamment : (i) le

développement d'un système d'assurance pour les agriculteurs et les éleveurs, (ii) le développement d'un fonds de garantie partielle de l'État, (iii) le recours à des fonds de garantie climatique, et (iv) la mise en place d'un mécanisme permettant d'utiliser les biens mobiliers — dont les récoltes — comme garantie. Enfin, il s'agira de déployer un programme d'éducation financière des clients des établissements de microfinance, pour inculquer une culture du remboursement.

Les résultats au niveau du **commerce transfrontalier** comprennent :

- **Le commerce transfrontalier et le transport** sont développés par l'élaboration d'une stratégie intégrée de transport multimodal et de facilitation du commerce international, la poursuite de la dématérialisation des procédures de commerce extérieur, la mise en place du nouveau régime de transit de marchandises selon les principes adoptés par la CEMAC et la consolidation de la réforme douanière. En termes de transport, il s'agira de développer une stratégie d'amélioration de la chaîne logistique, de renforcer le professionnalisme et les capacités du secteur du transit routier, par exemple en incitant au rajeunissement de la flotte et en prenant des mesures pour déréguler l'industrie du camionnage. En parallèle, le nombre de points de contrôle routiers sera limité au minimum pour éviter les délais et diminuer les paiements informels. Il s'agira en particulier de tenir compte des besoins des populations dans les zones affectées par les crises, très dépendantes du commerce transfrontalier pour leur subsistance et qui subissent les effets de l'insécurité et de la fermeture des frontières.

## **Axe thématique 4 : Accès à la terre, élevage et production**

### **SITUATION ET DÉFIS MAJEURS**

L'agriculture au sens large est un secteur clé de l'économie nationale. Il contribue de manière importante au PIB, autour de 20%, et a des effets d'entraînement positifs sur les autres secteurs. La diversité des zones agro-écologiques et l'inégale répartition des populations traduisent des situations agricoles très variées et une fragilité croissante en allant vers le nord. En ce qui concerne l'agriculture, les régions de l'Extrême-Nord et du Nord, mais aussi de l'Est, sont parmi les principales productrices de céréales et de légumineuses, mais les rendements restent très faibles dans le Septentrion. La grande région septentrionale concentre tout le secteur cotonnier et l'Extrême-Nord les principales zones rizicoles du Cameroun. Concernant l'élevage, l'Adamaoua a le plus grand cheptel bovin en nombre de têtes et l'Extrême-Nord le plus fort cheptel ovin et caprin. La pêche est très importante partout où les plans d'eau sont permanents et en pleine croissance sur le nouveau lac de Lom Pangar à l'Est. La production forestière, notamment de bois de chauffe, suit un gradient décroissant du sud vers le nord. Cette inégale répartition des ressources en bois favorise une déforestation rapide des zones périphériques des villes.

Le secteur fait face à de nombreux défis structurels notamment :

- Un problème de gouvernance au sein du secteur, notamment une abondance d'opérateurs et de programmes/projets, qui ne favorise pas l'efficacité dans l'utilisation des ressources financières disponibles.
- Un accès limité aux intrants, une faible productivité et un développement limité des chaînes de valeurs et de l'entreprenariat agricole.
- Une insuffisance des investissements publics et privés.

- Un processus de planification et d'aménagement du territoire très limité ayant pour conséquence (i) un réseau routier peu développé et peu entretenu, alors que les routes et pistes rurales sont essentielles au développement et à l'écoulement de la production agricole, (ii) l'absence de plan de gestion des ressources en eau, et (iii) des aménagements hydro-agricoles très limités.
- Une affectation des terres qui ne reflète pas les priorités des communautés (surtout au Nord et à l'Extrême-Nord) et une insécurité foncière qui impacte fortement les investissements et l'aménagement durable des espaces agricoles (manque d'adaptation des pratiques de préservation des sols).
- Une forte dégradation des ressources naturelles et un secteur très vulnérable aux changements climatiques (pluviométrie annuelle faible et décroissante et risque croissant d'événements climatiques extrêmes, sécheresses et inondations).

L'impact des crises s'ajoute à cette situation, créant des défis supplémentaires, y compris :

- Une diminution de la production due à l'abandon des cultures en champs par les personnes déplacées internes.
- Une insécurité alimentaire et nutritionnelle accentuée par le flux de réfugiés et des personnes déplacées internes, en premier lieu à l'Extrême-Nord et au Nord, puis dans la partie nord de la région de l'Est et enfin l'Adamaoua. La production vivrière brute de la région Extrême-Nord était déjà en diminution de 28,7% en 2014, du fait d'une pluviométrie erratique.<sup>3</sup>
- De nouveaux types de conflits autour de l'accès à la terre, entre agriculteurs et éleveurs d'une part, entre nouveaux arrivants et anciens exploitants d'autre part, ainsi qu'entre les exploitants/investisseurs miniers, forestiers et agricoles qui doivent se partager la terre et avec les défenseurs de la biodiversité et des aires protégées qui mettent en avant la protection de l'environnement.

## PRIORITÉS ET RÉSULTATS ATTENDUS

L'ensemble des populations rurales et une part significative des populations urbaines sont directement et indirectement dépendantes de l'agriculture. La relance et le développement durable de l'activité agro-pastoral est donc un impératif majeur pour faire face aux multiples enjeux de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de satisfaction des besoins primaires, d'occupation et de professionnalisation des jeunes actifs, de renforcement des capacités des jeunes à faire de leur milieu rural d'origine un lieu de vie apte à satisfaire leurs attentes. Dans les zones affectées par les crises, le secteur agro-pastoral permettra de développer des opportunités d'emploi pour les réfugiés, personnes déplacées internes et populations hôtes, créant ainsi les conditions propices au relèvement et à la consolidation de la paix.

Les résultats attendus dans le cadre de la **relance et de l'amélioration de la production et de la productivité agro-pastorales** comprendront :

<sup>3</sup> Mission conjointe Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture/Programme alimentaire mondial d'évaluation des récoltes, des disponibilités alimentaires dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord du Cameroun, du 7 au 21 décembre 2014.

- **La recapitalisation et la facilitation de l'accès à la terre des ménages vulnérables** pour permettre aux personnes vulnérables d'avoir accès aux facteurs de production et de bénéficier de l'aide alimentaire. Il faudra faciliter la recapitalisation des ménages agro-pastoraux, des réfugiés en dehors des camps, des personnes déplacées internes plus ou moins loin de chez eux et des retournés qui ont tout perdu pendant leur absence, mais aussi des ménages les plus vulnérables au sein des populations hôtes. La priorité sera donc de leur donner les moyens de reprendre le travail de la terre et/ou de leur activité d'élevage dans une optique de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il s'agira pour cela de reconstituer un minimum de capital d'exploitation permettant de relancer une activité de production, de faciliter l'accès à la terre pour les plus vulnérables et de leur procurer un appui pour couvrir les périodes de soudure, notamment via les filets sociaux saisonniers.
- **L'accès aux intrants et aux services à la production est amélioré**, car l'insuffisance actuelle limite les capacités de production. Pour pallier à cela, il sera important de financer les campagnes cotonnières, les crédits d'équipement pour les planteurs et les crédits pour les campagnes vivrières, rizicoles et pour la culture des oignons. Il faudra également faciliter l'accès des producteurs aux services d'encadrement, qui nécessiteront la subvention des dispositifs d'encadrement du Confédération nationale des producteurs du coton du Cameroun (CNPC-C) et des groupements agricoles, maraîchers et d'élevage.
- **L'appui aux investissements dans la production, la transformation et la commercialisation des produits, y compris les énergies renouvelables**, en apportant une attention particulière à la filière coton, qui est le moteur de l'économie agricole dans le Nord et l'Extrême-Nord. Il faudra augmenter les capacités de traitement des usines SODECOTON pour l'égrenage et la trituration, par le financement de la réhabilitation et du renouvellement des équipements SODECOTON, tout en poursuivant en parallèle les efforts pour améliorer la gouvernance de SODECOTON. Il sera nécessaire de multiplier les investissements privés dans la production et la transformation agricole et d'élevage, afin de développer les chaînes de valeurs. Enfin, développer des projets d'investissement coopératif favorisera la croissance du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique.
- **La professionnalisation, le développement de la communication et la promotion de l'entreprenariat agro-pastoral** passeront par l'appui au développement des entreprises agro-pastorales grâce à des services d'appui-conseil pour optimiser la gestion technique, financière et marketing. Il s'agira aussi de développer les TIC (axe thématique 3) dans les quatre régions afin de faciliter l'accès à l'information et de renforcer l'accès au crédit bancaire pour développer les investissements productifs.

Les résultats concernant l'**amélioration de la gestion durable des ressources** naturelles comprendront :

- **Le processus de planification et d'aménagement du territoire** au niveau régional sera appuyé par la réalisation d'un mezzo-zonage consensuel issu de consultations participatives, en commençant par les zones où les conflits ont tendance à se développer de manière récurrente. Sur cette base, les communes pourront élaborer un plan de micro-zonage qui établira une cartographie participative, déterminant notamment les nouvelles terres à valoriser au profit des jeunes et fixant les couloirs de transhumance. Un dispositif de bornage et de sanctions des contrevenants sera adopté au cas par cas. La sécurisation foncière permettrait de réduire les conflits autour de la terre et de donner des perspectives d'investissement à long terme favorables à une gestion plus durable des sols.

- **La gestion durable de l'eau, des sols et des forêts** sera améliorée par la vulgarisation des méthodes de gestion durable des terroirs, à travers un appui à la recherche pour le développement de ces méthodes de gestion et de leur application. Chaque commune devra également être dotée de surfaces forestières communales conséquentes. La création de boisements privés et de plantations agro-forestières sera soutenue, afin de maintenir la production du bois de chauffe tout en préservant l'espace forestier. Enfin, il sera nécessaire de multiplier l'installation de dispositifs antiérosifs et de pénétration de l'eau dans les sols.
- **Les conflits d'usage (entre agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, forestiers et miniers)** seront réduits grâce aux plans de micro-zonage établis pour chaque zone conflictuelle. Cela requerra d'appuyer les communes dans la préparation des plans de micro-zonage pour ces zones. Il sera ensuite essentiel de soutenir les communautés et les institutions locales dans la réduction des situations conflictuelles, car elles jouent déjà un rôle prépondérant dans la gestion des conflits au niveau local.

Les résultats attendus dans le cadre de l'**amélioration des infrastructures rurales et le désenclavement des bassins de production** consisteront en :

- **Les infrastructures rurales prioritaires sont identifiées** afin de déterminer les possibilités d'aménagement hydroagricoles des zones de plaine, des bassins versants et des routes rurales prioritaires. Ces activités reposeront sur la conduite d'études préliminaires pour la réhabilitation et l'aménagement des périmètres hydroagricoles et des bassins versants, ainsi que sur la compilation de l'information disponible sur les routes rurales. Cela permettra de proposer un plan de travail région par région et de conduire, avec les communes et le PNDP (notamment par l'alimentation de la base de données des routes rurales) et en concertation avec le MINTP, les études de faisabilité des routes prioritaires à réhabiliter, en incluant notamment des travaux à haute intensité de main-d'œuvre.
- **La maîtrise d'ouvrage communale** sera renforcée et visera à renforcer les capacités des communes, notamment pour gérer correctement les procédures de marchés publics, le suivi et la réception des travaux, et surtout la gestion de l'usage et la maintenance des actifs.
- **Les routes et les pistes rurales prioritaires** seront réhabilitées, entretenues et construites, ce qui est indispensable pour le désenclavement des bassins de production. Cela nécessitera d'exécuter le plan de réhabilitation prioritaire des routes rurales avec les communes qui en ont la charge, sur la base des données disponibles et en partenariat direct avec le MINTP, la SODECOTON et le PNDP.
- **Les aménagements ruraux et hydroagricoles prioritaires** seront réalisés, ce qui permettra l'extension des surfaces agricoles utiles, notamment rizicoles, et facilitera l'accès à l'eau pour la production. L'exécution des plans d'investissement en matière d'aménagements ruraux et hydroagricoles devra également être assurée avec les communes, en partenariat direct avec les ministères concernés et le PNDP.

## Axe thématique 5 : Jeunesse

### SITUATION ET DÉFIS MAJEURS

De par son poids démographique et son dynamisme, la jeunesse constitue une couche sociale importante qui est appelée à jouer un rôle de premier plan dans le développement du pays. En 2015,

la population jeune de 15 à 34 ans représente 34,7% de la population totale dans les quatre régions (alors que les moins de 15 ans représentent 40,4%)<sup>4</sup>. Tout en partageant des caractéristiques communes, dont le désir d'accéder aux opportunités, de s'insérer socialement et de prouver leur valeur, la jeunesse ne constitue pas un groupe homogène. Elle est marquée par des différences entre : les très jeunes et les moins jeunes, les urbains et les ruraux, les chrétiens et les musulmans, les jeunes garçons et les jeunes filles, les jeunes fréquentant le système de formation formelle et un pan important de jeunes marginalisés et déscolarisés, etc. Chacun de ces groupes est confronté à des défis particuliers. Les crises, notamment à l'Extrême-Nord, affectent particulièrement la jeunesse et viennent complexifier la situation. De manière générale, le taux de pauvreté ou les indicateurs d'accès à l'emploi et à la formation des jeunes sont inférieurs dans les quatre régions, comparé au reste du pays. Parmi les défis majeurs, on note :

- Plusieurs ministères et programmes traitent de la jeunesse, de l'emploi et de l'entrepreneuriat, ce qui entraîne un manque de coordination et d'efficacité, y compris dans l'utilisation des ressources.
- Manque de capacités organisationnelles et de représentativité des structures de dialogue et des nombreuses associations de jeunes.
- Faible participation citoyenne des jeunes à la gouvernance locale et fossé générationnel qui renforcent le sentiment d'exclusion des jeunes.
- Aggravation de la délinquance juvénile, dans un contexte marqué par le manque d'opportunités économiques, l'insécurité et les trafics illicites, notamment en zone frontalière, pré-datant les crises.
- Risque de radicalisation et d'enrôlement des jeunes vulnérables et faiblement scolarisés par Boko Haram, pour raisons économiques et, parfois, des cas de radicalisation religieuse.
- Manque de structures d'ETFP, faible qualité de l'enseignement dispensé, en inadéquation avec les besoins du marché du travail, et manque et vétusté des plateaux techniques.
- Manque d'informations et d'orientation des jeunes sur les opportunités d'emploi.
- Précarité de l'emploi, dans un contexte de prévalence de l'emploi informel et du sous-emploi.
- Pauvreté importante qui pousse les jeunes à sortir du système scolaire pour se présenter sur le marché du travail, problème aggravé en milieu rural.
- Difficulté pour les jeunes de développer des activités d'entrepreneuriat rural et urbain, notamment du fait des difficultés d'accès au financement.
- Marginalisation particulière des jeunes filles dans les organes de décision communautaires et à l'accès à la formation et à l'emploi, renforcée par le contexte socio-culturel.
- Fécondité précoce résultant des effets conjugués du mariage précoce et des faibles pratiques de contraception.

<sup>4</sup> INS, Etat et structures de la population, Indicateurs démographiques, 2010.



## PRIORITÉS ET RÉSULTATS ATTENDUS

La jeunesse constitue un facteur d'opportunité pour le relèvement et la consolidation de la paix, mais présente aussi un facteur de risque si les problèmes spécifiques affectant les jeunes ne sont pas adressés de manière effective. Pour cela, une approche holistique, focalisée en particulier sur les plus marginalisés, combinant éducation et compétences essentielles, formation professionnelle à l'auto-emploi et santé reproductive, permettra d'assurer une meilleure inclusion. Il faudra prêter une attention particulière aux zones les plus affectées par les crises et les zones les plus marginalisées en termes de pauvreté, de déscolarisation, d'analphabétisme et de chômage.

Les résultats attendus au niveau d'**inclusion sociale des jeunes** comprendront :

- **La participation citoyenne des jeunes à la gouvernance locale est améliorée**, afin d'augmenter la contribution des jeunes au fonctionnement de leur communauté et d'en faire des acteurs à part entière. Tout d'abord, il faudra effectuer un état des lieux de toutes les initiatives et programmes existant en faveur des jeunes pour favoriser les synergies. Il s'agira de promouvoir la participation des jeunes dans les structures décisionnaires communales et villageoises, en développant et en mettant en œuvre un plan d'action à cet effet. Leur inclusion sera aussi assurée en renforçant les mouvements de jeunesse et le monde associatifs.
- **Le dispositif de lutte contre la délinquance juvénile et l'incivisme est renforcé**, permettant de mieux encadrer les jeunes et d'aider à leur réinsertion. Une stratégie de prévention et de réinsertion des jeunes délinquants, avec un plan d'action adapté, sera élaborée. Des structures d'accueil devront être construites et équipées pour assurer leur encadrement.
- **Le dispositif de lutte contre la radicalisation et l'enrôlement des jeunes par les groupes extrémistes est mis en place et opérationnel**. L'intégration culturelle et l'éducation civique seront promues. En parallèle, les leaders politiques, culturels et religieux seront sensibilisés au dialogue interculturel et interreligieux, au vivre ensemble et à la tolérance religieuse. Des structures de prévention de la radicalisation et de lutte contre l'enrôlement des jeunes seront mises en place, notamment en formant des jeunes leaders qui assumeront un rôle de relais communautaires auprès de leurs pairs. Une attention particulière sera apportée à la réintégration des anciennes recrues de Boko Haram, en élaborant et mettant en œuvre une stratégie.

En ce qui concerne l'**enseignement technique et la formation professionnelle**, les résultats suivants sont attendus :

- **L'accès des jeunes à l'ETFP est amélioré, y compris pour les jeunes filles, les réfugiés et les personnes déplacées internes**. Un état des lieux de l'ETFP sera réalisé afin d'identifier les besoins. Les infrastructures seront renforcées, comme par exemple les Centres de Formation aux Métiers. L'accès des jeunes les plus vulnérables devra faire l'objet d'une attention particulière. Pour les jeunes filles, il s'agira de sensibiliser le corps enseignant et les communautés à l'importance de leur formation et de leurs droits en milieu scolaire. Un appui sera apporté aux centres se trouvant dans les zones à forte concentration de réfugiés et personnes déplacées internes.
- **L'accès à la formation professionnelle extrascolaire est renforcé**. De nombreux jeunes déscolarisés, ayant prématurément quitté le système éducatif en raison notamment de la pauvreté, de même que de jeunes réfugiés et personnes déplacées internes, n'ont pas accès

à la formation professionnelle formelle. Il s'agira donc de développer des programmes de formation professionnelle extra-scolaire de courte durée. Pour ce faire, des infrastructures dédiées seront construites et équipées, à l'instar des Centres Multifonctionnels de Promotion des jeunes, et des formations seront dispensées.

- **La qualité de l'ETFP est améliorée**, afin de renforcer l'adéquation avec les besoins du marché du travail et d'améliorer l'employabilité des jeunes. La cartographie des filières porteuses permettra de faire une sélection des formations à développer en priorité. Sur cette base, le référentiel des métiers et les curricula seront mis à jour. La qualité de l'enseignement passera par le renforcement de la formation des enseignants et des formateurs, ainsi que des plateaux techniques.
- **La gouvernance de l'ETFP est améliorée**. Il s'agira avant tout de mettre en place des plateformes régionales de dialogue public-privé pour définir de manière conjointe les filières de formation prioritaires selon les besoins du marché du travail, ainsi que leur contenu.

Les résultats concernant l'**emploi et l'entrepreneuriat** comprendront :

- **Le soutien à l'entrepreneuriat permet une insertion réussie des jeunes, y compris des femmes et des jeunes marginalisés**. Une cartographie des jeunes porteurs de projets dans les régions cibles sera réalisée. Des programmes d'entrepreneuriat seront déployés pour les jeunes ayant une éducation limitée et pour les jeunes issus de l'enseignement secondaire et supérieur. Ils cibleront les secteurs ruraux (voir axe thématique 4) et urbains. Ces programmes comprendront : (i) une formation à l'entrepreneuriat, (ii) des distributions de kits d'installation, (iii) un accès au financement initial et au crédit, et (iv) un suivi et coaching. Le soutien à l'entrepreneuriat pourra prévoir une organisation des jeunes en coopératives, pour permettre une mutualisation des moyens et une circulation d'informations et de bonnes pratiques. La pérennisation des activités demandera un suivi sur le long terme et un accès un crédit bancaire (voir axe thématique 3). Des programmes spécifiques seront dédiés aux réfugiés, personnes déplacées internes, retournés et les plus vulnérables des communautés hôtes.
- **Le système d'orientation scolaire et professionnelle est adapté aux besoins des jeunes et du marché du travail**. Pour faire face au manque d'information sur les filières porteuses et les opportunités de formation, des journées d'information et la distribution de matériel didactique seront organisées. La formation des professionnels d'orientation, des conseillers emploi et des conseillers en insertion sera renforcée. Pour les jeunes filles, il s'agira de les orienter et de leur permettre d'accéder à des filières où elles sont traditionnellement peu représentées.
- **Un système d'intermédiation efficace entre la formation et le marché du travail permet une insertion réussie des jeunes**. Les structures existantes seront renforcées, comme par exemple les antennes de l'Observatoire National de la Jeunesse, dans leurs activités de centralisation et de dissémination des informations sur les opportunités d'emploi. D'autres activités comprendront l'organisation des bourses de l'emploi et des foires aux métiers. Les plateformes régionales de dialogue public-privé seront mobilisées pour trouver des possibilités d'insertion, notamment sous forme de stages et d'apprentissage en alternance.

## Annexe 3 : Coûts du RCP

Les coûts de toutes les priorités identifiées par le RCP ont été estimés. Ils sont présentés dans les tableaux A3.1 et A3.2. Les coûts sont calculés sur la base des chiffres fournis par les ministères compétents ou tirés des documents officiels existants (stratégies sectorielles, etc.), ou fournis par les bailleurs de fonds et les agences humanitaires. Dans la mesure du possible, les coûts unitaires et le nombre de bénéficiaires/unités ont été utilisés dans la décomposition des coûts afin de pouvoir rapidement actualiser les chiffres, si nécessaire. Les coûts des projets ne sont inclus que lorsque ceux-ci répondent directement à une priorité identifiée, et seulement pour les composantes pertinentes des projets. En l'absence de chiffres, des estimations ont été effectuées. Pour ce qui est des activités censées se prolonger au-delà du plan quinquennal, notamment les projets d'infrastructure, seule la part des coûts devant être décaissée pendant les cinq années en question a été prise en compte. Enfin, les coûts incluent les frais estimatifs de mise en œuvre, qui pourront varier en fonction de la structure d'exécution sélectionnée et des conditions sécuritaires sur le terrain, le tout reposant nécessairement sur des suppositions à ce stade. Les coûts du RCP contiennent aussi les coûts humanitaires de réponses aux crises.

TABLEAU A3.1 : COÛTS DU RCP, EN FCFA

Axes thématiques et composantes	2018	2019	2020	2021–2022	Total
<b>Axe thématique 1</b>	<b>24 908 196 750</b>	<b>24 164 950 000</b>	<b>17 413 142 450</b>	<b>21 549 526 275</b>	<b>88 035 815 475</b>
Solutions envisagées par rapport aux déplacements forcés	1 141 265 175	748 388 950	372 663 250	792 278 700	3 054 596 075
Assurer la protection	9 995 753 450	8 978 239 175	8 147 169 825	12 364 892 575	39 486 055 025
Promouvoir l'autonomisation et la cohésion sociale	13 771 178 125	14 438 321 875	8 893 309 375	8 392 355 000	45 495 164 375
<b>Axe thématique 2</b>	<b>182 045 241 669</b>	<b>193 476 577 330</b>	<b>198 725 222 235</b>	<b>217 582 336 327</b>	<b>791 829 377 559</b>
Gouvernance locale et décentralisation	1 194 050 000	910 500 000	464 500 000	881 000 000	3 450 050 000
Services sociaux de base	177 245 476 627	186 367 351 452	189 248 175 994	208 378 298 023	761 239 302 094
Éducation	35 375 236 000	35 339 836 000	35 339 836 000	70 707 932 000	176 762 840 000
Santé	89 404 189 829	85 001 071 480	88 512 672 489	81 274 352 777	344 192 286 575
Nutrition	27 426 711 215	27 830 764 389	27 199 987 922	9 201 871 264	91 659 334 789
Eau et assainissement	11 640 730 991	13 277 070 991	13 277 070 991	26 554 141 982	64 749 014 955
Protection sociale	13 398 608 592	24 918 608 592	24 918 608 592	20 640 000 000	83 875 825 775
Accès à la justice et à l'État de droit	3 605 715 042	6 198 725 878	9 012 546 241	8 323 038 304	27 140 025 465
<b>Axe thématique 3</b>	<b>158 002 222 943</b>	<b>167 846 303 721</b>	<b>203 440 844 261</b>	<b>399 784 289 662</b>	<b>929 073 660 587</b>
Infrastructures de réseau	153 697 996 943	162 220 496 943	197 360 037 483	388 615 453 884	901 893 985 254
Transport	87 760 667 508	95 966 917 508	101 035 208 048	195 965 795 014	480 728 588 079
Energie	64 727 329 435	65 043 579 435	95 114 829 435	190 229 658 870	415 115 397 175
ICT	1 210 000 000	1 210 000 000	1 210 000 000	2 420 000 000	6 050 000 000
Appui au secteur privé et inclusion financière	4 269 726 000	3 998 529 000	4 453 529 000	9 507 058 000	22 228 842 000
Appui aux entreprises existantes et à la création d'entreprises	2 003 000 000	2 318 000 000	2 798 000 000	6 196 000 000	13 315 000 000
Inclusion financière	2 266 726 000	1 680 529 000	1 655 529 000	3 311 058 000	8 913 842 000
Commerce transfrontalier	34 500 000	1 627 277 778	1 627 277 778	1 661 777 778	4 950 833 333
<b>Axe thématique 4</b>	<b>188 850 000 000</b>	<b>183 700 000 000</b>	<b>161 700 000 000</b>	<b>308 800 000 000</b>	<b>843 050 000 000</b>
Relance et amélioration de la production et de la productivité agro-pastorales	79 000 000 000	79 000 000 000	59 000 000 000	106 000 000 000	323 000 000 000
Amélioration de la gestion durable des ressources naturelles	26 000 000 000	21 000 000 000	21 000 000 000	41 000 000 000	109 000 000 000
Infrastructures rurales et désenclavement des bassins de production	83 850 000 000	83 700 000 000	81 700 000 000	161 800 000 000	411 050 000 000
<b>Axe thématique 5</b>	<b>8 741 129 163</b>	<b>9 879 344 163</b>	<b>12 924 009 163</b>	<b>16 930 844 993</b>	<b>48 475 327 482</b>
Inclusion sociale des jeunes	1 595 184 000	1 144 399 000	1 784 064 000	3 284 288 000	7 807 935 000
Enseignement technique et formation professionnelle	3 313 906 496	4 852 906 496	7 449 906 496	4 196 812 993	19 813 532 482
Emploi et entrepreneuriat	3 832 038 667	3 882 038 667	3 690 038 667	9 449 744 000	20 853 860 000
<b>Total</b>	<b>562 546 790 525</b>	<b>579 067 175 213</b>	<b>594 203 218 109</b>	<b>964 646 997 256</b>	<b>2 700 464 181 103</b>

TABLEAU A3.2 : COÛTS DU RCP, EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS

Axes thématiques et composantes	2018	2019	2020	2021-2022	Total
<b>Axe thématique 1</b>	<b>43 318 603</b>	<b>42 026 000</b>	<b>30 283 726</b>	<b>37 477 437</b>	<b>153 105 766</b>
Solutions envisagées par rapport aux déplacements forcés	1 984 809	1 301 546	648 110	1 377 876	5 312 341
Assurer la protection	17 383 919	15 614 329	14 168 991	21 504 161	68 671 400
Promouvoir l'autonomisation et la cohésion sociale	23 949 875	25 110 125	15 466 625	14 595 400	79 122 025
<b>Axe thématique 2</b>	<b>316 600 420</b>	<b>336 481 004</b>	<b>345 609 082</b>	<b>378 404 063</b>	<b>1 377 094 570</b>
Gouvernance locale et décentralisation	2 076 609	1 583 478	807 826	1 532 174	6 000 087
Services sociaux de base	308 253 003	324 117 133	329 127 263	362 397 040	1 323 894 438
Éducation	61 522 150	61 460 584	61 460 584	122 970 317	307 413 635
Santé	155 485 548	147 827 950	153 935 083	141 346 700	598 595 281
Nutrition	47 698 628	48 401 329	47 304 327	16 003 254	159 407 539
Eau et assainissement	20 244 750	23 090 558	23 090 558	46 181 116	112 606 983
Protection sociale	23 301 928	43 336 711	43 336 711	35 895 652	145 871 001
Accès à la justice et à l'État de droit	6 270 809	10 780 393	15 673 993	14 474 849	47 200 044
<b>Axe thématique 3</b>	<b>274 786 475</b>	<b>291 906 615</b>	<b>353 810 164</b>	<b>695 277 025</b>	<b>1 615 780 279</b>
Infrastructures de réseau	267 300 864	282 122 603	343 234 848	675 852 963	1 568 511 279
Transport	152 627 248	166 898 987	175 713 405	340 810 078	836 049 718
Energie	112 569 269	113 119 269	165 417 095	330 834 189	721 939 821
ICT	2 104 348	2 104 348	2 104 348	4 208 696	10 521 739
Appui au secteur privé et inclusion financière	7 425 610	6 953 963	7 745 268	16 534 014	38 658 856
Appui aux entreprises existantes et à la création d'entreprises	3 483 478	4 031 304	4 866 087	10 775 652	23 156 522
Inclusion financière	3 942 132	2 922 659	2 879 181	5 758 362	15 502 334
Commerce transfrontalier	60 000	2 830 048	2 830 048	2 890 048	8 610 145
<b>Axe thématique 4</b>	<b>328 434 783</b>	<b>319 478 261</b>	<b>281 217 391</b>	<b>537 043 478</b>	<b>1 466 173 913</b>
Relance et amélioration de la production et de la productivité agro-pastorales	137 391 304	137 391 304	102 608 696	184 347 826	561 739 130
Amélioration de la gestion durable des ressources naturelles	45 217 391	36 521 739	36 521 739	71 304 348	189 565 217
Infrastructures rurales et désenclavement des bassins de production	145 826 087	145 565 217	142 086 957	281 391 304	714 869 565
<b>Axe thématique 5</b>	<b>15 201 964</b>	<b>17 181 468</b>	<b>22 476 538</b>	<b>29 444 948</b>	<b>84 304 917</b>
Inclusion sociale des jeunes	2 774 233	1 990 259	3 102 720	5 711 805	13 579 017
Enseignement technique et formation professionnelle	5 763 316	8 439 837	12 956 359	7 298 805	34 458 317
Emploi et entrepreneuriat	6 664 415	6 751 372	6 417 459	16 434 337	36 302 365
<b>Total</b>	<b>978 342 244</b>	<b>1 007 073 348</b>	<b>1 033 396 901</b>	<b>1 677 646 952</b>	<b>4 696 459 445</b>

Note : Le taux de change retenu est de 575 FCFA pour 1 USD.

## Annexe 4 : Principes du cadre de suivi et cadre de suivi évaluation de la mise en œuvre des priorités du RCP

Le tableau A4-1 montre le cadre stratégique prévu pour suivre les résultats du RCP, y compris les résultats attendus et les indicateurs correspondants.

### PRINCIPES ET ARRANGEMENTS POUR LE SUIVI ÉVALUATION

Cette annexe complète de manière plus détaillée les arrangements institutionnels du suivi évaluation, présentés dans le Chapitre 4 du présent rapport. Cette section a été développée grâce aux contributions du gouvernement, des partenaires, du CTSE et de RIDEV.

### ARRANGEMENTS EXISTANTS ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

Plusieurs structures assurent une fonction de suivi évaluation au Cameroun, à savoir :

- le Comité Technique de Suivi pour les programmes économiques de la Banque mondiale et du Fond Monétaire International
- le CTSE du DSCE, qui suit la mise en œuvre du DSCE à travers le budget-programme<sup>1</sup>
- les comités de suivi national, régional, départemental et communal, qui effectuent le suivi physico-financier du BIP, toutes sources de financements confondues
- l'Inspection Générale des Services et les cellules de suivi des ministères

Différentes catégories de données sont disponibles et collectées de manière régulière par différents mécanismes :

- Le **suivi participatif** mené par le Secrétariat technique<sup>2</sup> du CTSE, c'est-à-dire des revues annuelles d'évaluation participative, qui constituent un cadre de concertation pour le suivi et l'évaluation participatifs du DSCE. Ces revues ont quatre objectifs principaux, à savoir : (i) mesurer le niveau effectif des moyens mobilisés pour la mise en œuvre du DSCE ; (ii) constater l'effectivité de l'exécution des opérations programmées ; (iii) identifier les obstacles et autres facteurs de blocage ; et (iv) relever les éléments d'alternative réalistes.
- Le suivi de l'exécution physico-financière du BIP réalisé par des comités de suivi au niveau national, régional et départemental. Placés sous la supervision du ministre en charge des investissements publics, ces comités ont pour mission de promouvoir le principe de

<sup>1</sup> À noter également le Comité Interministériel d'Examen des Programmes qui suit la mise en œuvre du budget programme des différents ministères. Il siège chaque année.

<sup>2</sup> Le Secrétariat technique du CTSE est l'acteur technique principal du système de suivi évaluation du DSCE.

TABLEAU A4.1 : CADRE STRATÉGIQUE DE SUIVI DES RÉSULTATS DU RCP

Objectifs stratégiques (outcome)	Indicateurs
Solutions pérennes pour les déplacés forcés mises en place	<p><b>Preuves tangibles de la mise en place de solutions pérennes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes déplacées internes (PDI) réinstallées (Source : HCR/OCHA)</li> <li>• % de réfugiés disposant de documents d'identité individuels (Source : HCR)</li> <li>• % de réfugiés et PDI ayant accès aux services de base (désagrégé par type de services : soins de santé primaire, éducation, WASH) (Source : HCR/OCHA)</li> <li>• % de réfugiés et PDI ayant accès aux terres à but agricole (Source : HCR/OCHA)</li> </ul>
Fonctionnement de la gouvernance locale améliorée	<p><b>Perception de la population envers la gouvernance locale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• % des citoyens satisfaits de la qualité des services administratifs fournis (désagrégé par type de services : municipalités, sous-préfecture, état civil) (Source : INS/Enquête RCP)</li> <li>• % des citoyens satisfaits de la qualité des services administratifs fournis (données collectées dans les communes accueillant des réfugiés) (Source : PNDP)</li> </ul> <p><b>Financement des services de gouvernance locale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• % des citoyens satisfaits de la qualité des services administratifs fournis (désagrégé par type de services : municipalités, sous-préfecture, état civil) (Source : INS/Enquête RCP)</li> <li>• % des citoyens satisfaits de la qualité des services administratifs fournis (données collectées dans les communes accueillant des réfugiés) (Source : PNDP)</li> </ul> <p><b>Financement des services de gouvernance locale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Indice de performance des communes, selon le guichet de performance (Source : PNDP)</li> </ul> <p><b>Preuves tangibles de l'inclusion des réfugiés dans la planification locale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• % des communes accueillant des réfugiés qui ont inclus les réfugiés dans l'élaboration des Plans Communaux de Développement (Source : PNDP)</li> <li>• Niveau d'intégration des réfugiés dans les groupes communautaires, sur une échelle allant de considérablement à pas du tout (désagrégé par groupes, conseils de concertation, comités de développement villageois, coopératives, tontines...) (Source : pas encore mesuré)</li> </ul>
Fourniture améliorée des services de base	<p><b>Utilisation des services de base</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'achèvement au primaire (Source : Annuaire statistique du Ministère de l'Éducation de Base)</li> <li>• % d'accouchement assisté par un personnel qualifié (Source : Enquête Démographique et de Santé, MICS, Ministère de la Santé Publique, UNICEF, Organisation mondiale de la santé)</li> <li>• % de la population ayant accès à l'eau potable et aux installations d'assainissement amélioré (Source : Ministère de l'Eau et de l'Énergie, MICS)</li> <li>• Nombre de personnes étant en possession de documents d'identité individuels (hors réfugiés) (Source : Bureau National de l'État-civil)</li> </ul> <p><b>Preuves tangibles de l'amélioration des conditions sanitaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de mortalité (maternelle, néo-natale, infantile) (Source : Enquête Démographique et de Santé, MICS, Ministère de la Santé Publique, UNICEF, Organisation mondiale de la santé, cadre des Nations Unies pour l'aide au développement)</li> <li>• Taux de malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans (Source : Ministère de la Santé Publique, Programme alimentaire mondial, UNICEF, HCR, Enquête Démographique et de Santé, MICS)</li> </ul> <p><b>Perception de la population envers les services de justice</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• % des citoyens satisfaits de la qualité du système judiciaire formel (par région) (Source : INS/Enquête RCP)</li> <li>• % des citoyens satisfaits de la qualité des services de base fournis (désagrégé par type de services : écoles primaires publiques et privées ; centres de santé publics et privés) (Source : INS/Enquête RCP)</li> </ul>

Objectifs stratégiques (outcome)	Indicateurs
Économie relancée et opportunités socio-économiques améliorées	<p><b>Connexion des quatre régions aux réseaux du Cameroun</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• % de routes dans un état moyen à bon (Source : MINTP)</li> <li>• Proportion des ménages ayant accès à l'électricité (Source : Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Agence de régulation des télécommunications)</li> </ul> <p><b>Preuves tangibles de l'amélioration des opportunités socio-économiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• % de répondants ayant accès à un crédit pour affaires au cours des 12 derniers mois (Source : INS/ECAM4)</li> <li>• Nombre de jeunes scolarisés dans un établissement formel d'ETFP (Source : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)</li> </ul> <p><b>Preuves tangibles de l'amélioration du développement rural</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux prévalent d'insécurité alimentaire (Source : Rapport annuel EFSA, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, et Programme alimentaire mondial)</li> <li>• % de communes rapportant une pression accrue sur les terres en raison de la présence des réfugiés et PDI (Source : INS/Enquête RCP)</li> </ul> <p><b>Perception de la population sur leur niveau de vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• % des ménages qui se considèrent comme riches sur une échelle de bien-être allant de riche à très pauvre (Source : INS/Enquête RCP)</li> <li>• % des ménages qui considèrent leur niveau de vie comme étant bon ou assez bon (désagrégé par région) (Source : INS/Enquête RCP)</li> </ul>
Sécurité humaine et territoriale améliorée	<p><b>Perception du niveau de sécurité dans la localité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• % des ménages jugeant le niveau actuel de la sécurité dans leur localité comme bon à très bon (selon la région) (Source : INS/Enquête RCP)</li> <li>• % des citoyens qui se sentent en sécurité chez eux la nuit (Source : INS/Enquête RCP)</li> <li>• % des citoyens qui considèrent que la sécurité s'est améliorée dans leur localité les six derniers mois (désagrégé par région) (Source : INS/Enquête RCP)</li> </ul> <p><b>Preuves tangibles de l'amélioration de la sécurité humaine et territoriale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• % des communes rencontrant des problèmes d'insécurité (Source : INS/Enquête RCP)</li> <li>• Nombre d'incidents sécuritaires par type dans les quatre régions (Source : ACLED)</li> <li>• % des citoyens qui rapportent la présence d'un poste de gendarmerie et/ou de police dans leur quartier ou localité (désagrégé par région) (Source : INS/Enquête RCP)</li> <li>• Nombre d'incidents rapportés entre réfugiés et communautés hôtes (Source : PNDP)</li> </ul>

transparence à travers une approche participative de suivi dans la gestion de l'investissement public, intégrant les principes de gestion axée sur la performance.

- Les **données collectées par les services décentralisés des Ministères**, qui sont rapportées au niveau central par les points focaux ministériels mais également rassemblés dans les rapports économiques annuels produits par les délégués régionaux du MINEPAT.
- Les **enquêtes et études de l'INS**, comme l'Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM4 de 2014), l'Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS 5 de 2014), l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI de 2010), l'Étude sur la situation de référence des indicateurs de la justice et de la criminalité de 2014, etc.
- Les **études et rapports** produits par les partenaires.
- La **base de données Pro\_ADP**, développée par le PNDP, qui regroupe les données communales.



## PRINCIPES CLÉS ET OBJECTIFS DU CADRE DE SUIVI

L'objectif du cadre de suivi du RCP sera de fournir un aperçu de l'avancement et des défis dans la mise en œuvre du RCP pour informer les prises de décisions, communiquer les résultats accomplis aux citoyens et mesurer les perceptions des citoyens. Il permettra la mise en place d'un cycle itératif pour le suivi évaluation des projets et programmes relevant du RCP, de tirer des enseignements et de prendre des mesures correctives dans la mise en œuvre des projets et programmes, si nécessaire.

Cela permettra de garantir que le système de suivi puisse être consulté par toutes les parties prenantes, en particulier les citoyens, afin de promouvoir l'engagement citoyen et de favoriser le dialogue et la communication entre l'État et ses citoyens, tout en limitant au même temps la manipulation des données et la désinformation.

Les principales caractéristiques du cadre de suivi seront :

- Un cadre de suivi stratégique, souple et léger, composé d'un nombre restreint d'indicateurs, à la fois quantitatifs et qualitatifs, basés sur des données existantes et déjà collectées.
- Un système de suivi respectant le principe de Gestion Axée sur les Résultats afin de remplir son rôle d'outil d'aide à la décision et à la planification en produisant des données fiables et en informant la conception des politiques et programmes, leur exécution et une utilisation rationnelle des ressources. Le système de suivi ne sera véritablement opérationnel et efficace que s'il est reconnu et utilisé par les responsables comme un outil d'aide à la décision et de gestion des programmes.
- Un suivi évaluation participatif, à travers les actions conjointes impliquant les acteurs nationaux et les partenaires techniques et financiers. Cela nécessitera la participation pleine et entière de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets et programmes relevant du RCP.
- Mise en place d'une stratégie de communication pour communiquer de manière effective les résultats accomplis. Il est nécessaire que les conclusions soient partagées et utilisées de manière transparente et inclusive afin d'informer les prises de décisions politiques et techniques et de rendre compte aux citoyens.

## COMPOSANTES DU CADRE DE SUIVI

Les éléments clés du cadre de suivi sont :

- Indicateurs de résultats, d'impact et de perception pertinents régulièrement mesurés pendant la mise en œuvre du RCP afin d'évaluer les progrès accomplis dans le temps.
- La base de référence, les cibles et les sources de collecte des données de chaque indicateur seront spécifiées.
- Les données seront désagrégées par régions.

Dans la mesure du possible et afin d'éviter une multiplication des cadres de suivi, les indicateurs seront alignés avec ceux des Objectifs de Développement Durable et des différentes stratégies telles le cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Les groupes de discussion, menés par l'Institut de Recherche pour le Développement (RIDEV) dans les quatre régions, pourront également

former la base d'un système de suivi plus qualitatif, permettant de mesurer la réalisation des objectifs du RCP mais aussi en donnant la possibilité aux citoyens de bénéficier d'un procédé objectif de reddition des comptes. D'autres outils de suivi du RCP pourront être utilisés, notamment la base de données Pro\_ADP du PNDP, qui assurera un suivi routinier et administratif, complémentaire des enquêtes ECAM de l'INS.

Des rapports annuels serviront de principaux outils de suivi présentant l'état des lieux de la mise en œuvre des projets et programmes relevant du RCP et décrivant les principaux avancements et défis. Ces rapports permettront d'évaluer les progrès réalisés et d'identifier les leçons tirées et les bonnes pratiques. Une évaluation finale, intervenant à la fin du processus RCP, permettra de déterminer l'efficacité, l'impact et la durabilité des projets et programmes mis en œuvre et relevant du RCP.

Les rapports annuels seront produits par le Secrétariat technique du RCP, avec la participation des plateformes sectorielles et sur la base des conclusions préliminaires produites par le CTSE. Ces conclusions auront été alimentées par les données rassemblées et analysées par le CTSE, les revues annuelles des programmes des partenaires techniques et financiers, les résultats des projets mis en œuvre et les conclusions des réunions du comité de pilotage du RCP.

Un manuel de procédures de suivi sera développé afin de définir les indicateurs du cadre de suivi, de formaliser les démarches et outils permettant d'harmoniser l'organisation et les méthodologies de collecte et circulation des informations et de préciser les rôles et responsabilités des principaux acteurs en termes de production et/ou de fourniture de données, ainsi que leur utilisation.

L'expertise technique en matière de collecte et analyse des données relèvera des services déconcentrés des ministères, de l'INS et des comités de suivi du BIP. Les données collectées seront complétées par les rapports produits par les partenaires techniques et financiers, la base de données Pro\_ADP du PNDP, le suivi participatif organisé par le CTSE, des enquêtes périodiques de perception, des groupes de discussion (focus groupes) ainsi que des mécanismes de rétroaction des acteurs (mécanisme de feedback). Afin de renforcer ce mécanisme de collecte et analyse des données, un appui spécifique par des Volontaires des Nations Unies pourra être envisagé.

Les ressources affectées aux quatre régions (voir section ci-dessous, financement pour détails) seront suivies par un expert du Secrétariat technique du Comité de pilotage et une synthèse sera intégrée au rapport annuel. De même, le suivi des jalons du Cadre de redevabilité mutuelle (voir section ci-dessous, cadre de redevabilité mutuelle) sera assuré par l'expert du Secrétariat technique.

## **ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS PROPOSÉS POUR LE SUIVI ÉVALUATION**

Le cadre proposé pour le suivi évaluation repose sur les structures existantes qui assurent une fonction de suivi évaluation au Cameroun.

Au **niveau central**, le suivi évaluation sera coordonné par le Secrétariat technique du CTSE avec un rapportage direct au comité de pilotage, sous la forme de rapports semestriels et annuels. À cette fin, il sera important de :

- Rattacher le suivi du RCP au suivi du DSCE.
- Élargir le mandat du CTSE pour inclure le RCP (par exemple, inclure des thématiques du RCP non incluses dans le DSCE, désagréger les données pour les 4 régions du RCP.

- Mettre à disposition du CTSE une assistance technique.
- Renforcer les capacités humaines et techniques du CTSE, qui ne dispose que de très peu de personnel technique à temps plein et ne fonctionne pas de manière permanente. Il s'agira notamment de : (i) s'assurer de la qualité et de la fiabilité des données, (ii) d'opérationnaliser le système de suivi évaluation afin qu'il produise des informations actualisées à différents niveaux (action, programme, stratégies sectorielles) ; (iii) et de développer des outils de travail (par exemple : manuel de suivi, définition des outils de collecte, rapportage et analyse des données).
- Mettre en place des activités de communication pour favoriser le partage d'information, la sensibilisation, la participation et l'appropriation du RCP par l'ensemble des acteurs.

Au **niveau des régions**, un groupe technique de suivi évaluation sera rattaché aux plateformes régionales. Ces groupes techniques de suivi évaluation rapporteront directement au gouverneur et au Secrétariat technique du CTSE. Ils se réuniront sur une base semestrielle. Leur rôle sera d'établir un diagnostic des projets et programmes mis en œuvre, assurer le suivi et évaluer la mise en œuvre des activités. Ce travail permettra d'informer la planification, la programmation et la pré-budgétisation des activités au niveau central. La composition de ces groupes s'inspirera de celle du Secrétariat technique du CTSE national et prendra en compte le paysage institutionnel existant au niveau des régions. Les services déconcentrés des autres ministères seront représentés, sous l'autorité du délégué régional du MINEPAT. D'autres organes et structures seront représentés au niveau régional comme la Division du Développement Régional (DDR), les collectivités territoriales décentralisées et les organisations de la société civile. La présence des partenaires techniques et financiers devra être soulevée et pourra varier en fonction des régions.

Les arrangements proposés permettront de rationaliser, clarifier et simplifier la chaîne de transmission et de remontée des données du niveau régional au niveau national (figures A4.1 et A4.2).

**FIGURE A4.1 : VUE D'ENSEMBLE DU CYCLE DE SUIVI ÉVALUATION**

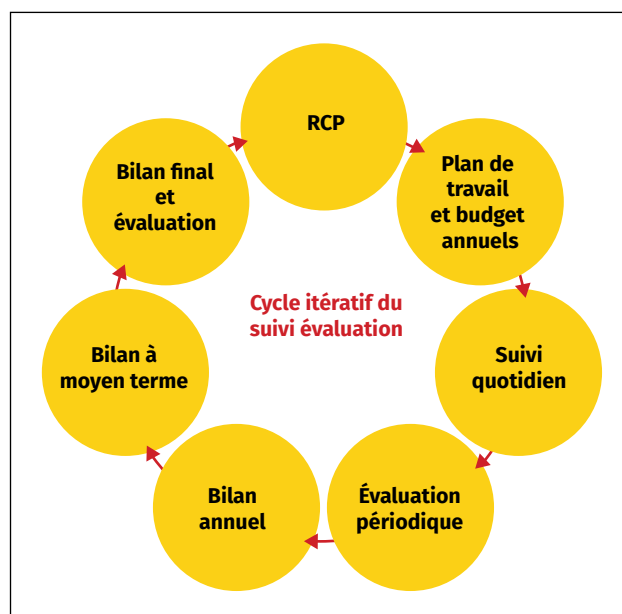
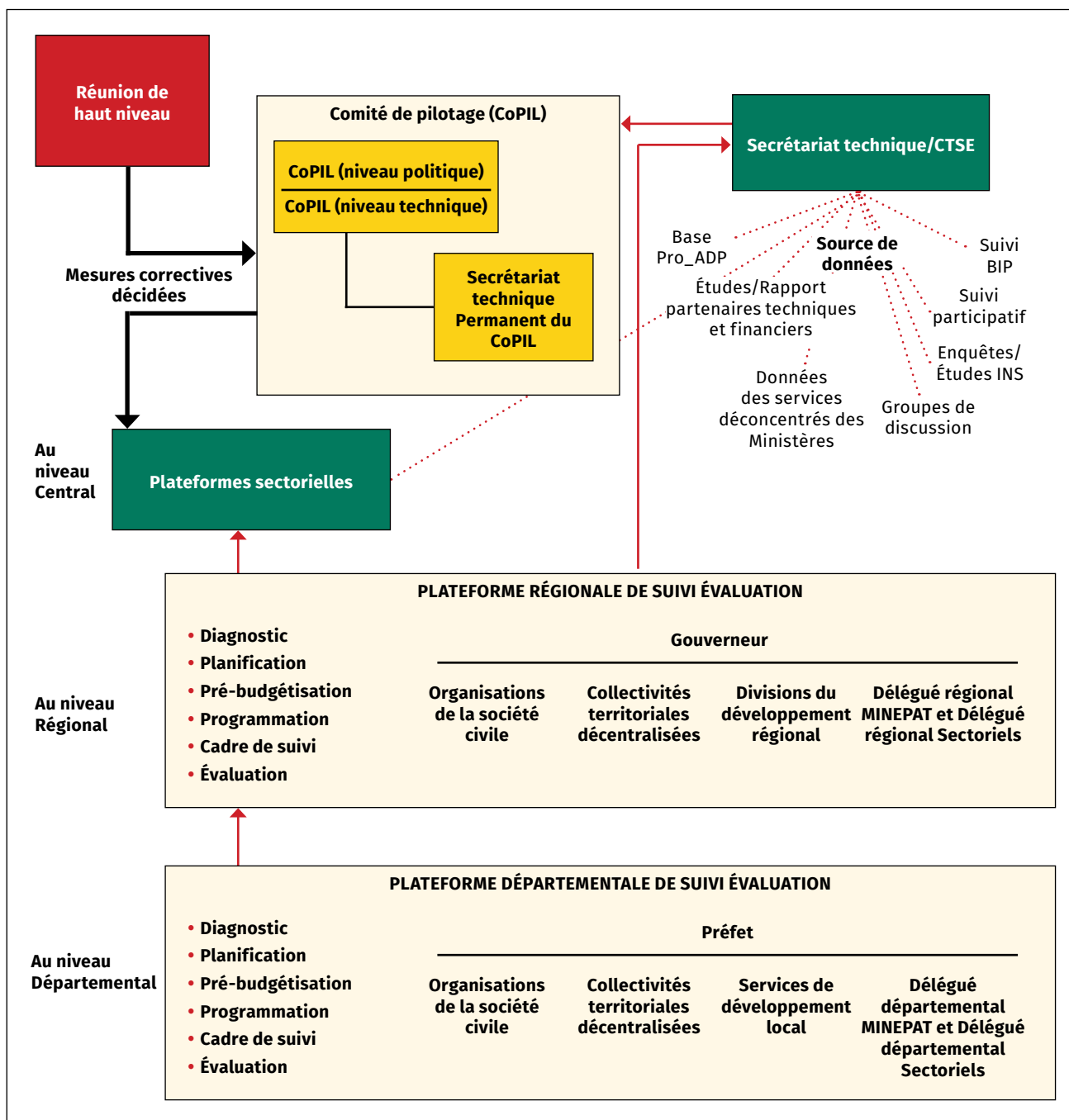


FIGURE A4.2 : ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS POUR LE SUIVI ÉVALUATION



Note : — = Rapportage des résultats ; ... = Transmission d'informations.

# Annexe 5 : Résumé de l'enquête RCP effectuée par INS

## Contexte

Entouré par le Tchad, le Nigéria et la République Centrafricaine, le Cameroun est confronté depuis 2014 à des défis sécuritaires dans sa partie septentrionale constituée par les régions du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua. Depuis la prolifération des attaques de la secte terroriste Boko Haram dans les pays voisins du Nigéria, la fréquence des enlèvements de personnes suivis des demandes de rançons et des vols de bétail ont augmenté et pose un défi sécuritaire. Par ailleurs, le pays fait face à une crise humanitaire dans ses parties septentrionale et orientale (région de l'Est) due à l'afflux des réfugiés et des déplacés internes engendrés par la crise sociopolitique en République Centrafricaine. Cette situation a contribué à dégrader davantage les conditions de vie des ménages déjà caractérisées par un niveau de pauvreté monétaire élevé et une vulnérabilité aiguë.

Face à ces chocs négatifs qui posent de multiples challenges (insécurité, santé, abandon des activités, etc.), le Gouvernement du Cameroun a fait appel aux partenaires au développement (Groupe de la Banque Mondiale, Organisation des Nations Unies, Union Européenne) pour travailler ensemble sur un processus pour le RCP qui cible les quatre régions citées ci-dessus. L'exercice RCP consiste en une série d'activités dont l'objectif est de soutenir le gouvernement à évaluer, planifier et mobiliser les soutiens pour le rétablissement de la paix, la reconstruction des régions affectées par le conflit et le soutien aux populations vulnérables. Il s'agit notamment de conduire des études afin d'identifier les problèmes et difficultés auxquelles font face ces populations et proposer les actions prioritaires à entreprendre pour améliorer leur vécu quotidien et enclencher une consolidation de la paix.

Dans le cadre des activités du RCP, une enquête a été menée par l'INS avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale. L'objectif de l'enquête était de fournir des données quantitatives qui permettent de confirmer ou infirmer les hypothèses émises à priori par les équipes en charge des différentes études, notamment pour ce qui est des priorités des populations. L'enquête comprend deux volets : un volet « ménage » et un volet « commune ». Le premier volet est une enquête auprès des ménages où des informations sont collectées sur la mobilité des ménages et des individus, la perception des ménages sur leurs conditions de vie, la sécurité et la gouvernance et les priorités de développement. L'enquête sur les communes recueille des données sur des questions similaires, mais le répondant est une autorité municipale, ce qui permet in fine de confronter l'opinion des populations et celle des leaders politiques.

L'enquête ménage a porté sur un échantillon de 1834 ménages tiré de manière aléatoire parmi les 108000 ménages ayant fait l'objet de l'enquête complémentaire à la quatrième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM4)<sup>1</sup> qui a été conduite d'octobre 2016 à mars 2017 par l'INS. L'enquête a couvert les quatre régions concernées et dans 109 des 122 communes de ces régions, un échantillon de 6 à 36 ménages a été soumis à l'enquête, avec une moyenne de 15 ménages par

---

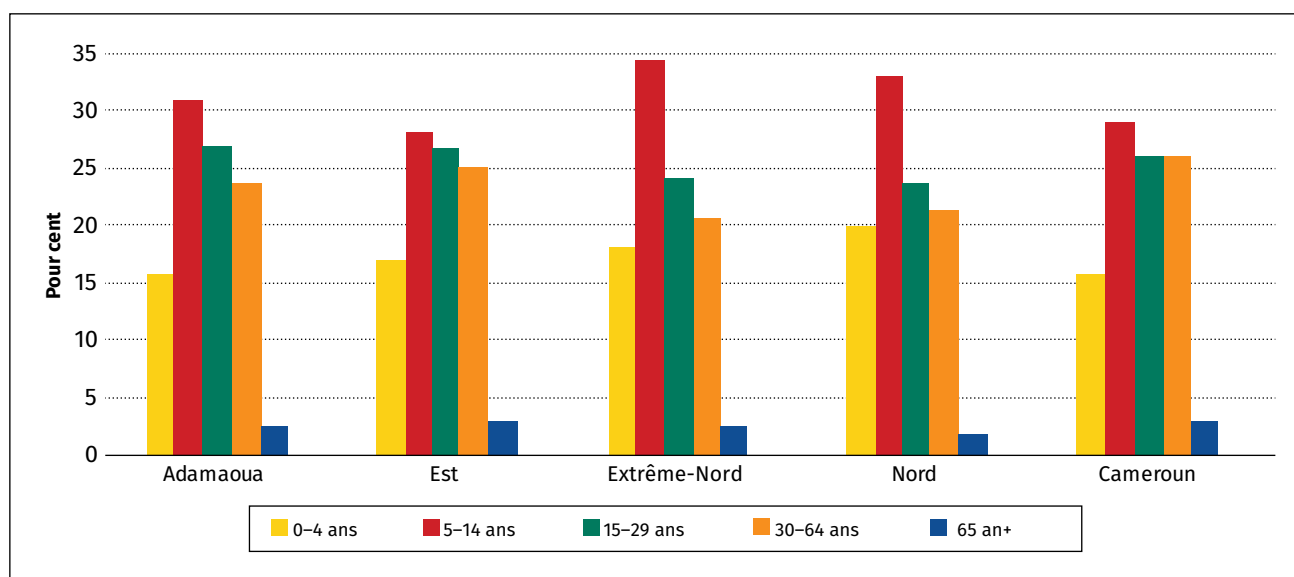
<sup>1</sup>Le fait de tirer l'échantillon de l'enquête RCP comme sous-échantillon de l'ECAM4 a permis d'apparier les deux fichiers pour leur échantillon commun et d'utiliser les données de l'ECAM4 pour l'exercice RCP.

commune. L'échantillon définitif porte sur 1643 ménages<sup>2</sup>, soit un taux de réponse de 90%, et les résultats sont représentatif au niveau de la région. S'agissant de l'enquête commune, elle a porté sur 114 communes des 122 que comptent les quatre régions. Les principaux résultats de l'enquête sont consignés dans les pages suivantes.

## Profil socio-économique des ménages

**Les quatre régions concernées par le processus de relèvement et de consolidation de la paix couvrent plus de 41% de la population du Cameroun avec des différences importantes (figure A5.1).** La région de l'Extrême-Nord qui est l'une des plus peuplées (près de 20% de la population du pays) et à l'autre extrême la région de l'Est (qui compte moins de 4% de la population du Cameroun). A l'instar du Cameroun mais peut-être plus encore, la population de ces régions est essentiellement jeune (dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord, 54% des individus ont moins de 15 ans) et vit principalement en milieu rural (85%), deux éléments qui posent de nombreux défis au développement de ces régions et sont de potentiels facteurs aggravants de la vulnérabilité. En effet une population jeune et qui croît rapidement exige de nombreuses infrastructures (éducation, santé, social, etc.) et une forte dynamique en termes de création d'emplois. Les attentes déçues dans ce domaine peuvent contribuer à rendre attractives les propositions des groupes terroristes.

FIGURE A5.1 : STRUCTURE DE LA POPULATION PAR ÂGE



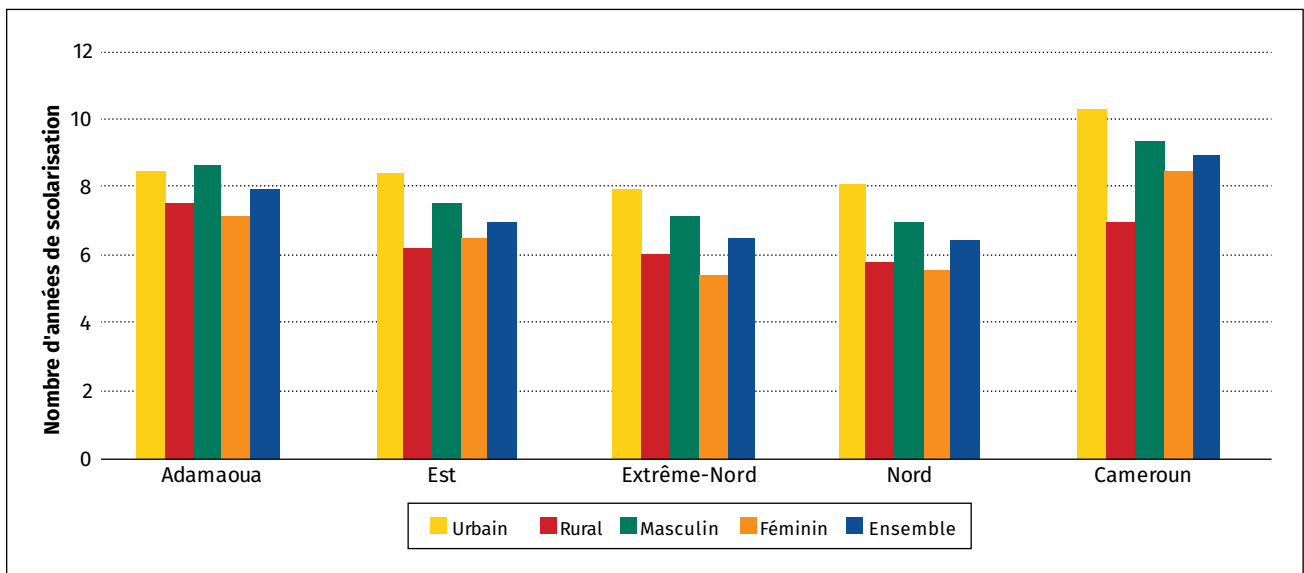
**Dans toutes les régions, l'organisation sociale est centrée autour de ménages élargis de taille assez importante.** La taille moyenne des ménages est de 6.5 personnes pour l'Extrême-Nord et le Nord et 5 personnes pour l'Adamaoua et l'Est (la moyenne nationale est à 5 personnes par ménage). En général, 90% des membres des ménages sont le père, la mère et les enfants et 10% est constitué de la famille élargie (parents du chef de ménage et du conjoint et autres parents)

**Le niveau d'éducation, principal élément de capital humain, est moins élevé dans ces régions comparativement aux autres.** D'abord en matière d'accomplissement scolaire, on

<sup>2</sup> L'enquête a été difficile dans certaines localités des communes de Kolofata, Mora, Mayo-Moskota.

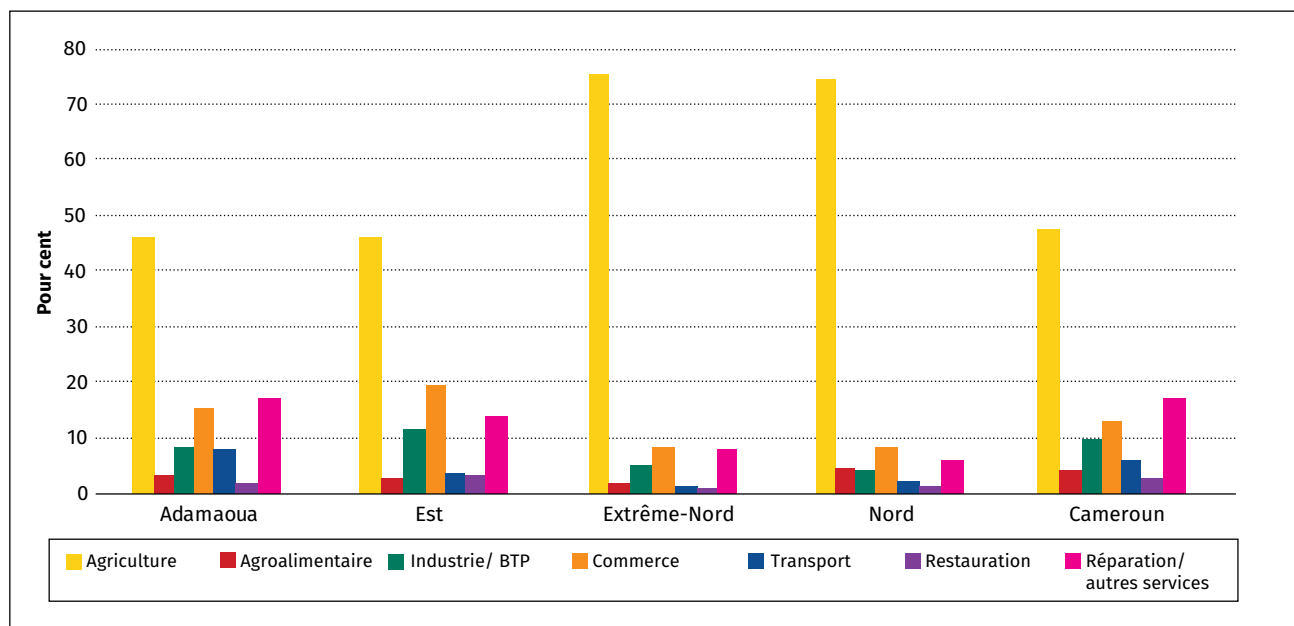
considère la population de 18 ans ou plus. Dans cette sous-population, le nombre moyen d'années d'études achevées est de 9 au Cameroun. Cette statistique est la plus faible dans l'Extrême-Nord et le Nord (6.5 ans), la Région de l'Est est de 7 années et l'Adamaoua de 8. En ce qui concerne l'alphabétisation, au Cameroun plus de sept individus sur dix âgés de 15 ans et plus savent lire et écrire une phrase simple. Si la région de l'Est est au même niveau que la moyenne nationale, seule une personne sur trois (de 15 ans et plus) peut lire et écrire une phrase simple dans l'Extrême-Nord, quatre personnes sur dix dans le Nord et une sur deux dans l'Adamaoua. De plus non seulement le stock actuel de capital humain est faible dans ces régions et de manière plus accentuée dans le Nord et l'Extrême-Nord mais la situation scolaire actuelle ne va pas dans le sens de rattraper ce retard accusé par rapport aux autres régions. Le taux de scolarisation des enfants de 5 à 11 ans se situe à plus de 70% au niveau national et à l'exclusion de ces quatre régions, il est le plus bas dans la région du Nord-ouest (plus de 80%) et dépasse même 95% dans la ville de Douala. Ce taux est inférieur à 50% dans le Nord et l'Extrême-Nord et atteint juste 52% dans l'Adamaoua (figure A5.2).

**FIGURE A5.2 : NOMBRE MOYEN D'ANNÉES D'ÉTUDES DES PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS**



Le faible niveau de capital humain, conjugué au fait que cette population vit principalement en milieu rural, a pour conséquence le fait que l'essentiel des emplois est agricole. Au premier semestre 2017 au Cameroun, parmi les personnes en âge de travailler (c'est-à-dire les individus âgés de 15 à 64 ans), trois sur cinq était présent sur le marché du travail, soit en ayant un emploi, soit étant à la recherche d'un emploi. Cette participation sur le marché du travail est aussi la plus faible dans la région de l'Extrême-Nord (seulement 4 personnes sur 10 sont présents sur le marché du travail dans cette région), les trois autres régions concernées par cette étude se situe autour de la moyenne nationale. Cet autre résultat met encore plus en évidence le potentiel vulnérable des populations de la région de l'Extrême-Nord. Car il en ressort qu'il y a une proportion importante d'individus qui n'est ni dans le système scolaire, ni sur le marché du travail et donc des personnes qui peuvent se décourager facilement et se tourner vers des activités illicites, voire illégales. S'agissant des emplois, près de 7 personnes sur 10 vivent dans un ménage agricole. Cependant cette tendance générale cache une légère disparité quant aux sources de revenu des ménages. En effet, les régions d'Adamaoua et de l'Est font état d'une plus grande diversité d'activités. Elles présentent un niveau de population de ménage agricole bien plus faible qui ne dépasse pas 50 %. Dans ces deux régions, le commerce et les services sont beaucoup plus présents, suggérant l'existence de plus d'opportunités (figure A5.3).

FIGURE A5.3 : PRINCIPALES ACTIVITÉS DES MÉNAGES



### Mouvement des populations et présence de réfugiés

**Une enquête-ménage avec la taille de l'échantillon de l'enquête RCP permet difficilement de cerner le phénomène des réfugiés.** En effet les réfugiés peuvent être concentrés dans des camps ou ne pas être assez nombreux parmi la population pour permettre d'enquêter sur un nombre suffisant et tirer des conclusions pertinentes. Il peut aussi arriver que certains réfugiés intégrés aux populations hésitent à se déclarer comme tel. Néanmoins, des questions ont été posées dans l'enquête-ménage pour au moins saisir le phénomène des déplacés internes. Des questions générales sur les réfugiés ont aussi été posées dans l'enquête commune.

**Selon les responsables des communes, le phénomène des réfugiés est non négligeable.**

En effet plus de la moitié des communes (54%) des quatre régions auraient accueilli des réfugiés depuis janvier 2014. Les régions de l'Est et de l'Adamaoua enregistrent les niveaux les plus élevés avec respectivement 68 et 62% de leurs communes. Cette situation s'explique par l'afflux des réfugiés le long des frontières communes entre le Cameroun et la République Centrafricaine du fait de la crise qu'a connue cette dernière. Par ailleurs, près de sept responsables communaux sur dix affirment que les réfugiés vivent principalement avec les populations.

**A ce phénomène s'ajoute celui de la mobilité qui concernent davantage les individus à l'intérieur des ménages que les ménages dans leur ensemble.**

Depuis 2014, 12% des ménages ont enregistré le départ d'au moins un de leurs membres et ce pourcentage est le plus élevé dans la région de l'Est (21%). Il est aussi intéressant de noter qu'en moyenne c'est le quart de l'effectif du ménage qui change de domicile, ce qui est relativement important. Comparé aux départs depuis un ménage, le pourcentage de ménages qui enregistrent au moins une arrivée est moins élevé et le nombre moyen d'individus qui arrivent aussi. Autrement dit, les régions concernées seraient moins attractives pour les populations qui auraient tendance à chercher des opportunités ailleurs (figure A5.4).



**La mobilité des individus semble être motivée davantage par des raisons familiales et économiques que par des questions relatives à l'insécurité et à la violence.** Dans l'Extrême-Nord et le Nord, rejoindre la famille est la principale raison qui conduit les individus à se déplacer, devant la recherche d'un emploi et celle d'un établissement scolaire. L'importance des questions de recherche d'emplois et d'établissements scolaires souligne une fois de plus l'importance de la question des opportunités offertes aux populations (figures A5.5, A5.6, et A5.7).

## Accès aux infrastructures de base

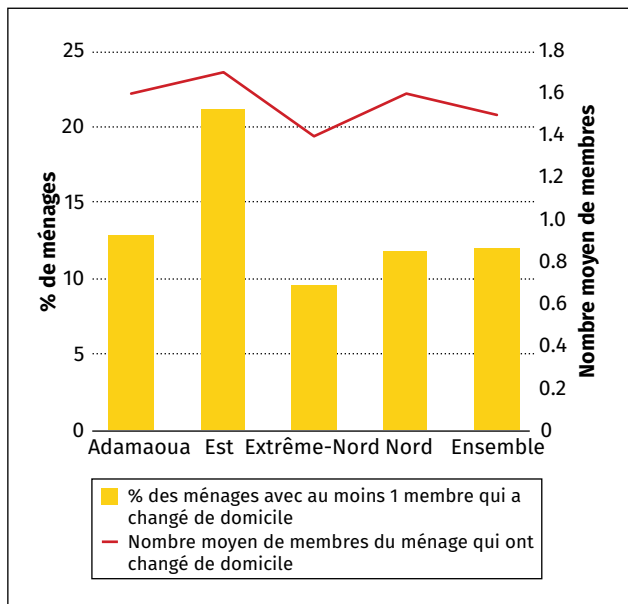
L'accès aux infrastructures améliore le confort et la qualité de la vie et contribue à la réduction de la pauvreté. Par exemple un bon réseau routier facilite l'accès aux marchés, créant des opportunités d'activités génératrices de revenus. Un bon réseau routier va aussi faciliter l'accès à d'autres infrastructures (écoles, dispensaires, etc.) et contribuer ainsi à améliorer le capital humain. Du reste le réseau routier fait aussi baisser les coûts de transaction et rend plus accessible un grand nombre de produits aux populations. Quant au courant électrique, il permet de tirer profit de plusieurs commodités (téléphone, télévision, réfrigérateur, etc.), exerce des externalités positives sur les performances scolaires et facilite aussi la création d'activités génératrices de revenus. A l'opposé, l'absence ou la faiblesse de l'accès aux infrastructures non seulement limite l'accès aux opportunités citées ci-dessus, mais de plus isole les populations des gouvernants, créant des zones de non-droit potentielles.

En matière d'accès aux infrastructures, les quatre régions concernées sont loin derrière la moyenne nationale. La route peut être considérée comme la mère des infrastructures car elle donne accès à plusieurs autres. Dans les quatre régions objet de cette étude, la route bitumée la plus proche se trouve en moyenne à 22 kilomètres, contre moitié moins au niveau national. Un ménage doit faire en moyenne six kilomètres pour atteindre la gare routière la plus proche contre moins de cinq kilomètres au niveau national. Dans ce contexte, pour accéder à la plupart des infrastructures, la majorité des ménages n'ont d'autre choix que de marcher. Cependant, la motocyclette est aussi un moyen de locomotion fréquent, en particulier dans la région du Nord où dans la plupart des ménages, les enfants d'âge scolaire empruntent la motocyclette pour l'école. S'agissant des infrastructures des domaines de l'éducation et de la santé, on retrouve les mêmes tendances, à l'exception notable de l'école primaire publique et du centre de santé intégré, deux types d'infrastructures où les quatre régions sont au même niveau que les autres. Enfin pour le reste des infrastructures, le lampadaire public est en moyenne à sept kilomètres des ménages au niveau national, mais à plus de 32 kilomètres dans l'Adamaoua et à plus de 23 dans l'Est, offrant ainsi aux populations peu de chance d'avoir accès à l'électricité, à défaut de déployer des investissements importants pour des sources alternatives (solaire, groupe électrogène). Le poste de police/gendarmerie le plus proche est à près de 11 kilomètres contre moins de 7 kilomètres en moyenne nationale, ce qui là aussi favorise la déconnexion des populations à l'autorité (tableau A5.1).

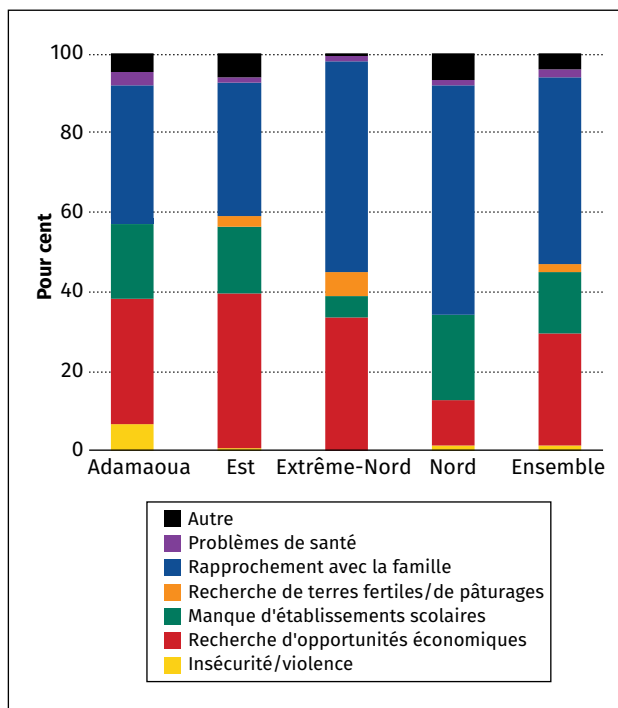
## Conditions de vie des ménages

Les conditions de vie des populations reflètent les résultats des analyses précédentes ; elles sont plus difficiles dans les quatre régions car celles-ci ont moins de capital humain et certainement moins d'opportunités du fait de l'accès limité aux infrastructures. Les caractéristiques du logement et la disponibilité des utilités publiques comme l'eau et l'électricité sont des éléments importants pour appréhender le niveau de vie des ménages. La figure A5.8 présente une situation mitigée en matière de logement. Dans les régions de l'Adamaoua et du Nord, les maisons sont bâties avec des

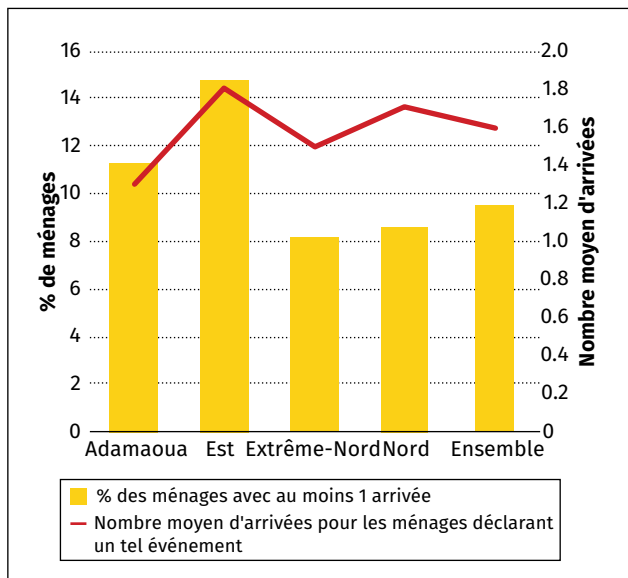
**FIGURE A5.4 : MÉNAGES DONT AU MOINS UN MEMBRE A CHANGÉ DE DOMICILE ET NOMBRE MOYEN DE MEMBRES DU MÉNAGE QUI ONT CHANGÉ DE DOMICILE DEPUIS 2014**



**FIGURE A5.5 : RAISONS DE CHANGEMENT DE DOMICILE**



**FIGURE A5.6 : MÉNAGES DANS LESQUELS AU MOINS UNE PERSONNE EST ARRIVÉE ET NOMBRE MOYEN D'ARRIVÉES DEPUIS 2014**



**FIGURE A5.7 : RAISONS D'ARRIVÉE DANS LE MÉNAGE**

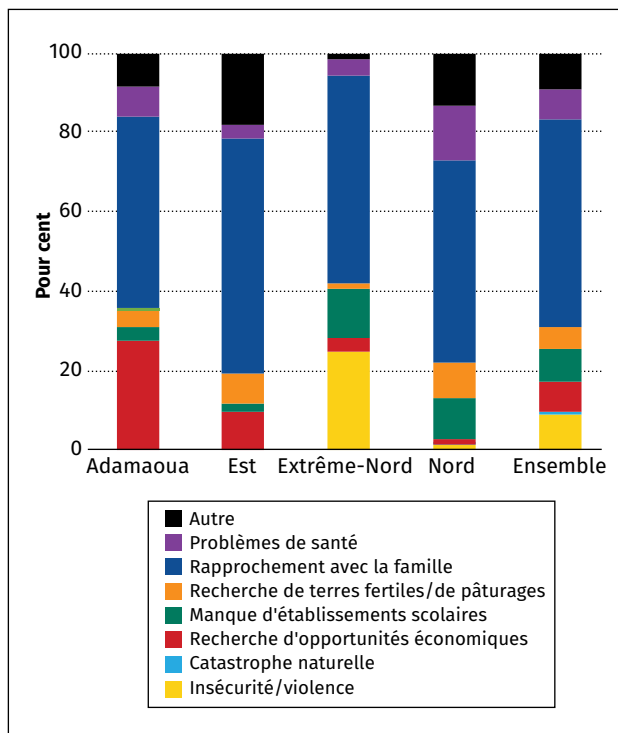
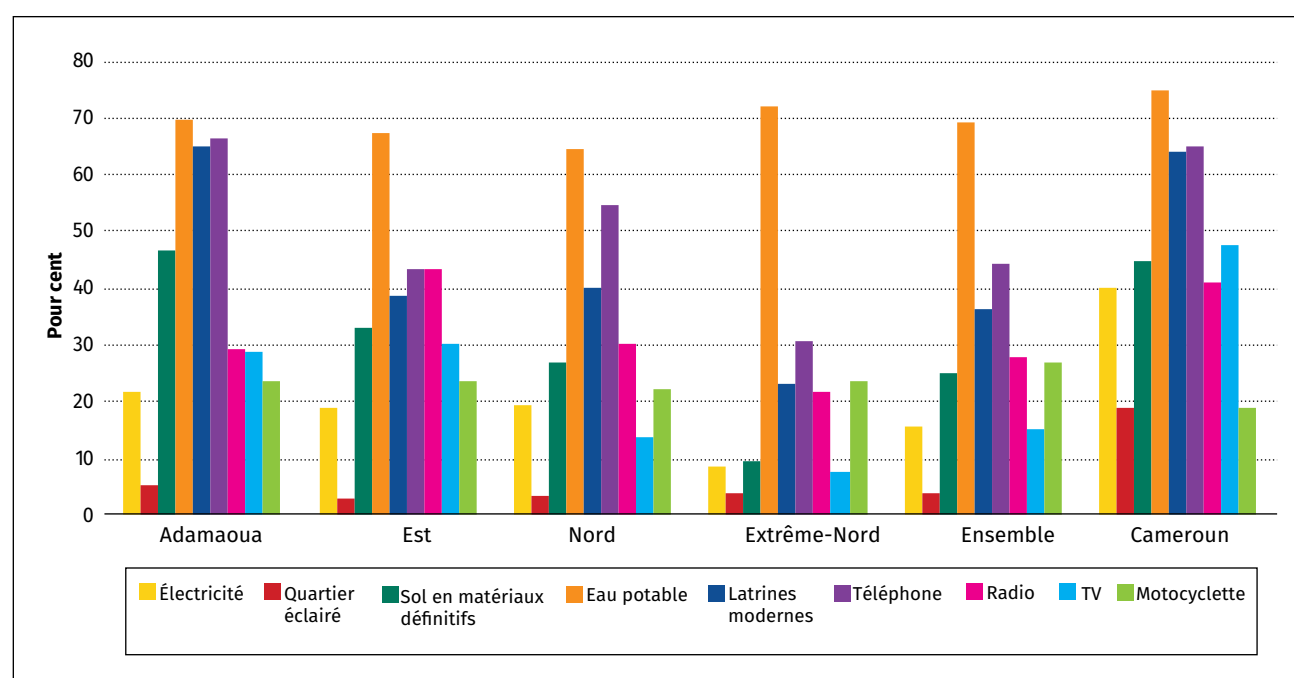


TABLEAU A5.1 : DISTANCE MOYENNE (EN KM) À L'INFRASTRUCTURE LA PLUS PROCHE

Infrastructure	Adamaoua	Est	Extrême-Nord	Nord	Ensemble	Cameroun
L'école maternelle publique	7,7	3,0	6,0	7,9	6,5	3,2
L'école primaire publique	1,4	2,3	1,5	1,6	1,6	1,4
L'établissement secondaire public	7,0	8,8	5,2	7,4	6,4	4,2
L'hôpital de district	22,1	14,7	12,4	21,6	16,7	9,6
Le centre de santé intégré	7,4	3,9	4,2	4,8	4,9	3,2
Le marché alimentaire	2,3	3,9	2,4	2,1	2,5	2,6
La gare routière	7,6	5,9	6,8	4,5	6,3	4,8
La route bitumée	24,4	36,0	15,1	26,9	22,0	10,1
Le poste de police	11,5	12,8	8,8	12,4	10,6	6,6
Le lampadaire public	32,4	23,4	10,0	19,9	17,8	7,1

FIGURE A5.8 : CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS, ACCÈS AUX SERVICES DE BASE ET BIENS DURABLES



murs en dur, nettement plus souvent que dans la moyenne nationale, mais l'Est et l'Extrême-Nord sont moins bien nantis que la moyenne nationale. Du reste c'est l'une des rares performances positives (avec peut-être l'eau potable), les autres caractéristiques des logements étant en général moins favorables ou tout au plus moyenne. En particulier, les conditions d'hygiène dans les logements ne sont pas bonnes. Les toilettes utilisées sont le plus souvent des latrines ou des trous dans la nature.

Seuls 28% des ménages au Cameroun utilisent des toilettes que l'on peut qualifier d'hygiénique (c'est-à-dire des toilettes avec chasse d'eau ou des latrines cimentées et couvertes) ; ce pourcentage est de 8% dans le Nord et l'Extrême-Nord et moins de 11% dans l'Adamaoua. Les dispositifs

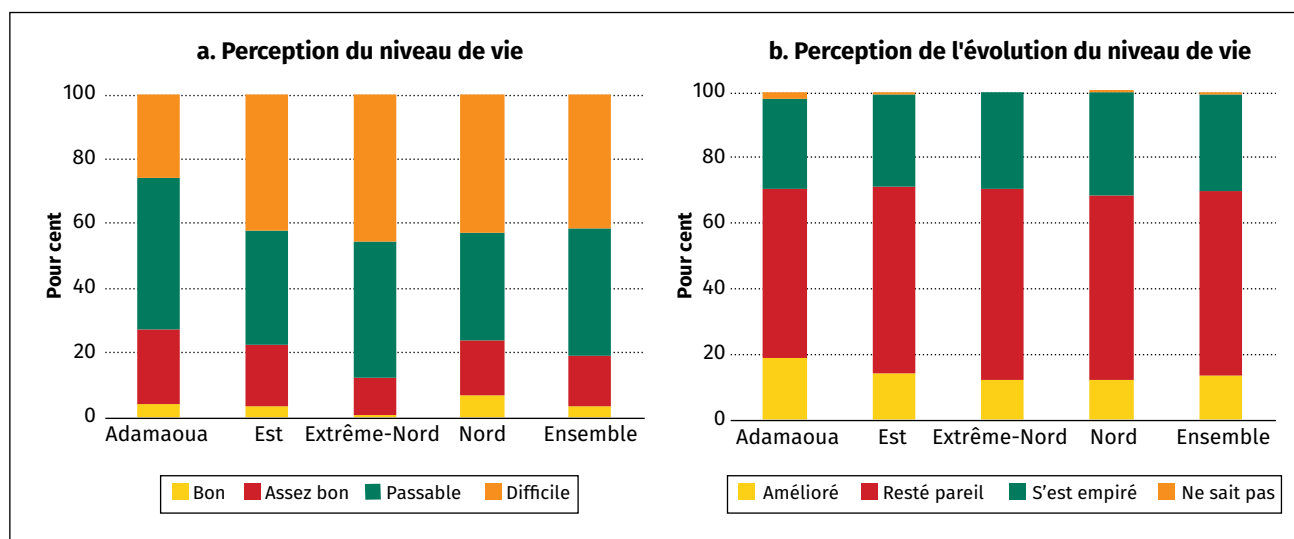
d'évacuation des eaux usées sont faibles au Cameroun (sauf peut-être dans les deux métropoles que sont Douala et Yaoundé), l'évacuation des ordures ménagères est rare et ne concerne qu'un tiers des ménages au Cameroun, mais moins de 20% des ménages de chacune des quatre régions.

Si l'accès à l'eau potable est dans une bonne moyenne, l'accès à l'électricité et à l'énergie pose des difficultés aux populations. Pratiquement 7 ménages sur 10 ont accès à une source d'eau potable, un ménage sur deux dans le Nord et près de deux sur trois dans l'Est et l'Extrême-Nord. L'accès à l'électricité est très insuffisant, seulement 16% des ménages des quatre régions utilisent l'électricité, contre une moyenne nationale de 40%. La région de l'Extrême-Nord présente le plus faible niveau d'accès à l'électricité avec seulement 9% des ménages. En plus, la principale source d'énergie pour la cuisine est le bois ou le charbon de bois, des énergies nocives pour la santé. Le gaz et l'électricité, des énergies propres ne sont utilisés que par le quart des ménages du pays, mais pratiquement jamais dans le Nord et l'Extrême-Nord, moins de 7% dans l'Est et près de 20% dans l'Adamaoua.

### Perception des ménages de leur niveau de vie et vulnérabilité

Sans surprise, les populations de ces régions se sentent pauvres. L'enquête a permis d'appréhender les perceptions qu'ont les ménages de leurs conditions de vie eu égard à leurs ressources financières et matérielles et à l'évolution de leur niveau de vie au cours des 12 derniers mois. Ainsi, à la question de savoir « Comment appréciez-vous votre niveau de vie ? », moins de 20% ont répondu positivement. Cet état d'esprit ne dépasse pas 25% des ménages dans aucune des régions concernées. Ainsi, plus de 8 ménages sur 10 se considèrent soit « pauvre » ou « très pauvre ». Cette situation n'est pas du tout améliorée par le fait qu'au cours de l'année passée, la plus grande partie de la population a jugé sa situation comme stagnante (57%) ou empirée (30%) (figure A5.9). Cette appréciation subjective des ménages est loin d'exagérer leur situation réelle. Il faut se rappeler que pour l'évaluation de la pauvreté de 2014 qui utilise des indicateurs monétaires objectifs, trois individus sur quatre dans la région de l'Extrême-Nord et deux sur trois dans le Nord étaient classés pauvres ; la pauvreté affectait aussi près de la moitié de la population de l'Adamaoua. De plus, les tendances observées en 2014 montraient une aggravation de ce phénomène par rapport à la précédente évaluation de 2007. Ainsi les résultats de cette enquête légère vont dans le sens de ceux

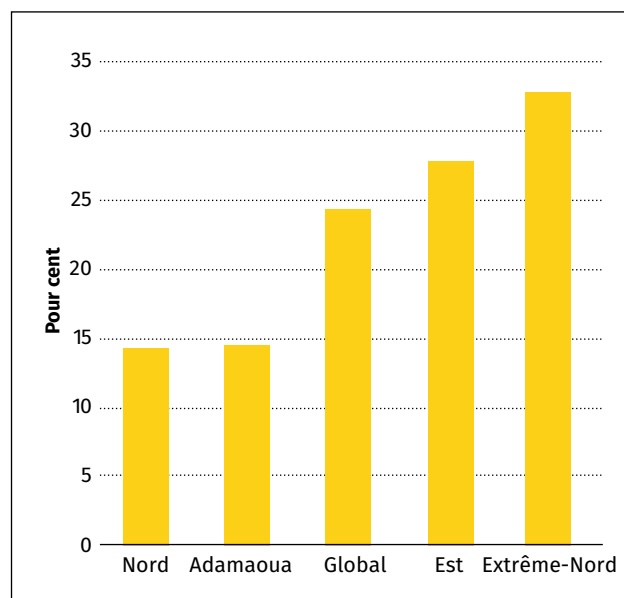
FIGURE A5.9 : PERCEPTION DU NIVEAU DE VIE ET SON ÉVOLUTION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS



des enquêtes précédentes ; ce qui peut laisser à penser que le phénomène de la pauvreté s'accroît, peut-être aussi à cause des troubles causés par Boko Haram.

La vulnérabilité des ménages se ressent notamment à travers l'insécurité alimentaire. L'insécurité qui règne dans les régions affectées peut conduire les populations à être moins régulières dans l'exercice de leurs activités économiques ou même à les abandonner pendant une période plus ou moins longue. Avec la perte de revenu que cela engendre, les ménages déjà pauvres le deviennent encore plus. Au cours des 30 jours précédant l'enquête, plus d'un ménage sur cinq a englobé en son sein au moins un individu qui a eu faim par manque d'argent ou de ressources. Cette situation est plus aiguë dans la région de l'Est (27%) et dans celle de l'Extrême-Nord (32%) (figure A5.10). En l'absence de structures pour appuyer les populations en situation de choc, les habitants dépendent plus d'eux-mêmes que d'une aide extérieure. Ainsi les ménages entreprennent un ensemble d'actions conjuguées pour faire face aux difficultés. Les actions les plus fréquentes sont la diminution du nombre de repas par jour (90%), la diminution de la quantité de nourriture aux repas (87%) et la diminution de la part des adultes pour en donner aux enfants (67%). Il arrive aussi que des ménages empruntent de la nourriture ou de l'argent ou vendent certains biens du ménage. Il est clair que les stratégies adoptées par les ménages sont de type défensif. Les gens ont faim, mais comme ils n'ont pas de solution, ils sacrifient des repas et ont encore plus faim. Ils vont faire face à des difficultés pour exercer leurs activités et deviennent même physiquement vulnérables. Les sortir de cette situation requiert une ou des interventions extérieures, comme de l'aide d'urgence ou des filets de sécurité.

**FIGURE A5.10 : PROPORTION (EN %) DE MÉNAGES DONT AU MOINS UN MEMBRE A EU FAIM ET N'A PAS MANGÉ AU COURS DES 30 DERNIERS JOURS PAR MANQUE D'ARGENT OU DE RESSOURCES**



## Perception des ménages sur la sécurité de leur localité

Aux questions économiques auxquelles faisaient face les populations des régions concernées, s'est ajoutée la question de l'insécurité. L'enquête a recueilli le point de vue des ménages sur la gouvernance, la paix et la sécurité dans leurs localités. Des questions sur le sentiment de sécurité, l'existence et la gestion des groupes d'auto-défense, l'existence et l'appréciation du travail des forces de maintien de l'ordre, et l'appréciation du niveau de sécurité ont été adressées aux ménages.

L'insécurité est un phénomène plus marqué pendant la nuit que le jour. Dans les quatre régions, quatre ménages sur dix ne se sentent pas en situation de sécurité absolue hors de leur logement le jour. En fait dans un ménage sur dix, on affirme ne pas être du tout en sécurité et dans trois sur dix, le niveau de sécurité est qualifié de moyen. Ce sentiment d'insécurité empire pendant la nuit où plus de la moitié des ménages ne se considère pas en sécurité absolue. Parmi eux, 20% ne se sentent pas en sécurité et 38% jugent l'état sécuritaire tout juste acceptable.

Ce résultat est peut-être dû à une faible présence de forces de l'ordre dans les localités. En fait 8 ménages sur 10 déclarent inexistant un poste de police dans leur zone de résidence et 8 ménages sur dix déclarent aussi inexistant un poste de gendarmerie. Dans la région du Nord, cette proportion

dépasse neuf sur dix. Le vide laissé par les forces de l'ordre conventionnelles est rempli par les groupes d'auto-défense qui sont très présents ; plus de sept ménages sur dix vivent à proximité d'un de ces groupes (tableau A5.2). La présence des groupes d'auto-défense peut aider pendant un temps à suppléer les forces de l'ordre conventionnelles ; mais des dérives ne sont pas exclues si ces groupes ne sont pas bien encadrés ; ainsi la présence de ces groupes, quoique potentiellement positive, ne règle pas totalement la question de la sécurité.

**TABLEAU A5.2 : EXISTENCE DE GROUPES DE SÉCURITÉ**

Région d'enquête	Oui	Non	Ne sait pas	Total
<b>Existence d'un poste de police dans votre quartier ou localité</b>				
Adamaoua	19,9	72,0	8,1	100,0
Est	18,1	77,2	4,6	100,0
Extrême-Nord	23,4	76,0	0,6	100,0
Nord	6,3	93,6	0,1	100,0
Ensemble	17,4	80,6	2,0	100,0
<b>Existence d'un poste/brigade de gendarmerie dans votre quartier ou localité</b>				
Adamaoua	27,0	65,4	7,6	100,0
Est	24,7	70,5	4,9	100,0
Extrême-Nord	21,4	77,4	1,2	100,0
Nord	6,5	93,3	0,2	100,0
Ensemble	18,3	79,5	2,2	100,0
<b>Existence de groupe d'auto-défense</b>				
Adamaoua	40,1	45,5	14,4	100,0
Est	58,0	29,9	12,1	100,0
Extrême-Nord	85,0	12,9	2,1	100,0
Nord	69,7	23,7	6,6	100,0
Ensemble	71,1	22,6	6,3	100,0

### **Priorités des ménages pour améliorer la situation économique**

La priorité des ménages pour améliorer leur situation va d'abord dans le sens d'une aide d'urgence avant de s'attaquer aux questions structurelles. Ainsi pour un tiers des ménages, il faut une aide alimentaire d'urgence. L'aide alimentaire d'urgence est particulièrement réclamée dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord, respectivement par 46% et 31% des ménages. Ces deux régions sont celles qui subissent le plus les attaques terroristes et qui sont aussi structurellement les plus pauvres. Quand l'aide d'urgence est acquise, les populations veulent bâtir sur le long terme avec notamment un meilleur accès au crédit pour investir dans des activités génératrices de revenus. Cette demande rencontre celle que les ménages font au niveau communautaire quand ils demandent l'aménagement des terres agricoles et la fourniture des semences et équipement agricoles. Il y a donc une rationalité claire dans les demandes des ménages, à savoir régler les questions alimentaires à court

terme et lever les contraintes qui pèsent sur différents marchés (crédit, intrants agricoles, équipements agricoles) afin de créer des opportunités pour des emplois plus productifs ou rendre plus productifs ceux qui existent. Enfin 10% des ménages sollicitent de l'aide pour la reconstruction de leur habitat et autant veulent une amélioration de l'accès à l'eau potable (tableau A5.3).

**TABLEAU A5.3 : ACTIONS PRIORITAIRES POUR AMÉLIORER LA SITUATION DES MÉNAGES ET DE LEUR LOCALITÉ**

Priorités	Adamaoua	Est	Extrême-Nord	Nord	Ensemble
<b>Principale priorité pour améliorer la situation du ménage</b>					
Fournir des vivres comme aide alimentaire	9,7	7,0	45,9	31,5	32,2
Octroyer de l'aide ou crédit pour créer sa propre entreprise	21,0	21,3	10,7	13,0	14,0
Fournir une aide à la reconstruction de sa maison	15,3	19,9	8,0	8,5	10,5
Faciliter l'accès à l'eau (puits, forages, barrages)	10,7	7,9	6,0	18,0	10,4
<b>Action prioritaire pour améliorer la situation de la localité</b>					
Aménager les terres agricoles	12,5	3,2	12,8	27,6	16,0
Faciliter l'accès à l'eau (puits, forages, barrages)	4,9	4,5	17,6	16,1	13,9
Fournir des semences et autres intrants agricoles	7,3	11,8	9,4	17,0	11,6
Fournir des équipements agricoles (tracteurs, charrues)	15,7	7,4	13,5	5,7	10,9

### **Priorités des autorités des communes pour améliorer la situation économique et la gouvernance**

Le point de vue des autorités des communes ne rencontre pas toujours celui des populations, mais il y a une certaine complémentarité. Les autorités communales privilégient l'aide qui bâtit dans le long terme et ne met pas en avant la situation d'urgence. Ainsi l'aide alimentaire n'est pas une priorité pour ces autorités. En revanche, elles s'appesantissent comme les ménages sur les actions devant contribuer à générer du revenu. Ainsi, l'amélioration des terres agricoles est aussi la principale priorité des autorités, Ces dernières accompagnent cette action avec l'accès aux infrastructures routières et aux marchés, ce qui contribuerait non seulement à auto-consommer, mais aussi à vendre.

Finalement, en termes de gouvernance, les leaders de commune insistent sur l'amélioration à l'accès des services de base dans leurs localités, vu leur manque. Par ordre d'importance, les actions à mener devraient être : 1) Fournir les services d'éducation de base à la population 2) Fournir les services de santé à la population 3) Donner l'accès à l'eau potable 4) Créer des centres de formation professionnelle et 5) Donner l'accès à l'électricité (tableau A5.4).

**TABLEAU A5.4 : ACTIONS PRIORITAIRES POUR AMÉLIORER LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET LA GOUVERNANCE**

Priorités	Adamaoua	Est	Extrême-Nord	Nord	Ensemble
<b>Première priorité pour améliorer la situation économique</b>					
Aménager les terres agricoles	4,8	16	19,1	4,8	13,2
Fournir des semences et autres intrants agricoles	14,3	12	6,4	9,5	9,6
Fournir des équipements agricoles (tracteurs, charrues)	9,5	12	4,3	9,5	7,9
Créer ou ré-ouvrir les marchés pour la vente des produits	23,8	16	4,3	4,8	10,5
Créer ou ré-ouvrir/réhabiliter les routes pour faciliter la vente des produits	9,5	12	12,8	14,3	12,3
<b>Améliorer la gouvernance</b>					
Fournir les services d'éducation de base à la population	4,8	36,0	19,1	14,3	19,3
Fournir les services de santé à la population	28,6	4,0	6,4	9,5	10,5
Créer des centres de formation professionnelle	28,6	4,0	2,1	4,8	7,9
Donner l'accès à l'eau potable	4,8	4,0	17,0	4,8	9,6
Donner l'accès à l'électricité	14,3	4,0	2,1	0,0	4,4



# Annexe 6 : Résumé des données qualitatives

Cette annexe présente les principaux résultats de l'enquête qualitative auprès des populations, menée en octobre 2017 dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est pour appuyer la Stratégie pour le RCP. L'enquête a été effectuée par RIDEV et financé par le State and Peacebuilding Fund du Groupe de la Banque mondiale.

## Introduction

Les exactions de la secte Boko Haram dans le Nord Est du Nigéria se sont étendues dans l'Extrême-Nord du Cameroun depuis 2013, entraînant une crise sécuritaire importante qui s'est doublée d'une crise humanitaire. Par ailleurs, la dégradation de la situation sécuritaire en RCA s'est traduite entre autres par une arrivée massive de réfugiés dans les régions de l'Est, de l'Adamaoua et du Nord Cameroun. Ces situations interviennent dans un contexte où le Cameroun fait face par ailleurs à de nombreux défis de développement.

Pour apporter des réponses efficaces et durables à cette situation, le gouvernement du Cameroun à travers le MINEPAT a requis l'appui de la Banque Mondiale, l'Union Européenne et les Nations Unies pour conduire un processus de diagnostic pour le RCP. Ce processus permettra de mieux articuler la complémentarité et les liens entre les différents plans et programmes de développement et humanitaires.

C'est dans ce cadre que la Banque Mondiale a recruté l'ONG RIDEV pour conduire des focus groupes dans les quatre régions les plus affectées par la crise. Le rapport de cette enquête qualitative vient en complément des autres enquêtes et études que l'équipe RCP a commanditées auprès d'autres institutions à l'instar, par exemple, de l'Institut National de la Statistique.

## Méthodologie

L'objectif de l'étude qualitative était de « faire parler les populations » sur leurs perceptions vis-à-vis des causes de la situation sécuritaire, ainsi que les défis et les priorités pour le relèvement et la consolidation de la paix au Cameroun. L'enquête qualitative a été conduite auprès de 1300 personnes, organisées en 138 focus groupes, répartis dans les quatre régions, dans le courant des mois d'avril et mai 2017 (tableau A6.1). Le processus consultatif et participatif des focus groupes augmente la probabilité que les populations adhèrent aux décisions prises, élément important pour la pérennisation des actions qui en découleront.

Les localités pour la collecte des données ont été choisies dans un premier temps en fonction de la position géographique, selon le degré d'impact de la crise sécuritaire et

**TABLEAU A6.1 : LIEUX ET NOMBRES DES FOCUS GROUPES**

Région	No. de localités	No. de focus groupes
Est	29	40
Adamaoua	22	40
Nord	18	30
Extrême-Nord	24	28
Total	93	138

humanitaire ; RIDEV a ainsi privilégié les localités situées dans les zones les plus affectées par la crise, en fonction des thématiques du RCP, notamment en priorisant les localités ayant accueilli les réfugiés. Un deuxième groupe de localités a ensuite été sélectionné en fonction des particularités du contexte socio-économique et culturel qui y prévalait. Les capitales régionales ainsi que les villes ayant une place importante dans les mouvements des personnes et les activités économiques ont ainsi été retenues. Dans chacune des localités visitées, les focus groupes se sont tenus dans un minimum de deux quartiers.

RIDEV s'est appuyé sur son réseau national d'organisations de la société civile pour organiser les focus groupes et les participants aux focus groupes ont été recrutés volontairement, tout en prenant en compte une participation équilibrée des hommes et des femmes. Les focus groupes étaient, dans la mesure du possible, limités à douze participants, pour permettre des réflexions approfondies menées dans un climat de confiance. Les focus groupes ont été complétés par l'observation directe des enquêteurs, formés à cette méthode. Faute de sécurité et parfois de l'autorisation d'accès par les autorités administratives, RIDEV n'a pas pu accéder à toutes les localités initialement préconisées pour les focus groupes.

### Les tendances exprimées par les populations sur les cinq axes thématiques du RCP

Bien avant la propagation des attaques de Boko Haram sur le sol camerounais et la nouvelle crise en RCA, les quatre régions concernées par le RCP étaient dans une situation très précaire. Par exemple, dans l'Extrême-Nord, seulement 14% de la population a accès à des infrastructures d'hygiène et d'assainissement adéquates et 45% n'a pas accès à l'eau potable. Selon le rapport de la 4e Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM4) publié par l'INS en 2015, « la situation de la pauvreté dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord est particulièrement préoccupante. En 2001, ces deux régions comptaient un quart de la population du pays et concentraient un tiers des individus pauvres. En 2014, elles concentrent près de 30% de la population et près de 60% des pauvres. » De manière générale, la pauvreté est grandissante dans les quatre régions, toutes connaissent des déficiences importantes en services sociaux de base (l'Adamaoua, du Nord et l'Extrême-Nord sont les moins scolarisées et considérées comme Zones d'Éducation Prioritaire) et toutes sont dépourvues d'un réseau routier fonctionnel et maintenu en bon état.

Les quatre régions partagent par ailleurs toutes au moins deux frontières avec un pays fragile et/ou instable, voire en conflit et toutes subissent les effets directs ou indirects des crises qui sévissent

à la fois au Nigéria et en RCA. Cependant, chacune subit les effets de ces crises à des degrés différents. Ainsi, l'Est est principalement voire uniquement affecté par la crise en RCA, alors que l'Extrême-Nord est affecté par la crise au Nigéria. Le Nord et l'Adamaoua, régions « tampons », sont inévitablement sujettes aux impacts des deux crises. Le traitement informatique des données qualitatives fait par ailleurs ressortir des corrélations et donc des similitudes plus importantes entre l'Extrême-Nord et le Nord (qui sont corrélés à 72%) d'une part, et entre l'Adamaoua et l'Est (qui sont corrélés à 60.3%) d'autre part (tableau A6.2).

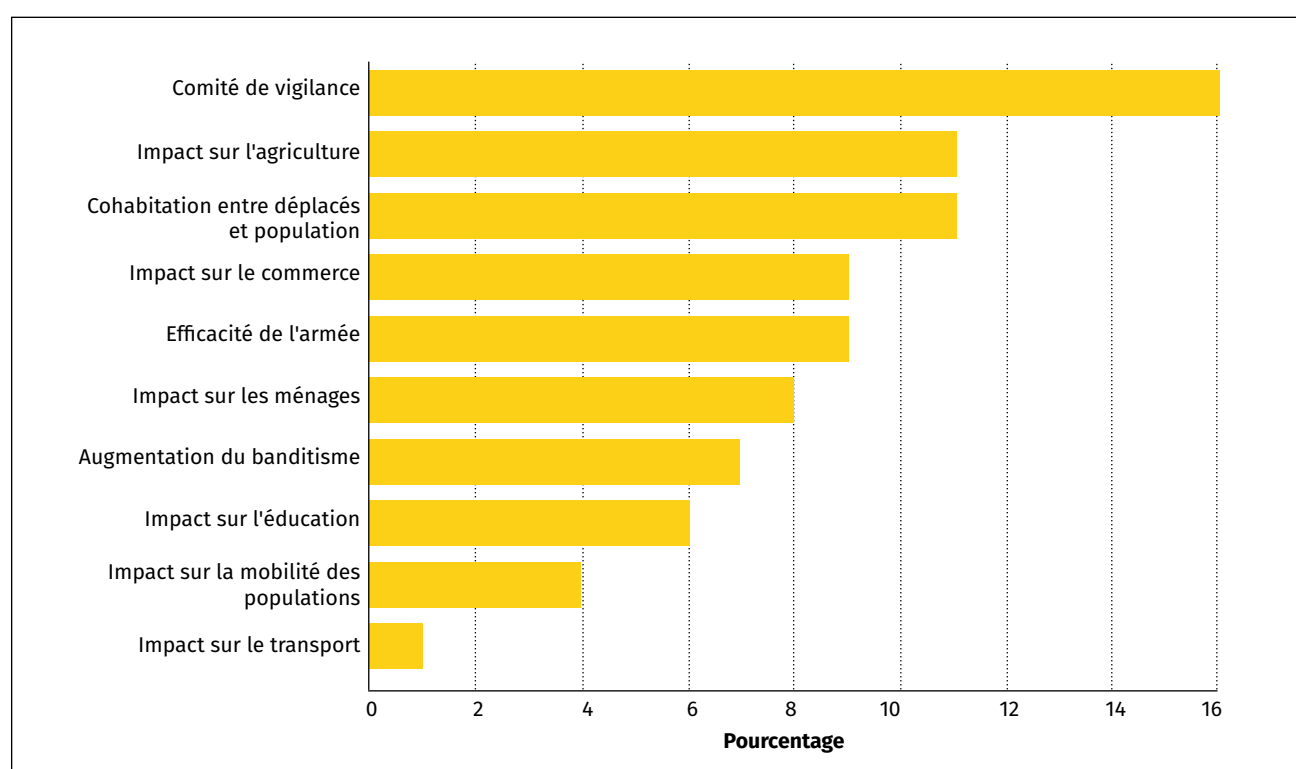
**TABLEAU A6.2 : CORRÉLATIONS ENTRE LES RÉGIONS (%)**

	Adamaoua	Est	Extr.-Nord	Nord
Adamaoua	100			
Est	60	100		
Extr.-Nord	65	48	100	
Nord	46	57	72	100

## IMPACT DE LA CRISE SÉCURITAIRE

Contrairement aux régions de l'Est et de l'Adamaoua, où les réfugiés sont perçus comme les auteurs de l'insécurité, dans l'Extrême-Nord, les réfugiés sont davantage perçus par les communautés hôtes comme des privilégiés qui reçoivent l'assistance des humanitaires. Par ailleurs, tel que la figure A6.1 l'illustre, les focus groupes ont fait ressortir que, dans l'ensemble des quatre régions, les populations portent un grand intérêt aux comités de vigilance. L'analyse des données montre aussi que les discussions sur la crise sécuritaire portent principalement autour de la cohabitation entre déplacés et communautés hôtes, ainsi que l'impact de la crise sur l'agriculture. À un degré variable, les populations dans les quatre régions déplorent aussi le ralentissement des activités économiques.

**FIGURE A6.1 : DISTRIBUTION DES CODES DE L'IMPACT DE LA CRISE SÉCURITAIRE (POURCENTAGE DE MOTS)**



A l'Est, les populations hôtes dénoncent l'augmentation des vols et agressions avec l'arrivée des réfugiés centrafricains, qui sont perçus comme « un problème ». Les communautés hôtes ne facilitent pas leur intégration. En outre, dans certaines localités, les réfugiés sont plus nombreux que les communautés hôtes, ce qui crée un sentiment d'insécurité au sein des populations. En effet, l'arrivée des réfugiés a, à certains endroits, triplé la population, ce qui exerce une pression énorme sur les ressources disponibles, notamment les denrées alimentaires, entraînant ainsi une importante insécurité alimentaire à l'Est. Cependant, l'amplification des actes de criminalité est probablement en grande partie due à la porosité des frontières avec la RCA, qui facilite une dynamique de va-et-vient entre le Cameroun et la RCA ; ceci vient de ce que la frontière n'est pas suffisamment protégée par les forces de l'ordre et plusieurs agents de ces forces sont corrompus. Parallèlement, la perception des réfugiés est antagoniste à celle des communautés hôtes : ils se sentent marginalisés et ségrégués, considérés comme des sous-hommes qui sont exploités pour les travaux agricoles et domestiques. Les réfugiés sont par ailleurs presque confinés car leurs mouvements sont soumis

au racket par les forces de l'ordre lors de contrôles et ils se plaignent de ne pas bénéficier de la protection nécessaire pour mener des activités économiques.

Les populations de l'Adamaoua estiment que la crise sécuritaire est liée d'une part à l'instabilité en RCA et d'autre part à la présence de réfugiés qui viennent du Nigéria (qui vivent dans des sites mais aussi dans les villages). L'Adamaoua accueille aussi des personnes déplacées internes qui fuient les exactions de Boko Haram dans l'Extrême-Nord ; certains villages sont effectivement constitués en majorité de personnes déplacées internes. La cohabitation entre ces déplacés et les communautés hôtes n'est pas toujours aisée. Dans certains endroits, les autorités traditionnelles se plaignent du fait que les déplacés ne respectent pas leur autorité. De leur côté, les réfugiés font face à de grandes difficultés, notamment en ce qui concerne l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau, etc.). Ils se plaignent des tracasseries policières lors des contrôles par les forces de sécurité. Il convient de noter que, bien avant la crise, la région de l'Adamaoua faisait face au phénomène du grand banditisme avec notamment les exactions des « coupeurs de route ». Aujourd'hui, l'Adamaoua connaît une recrudescence du banditisme urbain. La population dénonce par ailleurs des représailles violentes et sauvages en cas de trahison auprès des forces armées.

A la fois affectée par la crise en RCA et la crise liée à Boko Haram, le Nord du Cameroun faisait déjà face à des problèmes d'insécurité tels que l'enlèvement contre rançon par des bandits des membres des familles des éleveurs, le vol de bétail, les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Or, les principaux impacts de la crise sécuritaire sont la recrudescence du phénomène de vol de bétail et l'étendue du champ d'action des bandits. Le nord accueille des réfugiés venant à la fois de RCA et du Nigéria, ce qui a, selon les populations, des impacts considérables sur la sécurité à l'intérieur de la région, même si les réfugiés sont moins nombreux que dans les autres régions. Cependant, il convient de noter que la région du Nord a accueilli il y a quelques années des réfugiés ayant fui les conflits armés au Tchad. Or, plusieurs de ces réfugiés sont encore présents sur le site de Langui. Par ailleurs, les populations se plaignent de l'impact de l'insécurité sur les activités commerciales. En effet, le flux d'échanges commerciaux a baissé et on assiste à une flambée des prix.

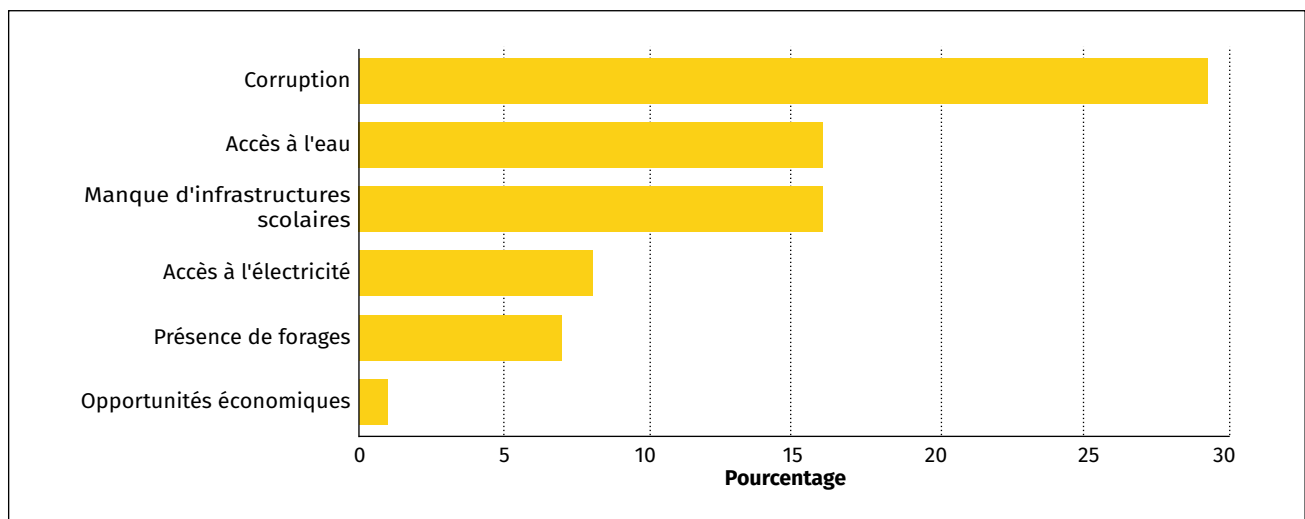
Les populations de l'Extrême-Nord disent unanimement que la principale cause de l'insécurité est Boko Haram, dont les impacts sont directs, notamment à travers de fréquents attentats terroristes. La population déclare donc vivre dans la constante terreur d'attaques kamikazes. Le mode opératoire de Boko Haram qui consiste à recruter des complices dans les villages pour commettre leurs exactions maintient ce climat d'insécurité. Trois grandes zones affectées par la crise sécuritaire et humanitaire à l'Extrême-Nord se distinguent : (i) le Mayo-Sava qui est l'épicentre de la crise liée à Boko Haram, (ii) le Mayo Tsanaga et le Logone et Chari qui sont confrontés de manière régulière à des attaques et (iii) les départements du Mayo Kani et du Mayo Danay, qui ne subissent pas de manière très marquée les exactions de Boko Haram. L'Extrême-Nord accueille un nombre important à la fois de réfugiés nigériens et de personnes déplacées internes. Mais, malgré le climat d'insécurité qui y règne, les populations de l'Extrême-Nord font preuve d'une grande capacité de résilience et continuent à vivre « presque normalement ». Les réfugiés sont en grande majorité installés dans des camps, ce qui dans une certaine mesure limite les interactions avec les communautés hôtes. Cependant, de plus en plus de réfugiés du camp de Minawao (le camp de réfugiés principal à l'Extrême-Nord) tentent de s'en échapper à cause des conditions de vie difficiles qu'ils déplorent et essaient donc de trouver de meilleures conditions de vie dans les villes. On observe aussi des retours de réfugiés ou personnes déplacées internes dans leurs localités d'origine. Il convient par ailleurs de noter que de nombreuses situations conflictuelles existant dans l'Extrême-Nord contribuent tout autant à l'insécurité et il faut remonter dans l'histoire pour mieux comprendre la situation actuelle. Dans le passé, de nombreux conflits multiformes ont en effet marqué les relations inter

et intracommunautaires, en particulier : (i) les conflits identitaires entre les Arabes Choa et Kotoko d'une part et entre les Mousgoum/Massa et les Kotoko d'autre part ; et (ii) les conflits pour l'accès aux ressources, notamment à cause du changement climatique qui favorise les tensions, voire de violents conflits entre éleveurs et agriculteurs.

## GOVERNANCE

Dans les quatre régions de l'étude, les populations déplorent la corruption, qui est rampante et touche les populations à la base, même dans les zones les plus reculées. Toutes les populations interrogées décrivent cette gangrène qui est présente dans plusieurs services publics. Les forces de l'ordre, en particulier les policiers et les gendarmes, sont les plus incriminés. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que dans les villages reculés, les principaux, voire les seuls agents publics qui sont en contact direct avec les populations sont les forces de maintien de l'ordre. En outre, face aux réponses insuffisantes et inadaptées des autorités par rapport à leurs immenses besoins, les populations ont une perception négative de l'action de ces autorités (figure A6.2).

**FIGURE A6.2 : DISTRIBUTION DES CODES SUR LA GOUVERNANCE (POURCENTAGE DE MOTS)**



Pendant de longues années, les populations ont été habituées à un style d'administration qui place les autorités dans une position de pouvoir avec des contacts très limités et distants avec les communautés à la base. Il s'agit d'un style « colonial » qui fait des populations des sujets passifs et qui doivent une obéissance aveugle à l'autorité. Ce style de gestion a conduit à un fort cloisonnement entre les parties prenantes, ce qui n'est pas favorable pour que les populations comprennent non seulement la politique de l'État dans le domaine du développement mais aussi ses contraintes et ses défis. On observe donc une faible adhésion des populations aux politiques publiques étant donné qu'elles ne comprennent pas toujours la logique qui oriente ces actions. L'administration est en outre perçue par beaucoup d'acteurs comme un géant arrogant et condescendant.

L'accès aux services sociaux de base, notamment l'éducation, l'eau et la santé, reste limité, les principaux défis se résumant autour du nombre insuffisant d'infrastructures et de personnel. De plus, beaucoup de travaux de construction qui ont été lancés demeurent aujourd'hui inachevés et abandonnés. Les dynamiques de développement local et endogène restent encore très embryonnaires. La citoyenneté active nécessite donc d'être promue et encouragée pour renforcer la redevabilité.

La population a par ailleurs une attitude attentiste et estime que les réponses aux questions de développement doivent être apportées soit par le gouvernement, soit par les ONG internationales. En outre, les personnes déplacées internes de l'Adamaoua, du Nord et l'Extrême-Nord se plaignent de ne plus recevoir d'assistance.

A l'Est, les populations se sentent particulièrement abandonnées par l'État et ne font plus confiance aux autorités administratives qui n'apportent pas de solutions à leurs préoccupations et surtout «détournent» les fonds destinés aux investissements dans les communautés. Les populations estiment par ailleurs que l'action des ONG internationales en matière d'offre de service de base est plus efficace et adaptée que celle des pouvoirs publics ; par conséquent, les populations souhaitent que tout appui venant des ONG internationales soit directement distribué aux populations et non aux autorités administratives. Les chefs traditionnels sont les autorités que plusieurs participants sollicitent en premier lieu car ils considèrent que les chefs sont proches d'eux et parlent un langage qui leur est accessible.

L'organisation sociale dans la majorité des départements de la région de l'Adamaoua est structurée autour de trois pôles de leadership, à savoir (i) l'autorité administrative (Gouverneur, préfet, sous-préfet), l'autorité traditionnelle (Lamido, Djaoro) et (ii) l'autorité religieuse. Cette configuration est présente dans toutes les communautés, y compris celles où l'Islam n'est pas la religion dominante. Dans ce dernier cas, les communautés animistes ou chrétiennes ont leur propre dynamique sociale mais l'autorité des lamibés s'étend sur toute la communauté. Dans certaines localités où le lamido est assez influent, il n'est pas rare d'assister à des « conflits » de leadership avec l'autorité administrative. Il n'est pas aisé ni même recommandé d'obtenir le feedback des populations sur l'autorité traditionnelle, car le Lamido occupe une place particulière dans l'esprit de la population : on lui doit respect et obéissance.

Au Nord, comme dans la région de l'Adamaoua, la chefferie traditionnelle occupe une place très importante dans la gestion des affaires publiques. Par ailleurs les populations considèrent que les rapports avec les autorités administratives ne sont pas bons. Les jeunes de la région déclarent que les autorités administratives et les élites ne viennent vers eux que lors des campagnes électorales mais ne leur apportent pas d'assistance au quotidien ; certaines de ces autorités accaparent même leurs terres sans motif. Au niveau local, les populations se plaignent de certaines taxes imposées par les maires, en particulier sur la vente des produits agricoles.

A l'Extrême-Nord, les populations pensent que leur point de vue n'est pas suffisamment pris en compte dans la gestion des affaires publiques. Avec la crise, le gouvernement et de nombreuses agences de développement ont mis en œuvre des projets visant à améliorer les conditions de vie des populations (construction des écoles, des forages, des centres de santé etc.). Les populations se plaignent du fait que si chaque jour des équipes sont sur le terrain pour conduire enquêtes et collecter des données, les populations ne savent pas toujours comment ces informations sont utilisées et quelle suite est réservée à leurs doléances et propositions. Cela cause un sentiment de lassitude chez certaines de ces populations.

## **INTÉGRATION RÉGIONALE ET TERRITORIALE**

Dans les quatre régions, le réseau routier est en très mauvais état, ce qui réduit considérablement la mobilité des acteurs économiques et contribue à une surenchère sur les coûts des produits. Par ailleurs, dans chacune des quatre régions, on observe une faible structuration des marchés, une faible contribution du secteur privé et une faible contribution des technologies d'information et de

communication. Par ailleurs, la plupart des zones d'échanges économiques sont très peu ou pas structurées, ce qui favorise la contrebande.

A l'Est, les populations de réfugiés s'intègrent tant bien que mal dans l'économie locale, bien qu'ils soient pour le moment plus présents dans les petits métiers, également le secteur informel et le secteur du transport (moto taxis). Ceci est en partie dû au fait que les communautés hôtes ont un regard un peu «condescendant» sur les réfugiés et considèrent que si ces derniers mènent des activités économiques importantes, ils seront incités à ne plus retourner dans leur pays d'origine. Pour les populations locales, les réfugiés constituent par ailleurs une main d'œuvre moins chère pour réaliser les travaux champêtres. Les réfugiés représentent aussi un maillon important dans le secteur de l'élevage. Un problème majeur dont se plaignent les producteurs est celui de la commercialisation de leurs produits. Enfin, bien que l'Est ait un fort potentiel minier et de nombreuses essences forestières, les populations estiment que les retombées économiques de toutes ces industries sont presque insignifiantes.

Dans l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord, les populations déplorent le grand banditisme et la crise sécuritaire qui ont fortement affecté le dynamisme des échanges avec les pays voisins. Les populations estiment par ailleurs que les perturbations enregistrées dans les pays voisins sont la cause primaire de la chute des affaires.

Le mauvais état du réseau routier constitue un obstacle majeur pour la circulation des personnes et des biens ce qui limite les opportunités économiques. Toutefois, les populations saluent le bitumage de la route Ngaoundéré-Meiganga-Garoua Boulai-Bertoua-Yaoundé. Cet axe permet désormais que les échanges commerciaux entre le septentrion et le grand sud du Cameroun se fassent avec plus de fluidité. De même il est désormais plus aisé de voyager de Meiganga à Ngaoundal suite aux travaux d'entretien routier réalisés par le gouvernement sur cet axe. Les populations souhaitent que les axes Tibati-Yoko et Ngaoundéré-Garoua soient également bitumés pour faciliter les échanges entre les régions du septentrion et le reste du pays.

## **AGRICULTURE, PÊCHE, ÉLEVAGE ET ACCÈS À LA TERRE**

Au Cameroun la question foncière est très complexe en fonction des enjeux politiques, économiques, sociaux et même religieux. En dépit de la réforme du régime foncier intervenue en 2005 et dont l'un des objectifs était de faciliter l'accès à la propriété foncière, la gestion des terres reste très problématique. Dans la pratique, la gestion des terres est assurée par les chefs traditionnels et les autorités administratives. Or, les chefs traditionnels se fondent sur le droit coutumier, qui n'est pas toujours reconnu par certaines autorités. Cette situation a amené le Conseil National des Chefs Traditionnels du Cameroun à produire en 2013, un ensemble de propositions pour la réforme du foncier rural au Cameroun. Cependant, un grand défi dans la gestion du foncier, en particulier en zone rurale, reste lié au fait que les délimitations du territoire de certains villages demeurent très problématiques et il existe donc de nombreux conflits frontaliers entre ces villages. Par contre, les principales zones et périodes de conflit entre agriculteurs et éleveurs sont généralement connues, car elles correspondent à la transhumance. Les populations préconisent donc la mise en place et le renforcement des mécanismes participatifs de prévention et de gestion des conflits au niveau local, notamment la délimitation et la surveillance des couloirs de transhumance.

Dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, l'accès à la terre en zone rurale n'est pas un grand problème, bien que l'accès à la propriété foncière reste très difficile. Les problèmes d'accès à la terre se posent plus pour les réfugiés et de nombreux conflits surviennent suite à des transactions qui

ne sont pas toujours matérialisées par des documents officiels. Les personnes déplacées internes sortant des villages environnants ont, eux, facilement accès aux terres du fait de leur appartenance familiale dans des nouvelles localités d'accueil. Les populations dénoncent par ailleurs la pression grandissante sur la terre à cause de l'implantation des unités d'exploitation forestière d'une part, et d'autre part à l'utilisation par les exploitations minières de certaines terres qui étaient jadis consacrées à l'agriculture. Les agriculteurs se plaignent aussi des difficultés qu'ils rencontrent pour acquérir les intrants agricoles et du fait que les terres sont de moins en moins fertiles.

Les populations de l'Adamaoua expliquent que la gestion des terres est traditionnelle et le taux de sécurisation foncière est très faible, surtout en zone rurale. Les conditions et modalités d'accès à la terre varient en fonction du contexte. En zone urbaine, l'accès est conditionné soit par une attribution par les autorités municipales et administratives, soit auprès des revendeurs, soit encore par la vente par un chef de quartier. En zone rurale, c'est le chef traditionnel gérant traditionnel du domaine national qui concède la terre aux populations, y compris aux populations réfugiées. Le choix des campements des réfugiés est en outre toujours attribué dans toutes les localités par les chefs traditionnels. Cependant, les populations expliquent que l'on assiste depuis un certain temps à un accaparement des terres par certains grands éleveurs. Les focus groupes ont aussi dénoncé les pratiques de corruption dans la gestion du domaine national, qui sont légions et dont les chefs traditionnels, en complicité avec les sous-préfets, sont les auteurs.

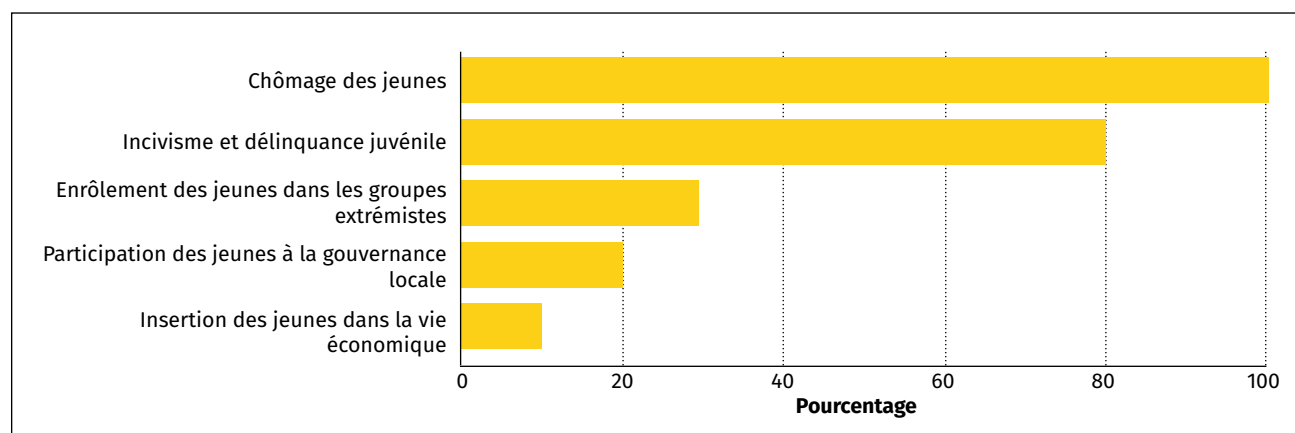
Dans la région de l'Est, la grande majorité des éleveurs sont des Bororos, venus de la RCA avec leurs troupeaux, tandis que les populations autochtones pratiquent principalement l'agriculture et la pêche. Les focus groupes ont ainsi confirmé que les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont fréquents voire violents, et qu'ils y a aussi certains cas de corruption et d'arnaque dans leur mode de résolution.

Dans le Nord et l'Extrême-Nord, l'accès à la terre n'est pas toujours aisé. Les terres sont gérées d'une part par les chefs traditionnels et d'autre part par les autorités administratives. Les espaces cultivables sont réduits du fait des catastrophes naturelles (sécheresse et inondations) et une grande partie des terres est en outre occupée par les parcs naturels. Les populations reconnaissent qu'il existe une forte concurrence entre les agriculteurs et les éleveurs, ces derniers étant à la recherche de pâturage pour leurs troupeaux. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont donc très fréquents et débouchent dans certains cas sur des affrontements violents. Les focus groupes ont expliqué que les chefs traditionnels sont sollicités en premier lieu pour gérer ces conflits.

### **ENGAGEMENT EN INCLUSION DE LA JEUNESSE**

Dans l'ensemble des quatre régions, le discours des jeunes est focalisé sur le chômage et la délinquance. En effet, faute d'emplois décents et d'un encadrement adéquat (de nombreux jeunes diplômés ou non ne sont pas éligibles à des emplois décents faute de qualification professionnelle), beaucoup de jeunes sont oisifs et sombrent dans la consommation excessive de l'alcool et des drogues, phénomène dénoncé par tous, y compris par les jeunes eux-mêmes (figure A6.3). La consommation excessive du Tramol (un narcotique pour traiter la douleur qui a de forts pouvoirs d'addiction) est particulièrement répandue. Le désœuvrement des jeunes les rend vulnérables et certains n'hésitent pas, par conséquent, à rejoindre des groupes de brigands et dans certains cas les groupes terroristes. Tout en étant très souvent les premières victimes de la crise sécuritaire, ils en sont donc aussi, dans certains cas, les acteurs. Ainsi, les jeunes et les enfants sont devenus un instrument de chantage pour les groupes armés qui sèment le désordre dans les zones rurales.



**FIGURE A6.3 : DISTRIBUTION DES CODES SUR LA THÉMATIQUE INCLUSION ET ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE (POURCENTAGE DE MOTS)**

Les jeunes, qui représentent démographiquement la couche la plus importante de la population du Cameroun, se plaignent de ne pas être associés à la gestion des affaires publiques et ont l'impression d'être victimes d'un « complot » des aînés, qui ne font pas assez pour eux. Cette perception est renforcée par les inégalités criantes qui existent entre la minorité de riches et la grande majorité de pauvres. L'accès aux opportunités semble être réservé aux jeunes qui bénéficient d'un parrainage, soit du fait de la position de leurs parents, soit du fait de leur appartenance à des cercles ésotériques dont sont membres certains dirigeants. La perception des jeunes sur la volonté réelle des autorités politiques et administratives de promouvoir la jeunesse est donc très brouillée et, dans le cadre de « batailles politiques », certaines élites n'hésitent pas à instrumentaliser les jeunes afin de construire une base politique.

La majorité des jeunes sont très peu/mal informés sur les programmes mis en place par le gouvernement en leur faveur. A l'Est en particulier, la majorité des jeunes déclarent que tous les projets et programmes réalisés dans leurs différentes localités ne sont pas efficaces, dénonçant le fait que, malgré ces programmes, leur situation de chômage ne change pas. Cette situation met en avant le dysfonctionnement des canaux de communication entre les jeunes et l'administration. Par exemple, bien que l'agriculture constitue un des leviers importants de l'économie camerounaise et que des centres de formation aux métiers de l'agriculture existent donc dans toutes les régions du Cameroun, les jeunes estiment que les offres sont limitées et peu accessibles. Il y a donc lieu de mettre en question les mécanismes d'information auprès des jeunes, mais aussi l'effectivité des centres de formation sur le terrain.

Dans l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord, de nombreux jeunes sont « happés » par le système traditionnel qui semble les confiner à des trajectoires définies au préalable. Ainsi beaucoup sont destinés à devenir des agriculteurs ou des éleveurs et n'ont pas la possibilité d'être scolarisés.

### **Intervention prioritaires proposées**

L'analyse des perceptions des populations et des solutions proposées pour chacune des thématiques du RCP permet de faire des projections sur les priorités des populations.

### **Situation sécuritaire**

- Renforcement de la couverture sécuritaire en particulier dans les villages frontaliers.
- Renforcement de la cohésion entre les réfugiés et les communautés hôtes (renforcer la perception des réfugiés comme une opportunité et non comme un problème).
- Renforcement des moyens d'action des forces de sécurité.
- Renforcement des moyens d'action des comités de vigilance.

### **Gouvernance**

- Renforcement de la cohésion de la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi (meilleure prise en compte des priorités locales dans la programmation des investissements au niveau national).
- Renforcement de la participation citoyenne pour une meilleure redevabilité dans la gestion des affaires publiques.
- Décloisonnement des acteurs et renforcement du dialogue social.
- Renforcement de l'accès aux services sociaux de base (en particulier dans les zones enclavées) à travers la construction des infrastructures mais surtout de l'éducation des communautés pour l'utilisation optimale des ressources existantes.
- Lutte contre la corruption, en particulier dans les interactions entre les populations et les agents des services publics.
- Renforcement des moyens d'action et des capacités des agents publics, en particulier pour les services sociaux de base.
- Renforcement des moyens d'action et meilleure implication des collectivités territoriales décentralisées dans la réponse à la crise.
- Renforcement de l'implication des autorités traditionnelles.

### **Intégration économique et territoriale**

- Renforcement des infrastructures de transport et de communication.
- Meilleure implication du secteur privé dans la valorisation du potentiel économique des territoires.
- Meilleure structuration des marchés et des zones d'échanges commerciales.
- Renforcement de la lutte contre la contrebande et la contrefaçon.
- Renforcement de l'économie locale.

### Agriculture, élevage, pêche et accès à la terre

- Facilitation de l'accès à la terre pour tous à travers une politique foncière adaptée.
- Gestion adaptée des conflits entre agriculteurs et éleveurs
- Renforcement de la professionnalisation des filières.
- Renforcement de la chaîne de valeurs des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêches.

### Inclusion et engagement de la Jeunesse

- Renforcement du dialogue social et de la communication entre les jeunes et les acteurs de la gestion des affaires publiques (plateforme de collaboration et d'information).
- Lutte contre la vulnérabilité et l'exclusion des jeunes (renforcement du dialogue intergénérationnel, renforcement des opportunités d'intégration économique).
- Meilleure implication des jeunes dans la gouvernance locale.
- Renforcement des capacités pour une meilleure insertion des jeunes dans le monde professionnel.
- Renforcement de l'engagement citoyen.
- Renforcement de l'attractivité des territoires pour mieux fixer les jeunes (développement économique local).

